3 1761 05237787 6

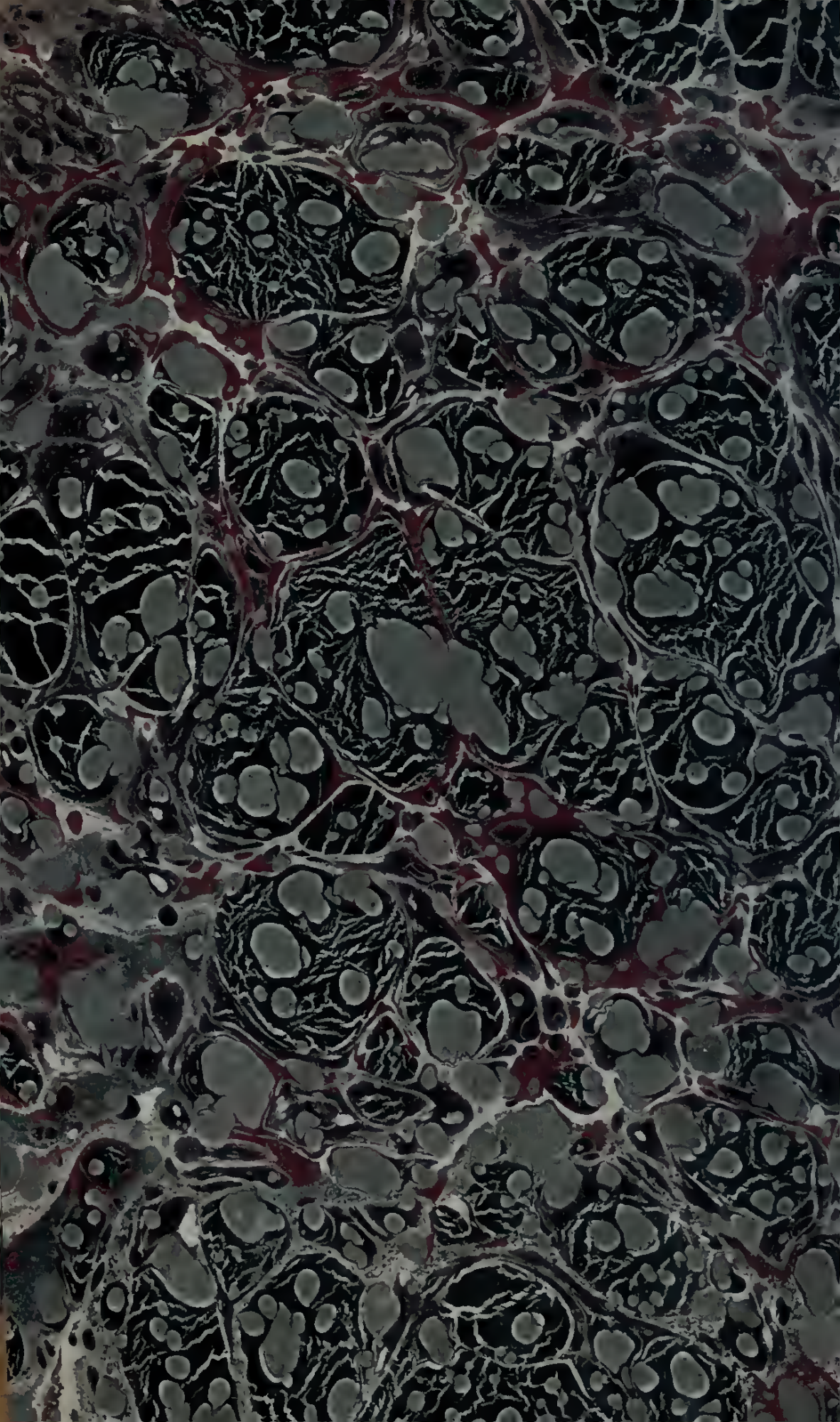

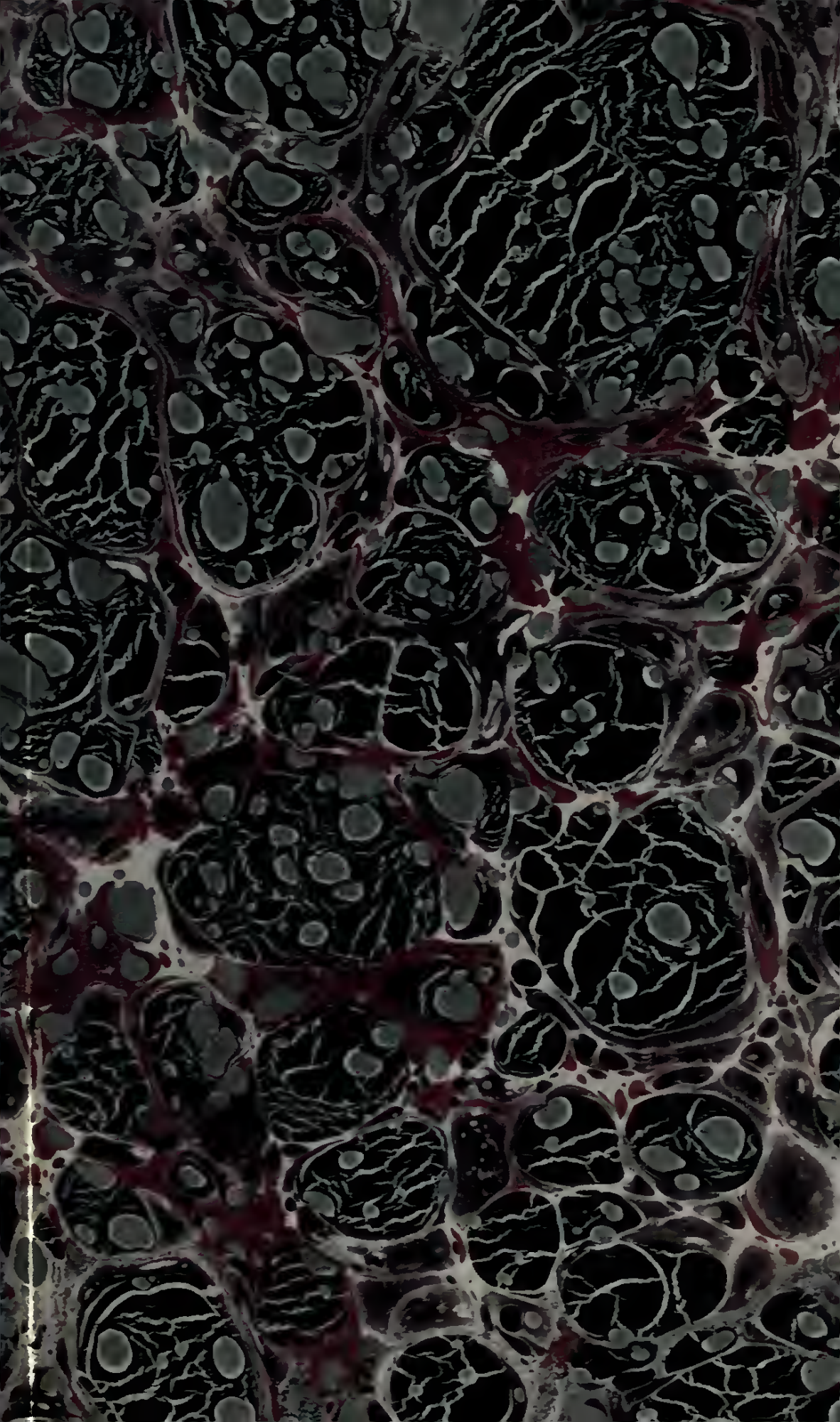

MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

De Genlis.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT;
A BRUXELLES.

MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

De Genlis,

SUR LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS 1756 JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TROISIÈME.

BRUXELLES,

P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, N° 1188.

M. DCCC. XXV.

DC
146
G3A3
1825b
t.3

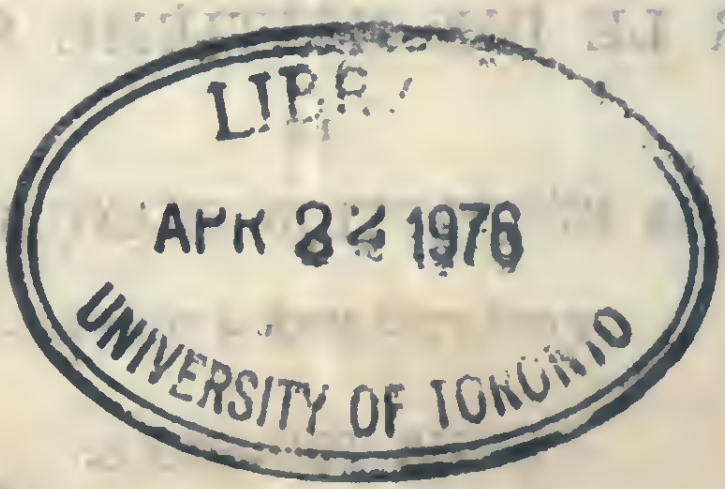

MÉMOIRES

DE MADAME LA COMTESSE

DE GENLIS.

Le temps que j'ai passé au Palais-Royal fut le plus brillant et le plus malheureux de ma vie; j'étais dans tout l'éclat de mes talens et à cet âge où l'on joint, à la fraîcheur et aux grâces de la jeunesse, tout l'agrément que peut donner l'usage du monde; j'étais admirée, louée, flattée, recherchée; je trouvais le moyen de passer beaucoup de temps chez moi; j'avais de la musique tous les samedis : Gluck y venait régulièrement; sa conversation était aussi charmante que son talent était admirable; je trouvais un grand plaisir à être applaudie par lui; ses éloges portèrent au comble ma passion pour la musique; tous les artistes les plus célèbres de ce temps venaient à mes petits concerts avec un empressement qui ne s'est jamais ralenti; j'avais un autre jour pour la conversation : tous les mardis un petit cercle très-aimable se rassemblait chez moi; enfin je

m'occupais, je lisais, j'écrivais, surtout des plans d'ouvrages que j'ai faits depuis. J'étais généralement aimée dans le grand monde : voilà le beau côté de ma situation. Mais la haine et la fausseté de quelques personnes du Palais-Royal, les tracasseries sans cesse renaissantes, les noirceurs inattendues, et les réconciliations perfides dont j'ai souvent été la dupe, les injustices et les calomnies, toutes ces choses me causaient des chagrins amers, qu'il fallait dissimuler; car ma place me forçait continuellement à paraître dans le monde, à faire les honneurs du Palais-Royal, quand j'étais accablée d'inquiétudes, ou dominée par l'indignation, avec un caractère dont la franchise allait jusqu'à la naïveté. Je gagnai du moins à cette contrainte d'apprendre à me réprimer, et j'acquis sur moi-même un souverain empire, que j'ai toujours conservé sur ce point, de sorte que jamais personne n'a su mieux cacher ses peines intérieures. Une chose encore m'était particulièrement désagréable : les jours où la porte du Palais-Royal était ouverte, il fallait toujours qu'une des dames de madame la duchesse de Chartres restât, après le souper, dans le salon tant qu'il s'y trouvait une ou plusieurs dames étrangères; nous étions convenues

de partager également entre nous ces veilles forcées : la princesse s'en allait régulièrement à minuit; les dames qui ne devaient pas veiller la suivaient; *la veilleuse* restait jusqu'à ce que le jeu fût fini, et ce jeu durait quelquefois jusqu'à trois et quatre heures du matin. Pour mon compte, je quittais les parties de jeu entre onze heures et minuit; ainsi je me trouvais simple spectatrice pendant des heures entières. Cet ennui ne m'était pas supportable; si je m'éloignais de la table de jeu pour aller penser et réfléchir à quelque distance, la galanterie française ne m'y laissait jamais seule un quart d'heure; alors, pour me soustraire aux ennuyeux, et pour éviter ceux qui ne l'étaient pas, j'étais forcée de me rapprocher de la table de jeu. Cependant, je me rappelle qu'une seule fois je fus plus heureuse : on jouait au trente et quarante; il n'y avait ce soir-là que des joueurs acharnés, à l'exception du prince de Ligne, l'un des hommes les plus aimables que j'aie connus, et qui l'était particulièrement pour moi, parce qu'il voyait combien sa conversation me plaisait; il jouait fort gros jeu, ce qui ne l'empêchait pas de me dire mille folies. Comme il perdait beaucoup, et avec une insouciance remarquable, je lui dis

que je lui portais malheur, et, malgré tous ses efforts pour me retenir, je m'éloignai de la table de jeu, en lui déclarant que je voulais aller rêver à mon aise, et que je lui défendais de me suivre et de venir m'interrompre; j'allai m'établir dans un coin du salon, où je me livrai en effet à une profonde rêverie, c'était un véritable accès de misanthropie qui me porta à faire une pièce de vers qui commence ainsi :

Secret ennui, sombre langueur,
Dégoût du monde et de la vie;
Poison qu'une main ennemie
Semble répandre dans mon cœur, etc.

J'écrivis ces vers avant de me coucher; je les montrai le lendemain à M. de Sauvigny, qui en fut charmé, et qui me dit qu'il n'en connaissait point qui exprimassent mieux l'état de mon âme, que j'avais voulu dépeindre; cela devait être, car j'avais dépeint ce que je sentais bien véritablement; je conservai ces vers, et je les ai placés depuis dans *les Chevaliers du Cygne;* ce sont les vers que les chevaliers trouvent sur les tablettes perdues de la duchesse de Clèves [1].

[1] Voici ces vers :

Secret ennui, sombre langueur,
Dégoût du monde et de la vie,

M. le duc de Chartres désirait avec passion la survivance de la place de grand-amiral, que pos-

Poison qu'une main ennemie
Semble répandre dans mon cœur,
Vous avez détruit mon bonheur !
Illusion enchanteresse,
Douces erreurs de la jeunesse,
Charmes regrettés et perdus,
Pour moi vous ne renaîtrez plus!
Il est un temps pour la sagesse :
Cet instant où les passions
Cessent enfin d'agiter l'âme
Est fait pour les réflexions;
Mais dans cet âge tout de flamme,
Où, consumé par le désir,
Le cœur ne cherche qu'à jouir,
Qu'il est dangereux, téméraire
De vouloir tout approfondir
Et d'anéantir la chimère
Qui donne ou promet le plaisir!
Telle est la source malheureuse
De cette inquiétude affreuse
Qui me dévore et me poursuit.
Oui, c'est la raison qui me nuit;
Moi-même, cause de ma peine,
J'ai creusé l'abîme où m'entraîne
Un désir vain et curieux :
J'ai déchiré le voile heureux
Dont le prestige favorable,
Par un mensonge utile, aimable,
Nous cache l'âpre austérité

sédait son beau-père, M. le duc de Penthièvre; dans cette idée, il voulut faire une campagne de mer, chose que n'avait jamais faite son beau-père; il devait aller s'embarquer à Toulon, et j'engageai madame la duchesse de Chartres à faire le voyage jusque là; je lui inspirai même le désir de faire le voyage d'Italie. Quelques mois auparavant madame de Blot, quoique j'eusse de grands sujets de plainte contre elle, et depuis long-temps, vint chez moi me prier avec instance de *m'unir à elle*, pour obtenir de M. le

De l'affligeante vérité.
Une cruelle indifférence,
Un froid mortel, un noir venin,
Glacent mon esprit incertain;
Le dernier des biens, l'espérance,
N'est pour moi qu'un fantôme vain,
Et je supporte avec chagrin
Ma triste et pénible existence.
Eh! que fais-je dans l'univers
Au milieu des objets divers
Dont je me trouve environnée?
Dans ce tourbillon entraînée,
Sans soins, sans desseins, sans désirs,
Insensible à tous les plaisirs,
Des jours brillans de ma jeunesse
Je vois l'éclat s'évanouir;
Le temps s'enfuit et ne me laisse
Qu'un insipide souvenir.

duc et madame la duchesse de Chartres une place de dame pour sa nièce, mademoiselle de Chauvigny, qui n'avait que quinze ans, qui n'était pas encore mariée, et dont cette place ferait l'établissement. Sans reproches sur le passé, je promis ce qu'elle désirait; on ne se souciait nullement d'avoir une dame aussi jeune, mais je mis tant de suite et d'instance à mes sollicitations, que j'obtins la place. La jeune personne fut aussitôt mariée, et elle entra sans délai au Palais-Royal. Elle m'intéressait, parce qu'elle avait l'air d'un enfant, et qu'elle était également aimable de figure et de caractère. Notre voyage fut annoncé, mais comme ne devant être que dans les provinces méridionales; nous ne parlâmes point de l'Italie. Il fut convenu entre nous, madame de Potocka et moi, qu'avant de quitter la France elle se rendrait, de son côté, dans les provinces méridionales, ce qui n'était pas son chemin pour retourner en Pologne, qu'elle nous attendrait à Bordeaux, et que là nous nous séparerions. La surveille de son départ, elle soupa chez moi, et comme elle récapitulait tout ce que je lui avais fait voir, M. de Genlis lui dit que j'avais oublié une chose très-curieuse, *la guinguette*, et il nous proposa de

nous mener le lendemain, après souper, *au Grand Vainqueur*, la plus belle guinguette des Porcherons; nous acceptâmes, et l'on convint que nous irions tous déguisés, madame de Potocka et moi en cuisinières, M. de Maisonneuve, un chambellan du roi de Pologne, et M. de Genlis, en domestiques à livrée. Le lendemain madame de Potocka et moi nous soupâmes au Palais-Royal; madame de Potocka était ce soir-là excessivement parée, avec une robe d'or, et une énorme quantité de diamans; à onze heures, M. de Genlis s'approche d'elle, pour lui rappeler très-gravement qu'il était temps de se disposer à aller aux Porcherons; cette invitation me fit éclater de rire, parce qu'elle s'adressait à la figure la plus majestueuse que j'aie jamais vue. Nous montâmes dans mon appartement pour nous habiller, ce qui se fit chez ma mère, qui était dans son lit, et qui voulait voir nos déguisemens. La noble et belle figure de madame de Potocka était un peu forte et avait besoin de parure; elle perdit en se travestissant toute sa dignité; et quand elle eut mis son juste, son fichu rouge, son tablier à carreaux, et son bonnet rond, elle eut véritablement toute la tournure d'une franche cuisinière, tandis que moi au contraire, avec

un habillement pareil, je ne perdis rien de ce que mon visage pouvait avoir d'élégant et de distingué, et j'étais même plus remarquable qu'avec un bel habit. M. de Maisonneuve s'était fait excuser le matin : comme il nous fallait deux hommes, nous le remplaçâmes par M. Gillier, et tous les quatre, nous partîmes en fiacre à onze heures et demie. J'eus les plus grands succès au Grand Vainqueur, où nous trouvâmes une très-nombreuse assemblée; j'y fis tout de suite la conquête du coureur de M. le marquis de Brancas, qui, en servant son maître, avait dû me voir vingt fois à table, mais il ne me reconnut nullement. Cet habit, qui vieillissait madame de Potocka, me rajeunissait de dix ou douze ans, j'avais l'air d'avoir dix-sept ans tout au plus; et nous jouâmes si bien nos rôles, que personne n'eut le moindre soupçon de nos déguisemens. Je commençai par danser, avec toute la niaiserie villageoise, un menuet avec le coureur, et ensuite une contre-danse. Pendant ce temps, M. Gillier nous commandait une salade et des pigeons à la crapaudine, *pour nous rafraîchir*. Nous nous établîmes à une petite table, où la gaîté folle de M. de Genlis et *sa galanterie*, partagée entre madame de Potocka et moi, nous faisaient rire

aux éclats; il y avait toujours dans sa gaîté quelque chose de si original et de si agréable, et en même temps de si spirituel, qu'il aurait amusé les personnes les plus moroses. Une scène très-inattendue vint mettre le comble à notre gaîté : il était fort commun d'entrer en chantant à la guinguette, et tout à coup nous entendîmes chanter à tue-tête cette chanson :

Lison dormait dans un bocage,
Un bras par-ci, un bras par-là, etc.

Nous regardâmes du côté de la porte, et nous vîmes deux personnes qui entraient en chantant ces paroles, et en dansant, l'une vêtue en servante, et l'autre avec l'habit de livrée d'un de mes gens. Je les reconnus à l'instant; je me lève, et je vais, en courant, me jeter au cou de la servante : c'était ma mère, à laquelle M. de Maisonneuve donnait le bras, elle avait concerté avec lui cette partie : c'est pourquoi il n'était point venu avec nous. Notre joie et notre reconnaissance furent extrêmes : il y avait, en effet, bien de la grâce et bien de la bonté dans cette plaisanterie d'une personne de l'âge de ma mère. Elle s'établit à notre table avec son compagnon; elle et M. de Genlis firent tout l'agrément de

cette soirée, l'une des plus gaies et des plus charmantes que j'aie passées dans ma vie. Depuis Genlis et Sillery, je n'avais pas ri d'aussi bon cœur. Nous ne nous arrachâmes du *Grand Vainqueur* qu'à trois heures du matin. M. de Brostoski était déjà parti pour la Pologne. Quelques mois après, son père et sa mère m'écrivirent pour me demander, pour leur fils, *la main* de ma fille aînée, qui n'avait pas tout-à-fait douze ans; mais, par la suite, M. de Brostoski n'ayant pu réaliser en France quarante mille livres de rente, comme je l'avais demandé, il fut obligé de renoncer à ce projet.

Madame la duchesse de Chartres, en partant pour l'Italie, n'emmena que la jeune comtesse de Rully [1], M. de Genlis, un écuyer, et moi, deux femmes de chambre, un valet de chambre et trois valets de pied. Nous traversâmes toutes les provinces méridionales, ne nous arrêtant que pour recevoir les fêtes charmantes que l'on donnait au prince et à la princesse. Les plus belles furent à Bordeaux, dont M. de Clugny, mon parent, était intendant. Sa belle-sœur, la ba-

[1] Aujourd'hui madame la duchesse d'Aumont, épouse du premier gentilhomme de la chambre du roi.

(*Note de l'auteur.*)

ronne de Clugny, était une des plus belles personnes que j'aie vues; elle avait, entre autres, des cheveux miraculeux par l'épaisseur, la couleur, la finesse et la longueur. Je l'ai vue avec une robe à longue queue, comme on les portait alors, étant debout, détacher ses cheveux, qui alors l'enveloppaient entièrement, et qui passaient la queue de sa robe de près d'un demi-pied. Elle n'était ni grande, ni petite. Madame de Potocka nous suivit jusqu'à Bordeaux. M. le duc de Chartres posa, dans cette ville, la première pierre de la salle de comédie, qui a été faite par M. Louis, et l'une des plus belles de France. Cette cérémonie se fit la nuit, nous y assistâmes. Tous les francs-maçons, dont M. le duc de Chartres était le grand-maître, s'y trouvèrent; il y eut de la musique et une illumination. Nous vîmes aussi, à Bordeaux, le beau port illuminé, et, sur la mer, un vaisseau illuminé aussi d'une manière charmante : tous les cordages et tous les agrès paraissaient dessinés en traits de lumière. On n'aurait pas pu rendre au roi et à la reine de plus grands honneurs que ceux que reçurent, dans ce voyage, M. le duc et madame la duchesse de Chartres : par exemple, à notre arrivée à Bordeaux, où nous arrivâmes par mer, tous les

vaisseaux du port étaient pavoisés, et le maire de Bordeaux, dans son habit de cérémonie, et suivi de tout le corps municipal, vint recevoir et haranguer M. le duc de Chartres. Un peuple immense était sur le rivage, et leurs acclamations redoublées exprimaient l'amour qu'ils avaient encore pour le sang royal.

La ville de Bordeaux était, je crois, la seule qui eût alors un maire, et ce maire était toujours un homme de la cour. Le vicomte de Noé, qui avait été attaché au Palais-Royal, l'était à cette époque. Je m'amusai beaucoup aussi à Aix, Montpellier et Marseille, où nous eûmes beaucoup de fêtes. Je vis à Marseille, pour la première fois, des galères, bâtimens qui offrent une triste idée (celle des forçats), mais qui ont beaucoup d'élégance; enfin nous arrivâmes à Toulon, où les fêtes recommencèrent, et durèrent dix jours : la plus belle de toutes fut celle que donna la marine : nous y vîmes, entre autres, un très-beau spectacle, des joutes sur la mer. Enfin ce voyage fut un enchantement continuel. Que dut penser, dix-sept ou dix-huit ans après, l'infortuné prince, objet de tant d'hommages, lorsqu'il traversa cette même route, déchu de son rang, dépouillé, prisonnier et pros-

crit !.... M. le duc de Chartres s'embarqua pour faire sa campagne de mer, et nous fîmes le coup de tête, concerté avec lui, d'aller, sans permission de la cour, en Italie. Madame la duchesse de Chartres, lorsque nous fûmes à Antibes, écrivit au roi une lettre d'excuses, assurant que ce voyage n'avait point été prémédité, et donnant, pour excuse, le désir de voir son grand-père, le duc de Modène. Nous fîmes, à Antibes, les rencontres les plus agréables; nous y retrouvâmes M. de Rouffignac; nous avions déjà eu avec lui une rencontre singulière à Angers, où il avait une maison. Je lui avais envoyé un courrier pour lui dire que nous passions dans cette ville, entre onze heures et minuit; que nous nous arrêterions un moment à sa porte, et que nous espérions qu'il aurait la galanterie *chevaleresque et romanesque* de nous donner à chacun une tasse de bon bouillon : ce qui me plairait d'autant plus que cette manière de s'occuper de *la dame de ses pensées* n'était pas commune. En effet, en m'accordant ce que je désirais, il trouva le moyen de faire une chose très-extraordinaire : il avait chez lui un ours apprivoisé; il avait entendu dire que rien au monde n'était meilleur que du bouillon d'ours; il fit tuer son ours,

dont on fit du bouillon, qu'il nous donna en passant. Ce bouillon était fort rouge; mais je n'en ai jamais pris d'aussi bon. Je le remerciai beaucoup du sacrifice de son ours, et de ce qu'il avait pour moi renouvelé en grand l'histoire *du faucon* de La Fontaine. Nous fûmes charmées de le retrouver à Antibes; et, par un hasard assez singulier, nous y trouvâmes le marquis de Clermont d'Amboise, frère de madame de la Vaupalière, qui, nommé ambassadeur à Naples, comptait se rendre en Italie en s'embarquant à Antibes, pour aller à Gênes. Je connaissais beaucoup M. de Clermont; il était spirituel, ami des arts, et rempli de talens; grand musicien, chantant à merveille, et avec la plus belle basse-taille; il avait avec lui, pour secrétaires d'ambassade, deux jeunes gens très-aimables : l'un, M. de Nidisdale, et l'autre, M. de Moustiers; ce dernier se déclara mon sigisbé, M. de Nidisdale fut celui de madame de Rully. Nous voulions absolument aller à Nice, et l'ambassadeur se décida à faire avec nous le voyage jusqu'à Gênes. Nous fûmes obligés d'attendre les vents favorables, pendant dix jours, à Antibes : mais nous ne nous y ennuyâmes point. J'avais porté ma harpe avec moi; elle était, non sur la

voiture des femmes, mais sur la nôtre, et pendant tout le voyage, on la portait dans ma chambre tous les soirs, aux couchées, et j'en jouais toujours avant de me mettre au lit. Je ne crois pas y avoir manqué plus de deux ou trois fois; je ne m'en suis séparée que pour le voyage de la Corniche. Nous faisions de la musique tous les soirs, deux ou trois heures; nous causions, et le temps se passa fort agréablement. Nous nous embarquâmes enfin pour aller à Nice, avec une felouque d'escorte qui portait un régiment tout entier pour nous garantir des corsaires; cette précaution, qui annonçait des dangers, et le risque d'enlèvemens et de combats, plut à mon imagination romanesque; j'improvisai là-dessus un roman qui amusa beaucoup mes compagnons de voyage. Nice est un séjour délicieux; nous y passâmes six jours, pendant lesquels je fis de longues promenades sur les montagnes fleuries et parfumées qui l'entourent, et sur les bords de la mer. Apprenant là que l'on pouvait aller à Gênes par terre, en chaise à porteurs, nous prîmes tout à coup la résolution de faire ce périlleux voyage, dont le nom seul est effrayant, puisque ce chemin s'appelle très-justement la Corniche.

J'envoyai chercher l'homme qui nous louait des mulets (pour l'ambassadeur, M. de Genlis, etc.). Je voulais le questionner sur les dangers de la route. Madame de Rully fut présente à cet entretien. Cet homme, après m'avoir attentivement écoutée, me répondit, en propres termes : « Je ne suis point inquiet pour vous, mesdames; mais, à dire la vérité, je crains un peu pour mes mulets, parce que l'an passé j'en perdis deux qui furent écrasés par de gros morceaux de roches qui tombèrent sur eux, car il s'en détache souvent de la montagne. » Cette manière de nous tranquilliser ne nous rassura pas beaucoup; mais cependant elle nous fit rire et nous partîmes[1].

Nous envoyâmes par mer nos femmes et nos bagages : M. de Clermont fit le voyage avec nous; lui, MM. de Moustiers et de Nidisdale, et M. de Genlis, étaient sur des mulets, et nous en chaises à porteurs. A peu de distance de Nice, dans un lieu appelé *la Turbie*, nous trouvâmes une char-

[1] Avant de quitter Nice je dois dire que la mode d'envoyer les poitrinaires dans ce lieu est étrange et pernicieuse. L'air de Nice est en effet très-pur, mais il est si vif qu'il ne convient nullement aux poitrines délicates. La pulmonie est le seul mal qui y soit commun, et alors les médecins de Nice s'empressent d'envoyer leurs malades aux environs de Lyon.

(*Note de l'auteur.*)

mante feuillée toute couverte de guirlandes de fleurs, et dans laquelle était un excellent déjeûner : c'était une galanterie du commandant de Nice pour madame la duchesse de Chartres, voyageant sous le nom de comtesse de Joinville. En sortant de Nice on trouve le vieux château de Montalban, pris par les Français en 1744 ; deux lieues plus loin nous nous arrêtâmes à la vue de la tour d'Eze, dominant sur la mer, et dont la situation est admirable : au bout d'une heure nous reprîmes notre marche. Cette route est parfaitement bien nommée *la Corniche ;* c'est en effet presque toujours une vraie corniche, en beaucoup d'endroits si étroite qu'une personne y peut à peine passer : d'un côté, d'énormes rochers forment une espèce de muraille qui paraît s'élever jusqu'aux cieux, et de l'autre on se trouve exactement sur le bord de précipices de cinq cents pieds, au fond desquels la mer, se brisant contre des écueils, produit un bruit aussi triste qu'effrayant. Dans tous les passages véritablement dangereux, nous avons mis pied à terre, et on nous les a fait passer en nous tenant le bras. Depuis Monaco jusqu'à Manton, l'on respire : le chemin est très-beau. Cette dernière ville est agréable ; elle est située sur le bord de la mer, et l'on y

trouve une quantité de citronniers et d'orangers dont l'air est embaumé. Après Manton le chemin redevient effroyable ; cependant nous commencions à nous y accoutumer, et la vue d'une prodigieuse quantité de jolies cascades naturelles nous charmait tellement, qu'elle nous faisait oublier presque les précipices. Arrivés à la Bourdeguierre, petite ville où l'on trouve de superbes palmiers, dispersés parmi des ruines d'un très-bel effet, il a fallu s'arrêter encore pour jouir du plus ravissant point de vue que nous eussions rencontré. Enfin à sept heures, la nuit tombante nous a forcés d'arrêter et de coucher à l'Hospitaletta, le plus affreux gîte où l'on ait jamais donné l'hospitalité, et qui n'est qu'à dix lieues de Nice. Nous couchâmes toutes les trois dans la même chambre, nous arrangeâmes, pour madame la duchesse de Chartres, une espèce de lit fait avec les couvertures des mulets et de la feuillée ; dans la même chambre se trouvaient deux grands tas de blé, et le maître de la maison nous assura, ma compagne et moi, que nous dormirions fort bien en nous établissant sur ces monceaux de grains ; nos *sigisbés* nous donnèrent leurs manteaux pour couvrir ces monceaux de grains. Il fallait se coucher dans une attitude singulière, c'est-à-dire presque debout.

Nous passâmes la nuit dans une agitation continuelle, causée par les glissades et les éboulemens des grains de blé. Nous vîmes avec un grand plaisir paraître le jour, et comme nous étions tout habillées, nos toilettes ne retardèrent pas le départ. Le lendemain la journée a été très-fatigante quoique nous n'ayons fait que cinq lieues et demie. Mais nous avons trouvé de si mauvais chemins, que j'ai fait presque toute la route à pied toujours, comme la veille, côtoyant la mer, tantôt au haut d'un précipice, tantôt sur un rivage fort étroit et marchant sur de gros cailloux pointus. D'ailleurs tout le pays que nous avons parcouru est aride et affreux; nos porteurs étaient les plus vilaines gens du monde, n'entendant ni le français ni l'italien, parlant un jargon inintelligible, et s'enivrant, jurant et se querellant sans cesse. Il est difficile de ne pas s'intéresser à leurs disputes, quand, porté par eux, on les voit sur les bords d'un précipice, tout à coup trembler de colère, s'agiter, chanceler, et ne porter la litière que d'une main, afin d'avoir la liberté de faire des gestes menaçans de l'autre. Ils suspendent les chaises à leurs épaules par le moyen de longues courroies, mais il est toujours nécessaire de tenir les bâtons qui les portent. Ces litières ne

ressemblent nullement à des chaises à porteurs ordinaires. Ce sont des espèces de chaises longues, étroites et peu allongées ; l'endroit sur lequel on est assis est couvert d'un petit berceau en toile cirée fait pour y garantir de la pluie. On a les jambes étendues, sans avoir la liberté de les plier, et mes pieds passaient la chaise. Nous fûmes assez bien logés à Saint-Maurice, petit port de mer.

Le chemin de Saint-Maurice à Albenga est rempli de passages effrayans ; mais cette route offre des points de vue admirables, entre autres celui qu'on trouve au haut de la montagne qui domine la ville de Languella. La descente de cette montagne est très-escarpée et fort dangereuse. Nous la descendîmes à pied, et je puis même dire à pieds nus, car les rochers, que nous gravissions depuis trois jours, avaient tellement usé et percé nos souliers que les semelles en étaient presque entièrement emportées ; et, ne prévoyant pas que nous dussions autant marcher, nous n'avions pas eu la précaution d'en prendre plusieurs paires. A dix heures du matin nous fîmes arrêter nos porteurs sur le sommet d'une montagne, de laquelle nous découvrions la ville d'Albenga, au milieu d'une plaine délicieuse ; ce qui est une singularité très-remarquable sur cette côte, toutes

les autres villes étant situées sur des rochers. Au bas de la montagne se trouve une plaine immense et fertile, entourée de rochers et de montagnes majestueuses, dont quelques-unes sont couvertes de glaces. L'aridité des rochers, l'aspect imposant des montagnes, forment un contraste singulier avec la beauté riante et la fertilité de la plaine; les prés y sont émaillés de pensées et de lis; le laurier-rose y croît sans culture; on y voit tous les champs entourés de longs berceaux de vigne, et à travers ces charmantes galeries à jour, on découvre la verdure, les fleurs et les fruits renfermés dans l'enceinte de ces légers treillages, dont toutes les arcades sont ornées de guirlandes de pampre élégantes et flexibles, que le moindre vent fait mouvoir; il semble, dans ce délicieux séjour, que la terre y soit cultivée non pour les besoins de l'homme, mais seulement pour ses plaisirs. Tous les objets qu'on y rencontre sont agréables. C'est là qu'on voit de véritables bergères. Toutes les jeunes filles sont coiffées en cheveux avec un bouquet de fleurs naturelles placé sur la tête du côté gauche. Elles sont presque toutes jolies, et surtout remarquables par l'élégance de leur taille.

Pour éviter une montagne horriblement dan-

ereuse, nous nous embarquâmes à Pietra, et ous fîmes trois lieues et demie par mer. A Nori ous reprîmes nos chaises. Du haut de la mon- ıgne qui domine les villes d'Anvaye et de Sa- one, on découvre la plus belle vue de l'univers; 'est ce qu'on rencontre de plus remarquable epuis Albenga. Savone est une belle ville, très- gréablement située, et seulement à douze lieues e Gênes. On voit, au village d'Abbissola, à une etite lieue de Savone, les palais de *Rovère* et e *Durazzo*, tous deux d'une grande magni- cence; les jardins sont vastes, mais de mauvais- oût. J'y remarquai une chose assez singulière, est qu'on n'y voit aucune des fleurs charmantes ui croissent naturellement dans les champs, à exception de l'oranger; mais le buis y est cul- vé avec le plus grand soin, et des vases superbes, ui ornent les terrasses, en sont remplis. Ce lain buis est mis dans les beaux vases, uni- ıement parce qu'il est là plus cher et plus rare ue le myrte, le jasmin et le laurier-rose.

Ce voyage, le plus dangereux, et en même mps le plus curieux que l'on puisse faire, se ıssa très-gaîment et sans accident; il dura six urs, pour faire quarante lieues. L'horreur des récipices me fit faire plus des trois quarts du

chemin à pied, sur des cailloux et des roches coupantes. J'arrivai à Gênes avec les pieds enflés et pleins de cloches, mais en très-bonne santé. Nous avons tant de voyages d'Italie, que je ne ferai point le détail du nôtre; je ne parlerai que de ce qui nous était personnel. L'ambassadeur vint avec nous jusqu'à Reggio, où il resta huit jours. Nous étions là dans les états du duc de Modène, grand-père de madame la duchesse de Chartres. L'aspect de la Lombardie est aussi riant qu'agréable; les arbres y ont fort peu d'élévation, mais la verdure en est charmante, ils sont tous réunis par de belles guirlandes de pampre [1]. L'ensemble forme un coup d'œil si ravissant que madame la duchesse de Chartres s'écria naïvement, *que son grand-père était trop aimable*. Elle crut, dans le premier moment, que ces ornemens que nous admirions faïsaient partie d'une fête qu'il lui donnait. Le duc de Modène reçut madame la duchesse de Chartres avec beaucoup de joie et de tendresse. Ce prince, rempli de bonté, était alors âgé de quatre-vingts ans; il était aveugle, et il avait la plus étrange figure

[1] Cette manière de cultiver la vigne, en Italie, est d'une grande antiquité, elle a été décrite par Virgile.

(*Note de l'auteur.*)

Il se faisait mettre du rouge et du blanc, et peindre les sourcils; son nez était d'une longueur démesurée : je n'ai point vu d'aspect aussi surprenant que le sien. La cour était composée de ses deux sœurs, beaucoup moins âgées que lui. Ces deux princesses n'avaient jamais été mariées; elles étaient bonnes, obligeantes et pieuses [1]. Le prince héréditaire, fils du duc, était fort affable, mais sa galanterie n'était rien moins que délicate. L'archiduchesse Marie, sa fille, princesse très-distinguée par son éducation et son caractère. L'archiduc Ferdinand, son mari, avait un visage charmant; il ressemblait beaucoup à la duchesse de Polignac; il avait des cheveux d'une beauté remarquable. Je vais conter une petite aventure qui fera connaître les mœurs de ces petites cours,

[1] Quelque temps après, l'une de ces princesses mourut d'une maladie de langueur, en conservant sa connaissance jusqu'au dernier moment. Peu de jours avant sa mort, ne s'abusant point sur son état, elle voulut faire elle-même la distribution des legs qu'elle laissait par testament à ses amis; elle se fit apporter ses diamans, ses tabatières (dont elle avait une belle collection), et tous ses autres bijoux. Elle se fit acheter une tabatière de corne, afin de s'en servir jusqu'au dernier instant, et elle disposa de tout le reste, et de tout ce que renfermait son écrin en faveur des personnes auxquelles elle avait destiné ces dons et qu'elle leur fit de ses propres mains.

(*Note de l'auteur.*)

dont les princes étaient toujours ce qu'il y avait de mieux, à tous égards. L'homme qui avait la plus belle place à cette cour s'appelait le comte de Lascaris; il avait à peu près quarante ans; il était petit et gros; son visage n'avait pas plus de noblesse que sa taille. J'eus la gloire de faire sa conquête, et dès le premier moment. Il était surintendant du palais, et distribuait les logemens; il eut soin de placer (dans le palais de Modène, où nous allâmes avec la cour) M. de Genlis à une distance immense de moi; il me donna un appartement superbe : ma chambre était tout en glaces, et même le plafond. Un soir que, suivant ma coutume, rentrée chez moi après le souper, j'écrivais mon journal, avant de me coucher, assise devant une table portative, j'entendis vis-à-vis de moi un petit bruit. Je lève les yeux, et je vois, avec beaucoup d'étonnement, un panneau de glace, que je ne croyais pas être une porte, s'ébranler, s'entr'ouvrir doucement, et aussitôt M. de Lascaris apparaître, et, avec un petit air triomphant, venir se jeter à mes pieds. Je me lève, ma table tombe sur lui, la lumière s'éteint, nous nous trouvons dans une totale obscurité. J'appelle à grands cris ma femme de chambre, qui accourt en chemise, avec une chan-

delle à la main. M. de Lascaris, furieux, se relève, retourne à son panneau de glace, et disparaît. Malheureusement, dans ce tumulte, M. de Lascaris avait reçu une grande écorchure à la joue. Cette aventure fut sue de tout le monde par l'indiscrétion de ma femme de chambre et un peu par la mienne. Chacun demandait à M. de Lascaris ce qu'il avait à la joue, ce qui lui causait un embarras et une colère concentrée risibles. Depuis ce jour, il fut beaucoup moins galant pour moi, et j'eus infiniment plus de gaîté avec lui. Notre séjour à cette cour se passa en fêtes continuelles. J'ai conté, dans mes Souvenirs, l'histoire de la folle qui, à Reggio, pensa m'étrangler, danger dont je me retirai si valeureusement en lui donnant le seul coup de poing que j'aie donné de ma vie[1].

[1] Le surlendemain de mon arrivée à Modène je passai une partie de la nuit à un bal de la cour; le lendemain ma femme de chambre, qui avait reçu l'ordre de ne m'éveiller qu'à midi, descendit de bonne heure, et me laissa seule à mon étage, que mon appartement remplissait tout entier. A neuf heures j'entendis ouvrir une porte et je vis une grosse et grande servante qui s'avançait vers mon lit : je lui criai en italien que je voulais dormir encore; elle se mit à faire des éclats de rire immodérés, et, tout à coup, s'élançant vers mon lit, elle se saisit de mon oreiller qu'elle m'appliqua sur le visage. Alors je conçus que j'étais aux prises avec une folle. Le danger me donna un

L'ambassadeur de Naples se sépara de nous à Reggio, pour aller, nous dit-il, à Naples, afin

courage surnaturel ; le lit n'avait point de sonnette, d'ailleurs ma femme de chambre était descendue, et je me trouvais seule à cet étage ; je me glissai à terre de l'autre côté de mon lit, avec l'intention de gagner la porte, que la folle, heureusement, avait laissée ouverte ; mais elle vint à moi pour me barrer le chemin et pour me saisir. Comme je marchais très-maladroitement sans talons, et les pieds nus, je vis que je n'éviterais pas la folle, qui tendait deux grands bras, horriblement robustes, prêts à m'atteindre.... Cependant sa marche était chancelante, comme celle d'une personne ivre, et elle riait toujours à gorge déployée. Je conçus l'espoir de la terrasser, pendant que ses rires convulsifs devaient lui ôter toute sa force, et je l'attendis, sinon de pied ferme, du moins avec une volonté très-déterminée. Quand elle fut tout près de moi, je lui appliquai sur la poitrine le premier coup de poing que j'aie donné de ma vie ; elle tomba sur-le-champ avec un bruit qui fit retentir toute la chambre. Après cette éclatante victoire, je m'échappai, je courus sur l'escalier, appelant à grands cris à mon aide. Ma femme de chambre, deux valets de pied et un valet de chambre de madame la duchesse accoururent. Je les envoyai prendre ma folle et je restai sur l'escalier, enveloppée dans la robe de ma femme de chambre. On trouva la folle étendue sur le plancher et riant toujours ; mais cette surprenante gaîté s'évanouit quand on voulut l'emmener : elle se débattit avec fureur, donna beaucoup de coups de pied, fit un grand nombre d'égratignures. Cependant, après un combat violent, on parvint à l'emporter. Cette fille, âgée de vingt-huit ans, et servant dans le palais depuis plus de dix ans, n'avait perdu la raison que depuis deux ou trois jours, et aucun de ses camarades ne s'en

le nous préparer les logemens. Madame la duchesse de Chartres eut à cette cour, ainsi que dans toute l'Italie, les plus grands succès; elle y fut généralement trouvée charmante par la noblesse de son ton, de ses manières, sa douceur, son affabilité, l'intérêt de ses questions, et la justesse de ses observations et de ses réponses.

était aperçu. Néanmoins une jeune compagne, la comtesse de Rully, aurait pu nous le dire, mais elle n'en fit rien, par une naïveté qui mérite d'être rapportée. Madame de Rully avait alors quinze ans; elle était encore plus enfant que son âge; et quoiqu'elle eût de l'esprit naturel, elle était d'une ignorance et d'une simplicité extrêmes. Dans les commencemens de notre voyage tous les usages différens des nôtres lui causaient une surprise qui souvent dégénérait en moquerie. Je la sermonais sans cesse là-dessus : enfin mes représentations lui firent une impression qui surpassa de beaucoup mon attente. La veille au soir de mon aventure, la servante, déjà folle, entra dans sa chambre; madame de Rully se coiffait pour le bal, la servante prit le pot à l'eau et le lui répandit sur la tête. Madame de Rully, accoutumée aux choses extraordinaires, crut que c'était l'usage des servantes de Reggio de se conduire ainsi. Sa femme de chambre se fâcha; elle lui imposa silence, en lui disant gravement qu'il ne fallait pas choquer les étrangers en paraissant blâmer leurs coutumes. Elle fut s'enfermer dans un cabinet pour se sécher, pour recommencer et achever sa toilette, et elle ne nous dit pas un mot de cet étrange accident; mais elle nous le conta après mon exploit, quand la servante fut déclarée folle.

(*Souvenirs de Félicie.*)

Nous devions de Modène aller à Mantoue, qui appartenait à l'archiduc Ferdinand [1]. Il me consulta en particulier sur la manière dont il devait y recevoir madame la duchesse de Chartres; il voulait prendre les devans pour aller l'y attendre; je l'en détournai, et je lui fis entendre que ce qu'il y avait de mieux pour une voyageuse fatiguée, qui ne doit séjourner que deux jours, était de n'être pas obligée de faire des toilettes; le prince me comprit parfaitement. Nous arrivâmes à Mantoue à la nuit; les fossés de la ville étaient remplis de ces scarabées brillans, que j'avais déjà vus sur la corniche de Gênes; mais, dans ces fossés, leur énorme quantité, et leur vol en tous sens, faisaient un effet charmant, qui éclairait les herbages des fossés. On en prit un, qu'on nous donna dans la voiture, et, mis dans un cornet de papier, il éclairait assez pour que l'on pût lire, à cette clarté, l'écriture d'un billet que l'on mit tout près de lui. Nous logeâmes,

[1] Ce prince, né à Parme en 1751, et marié en 1769 à Marie-Amélie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, sœur de Joseph II et de la reine de France, avait été disciple de l'abbé de Condillac. Il se fit remarquer par sa grande piété; plusieurs fois il fit à pied le voyage de Notre-Dame de Lorette et d'autres lieux de dévotion. Mort en 1802.

(*Note de l'éditeur.*)

à Mantoue, dans le beau palais de l'archiduc; nous ne fûmes reçus que par les domestiques, mais qui nous servirent avec tout le zèle imaginable. Tous les appartemens étaient tellement éclairés, qu'on y voyait les beaux tableaux comme en plein jour. On servit un magnifique souper, pendant lequel il y eut de la musique dans la pièce voisine. Le plaisir de jouir de toutes ces choses, sans l'ennui de la représentation, des toilettes, de la cérémonie, et des complimens, nous charma tous. M. de Genlis, toujours si aimable par sa gaîté et ses saillies, le fut particulièrement à Mantoue; en moquerie des *souvenirs* des voyageurs emphatiques et pédans, il affecta de ne penser qu'à Virgile. Il fit mille citations de l'*Énéide*, et à tout moment il s'écriait : *O Virgile !.... ô cygne de Mantoue !....* et avec un ton et des mines qui nous faisaient rire aux éclats.

Il y avait dans le palais une très-belle salle de spectacle. Le lendemain on joua un opéra pour la princesse; la salle était remplie de personnes de la ville ; nous y allâmes dans les loges de l'archiduc : nous allions prendre des glaces, pendant les entr'actes, dans le salon de la loge. Nous admirâmes à ce spectacle une décoration

véritablement magique; elle était formée par de magnifiques colonnes creuses de cristal, dans lesquelles étaient posés des flambeaux allumés.

Voici les villes qui m'ont le plus frappée en Italie : Venise, dont l'arrivée cependant ne me parut pas aussi surprenante qu'on me l'avait dit; celle de Rotterdam, de même au milieu des eaux, avec ses ponts-levis attachés avec des chaînes, ses arbres et sa forêt de mâts, m'avait paru beaucoup plus singulière et plus jolie; mais tous les détails de Venise sont surprenans. La ville, presque toute bâtie par Palladio, est d'une très-belle architecture, mais noircie par le temps : elle est d'un aspect fort triste; les canaux sont noirs aussi, à cause de leur profondeur : les gondoles sont aussi toutes noires; elles ressemblent à des cercueils flottant sur des fleuves d'encre. Comme il n'y a point de gens de pied, on n'entend pas un cri de rue, pas un bruit de voiture : là tout est morne et silencieux; on croit être dans une ville enchantée par une méchante fée. Si on laisse tomber quelque chose par sa fenêtre, cette chose est perdue pour jamais : ce qui m'arriva un matin. Je perdis ainsi un charmant cachet. Nous logeâmes chez le baron de Zugmantel, originaire de Suisse, et notre ambassadeur à

Venise, un excellent homme, et qui n'épargna ien pour rendre à madame la duchesse de Charres le séjour de Venise agréable; mais, à Veiise, les défiances publiques du sénat ne permettaient à aucun noble vénitien d'aller chez 'ambassadeur : tout le corps diplomatique était éduit à la seule société de ses membres. Chaque mbassadrice avait, outre son logement dans Venise, ce qu'on appelle un cazin. C'est un joli petit appartement au rez-de-chaussée sur la lace Saint-Marc. L'ambassadrice d'Espagne était ort aimable; nous fîmes beaucoup de parties et le musique dans son cazin. La harpe n'était oint connue à Venise, ni dans aucune partie le l'Italie. J'excitai beaucoup d'admiration avec a mienne. Nous vîmes avec détail ce que Venise renferme de curieux. Je faisais trois journaux à la fois : celui de madame la duchesse de Charres, qu'elle recopiait à mesure; celui de madame de Rully, qu'elle recopiait de même. Je ne leur donnai pas le mien à copier, parce qu'il était rempli de réflexions et de petits détails qui m'étaient personnels, et qu'il aurait fallu qu'elles prisent la peine d'en faire un extrait. Je trouvais de l'amusement à faire celui de madame de Rully, l'écrivant avec un style en-

fantin que j'avais fort bien saisi, et qui le rendait très-original. Je m'étais attaché du fond de l'âme à cette jeune personne, qui m'appelait *ma petite mère*, et dont j'étais, en toutes choses, le Mentor. Dans toutes les routes nous couchions toujours dans la même chambre; et, comme nos femmes n'arrivaient jamais qu'après nous, parce que nous prenions les bons chevaux, j'avais soin d'elle comme de mon enfant. Sa santé était fort délicate; elle avait un vésicatoire au bras, que je pansais. Je veillais sur son régime, et elle supporta parfaitement la fatigue du voyage. En outre, je lui dictais toutes ses lettres à ses parens, qui eurent beaucoup de succès dans sa famille, et qui contribuèrent à la faire aimer de sa belle-mère. Madame de Rully était aussi aimable qu'on peut l'être à quinze ans lorsqu'on a reçu une éducation très-négligée; elle était spirituelle, gaie, naïve, docile et sensible.

Nous vîmes, à Venise, la fameuse fête du Bucentaure, qui avait été retardée à cause du mauvais temps. Elle s'appelait ainsi, parce que c'était le nom du superbe vaisseau tout doré, dans lequel le doge, accompagné du sénat, avec leurs longues robes de cérémonie, épousait la mer Adriatique. Le doge et le sénat se rendaient

d'abord à l'église Saint-Georges pour y entendre l'office divin ; ensuite il s'embarquait dans le Bucentaure, où il s'asseyait avec tout le sénat, que l'on voyait parfaitement à travers les glaces de ce bâtiment. Venise entier, dans des gondoles, le suivait. Les seules gondoles des ambassadeurs étaient de couleur et très-magnifiques. Après une petite navigation, le doge ouvrait une petite porte de glace, tirait de son doigt un anneau d'or qu'il élevait en l'air, et qu'ensuite il jetait dans la mer, en s'écriant à haute voix qu'il *l'épousait*. Outre le temps du carnaval il y avait à Venise plusieurs époques où l'on ne sortait qu'en masques, et nous nous trouvâmes à une de ces époques : ce qui enchanta surtout madame de Rully [1].

Les gondoliers de cette ville étaient fort remarquables par leur probité et leur goût pour la musique. Ils avaient leurs entrées à l'Opéra, ce qui leur avait donné, de père en fils, un tel

[1] On se masquait même toute l'année à Venise ; un nez en cire, un œil, ou une autre partie du visage, quelque petite qu'en fût la dimension, porté d'une manière apparente, suffisait pour vous affranchir des lois de l'étiquette en ce qui regardait la toilette et certains usages, qui sans cette précaution étaient obligatoires.

(*Note de l'éditeur.*)

goût de chant et de poésie, que d'oreille ils mettaient en chant les stances de *la Jérusalem délivrée;* et, parmi ces compositions, il s'en trouvait toujours de si jolies, que tous les ans on en faisait graver quelques-unes sous le titre de *Barcaroles.* On allait souvent les entendre chanter les soirs. Ils chantaient, ou en partie, ou tour à tour, en se répondant, et toujours avec un agrément infini. Je ne me flatte pas que nos fiacres nous procurent un jour le plaisir de les entendre mettre en musique et chanter les odes de Rousseau.

Comme on l'imagine bien, la ville que je vis avec le plus d'enthousiasme fut Rome. Le cardinal de Bernis, auquel j'avais annoncé l'arrivée de madame la duchesse de Chartres, envoya au devant d'elle, jusqu'à Terni, son neveu, le chevalier de Bernis, avec deux voitures, dont l'une magnifique pour la conduire à Rome, et l'autre chargée d'un excellent dîner. Nous nous étions arrêtés à Terni, pour y voir la fameuse et admirable cascade de cinq cents pieds de haut; nous y étions, lorsque le chevalier arriva; il vint nous y rejoindre; nous allâmes ensuite à l'auberge pour manger son excellent dîner. En sortant de table nous partîmes pour Rome, où nous entrâmes par la porte du Peuple; mon émotion

était si grande, que, dans mon enthousiasme, j'embrassai tout ce qui était dans la voiture, et, sans que je m'en aperçusse, mon visage était couvert de larmes. Les plaisanteries de M. de Genlis changèrent tout à coup mes dispositions : je me mis à dire mille folies, je n'avais réellement pas ma tête. Le cardinal nous reçut avec une grâce dont rien ne peut donner l'idée. Il avait alors soixante-six ans, une très-bonne santé, et un visage d'une grande fraîcheur : il y avait en lui un mélange de bonhomie et de finesse, de noblesse et de simplicité, qui le rendait l'homme le plus aimable que j'aie jamais connu. Je n'ai point vu de magnificence surpasser la sienne; nous logions chez lui, il nourrissait nos femmes et nos valets de chambre; leur table était servie comme la sienne, et avec un surtout superbe. Il me donna un très-beau logement, et, tous les matins, après mon déjeûner, on apportait dans ma chambre un immense plateau chargé de glaces, et de petits pots de blanc-manger, que l'on renouvelait deux ou trois fois par jour. Il se mettait tous les jours à table entre madame la duchesse de Chartres et moi. Les dîners, de la meilleure chère, rassemblaient la meilleure compagnie, et tout ce qu'il y avait d'illustres étrangers.

Le cardinal en faisait les honneurs d'une manière inimitable. Je me baignai beaucoup à Rome, et toujours les soirs; et, aussitôt que j'étais dans le bain, on avertissait le cardinal, qui venait, avec son neveu, causer trois quarts d'heure avec moi. Il me conta une infinité d'anecdotes qui me charmèrent : il me dit qu'à quarante-trois ans il n'avait aucune dignité ecclésiastique, aucune fortune, et beaucoup de dettes, et qu'à quarante-cinq sa fortune était faite. Il me conta que lorsqu'il fut disgrâcié, il dit à ses amis : *Ne faites point l'apologie de mon esprit et de mes talens, vous seriez suspects, et vous ne me serviriez pas; mais vous avez le droit de prendre le parti de mon caractère et de mon cœur, défendez-les.* Il me conta aussi beaucoup de traits intéressans du pape Ganganelli : c'était un saint, et un homme d'un esprit supérieur. Je lui parlai des mœurs de Rome; il me dit qu'elles n'étaient pas bonnes parmi les grands; mais qu'au moins, dans cette classe même, il n'y avait point d'athéisme, qu'il y subsistait toujours un fond de religion, et qu'on y revenait sincèrement quand les passions étaient passées; il ajouta que, parmi le peuple, les mœurs étaient en général très-pures, et l'adultère la chose du monde la plus rare; mais que les

hommes du peuple étaient d'une violence inouie, ce qu'il attribuait en grande partie à la chaleur du climat, car les meurtres étaient surtout fréquens au mois d'août. On assassinait non pour voler, ni par vengeance préméditée, mais dans des accès de colère. Les rues de Rome n'étaient point alors éclairées pendant l'été; on s'y promenait toute la nuit, et il est très-remarquable qu'il n'y avait alors ni meurtres ni vols. Comme j'en demandais la raison au cardinal, il me répondit en riant que je lui demandais là une confidence, mais qu'il voulait bien me la faire. Il me dit que l'on pensait assez généralement que les cardinaux déguisés allaient fréquemment la nuit dans les rues, et que le peuple, très-persuadé, avec raison, que le meurtre d'un prêtre est le plus grand des crimes, dans la crainte de tuer un cardinal déguisé n'attaquait personne[1].

[1] Ce respect du peuple de Rome pour les ecclésiastiques n'est plus partagé par les habitans de la campagne. Les bandes de brigands, si communes dans l'état de l'Église et dans le royaume de Naples, n'épargnent pas plus la vie des prêtres que celle des autres citoyens; il est même beaucoup de ces brigands dont la fureur est particulièrement redoutable aux personnes de l'habit ecclésiastique. *Matera*, brigand fameux de la Terre de Labour, n'a jamais fait grâce à un seul prêtre tombé entre ses mains; il les poignardait avec un plaisir barbare. Le nombre de ceux qu'il a fait périr est très-considérable. (*Note de l'éditeur.*)

Outre les courses que je faisais avec madame la duchesse de Chartres, j'en fis plusieurs particulières avec le chevalier de Bernis, ce que je pouvais faire très-convenablement, car le chevalier avait plus de cinquante ans. Nous allâmes ainsi voir plusieurs ruines au clair de lune, entre autres le Colisée, la plus admirable de toutes. Je voulus monter la *scala santa;* c'est un escalier transporté à Rome, que la tradition assure qui était à Jérusalem, et que Notre-Seigneur descendit le jour de sa Passion. Il est entièrement revêtu de cuivre, les marches en sont très-hautes; il n'est permis de le monter qu'à genoux, on ne le descend point. On trouve au haut de cet escalier un petit palier, au fond duquel est une porte par où l'on sort : on fait communément cette dévotion la nuit. J'y allai à minuit avec le chevalier de Bernis, et nous montâmes la *scala santa.* Beaucoup d'indulgences sont attachées à cette dévotion. Je fus édifiée de la quantité de personnes, hommes et femmes, qui montaient cet escalier, et avec une agilité qui prouvait qu'elles en avaient l'habitude; mais les gémissemens sourds du chevalier de Bernis m'édifièrent beaucoup moins : il était derrière moi, et me suivait lentement, toujours à une distance de quatre ou cinq mar-

ches; il avait une peine infinie à gravir à genoux ces marches très-hautes et revêtues de cuivre; d'ailleurs il avait la goutte, et cet exercice lui causait des douleurs assez vives. Parvenu au sommet de l'escalier, il boitait, ce qui nous obligea d'abréger nos courses nocturnes.

Je reçus aussi plusieurs fois les bénédictions du pape, et j'allai presque tous les jours admirer et prier à Saint-Pierre. Je n'ai vu dans ma vie que deux choses qui surpassassent tout ce que mon imagination avait pu me représenter : la mer et Saint-Pierre de Rome. Le cardinal de Bernis me donna un beau chapelet de lapis lazuli, que j'ai donné depuis à mon élève, aujourd'hui M. le duc d'Orléans. Nous vîmes à Rome l'une des plus belles cérémonies religieuses, la Fête-Dieu; nous y vîmes aussi, en revenant de Naples, la fête de saint Pierre : nous y étions dans une tribune avec le duc de Glocester, qui, quoique protestant, était vivement ému de cette pompe religieuse; ce prince était plein de bonté, d'affabilité; il aimait les arts et s'y connaissait. Le jour de la Saint-Pierre, il y avait dans l'église dix-huit orgues jouant ensemble, qui ne produisaient que l'effet d'un bon orgue dans une église ordinaire. Il semble qu'on n'a jamais vu

honorer Dieu, quand on n'a pas assisté au service divin dans ce temple admirable. Je crois que l'athée même y serait ému, s'il ne s'y convertissait pas.

Nous fûmes encore témoins à Rome de l'entrée solennelle du connétable Colone, et du tribut de la *cavale*, que la cour de Naples envoyait au pape ; un nombreux cortége conduisait cette cavale superbement enharnachée ; elle entrait dans l'église Saint-Pierre, et c'est là qu'elle était offerte au pape ; cette cérémonie bizarre, qui durait depuis si long-temps, fut abolie deux ans après. Enfin, dans notre second voyage à Rome, nous vîmes les belles illuminations de la fête Saint-Pierre, le feu d'artifice du château Saint-Ange, et la célèbre illumination de la plus belle coupole de l'univers.

Le cardinal de Bernis donna à madame la duchesse de Chartres de magnifiques *conversations* ; c'est-à-dire, des assemblées de deux ou trois mille personnes. On l'appelait *le Roi de Rome* ; et il l'était, en effet, par sa magnificence, et la considération dont il jouissait. Je vis à Rome le fameux Winkelmann[1], qui était bibliothécaire

[1] Winkelmann, si célèbre par son *Histoire de l'Art chez les anciens*, était fils d'un pauvre cordonnier luthérien de la

du cardinal Albani, et gardien de son beau cabinet, que nous allâmes voir à la *villa Albani* (on appelle ainsi à Rome les maisons de campagne). Winkelmann me montra un bas-relief antique, représentant une satyresse, seul monument antique, me dit-il, où l'on ait trouvé cette figure. Le cardinal Albani, qui avait les plus belles collections de l'Italie, était si passionné pour toutes les choses antiques que, lorsqu'on ne voulait pas les lui vendre, il les volait; il a fait dans ce genre une action inouie, qui m'a été contée par le cardinal de Bernis, dix autres personnes, et la victime de cette action, qui était le prince de Palestrine, de la maison de Colone, âgé alors de soixan-

Marche de Brandebourg; il s'était fait catholique à Dresde en 1754. De cette ville il se rendit à Rome où il devint président des antiquités de cette ville, et membre de l'académie de Saint-Luc. On a encore de cet auteur des *remarques sur l'architecture des anciens;* des *réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la peinture et la sculpture;* une *description de pierres gravées; l'explication de divers monumens inédits;* un livre intitulé *Allégorie pour les artistes;* et des *éclaircissemens sur les points* difficiles de la mythologie. Enfin sa correspondance a été imprimée sous le titre de *Lettres familières.* Winkelmann, né en 1718, fut assassiné à Trieste, en 1768, par un scélérat qui surprit sa confiance en affectant un grand amour pour les arts.

(*Note de l'éditeur.*)

te-douze ans, et que le cardinal de Bernis m'avait fait prendre pour mon *cavaliere servante*. Voici le fait : le prince de Palestrine avait eu, dans le jardin de sa maison de campagne, un superbe obélisque antique, qu'il refusa de vendre au cardinal Albani, qui voulait, à tout prix, en faire l'acquisition. Peu de temps après le prince fit un voyage ; alors le cardinal envoya dans la nuit quatre mille hommes, qui entrèrent de force dans le jardin, enlevèrent l'obélisque et le lui apportèrent : et il le mit dans son jardin à la villa Albani. Comme le cardinal était excessivement puissant dans Rome, le prince n'osa pas lui intenter un procès, et il prit la chose en plaisantant, le félicita sur cet exploit extraordinaire, et ne se brouilla point avec lui. En nous promenant dans les jardins à Albani, le prince me montra ce fameux obélisque. Ce prince de Palestrine était père de la duchesse de Cerifalco, qui passa neuf ans dans un souterrain, et dont j'ai conté l'étonnante histoire dans *Adèle et Théodore*. Le prince donna une fête à madame la duchesse de Chartres : la duchesse y vint par respect pour une princesse de la maison de Bourbon, car elle vivait dans la plus grande retraite, étant sujette, depuis ses malheurs, à tomber du haut mal ;

elle ne resta qu'un quart d'heure à cette fête, j'allai m'asseoir à côté d'elle pour la contempler à mon aise. Quoiqu'elle n'eût que quarante-six ans, elle paraissait en avoir soixante-dix; elle n'avait plus de traces de beauté; son maintien me frappa, et je l'ai dépeinte d'après nature; elle avait la tête et les yeux baissés, et de temps en temps de petits tressaillemens. Le prince me conta toute son histoire, dont j'ai mis beaucoup de détails dans mon épisode. Cette malheureuse personne était d'une douceur et d'une piété d'ange. Elle a toujours ignoré, et l'on n'a jamais su pourquoi son barbare époux l'avait enfermée dans ce souterrain. La religion, utile à tout, lui sauva la vie, car ce monstre, qui en avait conservé quelques sentimens, n'osa pas l'empoisonner; et lorsqu'il fut lui-même à l'article de la mort, il confia à un valet de chambre que, pour des raisons de famille, il avait enfermé dans un souterrain une femme *coupable et folle*. Il ne dit point que ce fût la sienne, que l'on croyait morte depuis neuf ans. Le valet de chambre qui reçut une clef du souterrain, pour secourir l'infortunée, qui depuis deux jours manquait de nourriture, frappa inutilement au tour, elle ne vint point recevoir son pain et son eau, elle était éva-

nouie : le valet de chambre entra, la secourut, la reconnut, lui donna de la nourriture pour plusieurs jours, lui laissa la clef du souterrain, et, obligé de rester auprès du duc, il envoya à Rome un courrier au prince de Palestrine, avec un billet de la duchesse, qui, dans quatre lignes et demie, lui apprenait son existence, et l'appelait à son secours. Le prince, suivi de tous les hommes de sa famille, alla se jeter aux pieds du roi de Naples, et lui conter cette histoire. Le roi lui donna un régiment pour l'escorter au château du duc, dans le cas où la force serait nécessaire. Quand le prince de Palestrine y arriva, le duc vivait encore : on lui apprit de la part du prince, que son crime était connu, et qu'on allait délivrer sa victime : le duc expira peu d'heures après. Le prince avait précieusement conservé le billet de sa fille ; à mon instante prière, il me le montra ; je ne pouvais me lasser de contempler ce petit morceau de papier ; l'écriture, les paroles, les mots, auxquels il manquait presque toutes les dernières syllabes, tout en était précieux à mes yeux.

Une remarque singulière, et qu'à ma connaissance on n'a point faite, c'est que, dans des pertes de mémoire sans altération de la raison, ce

sont toujours les dernières syllabes des mots qu'on oublie. Ce fut ainsi que John Selkirck, matelot anglais, retrouvé au bout de vingt-cinq ans dans une île déserte, parlait toujours fort bien anglais, à l'exception des dernières syllabes de chaque mot, qu'il avait oubliées [1]. J'ai observé le même phénomène dans une personne jeune encore, mais aveugle depuis quatorze ans, à laquelle, comme je le dirai par la suite, je rendis la faculté d'écrire.

Notre séjour à Naples fut aussi agréable que celui de Rome. En traversant les Marais Pontins, nous rencontrâmes les hermites, dont j'ai fait une nouvelle intitulée *les Hermites des Marais Pontins*.

Lorsqu'en mil huit cent je revins des pays étrangers en France, j'appris que madame la duchesse d'Orléans (la douairière) faisait des démarches pour y rentrer, et que *le premier consul* ne paraissait pas disposé à céder à ce désir. Ce fut alors que j'imaginai de conter d'elle une anecdote intéressante, et dont le dénoûment la représente revenant en France, et exprimant, sur le pont de Beauvoisin, des sentimens touchans sur le bonheur de revoir sa patrie, même

[1] Voyez l'*Histoire des Voyages*.

après une courte absence. Je fis mettre cette nouvelle, deux mois après mon retour, dans un journal, et ensuite dans la Bibliothéque des Romans. Cette nouvelle eut le plus grand succès : on l'imprima même seule et séparément; elle ne produisit pas l'effet que j'en avais espéré; elle déplut à la cour de ce temps. Madame la duchesse d'Orléans ne fut point *rappelée;* mais j'eus du moins la consolation d'avoir fait une tentative, qui n'était point sans quelque hardiesse, en faveur de l'innocence et de la vertu.

Nous logeâmes, à Naples, chez l'ambassadeur, qui donna aussi des fêtes charmantes à madame la duchesse de Chartres. Nous fûmes présentées à la cour, et je conterai à ce sujet une aventure qui montrera comment la police était faite à Naples. Nous arrivâmes à midi, et, en passant dans la rue de Tolède, rue qui est aussi peuplée que la rue Saint-Honoré, on nous vola deux porte-manteaux qui contenaient des habits de livrée de nos gens, et tous nos paniers de robes parées. Comme nos courriers étaient en avant, nous ne nous en aperçûmes point, et les passans de la rue, trouvant apparemment cette action fort simple, ne nous donnèrent pas le moindre avertissement. Nous fûmes fort embarrassées,

parce que nous avions besoin de nos paniers pour être présentées le lendemain matin. L'ambassadeur en emprunta pour nous à des dames de sa connaissance; mais ces paniers étaient beaucoup plus grands que les nôtres, de sorte que nos robes se trouvèrent très-raccourcies, et nous parûmes à la cour fort ridiculement habillées. L'ambassadeur conta notre aventure; on en rit beaucoup, et le roi [1] dit à l'ambassadeur qu'il nous ferait restituer nos paniers, et qu'il fallait qu'il s'adressât pour cela, de sa part, à un homme de justice qu'il lui nomma, et qu'il lui dît qu'il fît venir le chef de cette bande de filous, qu'il connaissait fort bien, et qu'il lui ordonnât, au nom du roi, de rendre ces paniers. Tout cela fut exécuté; on nous rendit nos paniers, et gratuitement; mais, comme il n'y avait point d'ordre du roi pour les habits de livrée, on nous déclara que, pour les ravoir, il fallait les payer: ce que nous fîmes. Il résulte de ceci que ces voleurs étaient tolérés par le gouvernement, auquel ils donnaient une rétribution. Quand nous fûmes présentées au roi et à la reine,

[1] Ce prince est celui qui vient de mourir subitement d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 4 janvier 1825.
(*Note de l'auteur.*)

madame de Rully et moi, l'ambassadeur nous prévint qu'aussitôt après notre dernière révérence nous devions faire trois pas en arrière pour éviter de baiser la main de la reine, que, sans cela, elle nous présenterait, parce que nulle Française ne se soumettait à cette étiquette : ce qui me parut surprenant, puisque celle de France était beaucoup plus choquante; car on s'inclinait presque jusqu'à terre, on ôtait son gant, on saisissait le bas de la robe de la reine pour le baiser. Il est vrai qu'elle se contentait de cette démonstration, et qu'elle rabattait sa jupe avant qu'on eût eu le temps de la porter à sa bouche. Ce que je trouvai fort étrange à Naples, c'est que le roi donnait aussi sa main à baiser à toutes les dames : ce qui ne s'est jamais vu en France; mais, en allant dîner, il les faisait toutes passer devant lui, galanterie que nos rois n'avaient pas. Nous dînâmes deux fois chez la reine. Cette princesse ressemblait beaucoup à la reine de France; elle avait moins d'éclat et de noblesse; mais sa physionomie était extrêmement douce, ses manières étaient remplies de grâce : elle avait des talens, de l'esprit et de l'instruction; elle aimait beaucoup la musique, elle chantait agréablement l'italien. Nous la vîmes, deux ou trois

fois dans son intérieur, donner des leçons aux princesses ses filles. Elle leur expliquait des livres d'histoire en estampes, et parfaitement bien. Nous vîmes chez elle le petit prince royal, qui tétait encore. Sa nourrice était une paysanne de la Calabre. La reine avait voulu qu'elle conservât son costume de paysanne, ce que je trouvai de fort bon goût. L'enfant était si accoutumé à être dans les bras de sa mère, que, lorsqu'elle faisait semblant de s'en aller de la chambre, il pleurait : ce qui prouve combien elle passait de temps dans son intérieur avec ses enfans.

Comme M. de Clermont avait beaucoup vanté ma harpe, et que cet instrument n'était point connu en Italie, la reine eut la plus grande envie de m'entendre; elle me le demanda avec toute la grâce possible, en me disant que *nous ferions de la musique entre nous*, et qu'elle y chanterait. En effet, ce petit concert se passa dans son cabinet; il commença par ma harpe : la reine, pour me voir jouer, était assise à côté de moi, à ma droite : elle fut si enthousiasmée, que dans un de ses transports elle me baisa la main. Aussi M. de Clermont me dit le soir, en me rappelant ma présentation, que je pouvais écrire sur mon journal que je n'avais pas voulu

baiser la main de la reine, et qu'elle avait baisé la mienne. A cette musique, M. de Clermont chanta un duo avec la reine, et le roi même chanta, et par galanterie pour madame la duchesse de Chartres, une vieille chanson française, qui avait au moins cent ans. Sa voix royale ne me fit pas autant de plaisir que celle de la reine. Ce prince, qui était très-bon et très-affable[1], avait reçu une éducation si négligée, qu'il ne savait pas alors parfaitement l'italien : il ne parlait que le napolitain; c'est pourquoi tous les opéras comiques, genre de spectacle qu'il aimait particulièrement, étaient, à Naples, en langage napolitain. Qu'on se figure un usurpateur dans son conseil, n'y pouvant parler qu'un jargon particulier de son pays; cet usurpateur, fût-il le conquérant et le guerrier le plus renommé, paraîtrait, dans ce cas, d'un ridicule intolérable; mais la légitimité ennoblit tout, et le respect qu'elle inspire, fondé à la fois sur la

[1] Il poussait à un tel point cette affabilité, que, lorsqu'il allait à cheval se promener aux environs de Naples, il lui fallait un temps énorme pour traverser la ville, parce qu'il n'allait qu'au petit pas, et s'arrêtant sans cesse, afin de donner au peuple le temps d'arriver jusqu'à lui, de lui parler, de lui baiser la main, qu'il présentait à tous ceux qui l'approchaient. (*Note de l'auteur.*)

justice, l'habitude et l'opinion, ne peut être affaibli que par des vices et de mauvaises actions, et non par de frivoles imperfections qui ne viennent ni de l'âme, ni du caractère. Au reste, le roi de Naples était alors extrêmement jeune : il a regagné depuis, par l'expérience, par l'étude et par sa conduite, tout ce qui peut donner de la dignité personnelle à un souverain. La reine me chargea de lui envoyer de Paris un joueur de harpe, et je lui envoyai le jeune Hinner, qui avait un joli petit talent.

Je vis à Naples une chose qui m'intéressa vivement, ce fut le *déroulement* des manuscrits brûlés : l'inventeur de cette opération ingénieuse et lente la fit devant nous; mais il n'avait pas d'élèves, et ce travail si curieux n'avançait point. Il déroulait, dans ce moment, un ouvrage sur la musique.

La beauté du climat de Naples est incomparable, ainsi que celle de son port, de ses sites et des ses environs, si curieux d'ailleurs par tant de merveilles de la nature, et que nous vîmes toutes avec détail. Nous allâmes souvent dans la maison de campagne de la princesse de Francaville; nous vîmes dans son jardin des ananas en pleine terre; nous en mangeâmes, nous les trou-

vâmes délicieux, et M. de Genlis nous dit qu'ils étaient aussi bons que ceux des Indes. Il fallait avoir une assiette creuse lorsqu'on les coupait, et cette assiette se remplissait de jus. Cependant la princesse de Francaville était la seule qui en eût : personne d'ailleurs ne les cultivait; le roi même n'en avait pas. J'ai mangé à Naples les plus belles et meilleures figues que j'aie jamais vues; elles étaient grosses comme de belles poires.

Nous ne montâmes point le Vésuve, parce que, dans ce moment, il jetait beaucoup d'étincelles et lançait des pierres. Nous vîmes avec admiration la belle ville antique découverte de Portici, et la grotte de Pausilippe. Une des choses qui me charma le plus furent les guirlandes de vigne qui, partout dans la campagne, unissent les arbres les uns aux autres. Nous avions déjà vu cette manière de cultiver la vigne dans la Lombardie; mais, dans ce dernier pays, les arbres sont petits, et dans les environs de Naples ils sont tous majestueux et de la plus grande élévation.

Dans nos promenades avec l'ambassadeur, il nous fit une malice qui nous causa une frayeur extrême. Il nous fit passer (ce que les femmes

évitent toujours à Naples) sur le quai où se tenaient les lazaroni, où ils avaient la permission d'être tout nus, sans chemise, sans nul vêtement et nulle draperie. Tout leur corps, ainsi que leur visage, est d'un rouge foncé; ils ressemblent à d'effrayans sauvages [1].

La veille de notre départ, nous allâmes à la fameuse chartreuse de Saint-Martin, où les femmes n'entrent jamais. Madame la duchesse de Chartres avait un bref du pape pour y entrer avec toute sa suite. On voit dans ce monastère le fameux crucifix de Michel-Ange, dont l'admirable vérité de l'expression a fait dire sérieusement que Michel-Ange avait eu la barbarie de le peindre d'après un homme qu'il avait fait secrètement crucifier dans son atelier : calomnie absurde autant qu'atroce, qui n'aura d'abord été qu'une exagération d'éloge, et qui est devenue ensuite un conte populaire, mais démenti par la vie entière de l'artiste et par l'impossibilité du fait.

Nous quittâmes Naples, enchantées de la ville, des environs, de la cour, et de notre ambassa-

[1] Cet usage n'existe plus depuis long-temps; on ne voit point de gens absolument nus, que des enfans au dessous de l'âge de puberté, ou sur les bords de la mer, dans les lieux où l'on se baigne.

(*Note de l'éditeur.*)

deur qui avait donné à la princesse des fêtes charmantes. Nous avons encore séjourné dans une cour, à Parme. L'infant, élève du philosophe Condillac, était cependant d'une très-grande piété ; nous fûmes frappées de sa ressemblance avec madame la duchesse de Chartres, dont il avait d'ailleurs la bonté et l'aimable caractère. L'infante, sœur de la reine de France, était une princesse fort extraordinaire : on contait d'elle un nombre infini d'histoires que je passerai sous silence, parce qu'elles pouvaient être fausses, ou du moins très-exagérées ; mais il est certain qu'elle n'aimait que la chasse, et qu'elle passait la plus grande partie de sa vie à cheval, dans les bois : elle eut aussi une grande envie de m'entendre jouer de la harpe, et je m'y refusai, sous prétexte que ma harpe était dérangée ; mais j'eus cette complaisance pour notre ambassadrice, la comtesse de Flavigny, qui me promit qu'il n'y aurait chez elle que six personnes de ses amis qui ne le diraient pas. Nous logions dans le palais. Je fis porter ma harpe chez madame de Flavigny, et je me mis à jouer tout de suite après le souper. Je jouais depuis dix ou douze minutes, lorsque tout à coup les deux battans de la porte du salon s'ouvrirent, et nous vîmes paraître l'in-

fante : ce fut un coup de foudre. L'infante, avec beaucoup de grâce, nous dit que nous avions été *trahies*, et qu'elle espérait que je ne l'empêcherais pas de profiter de ma complaisance pour madame de Flavigny. Je fis une courte apologie ; et, pensant que la meilleure serait de jouer de la harpe tant qu'elle le voudrait, je m'exécutai de bonne grâce, ayant l'air de n'être occupée que du soin de lui plaire. Son obligeance pour moi fut extrême. Le lendemain elle ne parla que de ma harpe, et elle dit qu'elle en avait la tête si remplie, qu'ayant eu à écrire à l'impératrice sa mère, ma harpe tenait une grande page de sa lettre.

Pour finir l'histoire des cours des sœurs de la reine de France, j'ai interrompu le fil de mon voyage, car de Naples nous retournâmes à Rome, où nous séjournâmes encore une quinzaine de jours. Le cardinal, à notre départ, eut une attention pour la princesse qui pensa nous être bien funeste : il fit mettre des roues neuves à notre voiture. Ces roues ne se trouvaient pas proportionnées à la voiture, il était impossible d'aller bon train dans le plus beau chemin du monde sans verser ; c'est ce qui nous arriva à un demi-quart de lieue de Rome : la voiture versa du côté

de madame la duchesse de Chartres. Je la croyais grosse de cinq mois et demi, et, ne voulant pas tomber sur elle, je me jetai, du premier mouvement, de l'autre côté, je cassai la glace et je me blessai à la tête ; tandis qu'on relevait la voiture, nous allâmes à pied nous réfugier dans un mauvais cabaret appelé *la Storta*, qui était sur la route : nous envoyâmes un courrier à Rome pour demander nos vieilles roues, que le chevalier de Bernis, escorté d'une charrette qui les portait, nous ramena. Nous avons fait tout le reste du voyage avec ces mêmes roues et sans aucun accident, elles étaient du charronnage de Simon, si célèbre dans ce genre. Nous revînmes en France par Turin. Nous restâmes à cette cour huit ou dix jours ; nous y revîmes avec un grand intérêt madame Clotilde, épouse du prince de Piémont : cette princesse, douée de toutes les vertus, était unie à un prince digne d'elle, par sa piété, sa bienfaisance et sa vie exemplaire. Nous passâmes le Mont-Cenis, qui, à cette époque, était couvert de fleurs coupées par des cascades et des torrens : il est impossible de donner une idée de ce coup d'œil enchanteur : on ne pouvait traverser alors ce mont qu'en chaise à porteurs, et ce chemin, tout difficile et tout dangereux qu'il

était, immortalisa le roi qui l'avait fait faire. Nous lûmes l'inscription qui disait que ce prince avait donné *ce libre chemin de commerce aux peuples*. Ainsi, l'on doit de plus grands éloges à Napoléon, qui a fait de ce même passage un véritable et superbe chemin, que l'on traverse en voiture. Je n'ai point parlé de Florence, où la cour n'était pas, et de plusieurs autres villes, où nous avons séjourné; mais, comme musicienne, je dois faire un article à part sur les opéras italiens. Un hasard singulier nous fit voir dans ce genre, une chose unique; il y avait dans la petite ville de Forli un particulier très-riche et passionné pour la musique, qui avait fait, à ses frais, une vaste salle de spectacle en bois, et qui imagina de profiter de la saison de l'été, où tous les grands musiciens ont des congés et voyagent, pour les rassembler à Forli, et leur faire jouer un opéra. Non-seulement les acteurs étaient les plus fameux de ce temps, mais l'orchestre était composé de tous les plus grands musiciens de l'Italie : cette nouveauté avait attiré un tel concours d'étrangers, que la ville était environnée de tentes, pour en loger une partie. Nous arrivâmes la veille d'une représentation; nous eûmes beaucoup de peine à trouver un mauvais loge-

ment que l'on nous céda, et nous y restâmes, pour voir la représentation, parce que le maître de la fête donna ses loges à la princesse. On joua *Artaxerce*. Le célèbre Pacherotti joua et chanta divinement le premier rôle : il avait vingt-cinq ans et une charmante figure. Je n'ai rien vu d'aussi parfait que cette représentation ; comme on criait souvent *bis*, le spectacle ne finit qu'à minuit. Nous assistâmes encore à une représentation de cet admirable spectacle, où nous vîmes exécuter, à ravir, un très-beau ballet-pantomime, composé par Novère. Le sujet était Orphée et Eurydice. Nous avons vu de très-beaux opéras chez le duc de Modène, mais d'une exécution très-inférieure à celle de Forli. Nous vîmes en Italie, pour la première fois, des chevaux sur le théâtre, et des prêtres et des moines au spectacle à Rome ; mais les rôles de femmes étaient joués là par ces espèces de *chanteurs*, victimes de la cupidité de leurs parens et de la passion de la musique. La beauté céleste de ces voix est incomparable ; il n'en est pas moins inconcevable que, dans un pays chrétien, l'opération qui la produit soit tolérée.

Rentrées en France ; nous passâmes par Lyon, où nous nous arrêtâmes pour voir les manufac-

tures. Nous allâmes à Châlons, où nous couchâmes chez la belle-mère de madame de Rully. Nous vîmes là une chose extraordinaire; nous y dînâmes avec une abbesse de chanoinesses (ayant fait des vœux), qui avait été mariée, et avait des enfans. Étant veuve, et ayant eu le malheur, à la chasse, de tuer involontairement un garde, elle s'était faite chanoinesse. Il y avait à ce même dîner un prêtre de la famille de Tressan qui, dans sa jeunesse, avait servi, et mérité la croix de Saint-Louis qu'il portait; il avait été marié, ses deux enfans étaient à dîner.

Toutes nos lettres de Paris nous annonçaient que la princesse serait exilée en arrivant, pour avoir fait ce voyage sans permission. J'aimais tant l'Italie, que j'aurais été charmée de souffrir pour elle une petite persécution; mais il n'y eut point d'exil. Nous allâmes sur-le-champ à la cour. Madame la duchesse de Chartres fut reçue sèchement, toute la disgrâce se borna à cela; et très-peu de temps après, on n'eut plus l'air de penser à notre escapade. Au bout d'un mois j'eus une fièvre inflammatoire, causée par le peu de précautions que j'avais prises contre le brûlant soleil d'Italie. On me saigna, et je me rétablis promptement.

La campagne de mer de M. le duc de Chartres dura deux mois : il revint, et avec l'approbation unanime du public. M. le duc de Chartres fit encore une campagne de mer, et qui en fut une de guerre; il s'y conduisit avec la plus grande bravoure. A son retour madame la duchesse de Chartres alla au devant de lui jusqu'à Mortagne. Je la suivis, la marquise de Fleury fut aussi de ce voyage, qui fut un véritable triomphe. Rien ne peut donner l'idée de l'enthousiasme que l'on montra pour ce prince durant toute cette route, et qui fut le même à Paris. Il se manifesta aux spectacles d'une manière véritablement passionnée; mais ce triomphe fut bientôt souillé par l'envie et la calomnie!.... et ces premiers jours si brillans ont flétri sa vie entière. Dans ce beau moment, son âme s'ouvrit, et se livra à tous les sentimens élevés et généreux; mais l'envie, la calomnie, l'injustice, le révoltèrent, l'aigrirent profondément. Il se dit que la gloire avait besoin de bonheur et d'appui, il la dédaigna, il y renonça. Ce dépit funeste eut la plus malheureuse influence sur son caractère et sur sa destinée! Si l'on eût été équitable pour lui, il n'aurait jamais souillé un nom cher à la France, et une grande renommée. Madame de Montesson, dans cette

circonstance, fut pour lui d'une extrême perfidie; il ne put l'ignorer, et il le lui pardonna généreusement à la mort de son père.

Je reviens à mon récit, que j'ai laissé à l'époque de notre retour d'Italie. Madame la duchesse de Chartres n'était point grosse, comme je l'avais cru en Italie, mais elle le devint aussitôt après le retour de M. le duc de Chartres. Elle avait déjà deux garçons : l'aîné s'appelait duc de Valois. J'avais vainement représenté que ce nom est malheureux, cette petite superstition n'empêcha pas de le nommer ainsi. Je proposai le joli nom de Nemours, qui ne fut point accepté. J'espère que le malheur public a épuisé tout le sien; il a tout ce qui doit rendre heureux de la manière la plus durable dans un intérieur vertueux.

J'ai oublié de parler d'un voyage aux eaux de Forges. Je vais réparer cette omission, et en même temps je conterai un trait de superstition auquel le hasard le plus extraordinaire donna toutes les apparences du merveilleux. Deux ou trois jours avant mon départ pour Forges, madame la comtesse de Mérode, qui n'était point veuve encore, et dont le mari se portait fort bien, m'écrivit pour me conjurer d'aller consulter sur sa destinée un devin, célèbre à Bruxelles

(dont à Paris nous ignorions l'existence), qui demeurait dans le faubourg Saint-Marceau, et qui se nommait Léveillé. Comme j'ai autant de mépris que d'aversion pour les devins, je ne fus nullement tentée de faire cette commission; mais, pour ne pas désobliger mon amie, je pris un parti qui me parut plaisant : je lui écrivis que j'avais été présenter son horoscope au célèbre Léveillé, et que je lui envoyais sa réponse, qui était conçue en ces termes : *La personne qui veut connaître ses destins fera faire un anneau de plomb qu'elle portera pendant trois jours au petit doigt gauche, ensuite elle mettra ledit anneau dans un verre d'eau de fontaine, qu'elle exposera durant trois nuits au clair de lune; au bout de ce temps elle aura un songe prophétique qui lui annoncera son sort futur.* J'envoyai ce bel écrit qui parut très-solennel; le tout fut exécuté ponctuellement. Le lendemain du jour où l'on retira l'anneau du verre d'eau, madame de Mérode la nuit suivante eut un songe, dans lequel elle se vit en grand deuil enfermée dans une chambre tendue de gris. Comme elle considérait avec saisissement cette lugubre représentation, elle vit tout à coup une porte s'ouvrir et M. le comte de Lannoy paraître, qui

vint se précipiter à ses pieds et solliciter son pardon, car elle était brouillée avec lui depuis deux ans!..... Dans ce moment elle se réveilla!..... Le jour même elle m'écrivit le détail de ce rêve, que je montrai à cinq ou six personnes qui avaient vu *mon ordonnance magique*. On conçoit facilement que l'imagination frappée ait pu produire ce rêve, mais voici le hasard merveilleux : c'est que huit jours après, M. de Mérode, en parfaite santé, alla à la chasse, s'y échauffa, et, tout en sueur, but de l'eau très-fraîche d'une fontaine, ce qui lui donna une fluxion de poitrine, dont il mourut le septième jour. Quand je revis depuis madame de Lannoy remariée et me reparlant en secret avec admiration de la miraculeuse prédiction de Léveillé, je fus bien tentée de lui déclarer la vérité ; mais je vis, à n'en pouvoir douter, que rien ne pourrait l'en dissuader. Je me suis toujours reproché cette plaisanterie : mon intention avait été de déjouer à ses yeux la superstition, et au lieu de cela je la confirmai dans ses folies.

Nous fîmes le voyage de Forges avant la naissance de M. le duc de Valois : nous y retrouvâmes une personne très-aimable, madame de Damas, mère de madame de Simiane; elle n'était plus

jeune; elle avait trente-sept ou trente-huit ans, mais elle avait conservé toute la gaîté de la jeunesse. Comme nous étions toutes deux fort naturelles, nous nous prîmes tout de suite en amitié, et cette liaison fut très-vive pendant tout le temps de notre séjour à Forges; mais elle se dénoua sans brouillerie à Paris, et seulement parce que nos sociétés étaient différentes. Ce fut à Forges que je trouvai le sujet de mes *Solitaires de Normandie*, qui ont eu tant de succès dans *les Veillées du château* ainsi qu'au théâtre; car on fit de cette anecdote un vaudeville qui eut un nombre prodigieux de représentations. En nous promenant en calèche dans la forêt, nous aperçûmes une cabane si basse, qu'un enfant de cinq ans pouvait à peine s'y tenir debout : à notre grand étonnement, nous en vîmes sortir une femme, sur ses genoux, suivie de plusieurs petits enfans. Madame la duchesse de Chartres fit arrêter la voiture, on questionne la femme qui nous apprend qu'il y avait dans cette cabane son mari paralytique, et que c'était là leur demeure. Nous demandâmes pourquoi cette cabane était si peu élevée; elle nous répondit que son mari, qui alors n'était pas impotent, l'avait bâtie ainsi avec elle, pour ne pas se fatiguer les bras en les éle-

vant plus haut, et parce qu'ils n'avaient pas songé qu'ils ne pourraient pas s'y tenir debout. Toutes ses réponses étaient de cette simplicité; ils vivaient de fruits sauvages, de pain bis et de pommes de terre, qu'on leur donnait à l'abbaye de Bolbec, tout près de là, et que la femme allait chercher tous les dimanches. J'entrai à genoux dans la cabane, j'y trouvai le mari couché sur un lit de feuilles : la piété, la patience, la douceur de ce couple infortuné égalaient leur simplicité. Leurs enfans, presque nus, étaient jolis et bien portans. La princesse donna à la femme un louis; la femme la regarda et dit qu'elle ne connaissait pas cela, qu'elle aimerait mieux un sou. Madame la duchesse de Chartres, sur-le-champ, promit de leur faire bâtir une maison : elle me chargea de tous les détails de cette bonne action. Je la suppliai de me permettre d'habiller, pour mon compte, la femme et les enfans; je les fis tous venir à Forges : dès le lendemain, on les logea, on les habilla, et on les nourrit; et je remis le mari entre les mains du médecin des eaux. Pendant ce temps, on bâtissait leur chaumière. Quand elle fut achevée, tous les ouvriers, d'un accord unanime, refusèrent toute espèce de salaire; pas un seul ne voulut prendre une obole :

voilà, dans tout ceci, l'action qui est au dessus de tout éloge [1]. Cela se passa dix-sept ou dix-huit ans avant la révolution. Nous meublâmes la maison et nous fîmes planter le jardin avec délice. On leur donna huit poules, une chèvre, une brebis, et un mouton; on les y installa la surveille de notre départ. Ce qui fit le plus de plaisir à la femme, ce fut de trouver, dans son armoire, le linge de ménage, et une énorme provision de lin pour filer. Jusqu'à la révolution, ces bonnes gens ont envoyé tous les ans un mouton à leur bienfaitrice.

Je reprends ma narration : je recommençai mes petits spectacles et avec le même succès, mes enfans rejouèrent les anciennes pièces, et une ou deux nouvelles.

Une aventure, qui a eu beaucoup déclat, m'arriva dans le même temps : un soir mademoiselle Victoire, ma femme de chambre, qui avait un très-bon cœur, vint tout émue me dire qu'un grand monsieur, d'environ cinquante-six ans, et décoré de la croix de Saint-Louis, me sup-

[1] En revenant de Forges, je contai au poète Le Mierre cette action des maçons. Il célébra ce fait dans de beaux vers qui furent imprimés.

(*Note de l'auteur.*)

pliait de lui donner une audience de quelques minutes, qu'elle l'avait refusé, et qu'alors il lui avait confié qu'il serait arrêté et conduit en prison, s'il ne trouvait pas, dans le Palais-Royal, un asile pour quelques jours. Ce récit me parut bizarre, mais cependant me toucha : je me décidai à voir cet inconnu, en présence de ma femme de chambre. Cet homme était le chevalier de Queissat, l'aîné de tous ses frères, il entra, et sa noble physionomie me toucha vivement; il me conta en peu de mots sa malheureuse histoire contre Damade, négociant de Bordeaux. Il faut convenir que, dans ce temps, les militaires, dans les villes de province, étaient excessivement insolens pour les négocians, ce qui n'a point été sous le gouvernement militaire et victorieux que nous avons vu; la raison de cela, c'est qu'autrefois tous les officiers militaires étaient ou prétendaient être gentilshommes, et affectaient le plus grand mépris pour la classe roturière des négocians, qui, de leur côté, enorgueillis de leurs richesses, montraient beaucoup de dédain de la pauvreté des gentilshommes de province et des militaires dénués de fortune; mais d'ailleurs ces mêmes gentilshommes avaient de l'obligeance et de l'affabilité pour la simple

bourgeoisie et pour le peuple des villes où ils étaient en garnison, et en général ils y étaient aimés et considérés. Au reste, dans l'affaire de MM. de Queissat, qui a été connue de tout le monde, puisqu'elle a été plaidée publiquement au parlement, le chevalier de Queissat, l'aîné des frères dont je viens de parler, n'eut aucun tort, et cependant, par une injustice criante, il fut condamné solidairement avec ses frères. Voici le fait en deux mots : M. Damade, négociant, passa un matin dans la rue, devant la porte de la maison de MM. de Queissat, deux des frères étaient sur le pas de la porte. M. Damade, qui les haïssait depuis long-temps, leur dit, en passant, une injure grossière, une vive dispute s'ensuivit. Un des frères rentre dans la maison, en revient avec un pistolet, le tire sur M. Damade et lui casse le bras : cette indigne action est sans excuse, mais elle était le crime d'un seul, le peuple s'attroupa; le chevalier de Queissat qui n'avait point encore paru, survint au bruit et fit rentrer ses frères dans la maison dont il ferma la porte. Voilà toute la part qu'il eut à cette affaire, ce qui n'a été nié de personne; d'ailleurs il avait servi, pendant la guerre, avec la plus grande distinction, il avait même fait plu

sieurs actions d'éclat; sa conduite était irréprochable et il était généralement estimé. Je ne pus lui offrir que de partager la chambre d'un de mes gens, où il resta caché deux jours et deux nuits : ensuite il en sortit un soir pour aller se réfugier chez un ami, où il resta jusqu'au moment où il fut condamné. Il avait choisi pour avocat le célèbre et vertueux Gerbier, qui vint chez moi pour me conter toute l'affaire; il fit un Mémoire qu'il vint me lire à mesure; je me chargeai de solliciter les juges, ce que je fis avec tout le zèle possible, mais aussitôt que la procédure fut commencée, les trois frères furent mis en prison au Fort-l'Évêque, et obligés d'y rester jusqu'à la décision du procès.

J'allais les voir de temps en temps en prison, et leur porter des pâtisseries et des sucreries : mon intérêt était uniquement dirigé sur l'aîné, qui en était digne à tous égards. Dans une de mes visites je rencontrai dans la prison, chez MM. de Queissat, un jeune homme justement célèbre depuis : c'était M. Garat. Étant du pays de MM. de Queissat, et les connaissant personnellement, il prenait à leur sort le plus vif intérêt, il me dit beaucoup de choses obligeantes sur ce que je faisais pour eux; sa figure était

douce et spirituelle; il me laissa une impression très-agréable de sa personne et de sa conversation, et peu de temps après je lus avec un plaisir particulier son premier éloge qui était, je crois, celui du chancelier de l'Hôpital. Ce discours eut beaucoup de succès, et le méritait.

MM. de Queissat, tandis qu'ils étaient en prison, eurent pour moi une attention si aimable, que je ne puis la passer sous silence : ils surent, je ne sais comment, que je m'appelais *Félicité* de mon nom de baptême; ils eurent l'idée singulière d'apprendre à faire des fleurs pour m'offrir un bouquet de leur ouvrage. En effet, deux mois après, le 10 juillet, ils me donnèrent un gros et superbe bouquet que je reçus avec beaucoup d'attendrissement en pensant que c'étaient des mains si *belliqueuses* qui n'avaient pas dédaigné de consacrer tant d'heures à un travail si frivole.

Après beaucoup de temps et de sollicitations inutiles, MM. de Queissat furent jugés et condamnés tous les trois à payer, en forme de dédommagement, à M. Dama de la somme de soixante-quinze mille francs, ou à rester en prison toute leur vie. Comme ils ne possédaient chacun qu'une petite légitime aux trois quarts mangée, et qu'ils n'auraient pas pu payer à eux trois dix mille

francs, la prison perpétuelle paraissait inévitable. Nous appelâmes au Conseil. Gerbier, qui était très-fatigué et malade dans ce moment, me fit faire presqu'en entier le mémoire; il en fut si content, qu'il me dit que je savais l'affaire aussi bien qu'un avocat. Cependant, malgré mon *éloquent* mémoire, le jugement du Parlement fut confirmé au Conseil, et par conséquent la cause perdue sans retour. Mon chagrin en fut extrême; car je m'étais sincèrement attachée au chevalier de Queissat. J'avais reçu, quelques jours auparavant, une lettre *au nom de la ville* de Castillon, où le chevalier était né: cette lettre, qui contenait plus de deux cents signatures, me remerciait, dans les termes les plus honorables, de l'intérêt si vif dont, depuis cinq mois, je donnais tant de preuves au chevalier de Queissat. Gerbier, qui avait la plus belle âme du monde, était dans une véritable affliction; il lui vint tout à coup une idée qu'il me communiqua sur-le-champ: il avait assisté à plusieurs représentations de mes petits spectacles, et il en était enthousiasmé: il me proposa de faire imprimer ces pièces, en faisant annoncer dans les papiers que ce serait au profit de MM. de Queissat, et pour faire partie de la somme qu'ils étaient condamnés à payer. Il fallait pour

cela la permission de M. de Genlis; il me l'accorda; et il fut même l'éditeur de l'ouvrage, qu'il donna à imprimer à M. Pankoucke. Toutes les pièces recueillies que j'avais faites jusqu'alors formèrent un gros volume in-octavo : on en tira un nombre immense d'exemplaires; je n'en donnai pas un seul; mais ils furent tous enlevés en moins de cinq ou six jours. On déposait à mesure l'argent chez le notaire de Gerbier. La famille royale honora la publication de cet ouvrage par une munificence que dans tous les temps on lui a toujours vue pour les actions qui avaient un but bienfaisant.

Monsieur le duc et madame la duchesse de Chartres donnèrent cent louis pour deux exemplaires; M. le prince de Condé donna aussi cinquante louis pour le sien; M. le baron de Vioménil donna cent écus. Nul militaire n'en paya le prix simple. Je n'oublierai point un Russe, nommé le comte de Jardini, que je ne connaissais point du tout qui vint me voir, à ce sujet, et m'apporter mille écus pour un exemplaire. Après l'avoir remercié avec effusion de cœur, je l'envoyai chez le notaire de Gerbier, auquel il porta sur-le-champ cette somme. Enfin, tous les frais prélevés, qui

par paranthèse, montèrent à onze mille francs', il s'en trouva net quarante-six mille. Alors Gerbier négocia avec M. Damade, qui se contenta de cette somme, et donna son désistement, qui rendait à MM. de Queissat leur entière liberté. Tout ceci, le procès, le jugement, l'appel, l'impression de mon ouvrage, l'arrangement avec M. Damade dura plus de dix-huit mois. Pendant ce temps, voici ce qui se passa au Palais-Royal, et les changemens qui survinrent dans ma situation. Madame la duchesse de Chartres accoucha de deux jumelles. Il était depuis long-temps convenu entre nous, que si elle avait une fille, j'en serais la gouvernante, et qu'au lieu de m'en charger lorsque la princesse aurait quatorze ou quinze ans, je la prendrais au berceau. Jusque là les princesses du sang n'avaient été élevées, dans leurs enfance, que par une sous-gouver-

' Il est vrai qu'il y eut un assez grand nombre d'exemplaires en papier vélin et qu'il y avait à ce volume une fort jolie vignette, parfaitement bien gravée, représentant ma devise, qui se rapportait à mes enfans, parce que je n'écrivais pour leur éducation que durant la nuit, depuis minuit jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Cette devise offrait pour corps une lampe posée sur un bureau à côté d'une écritoire, elle avait pour âme ces mots : *Pour éclairer je me consume.*

(*Note de l'auteur.*)

nante. Je ne voulais pas perdre ce temps si précieux pour l'éducation, car les premières impressions forment la base de tout ce qu'on peut faire de bien par la suite. J'étais décidée, d'avance aussi, à ne point élever la princesse au Palais-Royal; mais à me mettre dans un couvent avec elle. Ce sacrifice était grand à mon âge. J'avais tant d'attachement pour monsieur le duc et pour madame la duchesse de Chartres, j'étais si dégoûtée du monde, c'est-à-dire, du Palais-Royal, où j'avais éprouvé tant d'injustice, d'ingratitude et de méchancetés, j'avais un tel goût pour la culture des arts et pour l'étude, que cette résolution ne me coûtait rien. Tous ces projets furent secrets entre madame la duchesse de Chartres et moi. Notre séparation lui faisait beaucoup de peine, mais elle en sentait tout l'avantage. Elle se promettait bien de venir passer avec moi une partie de ses journées. Elle désirait avec passion une fille, elle me confia qu'elle l'avait demandée à Dieu dans toutes les églises d'Italie. Ainsi, sa joie fut extrême en mettant au monde ces deux petites princesses. J'eus beaucoup d'inquiétude dans les premiers jours de leur existence, elles étaient d'une faiblesse extrême. Il y avait une particularité très-ex-

traordinaire dans leur état; elles vinrent au monde toutes les deux avec les pieds noirâtres, comme meurtris, et sentant excessivement mauvais, ce qui dura plusieurs jours; mais peu à peu cette espèce de putréfaction partielle se dissipa. On les confia aux soins de madame de Rochambeau; et elles restèrent au Palais-Royal jusqu'au moment où je devais les prendre, sans déclarer que je dusse m'en charger. Pendant ce temps, on bâtissait notre pavillon de Belle-Chasse. Je faisais mon service comme à l'ordinaire, et je recevais toujours du monde chez moi tous les samedis. J'y faisais tous les quinze jours de la musique, plusieurs amateurs y venaient chanter ou jouer d'un instrument, entre autres, M. d'Adhémar [1]. Il était fort à la mode; et très

[1] M. d'Adhémar fut long-temps connu sous le nom de Montfalcon. Il s'était distingué par une action très-brillante à l'affaire de Warbourg; mais étant alors sans nom, sans liaisons, sans fortune, cette action ne lui valut que la croix de Saint-Louis. En parcourant les parchemins déposés dans les archives du château d'une vieille tante, il trouva des titres qui prouvaient sa descendance de l'ancienne maison d'Adhémar. Le généalogiste Cherin, à qui il porta ces titres, les déclara authentiques; et ce que n'avait pu obtenir la bravoure de M. Montfalcon fut accordé au nom d'Adhémar; le nouveau comte fut fait colonel-commandant du régiment de Chartres infanterie. Il épousa madame de Valbelle qui possédait quarante mille livres de rente;

en faveur à la cour. Il avait passé toute sa première jeunesse en province, où il avait eu de grands succès de société; il en avait rapporté une fatuité provinciale, dont il ne s'est jamais défait. Il avait une figure agréable, une grande confiance dans son esprit, qui était fort commun, et dans ses talens, qui tous étaient très-médiocres. Je n'ai jamais compris qu'il ait pu réussir à la cour, et y faire fortune. Il chantait en s'accompagnant de la harpe. Madame la marquise de Bethizy et son mari vinrent aussi à ma musique. Madame de Bethizy avait une très-belle voix : M. de Bethizy était aimable, spirituel et gai, il dansait parfaitement bien. Le mari et la femme, doués l'un et l'autre de toutes les qualités sociales, vivaient dans une union qui était citée pour modèle. Je voyais aussi assez souvent madame la princesse de Craon, dont j'aimais particulièrement le naturel et la franchise. Je voyais toujours très-souvent mes anciennes amies, mesdames d'Harville et de Jumilhac, la marquise de Fleury et mes cousines, c'est-à-dire, celles de M. de Genlis, mesdames de Crussol et de Fodoas.

le comte de Vaudreuil, son ami, le fit admettre dans la société intime de la comtesse Jules de Polignac.

(Note de l'éditeur.)

Le comte de Custines, M. de Monville, le chevalier de Chastelux, le comte d'Albaret, M. Donézan, le chevalier de Durfort, le chevalier de Boufflers, le vicomte de la Tour-du-Pin et le comte de Schomberg venaient sans cesse chez moi. Je n'ai jamais eu à me plaindre de toutes ces personnes, à l'exception de mesdames de Jumilhac et de Craon qui, depuis la révolution, sans prétexte, et sans raison, ont tout à coup cessé de me voir. Quand je publiai mon premier volume du *Théâtre d'éducation*, ce volume libérateur de MM. de Queissat, il y eut pour moi un enthousiasme général, et dans la société, et parmi les littérateurs. Les lettres, les vers se multiplièrent. Un nombre infini de personnes demandèrent à me voir, entre autres, M. de La Harpe[1]. Tous les

[1] M. de Laharpe rédigeait alors le *Mercure*, et ses éloges étaient d'autant plus flatteurs qu'ils étaient plus rares. Généralement sa critique était pleine d'animosité, d'amertume et d'exagération; elle lui attirait ces querelles fréquentes qui firent dire un jour à l'abbé de Boismont, en pleine académie : *Nous aimons tous infiniment M. de La Harpe, mais on souffre en vérité de le voir arriver sans cesse l'oreille déchirée.* Le président de Rosset, auteur d'un poème sur l'agriculture, fort mal traité par M. de La Harpe, s'en vengea par l'épigramme suivante :

Si vous voulez faire bientôt
Une fortune immense, et pourtant légitime,

journalistes sans exception louèrent à l'excès cet ouvrage, et sans aucun mélange de critique. L'ouvrage fut promptement traduit dans toutes les langues. L'impératrice de Russie le fit traduire avec le russe en regard. Cependant je ne le lui avais point offert : je n'ai jamais fait hommage de mes ouvrages aux princes, à moins qu'ils ne l'aient demandé. L'électrice de Saxe me fit l'honneur de m'écrire pour me *demander mon amitié*, c'étaient ses propres expressions. Sa lettre était signée : *Votre amie Amélie*. Quand j'allai faire ma cour à Versailles, la reine et toutes les princesses me dirent un mot obligeant sur cet ouvrage. Enfin, jamais on n'est entré dans la carrière des lettres avec plus d'éclat et de bonheur. A cette brillante époque, j'allai à Saint-Cloud, où étaient ma tante et M. le duc d'Orléans; j'y fus très-mal reçue. Ma tante, malgré toute sa dissimulation naturelle, ne put contenir son dépit; elle voulut me parler de *mes succès*, et ce fut avec un ton d'ironie et d'aigreur qui frappa tout le monde. Le chevalier

Il vous faut acheter La Harpe ce qu'il vaut,
Et le vendre ce qu'il s'estime.

(*Note de l'éditeur.*)

de Chastellux, présent à cette réception, en fut indigné.

Cependant j'allais tous les jours passer une heure dans l'appartement des petites princesses, que j'aimais déjà passionnément; je cultivais mon esprit, ma mémoire et mes talens avec une nouvelle ardeur, en pensant que toutes ces choses leur seraient utiles ainsi qu'à mes filles. Enfin, le moment arriva où j'allais me séparer du monde, et entrer dans un couvent; j'avais trente et un ans(1777), une santé parfaite, et à la figure que j'avais conservée j'aurais pu m'ôter plusieurs années. Depuis un an je ne mettais plus de rouge; il est assez singulier, qu'ayant toujours eu des sentimens religieux, tous les sacrifices *de dévote* que j'aie faits ne m'aient point été inspirés par la religion, et c'est une chose dont je m'afflige. Voici comment je quittai le rouge à trente ans. Étant à Villers-Coterets, dans ma jeunesse, à l'âge de vingt et un à vingt-deux ans, on parla des vieilles femmes qui mettaient toujours du rouge, et on les critiqua; je dis que je ne pouvais pas concevoir comment quitter le rouge était un sacrifice, on eut l'air de croire que je ne pensais pas cela; je me piquai, et je dis que, pour moi, j'étais décidée à le quitter

à trente ans; on se récria, et surtout M. le duc de Chartres : je lui offris de parier une discrétion que je quitterais le rouge le 25 janvier 1776, et je tins parole. On n'oublia pas cette singulière gageure, parce qu'elle fut rappelée plusieurs fois dans l'espace de dix ans. Une quinzaine de jours avant l'époque de mes trente ans, je dis à M. le duc de Chartres que je le priais de songer à ma discrétion, et le 25 janvier je trouvai dans mon cabinet une poupée de grandeur naturelle, assise devant mon bureau, une plume à la main, et coiffée avec des millions de plumes; sur mon bureau était d'un côté une rame de superbe papier, et de l'autre trente-deux livres in-8° blancs, reliés en maroquin vert, et vingt-quatre très-petits reliés en maroquin rouge; aux pieds de la poupée était un carton rempli de petits papiers à billet, d'enveloppes, de cire à cacheter, de poudre d'or et d'argent, avec un canif, des ciseaux, une règle, un compas, etc. Ce présent m'enchanta; je n'ai jamais mis de rouge depuis.

Je dois rendre hommage ici à la bienfaisance du baron de Vioménil; il s'intéressait vivement au chevalier de Queissat, et, comme en sortant de prison, lui et ses frères se trouvaient sans

état, il les plaça suivant leur grade, dans son régiment, qui était en Corse, et il donna douze mille francs pour tous les frais de leur équipement et de leur voyage : il eut la grâce pour moi de me charger de le leur annoncer, quand j'irais les tirer de prison. Mais je fis participer à cette grâce M. Gerbier, qui, dans toute cette affaire, eut beaucoup plus de mérite que moi, car je consentais, seulement à sa prière, à l'impression de ce volume ; et, lorsque, tous frais faits, ce recueil eut produit quarante-sept mille francs, je voulus sur cette somme, non-seulement payer à M. Gerbier ses honoraires, mais plusieurs déboursés qu'il avait faits de sa poche ; il refusa tout avec une générosité bien peu commune. Ainsi l'on doit le regarder comme le bienfaiteur principal de MM. de Queissat [1].

[1] Gerbier aimait a rendre service. Ce fut lui qui procura une abbaye à l'abbé Arnaud. Cet avocat, célèbre dans les improvisations du barreau, préparait dans son cabinet, et arrêtait le plan de ses discours ; à l'audience il ne s'en écartait pas, même dans les mouvemens les plus passionnés. La modération, la raillerie fine, la grâce, l'onction, le pathétique, l'énergie et la force composaient cette éloquence variée, puissante et victorieuse dont la gloire est vivante encore au milieu d'une génération qui n'a point connu Gerbier. Né en 1725, il débuta au barreau en 1746, et bientôt la défense des causes les plus célèbres lui fut confiée. On s'occupe en ce moment de recueillir ses écrits

La surveille de mon entrée à Belle-Chasse, je soupai au Palais-Royal un des petits jours. Madame de Barbantane y était : on parla de mon entrée au couvent; madame de Barbantane dit que je devais m'attendre à éprouver la plus vive émotion, quand la grille se refermerait sur moi, et que c'était ce qu'elle avait éprouvé en entrant à Panthemont. Madame la duchesse de Bourbon avait quinze ans quand elle la prit, et par conséquent elle ne devait rester au couvent que trois ou quatre ans. Aussi, très-choquée de cette comparaison, je lui répondis qu'elle m'effrayait, parce que si l'impression était proportionnée au sacrifice je m'évanouirais, puisque les princesses n'avaient que onze mois.

Enfin, le jour même de mon entrée à Belle-Chasse, j'eus la joie inexprimable d'aller avec Gerbier, retirer de prison MM. de Queissat, et

qui sont d'autant plus précieux que leur but a toujours été de soutenir la cause de la justice et de défendre l'innocence. Un biographe a tracé de Gerbier le portrait que voici : « Sa taille était au dessus de la moyenne. Toute l'habitude de son corps noble et sans gêne ; un front découvert, des yeux étincelans un nez aquilin, une bouche agréable, une physionomie vive et mobile, ajoutaient beaucoup aux charmes de son organe sonore, flexible et enchanteur. » Gerbier, fils d'un avocat de Rennes, est mort en 1788.

(*Note de l'éditeur.*)

de leur annoncer en même temps ce que M. de Vioménil faisait pour eux. Je n'ai rien vu dans ma vie de touchant et de noble comme la reconnaissance du chevalier, et le bonheur de tous les trois; ils avaient un quatrième frère, qui n'était point mêlé dans leur malheureuse affaire, qui était à Paris, et que j'avais vu sans cesse, pour le charger de commissions pour eux; il était présent à cette scène. Je les conduisis tous chez Gerbier, d'où ils devaient aller remercier le baron de Vioménil; et je les invitai tous les quatre, ainsi que Gerbier, à dîner à Belle-Chasse, le jour même.

J'entrai à Belle-Chasse à midi dans le pavillon charmant bâti au milieu du jardin, et sur mes plans : ce pavillon communiquait au couvent par un long berceau de treillage recouvert de toile cirée et chargé de vigne. Toute la communauté, conduite par la prieure, vint recevoir mes petites princesses à la grande porte du couvent; nous les conduisîmes à l'église, ensuite nous allâmes nous établir dans notre jolie maison. Je n'éprouvai nullement cette émotion dont m'avait parlé madame de Barbantane : je ne sentis que de la joie en entrant dans ce paisible asile où j'allais exercer un si doux empire : je

pensai que je pourrais me livrer à mes véritables goûts, et que je ne serais plus en butte à la méchanceté qui m'avait causé tant de chagrins! Je ne fus pas fort tranquille les premiers jours, parce que la curiosité attira à Belle-Chasse toutes les personnes du Palais-Royal et tout ce que je connaissais d'ailleurs. Tout le monde fut enchanté de mon établissement, qui était en effet charmant. J'avais dans ma chambre à coucher une grande alcove, dont mon lit n'occupait que la moitié; il s'y trouvait un passage qui donnait dans la chambre des princesses à côté de la mienne, et dont je n'étais séparée que par une porte de glaces sans tain et sans rideau, de sorte que je pouvais voir de mon lit tout ce qui se passait chez elles. Une des pièces de l'appartement contenait dans des armoires de glaces tout mon cabinet d'histoire naturelle : je n'avais emporté du Palais-Royal que cela et mon bureau. J'ai été la première femme qui ait eu un bureau; ce que l'on critiqua beaucoup d'abord, et ensuite presque toutes les femmes en eurent. M. de Genlis, qui me le donna, l'avait mis dans mon cabinet, au dessous d'une grande glace. Mon frère fit à ce sujet de jolis vers qu'il écrivit et fit encadrer dans un petit tableau qu'il plaça au

dessous de la glace de mon bureau, et que voici :

Qu'un vieux notaire en long manteau,
Avec un pâle et long visage,
Se sèche devant un bureau,
C'est son devoir, c'est son usage;
Mais que ce meuble du barreau,
Que ce noir et triste bureau
Se trouve chez vous, ma Thémire,
Je ne puis m'empêcher de dire,
Dussiez-vous en être en courroux,
Qu'un bureau n'est pas fait pour vous.
Non, ce n'est point ici sa place.
Quoi! vit-on jamais une Grâce
Assise à côté d'un bureau!
Voilà le bizarre tableau
Que vous nous présentez vous-même,
Lorsqu'avec une peine extrême,
Appliquée à votre bureau,
Vous faites un extrait nouveau.
L'amour le plus vif, le plus tendre,
N'osera jamais entreprendre
D'avouer le feu le plus beau,
Dans un cabinet à bureau;
De son aspect, de sa présence,
Telle est la fâcheuse influence :
Oui des Amours c'est le tombeau.
Levez les yeux, voyez, de grâce,
Au dessus de votre bureau,
Ce que vous offre cette glace,
Sur vos traits vous verrez la trace
De l'ennui, source de tous maux,
Et c'est là l'effet des bureaux.

Ah! si du soin qui me travaille,
Vous pouviez, partageant les soins,
Avec moi venir à Versailles,
Je pourrais me flatter du moins
De vous guérir de la folie
Des bureaux; et de votre vie,
Vous n'y voudriez retourner,
Ni même en entendre parler.
Du bureau quittez la manie,
De l'étude les vains travaux,
Lorsqu'on est aimable et jolie,
Ne valent pas un doux repos.
Oui, c'est là le bonheur suprême,
Le seul qui soit toujours nouveau,
Et je ne tolère un bureau,
Que pour écrire à ce qu'on aime.

On me conserva mon logement au Palais-Royal, parce qu'il était destiné à ma fille aînée, à laquelle une place était promise pour son mariage; il était meublé magnifiquement, tapissé en damas bleu avec des baguettes dorées de la plus grande beauté; il contenait pour dix-huit mille francs de glaces; je n'en ôtai rien, et je me fis meubler à Belle-Chasse avec une extrême simplicité, parce que, suivant l'usage de la maison, quand l'éducation était finie, les meubles appartenaient à la gouvernante. Les appointemens de gouvernante étaient de six mille francs; mais comme je prenais les princesses au maillot, M. le duc de Char-

tres m'en offrit douze; je les refusai; je me contentai de six mille francs, ne voulant point que l'on pût croire que je m'en étais chargée, si jeunes, par un motif d'intérêt. On a beaucoup accusé M. le duc de Chartres d'être avare, et c'était une injustice; je l'ai vu payer deux fois, de fort bonne grâce, les dettes de madame la duchesse de Chartres, et donner fort libéralement l'argent nécessaire pour son voyage d'Italie, pour celui de Hollande, et pour l'éducation de ses enfans; je l'ai vu faire des actions particulières très-généreuses; en voici trois traits, et j'en pourrais citer beaucoup d'autres. Le chevalier de Barbantane, qu'il ne connaissait point, était, en Allemagne, attaché au duc de Deux-Ponts; quand ce prince mourut, le chevalier se trouva sans place et sans fortune; M. le duc de Chartres me vit affligée de de sa situation, et de lui-même, sans nulle espèce de sollicitation de ma part, il me dit de lui écrire pour l'engager à recevoir de lui une pension de quatre mille francs; le chevalier eut la délicatesse de la refuser, parce qu'il n'y avait aucun droit; mais comme cette délicatesse n'était pas commune, M. le duc de Chartres ne s'attendait certainement pas à ce refus. J'étais encore au Palais-Royal lorsque M. le duc de Chartres eut le

malheur de blesser à la chasse à tir son coureur, sans qu'il y eût de sa faute : ce coureur était couché dans un fossé, sans que M. le duc de Chartres put le savoir; une perdrix sortit de ce fossé, M. le duc de Chartres tira au moment où son coureur se soulevait, il reçut le coup dans la tête; le fusil n'était chargé qu'à plomb; mais il fut grièvement blessé. M. le duc de Chartres désespéré, le prit dans ses bras, le porta dans sa voiture, et le conduisit sur-le-champ à Paris chez un des meilleurs chirurgiens; le coureur guérit; nous l'avons vu même reprendre son service; mais sa santé fut visiblement détruite, et il mourut au bout de huit mois. M. le duc de Chartres fit à sa veuve une pension viagère de quinze cents francs, reversible sur la tête de sa fille unique âgée de douze ou treize ans; et comme cette femme avait une fort mauvaise conduite, il ôta de ses mains cette enfant qui était fort jolie; il la mit dans un couvent cloîtré, et il paya à part sa pension, outre celle de quinze cents francs. Elle resta cinq ans dans ce couvent; ensuite M. le duc de Chartres lui donna un trousseau, de l'argent comptant, et la maria.

Un jour au Palais-Royal, M. le duc de Chartres me chargea de lui trouver pour Mousseaux un

bon jardinier, qui voulût épouser une jeune laitière. Je me rappelai aussitôt une jeune Rose, fille de la laitière du château de Genlis, je calculai qu'elle devait avoir dix-huit ans, et j'écrivis à madame Foret, sa mère, qui m'apprit qu'elle n'était point mariée : alors je la fis venir, je la mis à Paris, chez madame Adam, la plus célèbre laitière; elle apprit là à faire d'excellens fromages à la crème, et à se perfectionner dans tout ce qui avait rapport à cet état, elle y resta trois mois; pendant ce temps, je cherchai un jardinier; j'en trouvai un qui a été fort célèbre dans son art : il était Allemand, et s'appelait Etickausen. Rose était jolie et d'une honnêteté parfaite, mon jardinier en devint tout de suite amoureux; je lui donnai un joli trousseau, je la mariai, et je la menai moi-même à l'église; ensuite j'eus le plaisir de la conduire à Mousseaux, dans une charmante petite maison que M. le duc de Chartres avait fait bâtir exprès pour eux, en forme d'une grande laiterie ornée, toute meublée, avec des armoires remplies de linge de ménage, de faïence, de casseroles, et contenant en outre douze couverts d'argent. M. le duc de Chartres, en ma faveur, leur donna mille écus de gages, et Etickausen, pour compléter le bonheur de sa femme,

imagina une chose charmante : à son insu il fit venir de Genlis sa mère, qu'elle trouva dans sa maison, sans s'y attendre. J'étais seule dans la confidence ; Etickausen, pour lui causer cette surprise, n'avait pas voulu qu'elle assistât au mariage ; il garda toujours avec lui cette bonne femme, dont il eut tous les soins possibles, et qu'il ne quitta que lorsque je la lui demandai par la suite, pour en faire notre laitière à Saint-Leu : je n'ai jamais passé une matinée plus agréable.

J'ai conduit la maison de Belle-Chasse et l'éducation des princesses et des princes, leurs frères, avec une économie remarquable, et qui a été citée : mon premier principe était d'y avoir l'œil, de compter tous les jours, et de savoir le prix des choses, et surtout *les doses* de comestibles donnés chaque jour à la cuisine pour les repas. Les doses ne changent jamais ; et c'est là-dessus principalement qu'on est friponné, ou qu'il y a du *gaspillage* quand on n'y fait pas une extrême attention. Je savais donc ce qu'il fallait donner de vermicelle ou de riz, pour un potage de quatre, huit, douze personnes, etc. ; car il suffit de savoir ce qu'il en faut pour une ou deux ; j'avais fait la même combinaison pour le sucre des compotes, des crèmes, etc., pour l'huile, le beurre, le

laitage, etc. Enfin, j'envoyais secrètement toutes les semaines à la halle un homme dont je connaissais la scrupuleuse et délicate probité : il s'informait du prix courant de toutes les denrées, et il me rapportait ce détail par écrit. Pour se soustraire à la redoutable inimitié des cuisiniers, il m'avait fait promettre le plus profond secret, que j'ai si fidèlement gardé, que jamais on ne s'est douté de notre intelligence à cet égard. Cet homme était un valet de chambre de Mademoiselle, il s'appelait Horain. J'aime à le nommer, parce que je lui ai dû en très-grande partie l'économie tant louée de la maison de Belle-Chasse, et la réputation de *bonne ménagère*, qu'on accorde avec tant de répugnance aux femmes qui aiment la lecture, et qui cultivent la littérature et les arts.

J'entre dans ce minutieux détail, 1° parce qu'il tient fort peu de place dans ces mémoires; 2° parce que c'est un devoir pour moi de ne rien omettre à cet égard; puisque je m'étais chargée de la dépense, la seule probité m'imposait la loi de ne négliger aucun des moyens de la bien conduire. Je n'ai jamais voulu me charger de l'argent pour la dépense : un trésorier payait sur mes mémoires arrêtés ; c'est encore une règle que

j'avais établie. On lit avec plaisir dans les Lettres et les Mémoires de madame de Maintenon les conseils de *ménage*, qu'elle donne sans cesse à son frère et à sa jeune belle-sœur, leur prescrivant ce qu'ils doivent se faire servir à leur dîner, les instruisant du prix des comestibles, etc. Cette bonhomie et ces petits soins plaisent dans une personne qui vivait dans un si grand monde; mais ce n'était point pour elle un devoir : ainsi, j'espère qu'on me pardonnera cette courte digression. Mon second principe était d'engager mes élèves à donner avec magnificence dans toutes les occasions, mais de ne les faire acheter et payer que comme des particuliers; et mon troisième, de ne me servir personnellement d'aucun de leurs marchands ou fournisseurs. M. le duc de Chartres applaudit à cette économie, mais ne la demandait point; et quand je lui ai proposé pour l'avantage de cette éducation, des dépenses tout-à-fait inusitées, il les a toujours faites, non seulement sans opposition, mais avec empressement et plaisir; comme par exemple, tous les joujoux instructifs, les palais d'architecture, se démontant, et qui ont coûté si cher, et tant d'autres choses de ce genre, et enfin l'acquisition de la belle terre de Saint-Leu, celle du château de

la Motte, seulement pour leur faire connaître la mer, nos courses, nos voyages dans l'intérieur de la France, etc. J'avais tâché de rendre utile à l'éducation, jusqu'à l'ameublement de Belle-Chasse. La tapisserie de la chambre des princesses représentait peints sur toile à l'huile, sur un fond bleu, les médaillons en grisaille, d'après les médailles, des bustes des sept rois de Rome, des empereurs et des impératrices jusqu'à Constantin le Grand. Les dessus de portes représentaient des traits particuliers de la même histoire; à chaque médaillon se trouvaient la date et le nom des personnages. Deux grands paravens représentaient les rois de France: les écrans montés, les écrans de main, et les dessus de la porte de la salle à manger représentaient des traits mythologiques. Tout l'escalier était recouvert de cartes de géographie, que l'on pouvait détacher pour les leçons; j'avais mis les cartes du midi dans le bas de l'escalier, et celles du nord dans le haut. J'ai détaillé toutes ces choses dans *Adèle et Théodore*. Enfin, j'avais fait graver, en lettres d'or, au dessus de la porte grillée qui nous renfermait, ces paroles d'Adisson, tirées du Spectateur anglais: « *True happiness is of a retired nature and an* » *enemy to pomp and noise.* »

M. de Schomberg venait souvent me voir. Il m'amena d'Alembert, pour lequel je n'avais aucun penchant naturel. Sa figure ignoble, et sa voix aigre et de fausset me déplaisoient. Il était, dans la conversation, âcre, bouffon, burlesque et caustique ; je ne le reçus que par complaisance pour M. de Schomberg.

Je donnai successivement, dans les dix premiers mois de mon séjour à Belle-Chasse, mes autres volumes du *Théâtre d'éducation*, dont les journaux parlèrent avec les mêmes éloges [1]. A propos de celui des pièces tirées de l'Écriture sainte, d'Alembert, en présence de M. de Schomberg, me dit *amicalement* qu'il me conseillait de ne jamais parler à l'avenir de la religion, parce que cette *mode était passée ;* qu'il fallait employer ma *belle imagination* sur des sujets *seulement moraux* (on savait que je travaillais à *Adèle*

[1] Voici en quels termes Grimm en parle dans sa *Correspondance littéraire :* « Il paraît trois nouveaux volumes du *Théâtre d'éducation* de madame la comtesse de Genlis. Ces nouveaux volumes soutiendront la réputation du premier. C'est la même morale présentée avec toutes les grâces de l'imagination la plus heureuse, et de la sensibilité la plus douce. Il est impossible de rendre la vertu plus aimable ; et d'intéresser le cœur par des impressions plus innocentes et plus pures. »

(*Note de l'éditeur.*)

Thodore); et qu'alors je serais sûre d'obtenir les suffrages les plus éclatans, et que lui, par exemple, proposerait à l'Académie de créer quatre places de femmes : afin de me mettre à leur tête ; et qu'il était certain d'obtenir cette grâce, qui me couvrirait de gloire, parce que le public penserait bien que l'on n'aurait nommé les trois autres, que pour avoir le droit de me faire cette faveur, en diminuant un peu l'envie qu'elle exciterait. Je lui demandai quelles seraient mes trois compagnes. Il me nomma mesdames de Montesson, d'Angevilliers et d'Houdetot. Je répondis qu'il m'était impossible de séparer la religion de la morale, et que je n'aurais aucune espèce de talent, si je voulais la priver d'une telle base ; que non-seulement je parlerais sans cesse de la religion, mais que je combattrais de tous mes faibles moyens la fausse philosophie qui l'attaque et la calomnie. Il me répondit, avec colère et avec dédain, que je m'en repentirais. Il ajouta du ton le plus ironique et le plus amer, que la *grâce* pourrait être de mon côté, mais que la *force* n'y serait pas. Je répondis qu'avec la raison, la droiture et la persévérance, on est toujours fort. La dispute devint très-piquante de part et d'autre, malgré tous les efforts de M. de Schomberg pour

nous adoucir et nous concilier. D'Alembert s'en alla furieux contre moi; depuis ce jour-là je ne l'ai plus revu. Tel a été le commencement de ma brouillerie avec les philosophes.

J'ai oublié de dire que, parmi les lettres de compliment sans nombre que je reçus au Palais-Royal, sur le premier volume du *Théâtre d'éducation*, j'en reçus une de madame d'Épinay [1], que je ne connaissais pas du tout. C'était alors une femme de cinquante ans, très-infirme, et qui ne sortait point; elle me demandait avec instance d'aller la voir. Sa lettre était aimable, je me décidai à lui faire une visite; elle me reçut si bien, que je promis d'y retourner. M. Grimm logeait chez elle [2], et il était toujours en tiers avec

[1] Madame d'Épinay a composé pour la jeune comtesse Émilie de Belzunce un livre intitulé, *les Conversations d'Émilie*, qui a été souvent réimprimé, et dont les maximes sont la condamnation de cette vie licencieuse dont elle nous a révélé les écarts dans les mémoires qu'elle a laissés, et qui ont été imprimés après sa mort arrivée en 1785. Ce livre sur l'éducation fut couronné par l'Académie.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Grimm, né en Bavière, vint en France long-temps avant la révolution. Son goût pour la musique et les beaux-arts le lia avec J.-J. Rousseau et Diderot; le premier l'introduisit dans la maison de madame d'Épinay, et le second dans la société d'Helvétius, du baron d'Holbach, de d'Alembert, etc. Il était

nous. Je l'avais vu à Venise, et, sans le trouver aimable, sa conversation me plaisait, parce qu'il avait beaucoup voyagé, et qu'il répondait avec beaucoup de complaisance à toutes mes questions. Madame d'Épinay n'avait jamais dû être jolie, ses manières manquaient absolument de noblesse; il y avait du commérage dans son ton, mais elle était naturelle, obligeante, elle n'avait nulle pédanterie; son esprit me parut commun, et son instruction fort bornée [1]. Je rencontrai chez elle

caustique et tranchant dans la conversation, et l'on a prétendu qu'il mettait du rouge et du blanc, ce qui lui fit donner le sobriquet de *Tyran le Blanc*. Dans la dispute entre les Gluckistes et les Piccinistes, quoique Allemand, Grimm prit parti pour la musique italienne. Il rendait compte à la duchesse de Saxe-Gotha de toutes les nouveautés littéraires qui se publiaient à Paris, et de tous les petits événemens qui arrivaient dans la république des lettres. Cette correspondance, commencée en 1753 et terminée en 1790, a été imprimée depuis la mort de Grimm arrivée en 1807, à Gotha, où il s'était retiré; il était né en 1723.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Je l'aurais jugée beaucoup plus défavorablement si j'avais pu connaître les indignes mémoires que l'on a publiés depuis, sous son nom; il règne dans cette ignoble production la plus dégoûtante perversité, parce qu'elle y est *naïve* et froide. Je crois d'ailleurs que l'auteur, qui n'avait nuls principes, ne se fit aucun scrupule d'altérer et de dénaturer souvent les faits :

madame d'Houdetot [1], sa belle-sœur, beaucoup plus spirituelle qu'elle; je la regardai avec curiosité, parce que j'avais lu, dans les *Confessions de J.-J. Rousseau*, qu'il avait été passionnément amoureux d'elle; cependant elle était extrêmement louche, et ses traits d'ailleurs n'étaient pas beaux. Elle me fit beaucoup d'avances et d'invitations pour aller chez elle; elle vint chez moi, et je lui rendis sa visite, à l'heure où je savais que je

elle avait à se plaindre de Rousseau et de Duclos, et je suis persuadée qu'elle exagère beaucoup leurs torts avec elle.

Au reste il ne faut pas juger les mœurs de ce temps par le tableau hideux qu'elle présente; madame d'Épinay n'a peint qu'une très-petite société, composée en général de personnes de très-mauvaise compagnie; et, dans sa jeunesse, sa conduite et ses liaisons l'ont toujours empêchée d'être admise dans la bonne.

(*Note de l'auteur.*)

[1] Mademoiselle Lalive, qui épousa le comte d'Houdetot, répandit beaucoup d'agrément dans la société par son amabilité et les grâces de son esprit. La duchesse de La Vallière avait conservé, à cinquante ans, une très-belle figure : madame d'Houdetot, en la voyant, fit cet impromptu :

La nature prudente et sage,
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage,
Qu'elle n'aurait pu répéter.

(*Note de l'éditeur.*)

trouverais rassemblée dans son salon toute sa société de beaux esprits. J'y vis, pour la première fois, M. de Saint-Lambert, je restai là une heure et demie, fort silencieuse et fort appliquée à écouter. La conversation manquait d'agrément, parce chacun n'était occupé que du désir d'y briller. C'était le second bureau d'esprit que je voyais, et je ne le trouvai pas plus amusant que celui de madame Geoffrin; j'en vis, étant à Belle-Chasse, un troisième qui me plut davantage. Madame du Deffant était parente de MM. de Genlis; mais comme elle avait eu dans sa jeunesse, et dans son âge mûr, une conduite très-philosophique, madame de Puisieux m'avait défendu de la voir: c'était de sa part une vieille rancune de scandale, que les quatre-vingt-quatre ans de madame du Deffant auraient dû lui ôter. Madame du Deffant m'écrivit les plus aimables billets pour m'engager à l'aller voir, et j'en obtins la permission de madame de Puisieux.

Je n'avais nulle envie de connaître madame du Deffant. Je me la représentais apprêtée, pédante, précieuse. J'étais surtout effrayée de l'idée que je me trouverais au milieu d'un cercle de philosophes. J'imaginais qu'étant ainsi en force, ils parleraient et disserteraient avec ce

ton emphatique qu'ils prennent tour à tour dans leurs écrits, et je sentais que je ferais une triste figure dans cette étrange assemblée, présidée par une sibylle, enthousiaste de toutes ces déclamations, et qu'il était impossible de contredire ouvertement, puisque, aveugle et octogénaire, elle était doublement respectable par la vieillesse et par le malheur. Enfin, je pris une courageuse résolution : je me rendis, le soir même, à Saint-Joseph, chez madame du Deffant. Il y avait assez de monde chez elle, et j'aperçus, avec plaisir, deux ou trois hommes de ma connaissance. Madame du Deffant me reçut à bras ouverts, et je fus agréablement surprise en lui trouvant beaucoup de naturel, et l'air de la bonhomie. C'était une petite femme maigre, pâle, blanche, qui n'a jamais dû être belle, parce qu'elle avait la tête trop grosse, et les traits trop grands pour sa taille. Cependant elle ne paraissait pas aussi âgée qu'elle l'était en effet. Lorsqu'elle ne s'animait pas en causant, on voyait sur son visage l'expression d'une morne tristesse; en même temps on remarquait sur sa physionomie, et dans toute sa personne une sorte d'immobilité qui avait quelque chose de très-frappant. Quand on lui plaisait, elle était

accueillante; elle avait même des manières très-affectueuses. Les personnes incapables d'aimer ne connaissent pas la différence infinie qui se trouve entre la bienveillance et l'amitié; un goût est pour elles un attachement; elle croient aimer dès qu'elles ont envie de plaire et qu'on les amuse. Cette erreur, qui avilit les femmes dans leur jeunesse, leur donne, dans l'âge avancé, toutes les apparences de l'affectation et de la fausseté. Il est vrai que ces démonstrations de tendresse ne signifient rien de ce qu'elles semblent exprimer, mais presque toujours elles sont prodiguées de bonne foi.

On ne parla chez madame du Deffant, ni de philosophie, ni même de littérature : la compagnie était composée de gens de différens états; les beaux-esprits s'y trouvaient en petit nombre, et ceux qui vont dans le monde y sont communément aimables, quand ils n'y dominent pas. Madame du Deffant causait avec agrément; bien différente de l'idée que je m'étais faite d'elle, jamais elle ne montrait de prétentions à l'esprit; il était impossible d'avoir un ton moins tranchant; ayant très-peu réfléchi, elle n'était dominée que par la seule habitude. Elle eut, dit-on, sans aucun système, une conduite très-philoso-

phique dans sa jeunesse. On était alors si peu éclairé, que madame du Deffant fut long-temps, sinon bannie de la société, du moins traitée avec cette sécheresse qui doit engager à s'en exiler soi-même. Trente ans après, la lumière commençant à se répandre, madame du Deffant crut se rétablir dans le monde en adoptant des principes qui la justifiaient. La philosophie sauvait l'humiliation de rougir du passé; il était agréable de pouvoir tout à coup regarder en arrière, non-seulement sans regret et sans honte, mais avec satisfaction et une sorte d'orgueil; et, au lieu d'avouer qu'on s'était conduit avec beaucoup d'imprudence et d'étourderie, de pouvoir se vanter d'avoir été, par une heureuse inspiration, disciple des philosophes à naître; et enfin, il était beau d'avoir le droit de dire à tous les grands et célèbres moralistes du jour : Ce que vous prêchez je l'ai fait avant que vous eussiez instruit l'univers.

Madame du Deffant n'ayant de sa vie médité une opinion, au fond de l'âme n'en avait point; elle n'était pas même sceptique. Pour douter, pour balancer, il faut du moins avoir superficiellement comparé, et fait quelque examen; et c'est une peine qu'elle n'avait jamais voulu

prendre. Elle se peignait très-bien elle-même, en disant qu'elle laissait flotter son esprit dans le vague. Triste situation à tous les âges, surtout à quatre-vingts ans !... Cette paresse d'esprit et cette insouciance lui donnaient, dans la conversation, tout l'agrément de la douceur. Elle ne disputait point; elle était si peu attachée au sentiment qu'elle énonçait, qu'elle ne le soutenait jamais qu'avec une sorte de distraction. Il était presque impossible de la contredire ; elle n'écoutait pas, ou elle paraissait céder, et elle se hâtait de parler d'autre chose. Elle me fit promettre de revenir la voir à l'heure où, sortie de son lit, elle achevait de s'habiller, elle était alors toujours seule, c'est-à-dire entre trois et quatre heures après-midi, car elle avait depuis long-temps perdu le sommeil. On lui faisait la lecture durant la nuit, et elle ne s'endormait jamais avant le jour. J'y retournai le surlendemain. Je la trouvai dans son fauteuil, un valet de chambre assis à côté d'elle lui lisait tout haut un roman. Le roman l'ennuyait, et elle parut charmée de ma visite : je restai deux ou trois heures avec elle, et j'écoutais presque toujours. Elle me parla de l'ancien temps, de la cour de madame la duchesse du Maine, de Chaulieu, du

marquis de Lafare, de l'ingénieux Lamothe, de madame de Staël, dont j'aime tant l'esprit, et elle me promit de me montrer une autre fois plusieurs petits manuscrits et beaucoup de lettres de l'impératrice de Russie. Madame du Deffant, au moyen d'une petite machine très-simple, écrivait fort bien et se passait de secrétaire : son écriture était grosse, mais très-lisible. Les jours suivans elle me fit lire, par son valet de chambre, plusieurs petits morceaux de sa composition, des allégories et des portraits : c'était le goût du siècle dernier parmi les personnes spirituelles de la société. Ces portraits, tous faits avec l'intention de plaire et de flatter, sont assez insipides ; le plus joli que madame du Deffant ait écrit est celui de madame de Mirepoix, fait aussi, mais en vers, et d'une manière très-agréable, par le président Hénault. J'avais beaucoup plus de curiosité de connaître les lettres de l'impératrice, mais elles ne contiennent que des allusions et des plaisanteries de société, la plupart sur M. Grimm. Pour me les faire comprendre, madame du Deffant était obligée d'arrêter, à chaque ligne, le lecteur et de m'expliquer les à-propos. Ces lettres sont véritablement surprenantes par leur longueur et leur extrême frivolité ; il serait curieux

de les voir rassemblées avec celles que la même princesse écrivait à M. de Buffon, et qui montrent tant d'esprit et des connaissances si étendues.

On m'avait dit que madame du Duffant était méchante, c'est ce que je n'ai jamais remarqué; elle n'était pas même médisante. Il y avait dans son caractère tant de faiblesse, d'insouciance et de légèreté, qu'un sentiment vif ne pouvait l'agiter long-temps : elle n'était pas plus capable de haïr que d'aimer. Brouillée avec d'Alembert, elle me parla de ses démêlés avec lui, mais sans aigreur et sans ressentiment : c'était un simple récit et non des plaintes. Son cœur avait bien vieilli, la philosophie l'avait tout-à-fait desséché, et son esprit n'avait point mûri : il était plus jeune qu'il n'aurait dû l'être quand elle n'aurait eu que vingt-cinq ans. Elle avait craint confusément toute sa vie de réfléchir; cette crainte, devenue de la terreur, lui donnait une véritable aversion pour tout ce qui était solide; elle était accablée de vapeurs et d'une tristesse invincible, et elle redoutait mortellement les conversations sérieuses; elle les repoussait même avec sécheresse; il fallait pour lui plaire ne l'entretenir que de bagatelles. Tout ce qui ressemblait à la raison lui faisait peur; c'était une chose extraordinaire de voir une personne

de cet âge, infirme, souffrante, mélancolique, exiger des autres une éternelle gaîté, qu'elle ne paraissait jamais partager, car elle ne jouait rien. La perte de la vue ne l'affectait pas du tout; elle me dit qu'elle aimait mieux être aveugle que d'avoir un rhumatisme douloureux. Quand elle perdit la vue, ce fut sans un violent chagrin, parce qu'elle conserva pendant plus de cinq ans l'espoir de la recouvrer; et lorsqu'après avoir consulté tous les charlatans du monde, elle eut épuisé vainement tous les remèdes, elle prit facilement son parti sur son état; elle y était parfaitement accoutumée. Ce n'était pas là ce qui l'attristait: elle écartait avec peine de funestes idées inspirées par l'âge et par les souffrances. Un jour je me hasardai de lui parler de la mort religieuse du président Hénault. Elle m'interrompit, et avec un ton ironique et un sourire forcé: « Est-ce un ser-» mon que vous me préparez là? » dit-elle. Je me mis à rire en l'assurant que j'aimais beaucoup mieux l'écouter que prêcher. Elle n'avait point de religion, mais elle n'était point impie, et, malgré tout le pouvoir d'une longue habitude, elle n'était point philosophe. Son existence, comme celle de tant d'autres, n'a dépendu que de ses liaisons; on sentait que si elle eût vécu avec

les gens religieux elle eût été dévote, et ses der-
niers jours que l'ennui consumait, que la crainte
empoisonnait, auraient été paisibles, sereins, et se
seraient écoulés doucement.

M. de La Harpe, qui était déjà venu chez moi
sur la fin de mon séjour au Palais-Royal, revenait
assidûment à Belle-Chasse. Il avait de la morgue
dans son maintien, de la pédanterie dans son ton,
mais je n'en trouvais point encore dans son en-
tretien. Quand il était à son aise, il avait même
de la gaîté, et se moquait agréablement de l'affec-
tation. Il se passionna tellement pour moi, que
je fus obligée de réprimer sérieusement son en-
housiasme. La même chose m'était arrivée avec
M. de Sauvigny : au bout de quatorze ans de con-
naissance et d'amitié, j'avais été obligée de me
brouiller avec lui sans retour, dix-huit mois
avant de quitter le Palais-Royal. Cela n'alla point
jusque là avec M. de La Harpe; j'avais été beau-
coup moins surprise de ses déclarations, parce
que j'avais connu promptement l'excès de sa suf-
fisance et de ses prétentions. La chose tourna d'une
manière romanesque, et dans le *grand genre*.
M. de La Harpe m'écrivit qu'il allait voyager,
pour se guérir d'*une passion malheureuse*. Il alla
à Lyon, où il avait vraisemblablement des affai-

res; de là il m'écrivit plusieurs lettres sentimentales; il m'envoya des vers charmans sur la mélancolie, qu'il avait faits pour moi, qui peignaient, disait-il, la situation de son esprit et de son cœur. Ces vers commencent ainsi :

« Mes maux et mes plaisirs ne sont connus que d'elle. »

Mais comme il fallait qu'il y eût toujours un peu de fatuité dans tout ce qu'il faisait, ces vers sont terminés par une idée qui exprime l'*espérance;* et je lui répondis que je me flattais *que le timide désir,* qui se fixait

Vers un bonheur lointain qui toujours semble fuir,

ne se rapportait qu'à la seule amitié. Il revint de Lyon assez raisonnable, et notre liaison subsista jusqu'à la publication d'*Adèle et Théodore.* Il continua à faire de jolis vers pour moi. Les plus agréables furent ceux qu'il m'adressa en m'envoyant une petite édition des *Maximes de la Rochefoucault;* d'autres vers sur deux petits tableaux que j'avais fait faire, représentant *Abéone* et *Adéone,* déesses qui présidaient au départ et au retour. Les voici :

POUR LE DÉPART.

Ah! dans un long adieu dont la douleur s'irrite,
Le cœur s'échappe en vain vers l'objet que l'on quitte;

On s'éloigne à pas lents, les bras en vain tendus,
Et l'œil le suit encor quand on ne le voit plus.

POUR LE RETOUR.

O bonheur, il revient! le retour a des ailes!
Quel plaisir de conter les souvenirs fidèles!
Que de pleurs! ce moment va donc les essuyer!
Que d'ennuis! ce moment les fait tous oublier!

Il fit aussi des vers charmans pour deux autres figures (*la Vertu* et *la Vérité*), dessinées par mes filles. Ces vers finissent ainsi :

Et cette double image, à tous les cœurs si chère,
N'est parfaite qu'en vos écrits.

J'ai cité dans plusieurs ouvrages ces jolis vers.

M. de La Harpe fit aussi à Bercy des couplets fort agréables pour ma fête. M. de Genlis avait donné à ma mère mon buste en marbre; M. de La Harpe en loua beaucoup les vers, de M. de Sauvigny, et qui étaient gravés sur le piédestal de ce buste. M. de La Harpe y ajouta cette inscription :

« Elle a tout le charme des petites choses, et » tout le sublime des grandes. »

Je ne rapporte tous ces détails que parce qu'il est curieux de voir comment on peut passer de cet excès d'exagération, d'admiration et d'éloges, à l'excès de la détraction.

Je vis encore à Belle-Chasse, et dès le commencement, deux hommes de lettres que j'ai beaucoup aimés, et dont je n'ai jamais eu à me plaindre, M. Gaillard, historien si justement célèbre, et l'abbé de Vauxelles[1]; ce dernier est connu par plusieurs discours écrits avec grâce, et par un éloge très-agréable de madame de Sévigné : il avait de l'usage du monde, d'excellens sentimens et la plus aimable conversation. Je l'ai retrouvé, en rentrant en France, tel qu'il avait toujours été pour moi, et j'ai eu le malheur de le perdre deux ans après. M. Gaillard était établi à Chantilly lorsque je revins de mon exil : j'appris avec joie qu'il était sincèrement converti; il mourut peu de mois après mon re-

[1] Prédicateur du roi et bibliothécaire de l'Arsenal, Simon Jacques Bourlet fut nommé abbé de Vauxelles peu de temps après avoir prononcé *l'oraison funèbre du comte d'Eu, prince de* Dombes. Cette oraison funèbre brille autant par le goût et l'élégance que par l'élévation des pensées, et la piété des sentimens. Cet abbé fut l'ami de Thomas, de La Harpe et de Fontanes, et s'occupa beaucoup de la littérature et des beaux-arts. Ses ouvrages les plus remarquables, après l'éloge du prince de Dombes, sont l'éloge de d'Aguesseau, un panégyrique de saint Louis, une oraison funèbre de Louis XVI.

L'abbé de Vauxelles, né à Versailles en 1734, est mort à Paris le 17 mars 1802.

(*Note de l'éditeur.*)

tour. Sa philosophie avait toujours été fort douce et très-modérée ; il était même indigné des impiétés de Voltaire, et, quoiqu'il y ait quelques traits répréhensibles dans ses ouvrages, on y voit toujours qu'il respectait la religion, et son amour extrême pour la vérité l'a forcé de reconnaître qu'il y eut vraiment du miraculeux dans l'histoire de Jeanne d'Arc : cette histoire est un des beaux morceaux de la rivalité de la France et de l'Angleterre; il y avoue ingénuement que toutes ses recherches historiques l'ont convaincu qu'il y eut du surnaturel dans la vie et dans les exploits de cette fille héroïque. Les philosophes ne lui ont jamais pardonné cet aveu. Quant à M. de La Harpe, je n'ai pas été surprise de sa conversion; je la lui avais prédite : il n'avait adopté le philosophisme que par flatterie pour Voltaire, pour entrer à l'Académie, et pour n'avoir pas contre lui des hommes tout-puissans dans la littérature : il m'avoua mille fois qu'au fond la religion lui paraissait belle; il ne l'a jamais attaquée qu'avec une certaine mesure, et il avait trop de justesse d'esprit pour n'y pas revenir. Je vois assez souvent M. de Rhulières, qui, à mon avis, n'a jamais été qu'un poète médiocre, un historien infidèle et super-

ficiel, mais qui avait de l'usage du monde, et qui, dans la société, était piquant et fort aimable. On a dit beaucoup de mal de son caractère; il était mordant et médisant; mais il avait d'excellentes qualités, de la sûreté dans la société, et de la constance dans ses liaisons. Malgré son philosophisme, il se déclara ouvertement pour *Adèle et Théodore*, quand cet ouvrage parut, et il le défendit avec la plus grande chaleur contre les nombreux ennemis qu'il me suscita.

Je vis aussi dans ce temps M. de Monthion[1], chancelier de Monsieur, comte d'Artois, homme de beaucoup d'esprit, et du caractère le plus aimable. Il existe encore au moment où j'écris, et par sa conversation, son instruction et sa prodigieuse mémoire, il est certainement l'un des plus intéressans vieillards de ce siècle [2].

Je menais à Belle-Chasse une vie *délicieuse*; par ma place, j'étais heureusement dispensée de l'ennui mortel d'aller faire des visites; je n'en

[1] M. de Monthion succéda à M. de Bastard dans la place de chancelier de Monsieur, comte d'Artois.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] J'écrivais ceci sur la fin de 1820, il mourut peu de mois après.

(*Note de l'auteur.*)

'aisais uniquement qu'à madame de Puisieux; ;es visites étaient courtes et rares, parce qu'elle 'enait très-souvent chez moi, les soirs depuis uit heures jusqu'à dix, où notre grille se fer- uait : cette grille ne pouvait être ouverte que ar une religieuse ; nous en avions deux que 'on changeait toutes les semaines, et qui se enaient dans une petite chambre faite pour lles, au bas de notre escalier intérieur. Les hom- nes entraient dans notre pavillon, c'était un roit de princesse du sang; mais ils ne pouvaient ntrer que là. Il ne leur était pas permis d'aller ans le jardin, et, comme je l'ai dit, ils étaient bligés de sortir à dix heures au plus tard. Quand n voulait entrer, on sonnait à la grille, et les eligieuses, rabattant leurs voiles, allaient ou- rir : en outre nous avions un tour posé à côté e la grille, dans lequel on mettait nos paquets, os lettres, et les plats de nos repas, une sonnette onnant dans nos antichambres avertissait les omestiques d'aller chercher ces différentes hoses. Les valets de chambre, les valets de ied, et nos domestiques se tenaient le jour dans os antichambres, mais ils sortaient tous les oirs à dix heures, pour aller se coucher dans eurs chambres, qui étaient, ainsi que les offices

et les cuisines, dans le corridor extérieur. Enfin nous avions un parloir où les femmes de chambre, et moi quelquefois, nous allions recevoir des visites d'affaires. Ainsi aucun homme ne couchait dans notre pavillon, et les religieuses, en s'en allant, emportaient les clefs de notre grille. Si, passé dix heures, on avait une commission à donner, on sonnait les domestiques, qui la recevaient du parloir, et qui avaient les clefs de la porte donnant sur la rue. Si l'on eût eu besoin d'un médecin, pendant qu'un domestique aurait été le chercher, nous aurions fait réveiller une religieuse par une de nos femmes.

Je recevais, tous les samedis, toutes les personnes de ma connaissance, depuis six heures jusqu'à neuf et demie, et tous les soirs, mes amis intimes, depuis huit jusqu'à dix. M. de Genlis, mon frère, mes belles-sœurs, M. le duc et madame la duchesse de Chartres, et trois ou quatre personnes formaient cette liste. M. le duc de Penthièvre venait, cinq ou six fois dans l'année, voir ses petites-filles, et dès qu'elles ont pu s'amuser de joujoux, il leur en envoyait de charmans. M. le duc d'Orléans, et madame de Montesson n'ont jamais mis le pied à Belle-Chasse, et M. le duc d'Orléans n'a jamais envoyé

d'étrennes à ses petites-filles. Je n'allais chez madame de Montesson qu'au jour de l'an; je lui menais mes deux filles : la visite était courte, car nous étions reçues avec une grande sécheresse.

Les plus heureuses années de ma vie ont été celles que j'ai passées aux châteaux de Saint-Aubin, de Genlis et de Sillery, et à Belle-Chasse. Il ne faut pas se plaindre du sort, lorsqu'on peut, dans sa vie, compter plus de vingt-cinq ans de bonheur.

J'avais obtenu la permission d'avoir à Belle-Chasse ma mère et mes enfans avec moi : la satisfaction inexprimable de soigner ma mère, de prévenir tous ses désirs, et de la rendre heureuse, fut ma plus douce occupation. Je vais ici me vanter d'un trait de respect filial, parce que j'ose dire qu'il pourra servir d'exemple à plus d'une jeune personne. Ma mère avait un esprit supérieur; elle était bonne, compatissante, généreuse; elle m'aimait : sa conversation était délicieuse, mais elle avait une grande inégalité d'humeur, et elle se laissait entièrement dominer par une femme de chambre qui la servait depuis vingt-deux ans; cette femme, qui s'appelait madame Dufresne, était artificieuse, men-

teuse, tracassière et méchante au dernier excès. Ma mère la croyait un ange, parce qu'elle était avec elle flatteuse, insinuante, et très-attentive. J'avais signifié à tous les domestiques que je n'écouterais jamais une plainte contre madame Dufresne, et que je lui donnerais toujours raison contre tous les domestiques. Il est résulté de cet ordre que, malgré tout son esprit de tracasserie, elle n'en a pas fait une seule dans la maison, pendant tout le temps que j'ai été à Belle-Chasse, parce que les domestiques, qui avaient un grand intérêt à lui plaire, lui faisaient une cour assidue, lui passaient son commérage et son exigence, et vivaient parfaitement bien avec elle. Au reste, elle était très-fidèle, et dans plusieurs détails elle se rendit utile à la maison. Pour la disposer en ma faveur, je lui faisais sans cesse des présens; mais, malgré tous mes soins, je ne pus éviter de tomber dans sa disgrâce. Il y avait à Belle-Chasse une chanoinesse, de vingt-sept ou vingt-huit ans, pensionnaire en chambre; elle s'appelait madame la comtesse Depin : elle était charmante de figure et d'esprit, j'étais fort liée avec elle. Malheureusement elle avait un chien qui se battit avec le chien hargneux de madame Dufresne, et qui remporta la victoire. Madame Dufresne,

outrée, dit beaucoup d'injures à madame Depin; je pris parti pour mon amie, et madame Dufresne en conçut contre moi une telle rancune, et fit à ma mère de si violentes plaintes, que ma mère me fit appeler, pour me déclarer que, si je n'allais pas sur-le-champ faire *des excuses* à madame Dufresne, elle quitterait Belle-Chasse: je lui répondis seulement que j'allais lui obéir. En effet, j'allai prendre mes deux filles, dont l'aînée avait treize ans; je les instruisis de ce que ma mère exigeait de moi, et les tenant par la main, je les menai chez madame Dufresne, à laquelle je fis mes excuses de la meilleure grâce du monde, et sans la plus légère nuance d'ironie. J'articulai même le mot *pardon;* je l'embrassai très-cordialement, et je la quittai, charmée d'avoir donné à mes filles cet exemple de soumission filiale. Pour sceller cette réconciliation, je donnai, le lendemain, à madame Dufresne un beau gobelet d'argent, elle fut très-satisfaite de moi, et ma mère m'en remercia avec tendresse. Depuis ce moment, nous avons toujours vécu en parfaite intelligence.

Pour éviter des dépenses inutiles, j'avais décidé qu'aucun de mes amis ne dînerait à Belle-Chasse, à l'exception de mon mari, de mon frère, et de

mes deux belles-sœurs, mais ils y dînaient rarement.

La beauté extraordinaire de ma fille aînée, ses talens surprenans pour son âge, et son charmant caractère, ma place de dame restée vacante, et qu'elle devait avoir, et enfin un régiment promis à celui qu'elle épouserait, me la faisaient dès lors demander par beaucoup de personnes. Je n'avais nulle envie de la marier si jeune, et j'attachais un grand intérêt à finir son éducation; elle était déjà bonne musicienne, elle jouait d'une manière surprenante du clavecin, et, pour le moins, aussi bien de la harpe, que je lui avais seule enseignée avec la méthode que j'ai inventée d'exercer séparément les deux mains, par des passages contenant successivement toutes les difficultés. Je l'avais commencée à neuf ans, et à treize elle jouait sur la harpe, avec une très-belle exécution, les pièces de clavecin les plus difficiles; elle dessinait la figure d'une manière charmante, et d'après nature; peu de temps après elle a peint avec perfection dans tous les genres, en miniature, et à l'huile; elle a eu les mêmes succès pour le clavecin, et surtout pour la harpe. Je n'ai vu personne danser aussi bien qu'elle. Outre ces talens agréables et brillans, elle a eu

beaucoup d'instruction et de solidité dans l'esprit; par la suite elle étudia la chimie, et, en faisant des expériences, elle découvrit un sel qui a porté son nom. Sa sœur, remplie de bonnes qualités, de gentillesse, de finesse et d'esprit, avait moins d'aptitude pour les arts, à l'exception du dessin, dans lequel, ainsi que dans la peinture, elle excelle aujourd'hui dans plusieurs genres[1]; mais la nature lui avait refusé de grandes dispositions pour la musique. Ma famille était cependant très-musicale : mon père, ma mère, ma tante, mon frère, mon mari, ma fille aînée et moi, nous étions bien organisés pour la musique.

Je dirai ici en passant que, pour la musique, on ne forcera jamais la nature, à moins d'une constante application; j'ai donné à ma fille Pulchérie les meilleurs maîtres, Charpentier, pour le clavecin, Piccini, pour le chant, moi, pour la harpe, et en outre un répétiteur; elle a eu, dans les deux dernières années de son éducation, jusqu'à dix-huit louis par mois de maîtres, et je n'ai jamais pu lui donner un talent musical; sa

[1] Une de mes petites-filles, madame la comtesse Gérard, tient d'elle cette disposition; elle peint, d'une manière très-remarquable, les fleurs et le paysage à l'huile.

(*Note de l'auteur.*)

sœur ne m'a pas coûté le quart, et elle en avait de supérieurs : il est bien regrettable d'avoir employé inutilement un temps si considérable, qu'on aurait pu donner à l'acquisition de connaissances solides. Cependant je ne négligeai point de lui apprendre l'histoire, et les différentes choses qui peuvent orner l'esprit : elle apprit aussi, avec succès l'anglais et l'italien; mais, en sacrifiant la musique, j'aurais pu lui donner une instruction véritablement extraordinaire.

Mais elle tenait de la nature, ce qui vaut mille fois mieux que les talens les plus brillans, une âme noble, désintéressée, et la sensibilité la plus touchante ; je n'en citerai qu'un trait, qui pourra seul en donner l'idée. Elle avait quinze ans, nous étions à Belle-Chasse, je savais qu'elle prenait soin d'une pauvre vieille femme qui logeait dans notre rue, et je croyais que ce soin se bornait à lui donner la plus grande partie de ses petits menus plaisirs et de l'argent que lui donnaient, à sa fête et au jour de l'an, son père et mon beau-frère. Nous étions en hiver et le froid était excessivement rigoureux. Comme j'avais réglé à Belle-Chasse toute espèce de dépense, j'avais décidé qu'on ne porterait dans sa chambre, pour toute la matinée, que trois bûches, et je m'aperçus

que tous les matins en descendant chez moi elle avait un air frileux que je ne lui avais jamais vu, elle grelotait, se mettait dans le feu, se brûlait, etc. J'avais beau la gronder, elle ne répondait rien et recommençait le lendemain, ce qui dura plus de six semaines ; enfin mon fidèle Horain, qui avait toujours l'œil aux intérêts de la maison, vint m'avertir qu'il avait découvert qu'un marmiton, nommé Albinori, emportait de Belle-Chasse, tous les matins, de très-bonne heure, une certaine quantité de bois, et que, pris sur le fait, il avait refusé insolemment d'entrer en explication ; je fis venir Albinori, je le questionnai avec une grande sévérité, ce qui ne l'effraya pas du tout ; il me déclara qu'il n'avait agi que par l'ordre de mademoiselle de Genlis (on appelait ainsi madame de Valence depuis le mariage de sa sœur), qui se passait du feu depuis deux mois pour donner tout son bois à *sa vieille femme ;* et Albinori, qui me fit cette confidence, avec tout l'orgueil d'un ambassadeur chargé d'une mission honorable, me recommanda de n'en rien dire à mademoiselle de Genlis, parce qu'elle lui avait fait promettre le plus grand secret. On peut juger du plaisir inexprimable que me causa cette découverte ! J'envoyai une voie de bois à la vieille

femme à condition que Pulchérie garderait ses trois bûches. Souffrir physiquement pour faire le bien est certainement la charité la plus rare, la plus touchante : aussi dans les premiers jours de la restitution de ses bûches, Pulchérie me dit un mot charmant. Comme je lui demandais si elle n'était pas bien satisfaite de trouver du feu en se levant, elle me répondit qu'elle avait perdu l'habitude d'aimer le chaud dans sa chambre. Elle a conservé ces sentimens admirables, elle est la mère la plus tendre et la plus parfaite, ses filles lui doivent une éducation qui ne laisse rien à désirer, car on n'en peut rien attribuer à madame Campan, qui ne les a eues en pension que quatre mois; ces éducations, qui ont formé deux personnes, j'ose le dire, si accomplies par la culture de l'esprit, les talens, l'instruction, la pureté de conduite, sont entièrement l'ouvrage de madame de Valence.

Je suis la première institutrice de princes, en France, qui ait imaginé d'imiter l'excellente coutume, pratiquée dans les pays étrangers, d'apprendre aux enfans les langues vivantes, par l'usage. Je donnai à mes jeunes princesses une femme de chambre anglaise, et une autre qui savait parfaitement l'italien, de sorte qu'à cinq ans elles

entendaient trois langues, et parlaient parfaitement bien anglais et français. Il est vrai que, pour perfectionner en elles cette habitude, j'avais imaginé de mettre une petite Anglaise à peu près de leur âge auprès d'elles. On m'amena d'abord une petite fille qui était à Paris, mais je la trouvais si désagréable, que je n'en voulus point. Alors M. le duc de Chartres écrivit à Londres, pour charger une personne de sa connaissance, M. Forth, de lui envoyer une jolie petite Anglaise, de cinq ou six ans, après l'avoir fait inoculer; cela fut un peu long, parce que M. Forth en prit d'abord une, qui, examinée par des médecins, fut déclarée atteinte d'une grande disposition aux écrouelles; un mois après, il en trouva une autre qu'il fit inoculer, il la confia à un marchand de chevaux, nommé Saint-Denis, chargé par M. le duc de Chartres de lui acheter un beau cheval anglais : il annonça à M. le duc de Chartres cet envoi dans ces termes :

« J'ai l'honneur d'envoyer à votre altesse séré-
» nissime la plus jolie jument, et la plus jolie
» petite fille de l'Angleterre. »

Cette enfant était en effet ravissante par sa grâce, ses manières, sa douceur et sa figure. Son visage ressemblait beaucoup, mais en beau, à la

duchesse de Polignac; elle a eu de mieux qu'elle une jolie taille, un joli front et une expression plus angélique encore : elle s'appelait *Nancy Syms*, je la nommai Paméla; elle ne savait pas un mot de français, et en jouant avec les petites princesses, elle contribua beaucoup à les familiariser avec la langue anglaise.

Quoique ma fille aînée n'eût que quatorze ans, je me décidai enfin à la marier. Le choix de M. de Genlis se fixa sur un Belge, M. le marquis de Becelaer de Lawoestine : il avait vingt ans, une figure charmante, aussi agréable que régulière, une grande naissance, il était fils unique, son père possédait une terre de soixante mille livres de rente auprès de Bruxelles : enfin M. de Lawoestine devait hériter de la grandesse après la mort de madame la princesse de Ghistelle, sa tante, qui avait cinquante ans, et qui n'avait point d'enfans. Le père de M. de Lawoestine était fort avare, et ne voulut donner que six mille francs; mais M. de Genlis donna à son gendre sa place de capitaine des gardes, mon logement tout meublé du Palais-Royal; ce qui, joint à la place de dame de ma fille, et à l'assurance d'être très-riche un jour, leur formait un sort très-convenable. Je donnai pour le trousseau de ma fille une quan-

tité de belles robes en pièces, que j'amassais depuis dix ans, avec ce dessein, en outre j'avais une très-grande quantité de porcelaine et de vermeil, j'en fis un partage à peu près égal entre elle et sa sœur, sans me réserver une seule tasse. Je mis sur-le-champ Pulchérie en possession de son lot, que je fis porter dans sa chambre. Je fis acheter pour moi un cabaret de terre de pipe; on ne m'a jamais vue depuis à Belle-Chasse sortir de cette simplicité, que j'ai attribuée à madame d'Almane dans *Adèle et Théodore*. Enfin je donnai à ma fille aînée ce que j'avais de plus beau en diamans et en bijoux, de très-beaux bracelets, entre autres, et un papillon de diamans; je donnai tout le reste à sa sœur : j'avais trente-trois ans; j'aurais fait, sans aucun effort, les mêmes sacrifices à vingt. Huit jours avant le mariage, on m'apporta, de la part de M. le duc et de madame la duchesse de Chartres, de magnifiques bracelets et une superbe aigrette de diamans, présent de noce pour ma fille. Ces présens étaient d'usage au Palais-Royal, mais je les refusai positivement, ne voulant pas en recevoir plus pour ma fille que je n'avais reçu pour moi-même; mais j'acceptai une bonté particulière du prince et de la princesse, parce que c'était une distinc-

tion : ils donnèrent, au Palais-Royal, le repas de noce. Ma fille fut mariée à midi dans la chapelle du Palais-Royal. M. le maréchal prince de Soubise, parent de M. de Lawoestine, lui tint lieu de père dans cette cérémonie. Tous les parens de M. de Lawoestine, ceux de M. de Genlis et les miens qui étaient à Paris, furent invités au repas, nous étions en tout trente-quatre. Le soir je donnai à Belle-Chasse un petit ambigu à mes amis intimes, ensuite les portes de Belle-Chasse se fermèrent, et le marié me laissa sa femme, qui resta encore avec moi deux ans. M. de Lawoestine avait reçu une éducation très-négligée, mais il avait de l'esprit naturel, un fort bon caractère et un excellent cœur, et, à vingt ans, tout se répare avec cela ; il a toujours eu beaucoup d'amitié pour moi, j'en conserve une fort tendre pour lui.

Ma tranquillité fut troublée par un triste événement, qui me causa une vive affliction. L'aînée des deux petites princesses, mademoiselle d'Orléans, prit la rougeole ; comme il fallait séparer d'elle sa sœur, j'offris à madame la duchesse de Chartres, ou de l'emmener à Saint-Cloud, ou de rester à Belle-Chasse avec la malade. Madame la duchesse de Chartres, quoi-

qu'elle n'eût point eu la rougeole, voulut soigner la malade : toutes mes représentations ne purent l'en empêcher, alors j'allai à Saint-Cloud avec l'autre princesse, qui n'eut point cette maladie; l'autre allait fort bien; mais le neuvième jour, le médecin, M. Barthès (M. Tronchin était mort), jugea fort mal à propos que l'on pouvait transporter la princesse au Palais-Royal : il faisait froid, ce transport causa une rechute à l'enfant, qui mourut au bout de six jours; madame la duchesse de Chartres prit la rougeole, qui fut très-bénigne et très-heureuse. La princesse qui me restait prit le nom d'Orléans, elle avait eu jusqu'alors celui de Chartres : elle était âgée de cinq ans. Rien ne peut exprimer la douleur qu'éprouva cette enfant de la mort de sa sœur, et qu'elle conserva pendant plus de deux ans, avec des redoublemens, causés par différens souvenirs qui lui rappelaient sa sœur. Jamais douleur d'un âge raisonnable n'a été plus vive et plus délicate; elle la contraignait devant moi, pour ne pas m'affliger. Souvent, dans la chambre, me tournant le dos et paraissant jouer, elle pleurait en silence. Il fallut faire disparaître tous les joujoux qui avaient servi à sa sœur, et lui en donner qui n'eussent aucune ressemblance avec

ceux-là. Enfin elle annonça dès lors l'âme si sensible qu'on lui a vue depuis.

Cependant M. le duc de Chartres s'occupait vivement du soin de donner un gouverneur à ses fils. L'aîné, qu'on appelait M. le duc de Valois, avait près de huit ans. Ils avaient un sous-gouverneur, nommé le chevalier de Bonnard, qui me devait sa place, et que j'avais proposé, à la recommandation de M. de Buffon. Le chevalier de Bonnard ne manquait pas d'esprit : il faisait d'assez jolis vers; mais, ayant passé sa vie en province, et n'étant pas né avec le bon goût qui peut rectifier promptement les habitudes, il avait un mauvais ton. C'est lui qui fit une épître à son fils, avec ce titre :

« A Bonbon, mon fils, qui m'avait envoyé le » jour de ma fête un bouquet de lis et de roses, » avec des baisers *tout par dessus*. »

Il fit imprimer cette épître qui se trouve dans ses OEuvres : il fit aussi des vers pour moi, sur mes comédies du *Théâtre d'Éducation*, jouées par mes filles, qui finissaient ainsi :

Ces drames si beaux, si parfaits,
Ne sont pas ceux de vos ouvrages
Que j'aimerais mieux avoir faits [1].

[1] Il faudrait *le mieux*.

(*Note de l'auteur.*)

Ce n'est là ni un bon ton, ni un bon fran-
ais; ce ton et des manières très-mielleuses l'avaient
endu fort désagréable à M. le duc de Chartres,
ui mettait beaucoup trop d'importance aux cho-
es de ce genre. Au reste, M. de Bonnard, sans être
n poète distingué, a fait quelquefois de jolis
ers. On a cité de lui, assez mal à propos, selon
oi, car on pouvait mieux choisir, les qua-
re vers suivans :

Ne parler jamais qu'à propos
Est un rare et grand avantage ;
Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.

Le *silence* n'est ni une *vertu* ni un *vice*,
ar il peut être criminel ou vertueux, suivant
'occasion.

M. le duc de Chartres croyait qu'avec de la
grâce, une grande politesse avec les femmes, et
le la droiture dans le caractère, un prince était
arfait : la dernière qualité est en effet très-né-
essaire; mais la moindre des vertus est préféra-
le à de jolies manières.

Un soir que M. le duc de Chartres vint, comme
à l'ordinaire, entre huit et neuf heures, à Belle-
Chasse, il me trouva seule, et il me dit sur-le-
champ qu'il n'avait plus de temps à perdre pour

nommer un gouverneur, parce que, sans cela, ses enfans auraient le ton de *garçons de boutique;* et il me conta que, le matin, M. le duc de Valois lui avait dit qu'il avait bien *tambouriné* à sa porte et que, dans le même entretien, il avait ajouté, en parlant de ses promenades à Saint-Cloud, qu'on y était bien tourmenté par la *parenté,* ce qui signifiait, par les insectes appelés *cousins.* Voilà les choses importantes qui décidèrent M. le duc de Chartres à ne plus différer la nomination d'un gouverneur. Il me consulta sur le choix : je lui proposai M. de Schomberg, il le refusa, en disant qu'il rendrait ses enfans pédans; je proposai le chevalier de Durfort, il dit qu'il leur donnerait de l'exagération et de l'emphase; je parlai de M. de Thiars, M. le duc de Chartres répondit qu'il était trop léger, et qu'il ne s'en occuperait pas du tout. Alors je me mis à rire, et je lui dis : « Eh bien, moi ! » — « Pourquoi pas ? » reprit-il sérieusement. Je proteste que je n'avais cru faire qu'une plaisanterie, et que, dans nos conversations précédentes, rien n'avait jamais dû me préparer à une idée aussi singulière; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement : je vis la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse, et je désirai qu'elle pût

avoir lieu. Je lui dis franchement ma pensée. M. le duc de Chartres parut charmé et me dit : « Voilà qui est fait, vous serez *leur gouverneur.* » Ce furent ses propres paroles : il me quitta, en m'annonçant qu'il viendrait le lendemain de très-bonne heure : il vint en effet à huit heures, nous décidâmes tous les arrangemens; il fut convenu que l'on conserverait M. de Bonnard, et l'abbé Guyot, précepteur, qui avait aussi été placé à ma recommandation; que ces messieurs amèneraient les princes tous les matins à Belle-Chasse à midi, et les remèneraient à dix heures du soir; que l'on achèterait une maison de campagne, pour y passer tous les ans huit mois, et que je serais maîtresse absolue de leur éducation. Sachant que je donnerais moi-même les leçons d'histoire, de mythologie, de littérature, etc., ce que ne faisaient jamais les gouverneurs, ce qui, joint aux leçons que je donnais à mademoiselle d'Orléans ne me laisserait pas un instant de liberté, M. le duc de Chartres m'offrit vingt mille francs : je lui répondis qu'un tel engagement et de tels soins ne pouvaient être payés que par l'amitié; il insista vainement, je refusai positivement. J'ai donc fait gratuitement cette éducation de trois princes; c'est un fait universellement reconnu et qui n'a

jamais été contesté, je l'ai consigné dans *les Leçons d'une Gouvernante*, que je fis imprimer au commencement de l'année 1790, sous les yeux de M. le duc et de madame la duchesse d'Orléans, qui, dans tous les temps, n'ont jamais nié cette vérité. L'usage du Palais-Royal était de donner douze mille francs aux gouverneurs, un appartement, et, à la fin de l'éducation, le roi leur donnait le cordon bleu ; c'était le traitement qu'avait eu M. le comte de Pont, qui n'avait élevé qu'un seul prince, et qui n'avait pas donné une seule leçon ; c'est pourquoi, au lieu de douze, M. le duc de Chartres m'offrit vingt mille francs, que je refusai sans hésiter, ainsi que toute espèce de traitement d'argent. Outre que je trouvais un grand bonheur à lui donner cette preuve de dévoûment, la confiance, qu'il me montrait dans cette occasion, était si extraordinaire et si honorable, qu'il me semblait qu'un traitement d'argent en aurait ôté pour moi toute la gloire. Madame la duchesse de Chartres vit avec une joie extrême que je me chargeais de tous ses enfans. M. le duc de Chartres, avant de le déclarer publiquement, alla à Versailles en faire part au roi ; nous imaginions qu'il blâmerait cette singularité ; tout au contraire, il l'approuva de premier mou-

vement, en lui disant : *Vous faites très-bien, et je le trouve bon ;* alors la chose fut déclarée. Tous les hommes du Palais-Royal qui prétendaient à la place de gouverneur, en furent outrés, à l'exception de M. de Schomberg, qui se conduisit pour moi d'une manière charmante, et qui resta mon ami; mais particulièrement le chevalier de Durfort, et M. de Thiars prirent contre moi une animosité que rien n'a pu affaiblir depuis. Cet événement ne produisit pas dans le monde autant de surprise et de déclamations que je l'avais craint : je puis dire avec vérité qu'en général la chose fut approuvée.

Je donnai à cette époque *Adèle et Théodore*, dont la première édition fut enlevée en moins de huit jours. Cet ouvrage, en m'assurant le suffrage du public, m'attira la haine irréconciliable de tous les prétendus philosophes et de leurs partisans. Le chevalier de Bonnard, qui me devait sa place, et qui jusqu'alors m'avait montré le plus grand attachement, fut désespéré; il sentit qu'avec moi l'honneur de l'éducation ne lui serait pas déféré, qu'il faudrait suivre mes idées et non les siennes; il lui parut très-humiliant d'obéir à une femme : d'ailleurs il était accoutumé à passer toute la belle saison à Saint-Cloud,

où il recevait tous ses amis, il allait perdre tous ces agrémens; il ne put ni contenir, ni cacher son dépit mortel. J'ai toujours eu la crédulité de compter sur l'amitié qu'on m'a promise; sa colère et son mécontentement me surprirent et m'affligèrent. Il dit qu'il donnerait la démission de sa place; alors je lui répondis que je le priais d'y réfléchir; que, s'il restait, il trouverait toujours en moi une amie; que je pourrais par la suite lui devenir d'autant plus utile, que, ne voulant rien pour moi, je m'en occuperais davantage du sort de ceux qui seraient attachés à l'éducation, et que j'aurais plus qu'un autre le droit de demander des grâces pour eux; mais qu'enfin, s'il voulait quitter, je demanderais pour lui le traitement que l'on accordait ordinairement aux sous-gouverneurs qui avaient entièrement fini l'éducation. Il n'y était que depuis dix-huit mois, M. le duc de Valois n'avait que huit ans. M. de Bonnard quitta, et il eut le traitement que je lui avais annoncé; c'est une chose sans exemple. Loin d'en être reconnaissant, il devint, et est resté jusqu'à sa mort mon plus ardent ennemi. M. de Buffon, que je fis juge de toute cette affaire, me rendit une pleine justice, il loua hautement la noblesse de mes procédés; son amitié pour moi s'en accrut. Il

dit, et répéta publiquement que l'ingratitude de M. de Bonnard était inexcusable, et que d'ailleurs il ne concevait pas qu'il n'eût pas mieux aimé se trouver sous les ordres d'une amie, qui était la personne du monde qui pouvait le mieux diriger, que d'obéir à un gouverneur qui n'aurait eu ni talens, ni instruction. L'abbé Guyot resta, mais avec beaucoup d'humeur, ce qui lui fit prendre contre moi une haine secrète, qu'il a toujours gardée.

Les choses extraordinaires, et même les plus glorieuses, sont si peu faites pour les femmes, qu'elles exposent toujours le repos de leur vie. Elles sont nées pour un bonheur obscur; elles ont tort de s'en plaindre, car c'est le plus pur et le plus durable.

A la place de M. de Bonnard, je nommai M. Lebrun, qui avait été pendant plusieurs années secrétaire de M. de Genlis. C'était un homme sage et honnête; il avait fait un voyage en Amérique avec M. du Coudray[1]; il avait fort peu d'instruction en histoire et en littérature, mais il savait bien les mathématiques. Il avait des manière-

[1] Officier du plus grand mérite, et qui depuis se noya au passage de la Delaware.

(*Note de l'auteur.*)

res fort décentes, des mœurs parfaites, un caractère flegmatique et doux. M. l'abbé Guyot avait une instruction très-superficielle, et des prétentions à l'esprit qui lui donnaient de la pédanterie; il avait l'habitude de répéter continuellement cette phrase : *Si j'ose m'exprimer ainsi;* et c'était toujours pour dire la chose du monde la moins *hardie,* la plus commune et la mieux connue. Plusieurs années auparavant il avait été en Russie, chargé d'affaires par intérim, pendant qnelques mois. Il avait attaché une tel importance à cet honneur, il affectait de paraître si occupé de cet emploi de *chargé d'affaires,* que l'impératrice, en parlant de lui, ne l'appelait jamais que monsieur *le surchargé.*

Je convins, avec M. Lebrun, que les matins au Palais-Royal, les princes, levés à sept heures, prendraient avec M. l'abbé leur leçon de latin et leur instruction religieuse, et celle de calcul avec M. Lebrun, qui ensuite les amènerait à Belle-Chasse à onze heures. L'abbé et M. Lebrun y restaient, ou, à leur choix, s'en allaient, et revenaient pour le dîner à deux heures. Après le dîner ils étaient maîtres d'aller où ils voulaient; je me chargeais toute seule du reste de la journée, jusqu'à neuf heures : ces messieurs

revenaient pour le souper et emmenaient les princes à dix heures. Je priai M. Lebrun de faire un journal détaillé de la matinée des princes, jusqu'à onze heures, en laissant une marge pour mes observations. J'écrivis les premières pages de ce journal. Ces pages contenaient des instructions particulières pour M. Lebrun, sur l'éducation des princes. M. Lebrun m'apportait tous les matins ce journal, je le lisais sur-le-champ; je grondais ou je louais, je punissais ou je récompensais les princes, en conséquence de cette lecture. Dans le cours de la journée, j'écrivais à la marge mes observations, et le soir je rendais le journal à M. Lebrun, qui me le rapportait le lendemain. A la fin de l'année, ces cahiers formaient un bon volume, je les gardais tous; ce qui a formé autant de volumes que d'années. En outre, je faisais un journal particulier de tout ce qui se passait entre les enfans et moi, j'y joignais mes exhortations; tous les soirs, je leur lisais le détail de la journée, et je le leur faisais signer à tous; ainsi je pouvais rendre compte de leur éducation minute par minute. J'avais pensé que ces journaux auraient un grand intérêt pour M. le duc et M^me^. la duchesse de Chartres; mais ils n'ont jamais voulu les lire, disant qu'ils s'en

rapportaient entièrement à moi. Ils ont été continués avec la plus scrupuleuse exactitude, jusqu'à la fin de l'éducation; ils sont aujourd'hui entre les mains de M. le duc d'Orléans, à qui je les ai tous remis. J'ai cité beaucoup de fragmens de ces journaux dans *les Leçons d'une Gouvernante*, que je publiai, comme je l'ai dit, étant encore en France, en 1790. La première chose que je fis, fut d'ôter à mes nouveaux élèves un maître de musique et de chant, l'unique maître que M. Bonnard eût jugé à propos de leur donner, quoiqu'ils n'eussent ni voix, ni oreille musicale; d'ailleurs, ils ne savaient rien du tout, et M. de le duc de Valois, qui, comme je l'ai dit, avait huit ans, était d'une inapplication inouie. Je commençai par leur faire des lectures d'histoire; M. le duc de Valois n'écoutait pas, s'étendait, bâillait, et je fus étrangement surprise, à la première lecture, de le voir se coucher sur le canapé sur lequel nous étions assis, et mettre ses pieds sur la table qui était devant nous. Pour faire connaissance ensemble, je le mis sur-le-champ en pénitence; je lui fis si bien entendre raison, qu'il ne m'en sut aucun mauvais gré : il avait un bon sens naturel, qui dès les premiers jours me frappa; il aimait la raison comme tous les

autres enfans aiment les contes frivoles ; dès qu'on la lui présentait à propos et avec clarté, il l'écoutait avec intérêt : il s'attacha passionnément à moi, parce qu'il me trouva toujours conséquente et raisonnable. Il fallut le défaire d'une quantité de mauvaises locutions et d'une infinité de manières ridicules : il craignait les chiens; aussi M. de Bonnard avait-il eu l'*attention*, dans ses promenades au bois de Boulogne, de faire marcher en avant deux valets de pied, pour chasser tous les chiens qui pouvaient se trouver sur la route que monseigneur devait parcourir. Je n'eus besoin que d'une seule conversation pour faire sentir à M. le duc de Valois la sottise de cette pusillanimité; il m'écouta attentivement, m'embrassa et me demanda un chien, je lui en donnai un; il vainquit sur-le-champ sa répugnance qui était devenue très-réelle : depuis ce jour, il n'a pas donné la moindre marque d'aversion pour les chiens. Il avait aussi horreur de l'odeur du vinaigre, manie que je lui fis perdre aussi facilement que son antipathie pour les chiens. Je reconnus promptement qu'il avait une mémoire véritablement étonnante; je me flatte d'avoir su développer et cultiver en lui ce beau don de la nature. Je pris pour second valet de chambre à

Belle-Chasse un musicien allemand, qui jouait du piano, et qui en outre savait parfaitement sa langue par principes; ce fut lui qui enseigna l'allemand à M. le duc de Valois, qui en a toujours pris toutes les leçons sous mes yeux et dans ma chambre. Je lui donnai un valet de chambre italien, avec ordre de ne lui jamais parler que dans cette langue, ainsi qu'au prince son frère; enfin je lui donnai un maître de langue anglaise, dont il prit aussi les leçons dans ma chambre, ainsi que toutes celles qu'il a prises à Belle-Chasse, à l'exception du dessin : on dessinait le soir dans le salon, à la lampe [1]. Peu de temps après, mon frère

[1] M. le duc de Montpensier, prince si intéressant par ses vertus, ses malheurs, et ses talens, a laissé des mémoires qui ne commencent qu'à l'époque des persécutions qu'il éprouva durant la révolution; l'éditeur de ces mémoires dit que j'élevais M. le duc de Montpensier et les princes, ses frères, *à la Jean-Jacques*. Il y a quelque chose de si comique dans ce trait, que je ne puis le passer sous silence : j'avais déjà donné *Adèle et Théodore*, avant de me charger de l'éducation de ces jeunes princes, dont l'aîné n'avait pas huit ans; j'avais déjà pour ennemis tous les partisans du système d'éducation de Jean-Jacques. J'ai donné à mes élèves des maîtres de toutes les choses que je ne leur enseignais pas moi-même; dès leur première enfance, je n'ai rien négligé pour leur inspirer les sentimens les plus religieux. Je me suis occupée du soin de fortifier leur corps par une gymnastique graduellement proportionnée à leurs forces, et je n'ai pris aucuns de mes moyens à cet égard dans *Émile;*

perdit son angélique femme ; elle mourut à Nice, où mon frère et ma mère la conduisirent. J'ai déjà dit qu'en mourant, elle me légua la bonne femme Busca, dont elle prenait soin depuis l'âge de treize ans; elle laissa un fils unique nommé César, qui avait cinq ans, je me chargeai de lui : il a été élevé avec les princes, et il fut l'un des meilleurs sujets qui ait jamais existé.

M. le duc de Chartres acheta Saint-Leu, maison charmante où nous avons passé tous les ans toute la belle saison, c'est-à-dire huit mois de l'année. Je fis faire, dans le beau parc de cette maison, un petit jardin pour chacun de mes élèves : ils y travaillèrent et le plantèrent eux-mêmes. J'avais pris un jardinier allemand, qui ne leur parlait que dans sa langue : il les suivait à leurs promenades du matin avec le valet de chambre allemand, et l'on ne parlait qu'alle-

je les ai tous inventés, à l'exception de l'exercice des haltères, inventé par Galien, et que j'ai *renouvelé des Romains :* du reste les exercices des poulies, des bottes, les lits de bois, les souliers de plomb, les courses, les sauts dans *les sautoires*, etc., sont de mon invention (Voy. *les Leçons d'une Gouvernante*), et viennent dernièrement d'être en partie renouvelés publiquement avec succès. On voit combien tout ce plan d'éducation ressemble à celui d'*Émile!*

(*Note de l'auteur.*)

mand à ces promenades; à celles du soir on ne parlait qu'anglais, ainsi qu'au dîner; *on soupait en italien.* Je pris pour aumônier, à la recommandation de M. Doria, nonce du pape, l'abbé Maristini, son parent, âgé de vingt-huit ans, qui avait été fort bien élevé, et qui connaissait parfaitement la littérature de son pays; il donnait tous les jours aux princes une leçon d'italien dans ma chambre. J'attachai en outre à leur éducation un pharmacien, nommé M. Alcyon, bon botaniste et excellent chimiste. Il suivait les princes à toutes leurs promenades, pour leur faire cueillir des plantes, et leur apprendre la botanique; en outre il nous faisait tous les étés un cours de chimie, où j'assistais régulièrement; enfin j'attachai encore à leur éducation un Polonais, nommé M. Merys, qui avait le plus grand talent pour le dessin, et pour peindre les sujets à la gouache; j'imaginai de lui faire faire une lanterne magique historique; il la peignit sur verre, et il fit, sur mes descriptions par écrit, l'histoire sainte, l'histoire ancienne, l'histoire romaine, celle de la Chine et du Japon; on n'a rien vu de plus charmant que cette lanterne magique: tous mes élèves la montraient tour à tour, une fois par semaine.

Dans la première année de mon entrée à Belle-

Chasse, je fis venir de Bourgogne ma nièce, Henriette de Sercey, qui était orpheline et créole : elle a été élevée à Belle-Chasse par les soins de ma mère et les miens; elle avait neuf ans quand je la pris.

J'inventai pour mes élèves un jeu qui a fait leurs délices, et qui m'a beaucoup amusée moi-même. Je leur fis mettre en action et jouer dans le château et dans le jardin, suivant les scènes, les voyages les plus célèbres, détaillés dans le Recueil des voyages extraits de l'abbé Prévôt, par M. de La Harpe. Tout le monde dans la maison avait un rôle dans ces espèces de représentations : j'y ai joué moi-même; nous avions des chevaux *frus* pour les cavalcades; la belle rivière du parc nous figurait la mer, une suite de jolis petits bateaux formait nos flottes; nous avions un magasin de costumes. Les plus beaux voyages que nous ayons joués, furent ceux de *Vasco de Gama* et de *Snelgrave*. Je fis faire en outre un petit théâtre portatif, que l'on plaçait dans la grande salle à manger, et sur lequel on exécutait des tableaux historiques; je donnais les sujets, et, la toile baissée, M. Merys groupait les acteurs, qui étaient communément les enfans; ensuite, ceux qui ne jouaient pas étaient obligés de deviner le sujet,

soit historique, soit mythologique : on faisait ainsi dans la soirée une douzaine de tableaux. Le célèbre David, qui venait souvent à Saint-Leu, trouvait ce jeu charmant, il avait un grand plaisir à grouper lui-même ces tableaux fugitifs. Je fis bâtir une véritable salle de comédie ; le théâtre était d'une très-jolie proportion ; le fond s'ouvrait et laissait voir, quand on le voulait, une longue allée du jardin tout illuminée et ornée de guirlandes de fleurs. Durant le cours de l'éducation, nous avons joué successivement dans cette salle toutes les pièces de mon Théâtre : les enfans y jouèrent aussi des pantomimes. Il y en eut une si remarquable, que je ne puis la passer sous silence, ce fut celle de Psyché persécutée par Vénus ; madame de Lawoestine, âgée de quinze ans, représentait Vénus, sa sœur Psyché, et Paméla l'Amour. On ne verra jamais trois figures réunies offrir tant de beauté, de charmes et de grâce : David était enthousiasmé de cette pantomime, qui offrait, disait-il, la perfection du beau idéal.

L'hiver, à Paris, j'avais rendu tous les momens utiles ; j'avais mis un tour dans une antichambre, et aux recréations, tous les enfans, ainsi que moi, nous apprenions à tourner. J'appris avec eux ainsi successivement, tous les métiers

auxquels on peut travailler sans force : celui de gaînier, j'ai fait avec eux une énorme quantité de porte-feuilles de maroquin, aussi bien faits que ceux d'Angleterre ; le métier de vannier, où j'ai excellé ; nous avons fait des lacets, des rubans, de la gaze, du cartonnage, des plans en relief ; des fleurs artificielles, des grillages de bibliothéque en laiton, du papier marbré, la dorure sur bois, tous les ouvrages imaginables en cheveux, jusqu'aux perruques ; enfin, pour les garçons, la menuiserie. M. le duc de Valois y surpassa tous les autres : avec la seule aide de M. le duc de Montpensier, son frère, il fit, pour l'ameublement d'une pauvre paysanne de Saint-Leu, dont il prenait soin, une grande armoire et une table à tiroir, aussi bien travaillées que si elles eussent été faites par le meilleur menuisier. Toutes ces choses ne prenaient point sur leurs études ; c'était leur unique amusement, et jamais enfans ne se sont trouvés si heureux durant leur éducation. Outre leur palais des cinq ordres d'architecture, qu'ils montaient et démontaient, je leur avais fait faire dans les mêmes proportions et avec la même perfection, tous les outils et tous les ustensiles qui servent aux arts et métiers : l'intérieur d'un laboratoire, avec les cornues, les creusets, les alam-

bics, etc.; l'intérieur d'un cabinet de physique, et tous les outils d'ouvriers étaient exécutés en miniature avec une précision admirable. Après l'éducation, ils furent déposés et exposés aux regards des curieux dans la galerie du Palais-Royal; ils ont passé depuis dans les salles du Louvre, où je les ai vus sous le règne impérial. J'étais très-fière de voir le public admirer les joujoux que j'avais jadis inventés pour mes élèves.

A Paris, comme je l'ai déjà dit, tous nos promenades étaient instructives; nous ne sortions que pour aller voir des cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, de physique et de curiosités, ou des manufactures dont nous avions lu le détail auparavant dans l'*Encyclopédie;* ce qui nous a fait connaître que cet ouvrage en donnait souvent des descriptions inexactes et très-mal faites. Dans les ateliers chaque élève écrivait sur une peau d'âne les choses les plus remarquables; j'écrivais aussi, et je mettais en ordre toutes ces notes, dont je formai un gros livre : il était rempli de mes réflexions sur les abus des apprentissages et sur le perfectionnement que l'on pourrait donner aux méthodes de ce genre. J'ai perdu ce manuscrit avec les autres; c'est un de ceux que j'ai le plus regrettés. Après avoir épuisé toutes les manufac

tures de Paris, nous allâmes voir celles qui ne s'y trouvaient point, et qui sont en province, On ne faisait alors à Paris que des épingles; nous allâmes à l'Aigle uniquement pour y voir faire des aiguilles, à Saint-Gobin, pour voir couler des glaces, etc.

Je ne parlerai point ici de la gymnastique que j'inventai alors pour mes élèves : tous ces détails se trouvent dans mon ouvrage intitulé *les Leçons d'une Gouvernante*, qu'il est nécessaire de lire, avant ou après ces mémoires, si l'on veut avoir une idée exacte de l'éducation que j'ai donnée à ces princes. Tous les soirs, à Paris ou à la campagne, deux heures avant la leçon de dessin, ils se rassemblaient tous dans ma chambre et se plaçaient en demi-cercle, vis-à-vis de moi : alors nous commencions une lecture, tout haut, d'histoire, de mythologie, de littérature et d'histoire naturelle: chaque enfant lisait tout haut un quart d'heure, je veillais à leur prononciation, je les interrompais quelquefois pour faire, sur la lecture, des réflexions convenables. Quand chacun avait fini son quart d'heure, je lisais à mon tour pendant le reste des deux heures; pendant qu'ils lisaient, je faisais des fleurs artificielles, ou quelqu'autre ouvrage de ce genre : ce qui ne m'a jamais empê-

chée de donner à la lecture toute l'attention nécessaire. De toutes leurs études, celle-là a toujours été préférée par eux; elle leur a plu constamment, et je les ai toujours vus en attendre l'heure avec impatience. Ils faisaient des extraits sur ces lectures, que je corrigeais; en outre, je leur donnais, toutes les semaines, un sujet de composition, que je corrigeais aussi. M. le duc de Montpensier surpassait tous les autres dans ce genre d'étude : il avait dans son style une élégance naturelle que je n'ai jamais vue à aucun autre enfant; mais les compositions du prince, son frère aîné, annonçaient déjà cet esprit d'ordre, cette droiture de sentimens, qui forment le fond de son caractère. Lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, je louai une loge à la Comédie-Française, pour leur faire voir la représentation de nos plus belles pièces de théâtre. Je les y menais à peu près tous les huit jours (excepté dans le carême), en choisissant les pièces, afin de ne leur faire voir que celles dont ils pouvaient retirer quelque fruit. Lorsque la petite pièce était licencieuse ou immorale, nous n'y restions point. Quoique je fusse encore jeune, je n'allais plus au spectacle; mais il me sembla que n'y point mener mes élèves serait une critique indirecte de leurs parens, qui

avaient des loges à l'Opéra et à la Comédie; d'ailleurs j'avais été très-frappée de l'austérité outrée de l'éducation de M. le prince de Lamballe, rigorisme qui eut de si funestes suites, comme tout le monde sait. Je pensai aussi que les princes du sang, faits pour la représentation, et pour protéger les arts, devaient naturellement assister quelquefois à ces représentations théâtrales, et savoir les juger, sous le rapport de la morale et des mœurs : leur décision, lorsqu'ils ont du discernement, est d'un si grand poids, qu'ils auront toujours une heureuse influence sur cette partie de la littérature, ainsi que sur toutes les autres. Enfin, quoique j'aie toujours méprisé le respect humain, je dois avouer que, dans cette occasion, la crainte d'être blâmée dans le monde acheva de me décider.

Tous les samedis, nous recevions du monde à Belle-Chasse; ce que j'avais établi pour former les princes à la politesse, et à savoir écouter la conversation. J'écrivais sur mon journal les choses auxquelles ils avaient manqué, et qu'ils auraient dû dire et faire.

Quand mademoiselle d'Orléans eut atteint l'âge de sept ans, nous eûmes de la musique et des spectateurs tous les samedis. A cet âge, made-

moiselle d'Orléans, que j'avais commencée sur la harpe à cinq ans, jouait d'une manière véritablement surprenante. A cette musique, nous jouions ensemble à l'unisson, accompagnées d'un violon, d'une basse, et quelquefois d'une clarinette. Je donnais à mademoiselle d'Orléans deux leçons de harpe par jour, et la première ne prenait rien sur mon temps. Aussitôt qu'on me réveillait, elle entrait dans ma chambre avec sa harpe et elle en jouait sans interruption pendant mon déjeûner et ma toilette, et pendant qu'on me coiffait; ce qui était toujours long, parce que j'ai conservé mes grands cheveux jusqu'à l'émigration. Je lisais, suivant mon ancienne coutume, ce qui ne m'empêchait nullement d'écouter la harpe, et de reprendre et de faire recommencer, quand il le fallait. A la seconde leçon, je jouais avec mademoiselle d'Orléans, afin de lui bien donner le sentiment de la mesure, et cette leçon durait au moins une bonne heure et demie. Elle a toujours pris les leçons que je lui ai données avec une constante application : je puis dire avec vérité que je n'ai jamais connu un seul défaut à mademoiselle d'Orléans. Elle avait naturellement une vive piété et toutes les vertus. Elle faisait des fautes,

mais, je le répète, elle n'avait pas un seul défaut, c'est-à-dire, un mauvais penchant, ou une mauvaise qualité dominante. Je n'ai aucun intérêt d'amour-propre à convenir de cette vérité, puisque j'aurais beaucoup plus de mérite à l'avoir bien élevée, si la nature ne lui avait pas donné un caractère aussi parfait. Elle avait de l'esprit, et cet esprit ressemblait beaucoup à celui de son père ; il a particulièrement de la finesse et de l'à-propos, ce qui, réuni à la sagesse, à la raison et à la bonté, forme une personne aussi aimable à rencontrer, qu'elle est attachante dans le commerce intime de la vie.

J'ai déjà parlé du caractère de M. le duc de Valois; ses deux frères en avaient de fort différens : M. le duc de Montpensier était peu communicatif, mais son âme était sensible et généreuse, et, comme je l'ai dit, il y avait une élégance naturelle dans toute sa personne, et quelque chose de romanesque dans sa figure, son caractère et ses manières, et si j'avais pu cultiver long-temps son esprit, il aurait écrit d'une manière remarquable : il avait je ne sais quoi de formé dans les idées, qu'on ne voit presque jamais dans l'enfance, en voici un trait : quand je les menais à une première représentation à la

comédie, chacun en faisait un extrait, que l'on m'apportait le lendemain, et qu'on me lisait. Un jour (M. le duc de Montpensier avait douze ans) un de mes élèves, en me lisant son extrait, et en parlant de deux amans, dit que la princesse *déclara* son amour; M. le duc de Montpensier l'interrompit : « L'expression, dit-il, n'est pas convenable, un homme déclare son amour, une femme *avoue* le sien. » Il y a certainement dans cette distinction une délicatesse réfléchie, bien étonnante à douze ans. L'étude de l'histoire, des sciences et des langues avait peu d'attrait pour lui; la littérature en avait beaucoup, et il aimait les arts avec passion, surtout le dessin et la peinture, où il a excellé, non pas seulement comme amateur, mais comme artiste. Cette disposition se manifesta dès son enfance; comme je crois que l'on doit cultiver tous les dons de la nature, je lui donnai, pour dessiner, beaucoup plus de temps qu'aux autres. D'ailleurs, comme il se trouve, dans le rang où le ciel l'avait fait naître, des séductions qui ne sont dans aucun autre, on est trop heureux de pouvoir mettre contre elles dans la balance, avec beaucoup de vertus, un goût innocent et passionné. Le dernier des trois princes, M. le comte de Beaujolais,

qu'on me donna à trois ans, était charmant de figure, d'esprit et de caractère : ses défauts même étaient aimables, chose que je n'aime pas qu'on dise, mais qu'il était impossible de ne pas trouver en lui. Nous trouvions aussi qu'il avait beaucoup de traits de ressemblance avec Henri IV, que chaque Français croit avoir connu.

Voici deux traits de l'enfance de M. le comte de Beaujolais, qui le peindront parfaitement: On lui demandait pourquoi il donnait toujours à sa sœur de lait, lorsqu'elle venait le voir, ses plus beaux joujoux : « Eh mais, répondit-il, ce sont ceux que j'aime le mieux, et je pense que ceux-là lui feront plus de plaisir. » Comme il caressait beaucoup cette petite fille, on parut s'en étonner, en ajoutant qu'elle était bien laide. *Ah!* s'écria-t-il, *si elle était décrassée on verrait!...*

Mon neveu César était étourdi, violent, mais spirituel, sensible, et naturellement porté à tout ce qui était bon et généreux. L'éducation, le temps, et les malheurs publics ont tempéré sa vivacité; il ne lui en est resté que ce qu'il en faut pour être aimable et brillant. Se trouvant, à quinze ans, dans les armées, sans guide, sans conseil, il y a fait les actions les plus éclatantes

pour son âge : n'étant que volontaire, il ralli
les fuyards, et enleva un drapeau à l'ennemi
n'ayant pas tout-à-fait seize ans; le général Du-
mouriez demanda son nom sur le champ d
bataille, il l'appela, et lui dit qu'il le faisai
capitaine; mon neveu répondit qu'il n'avait pa
l'âge : « Raison de plus, » reprit le général, et i
le fit capitaine. Je conterai encore par la suit
d'autres traits du noble caractère de ce jeun
homme si distingué, dont la mort déplorable, à
vingt-huit ans, a été l'une des plus grandes afflic
tions de ma vie.

Pour continuer les portraits de Belle-Chasse
je dois parler de ma nièce Henriette et de Pa-
méla. Henriette était jolie, et sa figure animé
plaisait à tout le monde. Elle avait alors tout son
esprit en intelligence; elle l'a montré depuis dan
la conversation et dans ses lettres. A Belle-Chass
elle ne disait pas de jolies choses, mais elle com-
prenait tout, et apprenait tout avec une facilit
merveilleuse. Je lui ai vu apprendre une dans
fort difficile, le *pas russe*, seulement en assistan
à la leçon, pendant laquelle elle brodait au mé-
tier. Ce pas était dansé par mademoiselle d'Or-
léans et Paméla, et montré par le fameux d'Au-
berval, de l'Opéra. Un jour, Paméla, ayant ma

au pied, et ne pouvant danser, Henriette offrit de la remplacer, ce qui fit rire d'Auberval; mais elle se leva, se mit à danser, et fit tous les pas aussi régulièrement que si elle les eût appris et répétés. La surprise de d'Auberval fut extrême; il nous dit qu'il n'y avait pas une seule danseuse à l'Opéra qui fût capable d'en faire autant. Henriette avait appris à calculer avec la même facilité; elle avait la plus belle écriture de Belle-Chasse; elle dessinait fort agréablement, avec un fini particulier; elle chantait à merveille, sa voix était charmante; elle avait une adresse de fée. La seule chose que je n'ai pu lui donner était de jouer d'un instrument; elle n'a bien joué d'aucun; il est vrai qu'elle n'a jamais donné assez de temps à cette étude.

Paméla avait une figure ravissante; la candeur et la sensibilité formaient son caractère; elle n'a jamais fait un seul mensonge, ni employé le moindre détour durant tout le cours de son éducation; elle était spirituelle de sentiment; elle disait des mots charmans, et qui toujours venaient du cœur. Je m'étais attachée à elle avec passion, et cette passion a été malheureuse, à quelques égards. Cette enfant si charmante était la plus inappliquée que j'aie vue; elle manquait de mé-

moire, elle avait une excessive étourderie, qui ajoutait encore aux charmes de sa figure, en lui donnant un air de vivacité, qui, joint à l'indolence de son caractère et à beaucoup d'esprit, la rendait très-piquante. Sa personne était agissante et leste, elle courait comme Atalante, et son esprit était paresseux au dernier degré; aussi par la suite a-t-elle été la personne du monde la plus incapable de réfléchir. Le sort la jeta dans des situations extraordinaires; elle s'y trouva sans guide et sans conseil, dans mille occasions dangereuses...; elle s'y conduisit néanmoins parfaitement, tant que vécut son mari, et même en plusieurs circonstances, d'une manière véritablement héroïque.

J'établis plusieurs prix pour les enfans, mais seulement ceux qui ne peuvent exalter l'amour-propre, les prix d'application, de douceur, de bonté et de dessin; pour ce dernier prix, c'était M. David qui en était le juge. Tous les ans au jour de l'an, nous étalions dans le salon tous les ouvrages que nous avions faits dans le cours de l'année; ce qui formait de petites boutiques charmantes que l'on distribuait ensuite à ses amis; les dessins des enfans qui avaient remporté les prix y étaient étalés avec de beaux cadres.

Je ne suis point superstitieuse, mais il y a dans l'idée du surnaturel quelque chose qui plaît toujours aux imaginations vives et qui les frappe : sans croire aux présages et aux pressentimens, je n'ai jamais pu m'empêcher de les remarquer et d'en faire quelque application ; voici un triste présage qui, malgré moi, me frappa beaucoup : il y avait au haut du parc de Saint-Leu une espèce de terrain élevé, où nous avions remarqué que la végétation était beaucoup plus belle qu'ailleurs, le gazon était plus fourni, et les fleurs des champs infiniment plus grosses ; j'eus l'idée d'y faire planter autant d'arbres que j'avais d'élèves, en plaçant au bas de chaque arbre le nom de l'élève et une inscription ; on se mit sur-le-champ à y travailler, et en creusant la terre, on fut très-surpris de découvrir une quantité d'ossemens humains : nous apprîmes que cet endroit avait jadis été un cimetière. Cette découverte me frappa et m'attrista, et je ne fis point planter les arbres. J'ai perdu depuis quatre élèves, en comptant ma fille aînée, et tous parvenus à l'âge le plus florissant de la jeunesse !...

Au milieu de tous ces soins, je poursuivais avec plus d'ardeur que jamais mes études particulières ; j'avais donné *Adèle et Théodore*, qui

me causa mes premiers chagrins littéraires : cet ouvrage antiphilosophique eut dans le public un succès qui surpassa toutes mes espérances, mais il me fit des ennemis nombreux et irréconciliables ; au reste, je l'avais prévu, comme on peut le voir dans l'ouvrage même, en lisant les lettres de M. de Lagaraye à Porphyre, dans lesquelles j'ai prédit et dépeint tout ce que j'ai éprouvé depuis. Je voyais sans cesse M. de La Harpe, qui me montrait toujours le plus grand attachement ; au moment où mon ouvrage allait paraître, je lui demandai s'il en rendrait compte lui-même, en ne lui cachant pas qu'il était très-religieux, et que par conséquent il y avait beaucoup de choses contre la philosophie moderne : il me répondit qu'il passerait là dessus légèrement, et qu'il parlerait du reste avec toute l'amitié et la justice que je lui connaissais. Quelques jours après il revint me dire qu'il ne ferait pas l'extrait, mais que je n'y perdrais rien parce qu'il était confié à l'abbé Remy [1], dont i

[1] L'abbé Remy, à la fois prêtre du diocèse de Toul et avoca au parlement de Paris, était chargé, pour l'*Encyclopédie*, d la partie de la jurisprudence, et fournissait des extraits au Mer cure. Le *Cosmopolisme*, brochure in-12, fut son début dan la littérature ; il publia, dans la même année 1770, une autr brochure sous le titre *des Jours* pour tourner en ridicule l'an

me répondait comme de lui-même ; que d'ailleurs lui M. de La Harpe, étant rédacteur du *Mercure*, lirait cet extrait avant de le donner à l'impression, et n'y laisserait pas un seul mot qui pût me déplaire : je lui répondis, ce qui était vrai, et ce que je lui avais déjà dit, que M. Gaillard avait voulu faire cet extrait, et que je l'avais refusé, parce que M. de La Harpe me l'avait demandé en me disant qu'il le ferait ; j'ajoutai que j'aurais beaucoup mieux aimé M. Gaillard que M. l'abbé Remy, qui m'était tout-à-fait inconnu. M. de La Harpe me répéta mille fois que je serais parfaitement contente, et qu'il y mettrait tous ses soins. L'extrait parut, la première édition d'*Adèle et Théodore* était déjà enlevée. Quelle fut ma surprise, en lisant cet extrait, de le trouver injurieux d'un bout à l'autre, et rempli de personnalités outrageantes et calomnieuses ! C'était la première méchanceté de ce genre que j'éprouvais, j'y fus sensible ; j'écrivis sur-le-champ à M. de

glomanie et l'espèce d'engouement des Français pour les *Nuits d'Young*. Son meilleur ouvrage est l'*Éloge du chancelier de l'Hôpital*, couronné par l'académie en 1777 ; et néanmoins ce discours éloquent pèche par l'emphase et l'exagération. L'abbé Remy, né à Remiremont en 1738, est mort à Paris en 1782.

(*Note de l'éditeur.*)

La Harpe, pour lui reprocher sa perfidie, et pour lui dire que je ne le reverrais de ma vie : j'ai su depuis que l'abbé Remy était un littérateur obscur, sans aucun talent, et entièrement dévoué à D'Alembert : ce dernier était le véritable auteur de ce petit libelle qui révolta tout le monde, l'abbé Remy n'avait fait que le signer.

La critique du monde dans *Adèle et Théodore* me fit aussi beaucoup d'ennemis, parce qu'elle était vraie, piquante, et sans exagération. Toutes les *parfileuses* [1] se déchaînèrent contre moi; j'avais le droit de les critiquer; car, malgré l'universalité de la mode, je n'avais jamais voulu parfiler; cette manière de demander des galons à tous les hommes, pour en tirer l'or et le vendre, ces présens de parfilade qu'on recevait au jour de l'an [2], me paraissaient les choses du monde les plus

[1] On demandait à tous les hommes de sa connaissance leurs vieilles épaulettes d'or, leurs vieux nœuds d'épée d'or, leurs vieux galons d'or, etc., que l'on enlevait ainsi à leurs valets de chambre, et l'on parfilait toutes ces choses, c'est-à-dire, qu'on séparait l'or de la soie pour la vendre ensuite à son profit. En outre on recevait aux étrennes des bobines d'or, ou de petits meubles couverts d'or que de même on parfilait, et que l'on vendait. Communément une habile parfileuse gagnait à cet étrange métier cent louis par an!...

(*Dictionnaire des Étiquettes, au mot* Parfilage.)

[2] Par exemple, j'ai vu la maréchale de Luxembourg donner

ignobles. Le trait de l'habit dégalonné dans *Adèle et Théodore* est vrai [1] : j'ai été témoin de cette aventure au Rainci, ce fut M. le duc de Chartres qui fit ce joli tour; c'est la seule personnalité que je me sois permise dans mes ouvrages, mais le fait avait eu cinquante personnes pour témoins. Ce fut un trait de parfilage qui acheva de me gagner le cœur de M. le prince de Condé à Chantilly, lorsque je pariai contre le duc de Coigny vingt-quatre bobines d'or, de douze francs chacune, que je monterais sans tomber une des cascades en escalier : je gagnai, et le soir dans

à madame de Blot un tablier de mousseline bordé de franges d'or et ployé en paquet, renfermant en outre pour quinze ou vingt louis de franges. J'ai vu M. de Lauzun donner à madame la comtesse Amélie de Boufflers une fausse harpe tout en parfilage, et qui avait coûté près de mille francs, etc. On parfilait tout cela, pour le vendre à moitié perte; il eût été plus simple et moins coûteux de recevoir tout simplement de l'argent.

(*Note de l'auteur.*)

[1] Un jour, avant la promenade, nous étions tous rassemblés au salon, quand tout à coup madame de R.... remarque que les franges d'or de mon habit seraient excellentes à parfiler. Au même instant un mouvement de gaîté la porta à couper une de mes franges : aussitôt je suis entourée de dix femmes qui, avec une grâce, une vivacité charmantes, me déshabillent, m'arrachent mon habit et mettent toutes mes franges et tous mes galons dans leurs sacs.

(Adèle et Théodore, tom. II, lettre du chev. d'Herbain à la baronne.)

le salon, je distribuai les bobines à toutes les dames, qui les reçurent de fort bonne grâce, quoiqu'elles eussent affecté d'être excessivement scandalisées, lorsque je mengageai à monter la cascade. Ma critique du parfilage dans *Adèle et Théodore* fit tomber sans retour cette mode honteuse; on n'a pas vu depuis dans la société une seule femme oser demander de l'or à un homme pour le parfiler. Tous ces énormes sacs de parfilage disparurent, et l'on substitua à ce vil travail la tapisserie et la broderie, qui occupaient si agréablement nos mères et nos grand'mères. *Adèle et Théodore* déjoua beaucoup aussi l'affectation sentimentale, et la prétention de mettre de l'esprit dans le plus simple billet : il y a eu peu d'ouvrages dont les critiques aient eu plus d'influence sur la société. *Adèle et Théodore* me fit encore perdre un ami, le chevalier de Chastellux, qui, par faiblesse pour les philosophes, mais sans partager leur haine et leur ressentiment, cessa de me voir. M. de Rulhières et M. Gaillard, quoique philosophes, me restèrent fidèles. En revenant d'Italie, je me trouvai à un souper chez madame de Meulan, placée à table entre M. de Champfort, le bel-esprit, et M. de Rulhières : je leur contai l'histoire de la duchesse de

Cerifalco, et j'ajoutai que ce sujet formerait un beau roman; ils me répondirent qu'ils avaient vu mille fois, dans les romans, des femmes enfermées dans des souterrains, et que cette histoire fort singulière formerait un roman très-commun. Je répliquai qu'on rendait le sujet tout neuf, en s'attachant à décrire les idées et les sentimens que l'on peut successivement éprouver pendant neuf ans dans un souterrain; ils prétendirent qu'il n'était pas possible de s'identifier à une telle situation. Lorsque l'ouvrage parut, l'épisode de la duchesse eut un succès universel [1]. Je rappelai à M. de Rulhières ce qu'il m'avait dit sur ce sujet chez madame de Meulan : « Il est vrai, madame, répondit-il, mais je ne savais pas alors que vous aviez passé neuf ans dans un souterrain. » C'est le plus charmant éloge que j'aie reçu sur cette histoire.

Pendant que les enfans prenaient leurs leçons chez moi, je faisais pour eux les extraits de nos lectures, et je composais, quand la grille de Belle-Chasse était fermée, depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures du matin. On entrait chez

[1] Et l'on prit dès lors ce sujet pour le mettre au théâtre sous le titre de *Camille* ou *le Souterrain*, opéra en trois actes. (*Note de l'auteur.*)

moi à dix heures; telle a été constamment ma vie, pendant tout le temps de l'éducation.

Au sujet d'*Adèle et Théodore*, il arriva quelque chose de plaisant à M. de Rulhières. L'infâme ouvrage de M. de Laclos [1], intitulé *les Liaisons dangereuses*, parut en même temps qu'*Adèle et Théodore*, mais sans nom d'auteur. M. de Rulhières avait un ami en Italie, nommé M. d'Héricourt : il s'était engagé à lui envoyer tous les ouvrages nouveaux qui feraient du bruit; il fit sur-le-champ deux paquets séparés et cachetés; l'un contenant *Adèle et Théodore*, et l'autre *les*

[1] Au temps de la faveur de madame du Barri, Laclos composa une *épître à Margot* qui causa beaucoup de rumeur. *Les Liaisons dangereuses* eurent encore une célébrité plus grande et plus fâcheuse, pour le caractère de l'auteur de ce roman licencieux. Quelques personnes s'obstinent à n'y voir qu'une satire à la manière de Pétrone, un tableau cynique mais fidèle des mœurs du temps; d'autres ont dit que ces mœurs étaient celles de l'auteur et de quelques libertins qui alors renouvelaient les orgies de la régence, mais que la haute société, où ils étaient admis, condamnait et repoussait. Laclos s'essaya dans un genre moins répréhensible : il fit, en 1777, l'opéra d'*Ernestine*, qui ne réussit point. Né pour les choses et les études sérieuses, ses meilleurs ouvrages sont des écrits sur la guerre, sur les finances et sur l'économie politique. Laclos, devenu général d'artillerie pendant la révolution, est mort à Tarente le 5 octobre 1805; il était né en 1741.

(*Note de l'éditeur.*)

Liaisons dangereuses. Voulant faire parvenir le mien le premier, il profita d'une occasion plus prompte; mais il se trompa, et croyant envoyer le mien, il fit partir celui de M. de Laclos, avec une lettre qui contenait l'éloge vague de l'ouvrage, et qui disait qu'il était de moi, de sorte que M. d'Héricourt crut, pendant quinze jours, que j'étais l'auteur des *Liaisons dangereuses*. Il écrivit là-dessus à M. de Rulhières pour lui exprimer l'excès de sa surprise qu'une femme, jeune encore, et institutrice de princes du sang, eût eu l'inconcevable effronterie de publier un tel ouvrage. M. de Rulhières me montra cette lettre qui me mit au désespoir : je ne pouvais supporter l'idée qu'un homme raisonnable eût eu, pendant quinze jours, une semblable opinion de moi, et je ne me calmai que lorsque M. de Rulhières m'apporta de M. d'Héricourt une seconde lettre qui prouvait qu'il était désabusé, et qu'il avait lu *Adèle et Théodore*.

On ne manqua pas de faire dans le monde une clef des portraits qui se trouvent dans *Adèle et Théodore*. C'était la première fois qu'une personne, jeune encore, ayant vécu dans le plus grand monde, s'avisait de le peindre. La vérité du ton (qui n'est assurément ni dans les romans

de Crébillon, ni dans les contes de Marmontel) fit croire que tous les caractères étaient exactement faits d'après nature, ce qui n'a jamais été dit des ouvrages cités ci-dessus. On se trompa : j'ai fait en général des tableaux et non des portraits; j'ai rassemblé des traits divers pris en effet dans la nature, et je me suis toujours interdit des personnalités offensantes : et quand j'ai représenté de souvenir des personnages vicieux ou ridicules, je les ai déguisés de manière à les rendre méconnaissables, et communément je leur ai donné un sexe différent de celui des originaux. Le seul portrait détaillé et vrai en tous points, qui soit dans *Adèle et Théodore*, est celui de ma fille aînée, madame de Lawoestine, sous le nom de *madame d'Ostalis*, et je ne l'ai certainement pas embellie. Deux femmes [1] se disputèrent les portraits de madame de Valmont, femme d'un fermier général, et je puis protester que je n'avais songé ni à l'une ni à l'autre : elles se déchaînèrent contre moi avec autant de maladresse que d'injustice, car il était étrange de s'obstiner à se reconnaître dans un portrait désagréable, qui ne leur ressemblait pas, et uniquement

[1] Madame Miller et madame de La Reynière.
(*Note de l'auteur.*)

parce qu'elles étaient mariées à des financiers. Le portrait resta à madame de La Reynière, parce qu'elle apprit à tout le monde, ce que j'ignorais entièrement, qu'elle avait une sœur religieuse qui était abbesse. Je fus confondue en apprenant ce fait, qui ôta toute croyance à mes protestations, c'est un hasard malheureux; mais il n'en est pas moins vrai, qu'ainsi que beaucoup de personnes de la société de madame de La Reynière, j'étais à cet égard dans une parfaite ignorance, et que cette découverte m'affligea véritablement. Il est bien certain que si j'eusse entendu parler de cette religieuse, je n'aurais pas donné à la mienne la femme d'un fermier général pour sœur. Le portrait d'ailleurs n'avait pas la moindre ressemblance avec madame de La Reynière. Il est bien singulier que la même personne eût un oncle et un frère évêques, et une sœur abbesse.

Quelque temps après la publication d'*Adèle et Théodore*, M. de La Harpe voulut donner sa tragédie de *Jeanne de Naples*; et, craignant une grande cabale, il eut assez peu de fierté d'âme, et assez de confiance en ma générosité, pour me demander par écrit d'engager madame la duchesse de Chartres à aller, en grande loge, à la première représentation de cette pièce. Il savait

que cette princesse était si révérée et si aimée du public, qu'en donnant cette preuve de protection à l'auteur on écouterait la pièce jusqu'à la fin. Je justifiai la confiance de M. de La Harpe, quoique madame la duchesse de Chartres eût la plus grande répugnance à se mettre ainsi en scène en public, pour avoir l'air de prendre un si vif intérêt à un auteur et à une pièce qu'elle ne connaissait point; je la déterminai à cet acte de bonté. Sa présence, en effet, empêcha de siffler la pièce, qui alla jusqu'à la fin; mais elle tomba tout-à-fait à la seconde représentation, et on ne la joua plus. M. de La Harpe ne me montra pas la moindre reconnaissance de ce procédé, et, peu de temps après, je lui fis une petite malice dans les *Annales de la Vertu*, au sujet d'une vieille tragédie de *Jeanne de Naples*, dont je parlai dans une note. Tout l'article, fort injurieux sur l'auteur et sur la tragédie, s'appliquait parfaitement à M. de La Harpe; mais à la fin, je nommais l'auteur *Magnon*, qui a véritablement fait une mauvaise tragédie de *Jeanne de Naples* : cette malice eut beaucoup de succès, parce que je n'avais rien dit que de très-vrai sur *Magnon* et sur sa pièce. Ainsi M. de La Harpe ne pouvait pas se plaindre, sans se donner un ridicule, et il n'en fut que plus en colère.

Lorsque l'aîné de mes élèves eut atteint sa douzième année, comme il n'était qu'ondoyé, il fut, suivant l'étiquette d'alors pour les princes du sang, baptisé avec un grand cérémonial dans la chapelle de Versailles. Il était d'usage qu'à chaque baptême de prince ou de princesse du sang, le roi donnât au gouverneur, ou à la gouvernante du prince, ou de la princesse, la somme de douze mille francs, payables au trésor royal, sur une ordonnance signée du roi. Ce prince avait approuvé que je tinsse lieu de gouverneur, et que j'en exerçasse toutes les fonctions, mais je ne pouvais en avoir le titre et le rang. J'avais été présentée de nouveau à la cour, comme gouvernante de mademoiselle d'Orléans, mais quand je me chargeai de ses frères, je n'avais pu l'être comme *gouverneur;* ainsi tout le monde pensa que je n'aurais point les douze mille francs de gouverneur pour le baptême. On sait que pour moi, je n'ai jamais attaché le moindre prix à l'argent, mais je désirai vivement cette somme, parce qu'il était également honorable et singulier de l'obtenir en cette qualité. M. le duc de Chartres n'avait nulle envie de la solliciter, il voulut me persuader que cette demande serait ridicule : je n'en crus rien, et, à force d'importunités, je le décidai à la de-

mander au roi, qui l'accorda, sans faire la moindre difficulté. Je fus charmée de recevoir cette somme, dont je distribuai sur-le-champ la moitié aux personnes de l'éducation, qui étaient sous mes ordres. Je reçus de même ces douze mille francs au baptême de M. le duc de Montpensier, que je partageai de même; chose qu'aucun gouverneur et que nulle gouvernante n'avaient faite avant moi.

Dans ce temps, M. le duc d'Orléans mourut à Saint-Assise. M. le duc de Chartres prit le nom *d'Orléans*, et l'aîné de mes élèves celui de Chartres. Ma tante revint à Paris, j'obtins de M. le duc d'Orléans la permission de lui mener sur-le-champ les princes et Mademoiselle, quoiqu'elle ne vînt jamais les voir à Belle-Chasse [1]. M. le duc d'Orléans y alla six jours de suite, et se conduisit pour elle de la manière la plus parfaite. Elle me reçut personnellement avec amitié, ce qui a dure

[1] Ainsi que M. le duc d'Orléans, qui même n'a jamais envoyé d'étrennes à ses petits-enfans, tandis que M. le duc de Penthièvre leur en donnait de charmantes et venait sans cesse à Belle-Chasse. Ce prince, non-seulement m'honora de plusieurs visites, il eut encore la politesse de vouloir en faire une à ma mère, qui, au lieu d'en profiter, s'empressa de descendre au salon.

(*Note de l'auteur.*)

depuis cette époque jusqu'à mon départ de France. Le roi fit défendre à ma tante de draper, et de mettre ses gens en deuil. Alors elle prit le parti de s'établir au couvent de l'Assomption, pendant toute l'année de son veuvage; elle ne reçut qu'à un parloir, dont elle fit dorer les grilles, chose dont on se moqua, non sans raison, car une grille noire convenait mieux à sa situation que cette singulière magnificence, qui ne se trouvait dans aucun couvent. Ma tante s'était donné un plus grand ridicule : quelque temps avant la mort de M. le duc d'Orléans, elle avait fait représenter sa comédie de la *Comtesse de Chazelles*; le titre seul avait quelque chose de niais : la pièce, qui était pitoyable, tomba honteusement au troisième acte; et ce qu'il y eut de pis, c'est qu'une grande partie des détails de ce drame était prise d'un indigne ouvrage, qu'une femme ne devait pas avouer publiquement avoir lu : *les Liaisons Dangereuses*, de M. de Laclos.

Ma tante porta à l'excès l'ambition d'auteur; elle prit chez elle M. Lefèvre, auteur de quelques tragédies [1]; elle le logea, le maria, lui assura une

[1] La représentation d'*Élisabeth de France*, quatrième tragédie de Lefèvre, devint l'objet d'une négociation diplomatique, dont l'issue ne fut pas favorable à l'auteur. Sous ce titre,

pension de six mille francs, le tout pour lui donner, disait-elle, quelques petits conseils littéraires, et elle se mit à faire des tragédies. On lui passa toutes ces prétentions, tous ces travers : elle avait une excellente maison, et plus de deux cent mille livres de rente, et ses ouvrages n'excitèrent la jalousie de personne.

Je vais reprendre le fil interrompu de ma narration : M. de Monthion institua un prix à l'Académie, une médaille d'or pour l'ouvrage en prose qui, ayant paru dans le cours de l'année, serait jugé par l'Académie *le plus utile et le mieux écrit.* Madame d'Épinay avait fait, cinq ou six ans auparavant, le premier volume de ses *Conversations d'Émilie;* ce volume est écrit avec naturel, mais sans élégance et sans pureté, et il contient plusieurs idées fausses : par exemple,

tout français, il avait traité le sujet de *Don Carlos*, amant aimé d'*Élisabeth de France*, femme de Philippe II. La cour de Madrid ne permit point la représentation de cette tragique histoire; après plus de deux siècles, elle fut reproduite sur le théâtre français. La pièce de Lefèvre fut jouée et fort applaudie sur le théâtre particulier du duc d'Orléans, et imprimée en 1784, sous le titre de *Don Carlos.* Lefèvre, né à Paris en 1741, est mort en 1813 à La Flèche, où il était professeur de belles-lettres.

(*Note de l'éditeur.*)

la mère trouvant son élève écorçant un arbre, lui demande si elle serait bien aise qu'on l'écorchât, et cherche à lui inspirer de l'horreur de cette action comme d'une cruauté. On trouve dans ce volume beaucoup d'autres choses aussi peu raisonnables, néanmoins il est en général agréable. Madame d'Épinay y fit un second volume; et, quoique j'y sois beaucoup louée sous le nom d'une fée, je le trouvai ce qu'il est, c'est-à-dire détestable, rempli de fautes de langage, de locutions vicieuses et de mauvais ton, et d'ailleurs toutes les idées en sont triviales. Je donnai, dans cette même année, *les Veillées du Château.* M. de Monthion ne doutait pas que je n'eusse sa médaille, malgré toute la mauvaise volonté de l'Académie; mais, à sa grande surprise, et, je l'ose dire, au scandale de tout le monde, *le prix de l'ouvrage nouveau donné dans le cours de l'année, et jugé le mieux écrit et le plus utile*, fut adjugé au second volume *des Conversations d'Émilie!* Ce volume, eût-il été parfait, ne pouvait concourir, puisqu'il n'était point un *ouvrage nouveau*, mais seulement la suite d'un autre. Cette première édition *des Veillées du Château* renfermait, dans le dernier volume, des contes qu'on en a détachés depuis,

pour les réunir à mes nouvelles, *le Palais de la Vérité*, et *les Deux Réputations* : dans ce premier conte la philosophie était vivement attaquée; et dans le second, je critiquais avec beaucoup de politesse, mais d'une manière qui ne permettait pas de répliquer, les contes prétendus *moraux* de M. de Marmontel. Ainsi j'étais bien sûre que je n'aurais pas la médaille, mais je pensais qu'on remettrait le prix. Les philosophes crurent me désoler, en le donnant à madame d'Épinay; mais les injustices évidemment grossières, et trouvées telles par le public, ne sont, en littérature, que des titres de gloire pour les auteurs. L'édition des *Veillées du Château* fut enlevée en huit jours : cet ouvrage fut traduit, dans le cours de l'année, dans toutes les langues. M. Emsly, libraire à Londres, m'a dit en avoir fait, dans l'espace de deux ans, vingt-deux éditions françaises [1]. Mais madame d'Épinay était philosophe, et elle s'est bien gardée de parler de religion à son Émilie.

[1] Il est vrai qu'en Angleterre l'édition la plus considérable n'est jamais portée qu'à mille exemplaires; et en France, on a toujours porté chacune des miennes au moins à trois ou quatre mille, et souvent à six et à sept.

(*Note de l'auteur.*)

J'ai dit que les années les plus heureuses de ma vie s'écoulèrent à Belle-Chasse; ce qui est exactement vrai des huit ou neuf premières années que j'y passai. Les quatre ou cinq dernières, quoique plus brillantes, par le superbe héritage de madame la maréchale d'Étrée, la belle place qu'obtint mon frère, et le succès non contesté de l'éducation que je dirigeais; ces cinq années, dis-je, furent empoisonnées pour moi par les pertes les plus douloureuses. La première fut celle de madame de Puisieux [1], qui mourut subitement d'une attaque d'apoplexie foudroyante [1].

[1] Madame de Puisieux avait été la plus belle personne de la cour de Louis XV. Elle était de l'âge de ce prince : elle se maria à treize ans; et lors du couronnement, étant depuis quelques jours à Sillery, près de Reims, elle alla au sacre du roi, qui avait douze ans. Malgré son extrême jeunesse elle fixa tous les regards, et même ceux du jeune roi, qui fut extrêmement frappé de sa beauté.

Trente ans après, le roi lui dit un jour qu'il n'avait jamais vu de figure aussi parfaite que la sienne, à son sacre. — « Ah! sire, répondit madame de Puisieux, c'est vous qu'il fallait admirer, vous étiez bien beau alors,... beau comme l'espérance!... »

(*Souvenirs de Félicie*)

[1] Il y avait dans la famille de Louvois une étrange *fatalité* d'apoplexie foudroyante : le grand Louvois en mourut, ainsi que l'archevêque de Reims, son frère; M. de Courtanvaux,

Je regrettai du fond de l'âme cette bienfaitrice chérie, cette seconde mère, que j'aimais également d'inclination, et par reconnaissance. Elle me laissa par testament un diamant de dix mille francs, ainsi qu'à ses nièces, mais me désigna sous ce titre touchant : *La comtesse de Genlis, mon amie.* Je fis faire une grande bague tournante, que j'ai encore, et qui d'un côté porte une mèche de ses cheveux et son nom, et de l'autre ces mots : *Elle m'honora du titre de son amie.*

Je fus si affligée et si saisie en apprenant sa mort (je l'avais vue la veille), que j'en eus un violent accès de fièvre, qui me retint un jour au lit. Le surlendemain, j'allai chez madame la maréchale d'Étrée, qui me reçut avec une tendresse qu'elle ne m'avait jamais témoignée; elle me donna franchement elle-même l'explication de ce changement. On lui avait apporté une cassette renfermant toutes les lettres que j'avais écrites à sa mère : elle les avait lues, et elle y

M. le marquis de Souvré, frère de madame de Puisieux; son fils, M. de Louvois; madame de Sailly, sa fille, et madame la maréchale d'Étrée, fille de madame de Puisieux, moururent tous d'apoplexie foudroyante.

(*Note de l'auteur.*)

avait vu que j'avais constamment employé tout mon ascendant sur madame de Puisieux, à l'adoucir sur les petits mécontentemens que lui donnait souvent la maréchale, et qu'enfin j'avais positivement refusé le don qu'elle avait voulu me faire de sa jolie maison d'Étioles. Suivant ma coutume, dans l'affliction, je multipliai mes occupations; j'avais déjà pris un maître de langue espagnole, et j'en pris un de portugais, langue qu'on apprend en six semaines, quand on sait l'italien et l'espagnol. Je lus *la Lusiade*, ce qui me fit connaître que M. de Marmontel a fait les plus étranges bévues, en parlant de ce beau poème, parce qu'il attribue au Camoëns les rêveries ridicules qui se trouvent dans la Préface de M. de Castera, son traducteur. Il s'en moqua, comme étant dans le poème où elles ne sont nullement, de sorte que toute cette critique tombe à faux d'un bout à l'autre. En général les littérateurs du dernier siècle n'avaient pas la moindre connaissance des langues vivantes. M. de La Harpe, qui a tant critiqué Shakspeare, ne savait pas un mot d'anglais, et je l'ai forcé d'en convenir. Il ont aussi parlé des arts d'une manière pitoyable, faute d'avoir à cet égard les plus simples notions.

Mon ouvrage sur la religion, que je fis pour la première communion de l'aîné de mes élèves, acheva de me rendre l'objet de l'horreur et de la haine la plus implacable et la plus invenimée des philosophes : c'est l'ouvrage qui est intitulé *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie.* M. de Buffon a mis quelques erreurs dans ses ouvrages, qui ne tenaient qu'à des systèmes scientifiques, et les a généreusement rétractées. Je lui connaissais un mépris sincère pour les philosophes, pour leurs mensonges, leurs licences, et leur dessein formel d'anéantir la religion et de corrompre les mœurs. En faisant imprimer mon ouvrage, j'en destinai tout le profit de la première édition aux pauvres. Quoique je n'eusse point fait annoncer publiquement cette destination, elle était connue, ce qui sans doute contribua à le faire acheter; il n'en restait pas un seul exemplaire au bout de quatre jours. J'en envoyai un à M. de Buffon, qui m'écrivit à ce sujet une lettre charmante, que je communiquai à M. de Schomberg; et, comme son amitié pour moi était beaucoup plus vraie que sa philosophie, il me demanda de lui prêter cette lettre, qu'il voulait montrer à deux ou trois personnes.

Charmée de penser qu'il la lirait à d'Alembert, je la lui donnai : non-seulement il la montra, mais il en donna des copies, et, à mon grand étonnement, la lettre parut imprimée. M. de Buffon fut charmant pour moi dans cette occasion : quand je voulus m'en justifier auprès de lui, il me répondit qu'il était enchanté que l'on connût ses sentimens et ses opinions ; que seulement, s'il avait pensé qu'elle dût être imprimée, il l'aurait écrite avec plus de soin et de détails. Il m'est arrivé, au sujet de cet ouvrage, une chose bien frappante, que je ne puis me dispenser de rapporter ici : comme j'y travaillais, j'éprouvai le plus grand malheur de ma vie; je perdis ma fille aînée en couches, à vingt et un ans. Après avoir passé cinq ans dans le plus grand monde, sans guide, sans mentor, avec une éclatante beauté, des talens ravissans, l'esprit le plus distingué, et sans avoir jamais donné lieu à la plus légère médisance contre elle, elle était aussi universellement aimée que si elle n'eût été que bonne et médiocre; avec une gaîté charmante, elle avait la raison d'une personne de quarante ans. Elle mourut, comme elle avait vécu, avec le calme et la piété d'un ange; j'allai la veiller les trois dernières nuits de son exis-

tence, elle expira dans mes bras; une heure et demie avant, elle avait perdu la parole et la connaissance, cependant elle me serrait encore la main : on voulut lui donner des gouttes d'éther, elle se rappela machinalement que je craignais cette odeur, car elle repoussa la cuillère en me regardant. Malgré la douleur, dont ma santé se ressentait cruellement, trois jours après sa mort, je recommençai à donner mes leçons à mes élèves. M. de Lawoestine m'apporta, le surlendemain, de petites tablettes, qu'elle portait toujours dans sa poche; il y avait deux ou trois pages de son écriture, les deux dernières écrites peu de jours avant sa malheureuse couche. En voici une qui fera connaître son caractère, et le genre de son esprit naturellement disposé à la plaisanterie. Elle avait formé une colonne au haut de laquelle elle avait écrit ce titre : *Calcul des infidélités de mon mari, pendant les cinq années de notre mariage.* Elle les comptait, année par année; ensuite elle mettait le total, qui se montait à vingt et un. Après cela elle disait : *Voyons un peu les miennes.* Elle avait mis zéro à chaque année; ce qui était terminé par ces paroles : *Total, satisfaction.* Et elle aimait véritablement son mari! Il y a dans cette plaisanterie une grâ-

e, une pureté, une véritable philosophie, qui nt quelque chose de sublime. Elle fut regret-ée dans la société, comme je n'ai vu aucune eune personne l'être. Je n'oublierai point que e roi [1] même en fut douloureusement frappé; l mit ses deux mains sur ses yeux, en s'écriant : C'est affreux!» C'est d'elle que la reine avait dit u'elle avait le visage de Vénus, et la taille de Diane. Le mot était joli, parce qu'il la peignait réellement. Après sa mort, on découvrit que plusieurs hom-nes, qui n'avaient jamais osé montrer leurs sen-imens, avaient été passionnément amoureux 'elle; quelques-uns d'entre eux en tombèrent nalades de chagrin, entre autres le vicomte de Jand, et M. de Florian, qui avait fait son por-rait fort détaillé, charmant et très-ressemblant, ans l'héroïne de son poème de *Numa*. Pour noi, ne pouvant trouver de distraction à ma douleur que dans l'étude, je voulus finir mon ouvrage sur la religion; et en regardant où j'en tais restée, je trouvai que c'était à ce titre de hapitre, *De la résignation chrétienne*.

Ce chapitre était à faire!... On doit y trouver le la vérité; avant de l'écrire, le papier fut no illé de larmes.... Dans ce temps, j'écrivis

[1] L'infortuné Louis XVI.

aussi dans un petit porte-feuille, que je portais toujours sur moi, des réflexions sur la douleur; j'y adressais souvent la parole à la fille chérie que j'avais perdue, je ne m'en rappelle que le passage suivant :

« Cette porte de ma chambre ne me causera » plus de joie vive en s'ouvrant; elle ne s'ou- » vrira plus pour toi !... Je ne verrai plus ton » angélique figure traverser rapidement cette » chambre pour accourir à moi. Ah ! comment » le temps pourra-t-il me consoler ? Dans cinq » ans, dans dix ans, ton absence aura été plus » longue, il y aura plus long-temps que je ne » t'aurai vue !... »

Nous allâmes à Saint-Leu ; et j'y passais une grande partie des nuits, dans le corridor à me promener, ou à l'une des grandes fenêtres à regarder, au clair de la lune, ce beau jardin qu'elle avait parcouru tant de fois. Je lui adressais la parole, je lui parlais tout haut; et rentrée dans ma chambre, j'écrivais quelques lignes dans mon petit souvenir. J'avais emporté ce petit livre dans les pays étrangers, et je le rapportai en France. Casimir, à qui je l'avais fait lire, et qui l'aimait passionnément, me demanda en grâce de le lui prêter : lorsqu'il alla en Angleterre, il le confia

à madame Chinery, qui le perdit, et qui, par conséquent, n'a pu le lui rendre. Je l'ai regretté, parce que les sentimens en étaient touchans; et dans ce genre, il y a toujours une sorte d'originalité dans ce qui est vrai. Le chagrin altéra tellement ma santé, que les médecins m'ordonnèrent d'aller à Spa; mais je ne le voulus pas, pour ne point quitter mes élèves; alors monsieur le duc et madame la duchesse d'Orléans, que je nomme ainsi, parce que le grand-père de mes élèves était mort, décidèrent qu'ils iraient avec moi et tous les enfans. Je fus touchée, comme je devais l'être, de cette preuve d'amitié et de bonté.

En nous rendant à Spa, nous logeâmes à Tirlemont, au Plantin, belle auberge; mais tous les bons appartemens étaient pris. Nous fûmes horriblement mal logés. Je couchai dans un berceau d'enfant, que je trouvai trop petit pour que Mademoiselle y pût dormir. Nos courriers et nos femmes étaient restés en chemin.... Mais les princes, et surtout M. le duc de Chartres, nous servirent comme d'excellens domestiques. M. le duc de Chartres arrangea notre chambre, monté sur une échelle, afin de clouer des couvertures aux fenêtres, qui n'avaient ni rideaux ni volets, et Mademoiselle, Henriette et Paméla firent

nos lits... Tous ces enfans étaient charmans.

Ce voyage de Spa [1] fut très-brillant ; j'y retrouvai M. le comte de Romansoff, que nous avions rencontré à Venise, quelques années auparavant, sous la conduite de M. de Grimm. Nous fîmes ensemble, à cette époque, une très-jolie course sur la Brenta. Quoiqu'il n'eût que dix-huit ans, il était déjà fort aimable. M. de Grimm me conta de lui un trait qui mérite d'être rapporté. Dans le commencement de leur voyage, un valet de chambre de M. de Romansoff eut tout à coup des accès de folie furieuse, mais dans lesquels cependant il reconnaissait toujours son maître, et lui obéissait. M. de Grimm voulut le renvoyer en Russie ; mais M. de Romansoff s'y opposa avec une fermeté inébranlable. Il dit que cet homme avait soigné les premières années de son enfance, qu'il lui avait toujours montré autant de probité que d'attachement, et qu'il ne l'abandonnerait point, puisque, dans l'état où il était, il conservait sur lui un empire souverain ; qu'enfin il n'aurait point la cruauté de le mettre au désespoir, en se séparant de lui. En effet, M. de Romansoff l'a gardé tout le temps de ses voyages, en prenant toutes les précautions nécessaires pour

[1] Juillet 1787.

qu'il ne fît de mal à qui que ce fût, le soignant personnellement, et le faisant coucher dans sa chambre. Je demandai, à Spa, de ses nouvelles à M. de Romansoff; sept ou huit ans s'étaient écoulés depuis; j'appris avec plaisir que cet homme était parfaitement guéri, qu'il existait encore, et que, retiré dans son pays, il y vivait heureux avec une bonne pension faite par son maître, auquel il écrivait souvent. M. de Romansoff, qui n'avait jamais été en France, parlait et écrivait le français comme s'il eût passé sa vie à Paris. Je n'ai connu personne dont la conversation fût plus agréable; son esprit s'était formé, il avait acquis beaucoup d'instruction, et sans avoir rien perdu de son amabilité sociale. Nous fîmes un jour une nombreuse partie pour aller voir, aux environs de Spa, la grotte de *Rémouchant* toute remplie de trous dangereux et profonds, que nous appelâmes d'horribles précipices. M. de Romansoff y fut mon conducteur; et à chaque pas, il prétendait, en plaisantant, que par sa force et son adresse à me contenir, il venait *de me sauver la vie*. Tout à coup les torches de paille mouillées, qui nous éclairaient, s'éteignirent, et M. de Romansoff, pour la centième fois *mon libérateur*, me retint, en effet, immobile *sur le bord*

d'un abîme, c'est-à-dire, auprès du trou le plus effrayant que nous eussions encore vu. Tandis qu'il me disait les folies les plus aimables et les plus spirituelles sur le danger de ma situation et sur la reconnaissance *sans bornes* que je lui devais, on était allé chercher de nouvelles torches; et l'on vint nous tirer de cette périlleuse caverne. En revenant à Spa, M. de Romansoff, qui se trouvait dans la voiture où j'étais, me demanda de composer une histoire *impromptu*, et de la conter sur-le-champ. Aussitôt j'en imaginai une de revenant, et fort tragique, dont M. de Romansoff fut enthousiasmé. Pour l'entendre deux fois, il arrangea une partie de souper au Wauxhall, dans une chambre particulière; et il fut convenu que chacun, tour à tour, y conterait une histoire. Nous étions huit; et dans ce nombre, il n'y avait que M. de Romansoff et une autre personne qui eussent entendu mon histoire; on me la redemanda; je m'y étais bien attendue, j'avais eu deux jours pour la perfectionner dans ma tête, elle eut un succès inoui. M. de Romansoff me fit donner ma parole d'honneur que j'en ferais un roman, et que je le lui dédierais. Ce fut le canevas des *Chevaliers du Cygne*, ou *la Cour de Charlemagne*, que je fis depuis dans l'émigra-

tion, et le premier roman que j'aie offert au public, car *Adèle et Théodore* n'en est point un. Je le commençai à Bremgarten, je le continuai sur les grandes routes, dans les auberges, et en traversant les magnifiques bois (coupés depuis) du Pays de Clèves. Je m'arrêtai à l'antique château de Clèves, situé sur le sommet d'une montagne; j'y trouvai des vestiges des *Chevaliers du Cygne* [1]. Je passai devant le couvent de *Maryenbaum*, etc.; enfin j'achevai ce roman dans mon auberge d'Altona. L'honnête libraire Fauche m'en offrit de lui-même trois cents frédérics d'or: j'avais, dans ce moment, un tel besoin d'argent que je l'aurais donné pour cinquante. Je le dédiai, suivant ma promesse, à M. de Romansoff; mais je ne mis dans la dédicace qu'une lettre initiale de son nom. J'étais proscrite, et connaissant tous les inconvéniens de l'esprit de parti, je craignis de le

[1] Le vaste château de Clèves est situé sur le sommet d'une montagne majestueuse, couverte de rochers, d'arbres et de plantes de toute espèce; des sources d'une eau pure, s'échappant des rochers, forment des cascades et des ruisseaux qui tombent ou serpentent à travers les sapins, les cyprès et les sorbiers, et parmi le gazon et les fleurs. Une antique et sombre forêt s'étend en demi-cercle autour de la montagne, dont elle n'embrasse que la moitié; une plaine immense, arrosée par le Rhin, occupe l'autre côté.

(*Chevaliers du Cygne.*)

compromettre en le nommant. L'ouvrage eut cependant un grand succès à sa cour ; l'impératrice Catherine en parut charmée, elle fit faire des bracelets *à la Duchesse de Clèves*, pareils à ceux que je décris dans le roman ; des bijoutiers, venant de Russie, en apportèrent beaucoup à Hambourg, et les y vendirent. Dans le même temps, on fit à la cour de Berlin, un superbe quadrille, dans lequel figurèrent tous les personnages des *Chevaliers du Cygne* avec leurs devises.

Je retrouvai encore à Spa madame de Potocka, et son fils, le comte Jean Potocki, que, par une suite de plaisanteries de société, j'appelais *mon chat*. Nous avons eu ensemble un long commerce de lettres ; et au bas de toutes les siennes, au lieu d'une signature, il dessinait toujours un joli petit chat.

Nous vîmes encore à Spa une jeune et charmante Espagnole, madame la comtesse de Rechteren, mariée à un homme qui aurait pu être son père, mais qu'elle aimait véritablement, ce qu'elle a toujours prouvé par les soins qu'elle lui rendait, et par une conduite parfaite ; elle était à la fois spirituelle, ingénue, belle et jolie ; elle inspira à Spa beaucoup de passions malheureuses : un jeune et brillant seigneur de la cour de France, le duc de

L...., en devint éperdument amoureux. Comme l était fort difficile de l'approcher, parce qu'elle était toujours auprès de son mari, il crut trouver l'instant favorable un matin au déjeûner du Vauxhall, parce que madame de Rechteren, ce jour-là, n'était point placée à côté de son mari; le duc de L.... , et quelques autres hommes qui avaient la galanterie de servir *les dames*, ne s'étaient point mis à table, le duc s'établit derrière madame de Rechteren; il entra en conversation avec elle, mais à demi-voix, et, tout à coup, se penchant vers son oreille, il lui fit rapidement, tout bas, une déclaration d'amour très-formelle. Madame de Rechteren, après l'avoir tranquillement écouté, lui répondit : « Monsieur le duc, j'entends fort mal le français, je n'ai pas compris un mot de tout ce que vous venez de me dire; mais mon ami (c'est ainsi qu'elle appelait son mari) est bien plus savant que moi, allez lui répéter toutes ces jolies choses, il me les expliquera parfaitement. » Le duc ne suivit point ce conseil; il se retira précipitamment, avec un dépit visible. La réponse si piquante de madame de Rechteren fit comprendre à tout le monde ce que M. le duc de L.... venait de lui révéler avec tant de mystère.

L'infortunée princesse Joseph de Monaco é
aussi de ce voyage [1]. Elle était aimable; je me
particulièrement avec elle. J'eus le plaisir de v
à Spa la jolie Jeannette, fille de madame Agleb
et jadis conductrice de l'aveugle.

Quelques années auparavant, le roi de Suè
d'après ma pièce de l'*Aveugle de Spa*, vou
voir cette vertueuse famille; il dota et maria Je
nette. Ce prince m'a fait aussi l'honneur de t
duire en suédois ma pièce intitulée *la Curieus*
on en a donné une imitation dans un drame qu
pour titre, je crois, *Édouard d'Écosse*.

Je fis donner à Spa, par mes élèves, une fo

[1] Mademoiselle T.-F. de Choiseul Stainville avait, tr
jeune, épousé le prince de Grimaldi Monaco. Elle sortit
France dans les premiers jours de la révolution, et ne tar
pas à y rentrer. Arrêtée deux fois, la première elle fut
moment relâchée, la seconde elle parvint à s'évader. Bient
l'asile où elle s'était retirée fut découvert. Traduite au tribun
révolutionnaire et condamnée à mort, elle refusa de rachet
sa vie au prix d'un mensonge. On lui avait conseillé de se di
enceinte ; mais, séparée de son mari depuis deux années, cet
déclaration devenait un outrage et l'aveu d'un manque de fo
La princesse de Monaco, jeune et belle, préféra l'échafaud à
honte, dans un temps où l'on ne rougissait pas même du crim
Née en 1767, elle avait vingt-six ans alors.

(*Note de l'éditeur.*)

belle fête à madame la duchesse d'Orléans; les eaux de la Sauvenière lui ayant fait du bien, ses enfans firent autour de cette fontaine une promenade réellement ravissante, dans un bois qui était inculte et plein de pierres et de rochers. On enleva les pierres et les roches qui étaient dans les chemins, on traça des routes, les bois furent éclaircis et ornés de bancs, des ponts furent posés sur des torrens, et les bois parsemés de charmantes bruyères en fleurs. A l'extrémité de cette promenade, qui est très-vaste, on trouve une espèce de bosquet qui avait une percée qui donnait sur un précipice d'une grande beauté par sa profondeur, et parce qu'il était parsemé de rochers majestueux, de sources, de verdure et d'arbres. Au delà de ce précipice on découvrait une vue très-belle et très-étendue. Dans ce bosquet nous placâmes, sur un tertre de gazon, un autel à la Reconnaissance, en marbre blanc, et dont la forme fut dessinée par M. de Meris. Au haut de l'autel, on lisait ces mots en gros caractères *à la Reconnaissance;* et plus bas cette inscription: « Les eaux de la Sauvenière » ayant rétabli la santé de madame la duchesse » d'Orléans, ses enfans ont voulu embellir les » environs de la fontaine, et ont eux-mêmes tracé » les routes et défriché ce bois avec plus d'ardeur

» et d'assiduité que les ouvriers qui ont travaillé » sous leurs ordres. »

Au bas de cette inscription il y avait le chiffre des quatre enfans. Comme l'inscription l'annonçait, les enfans avaient en effet travaillé avec la plus grande activité [1]. Le jour de la fête j'avais invité les plus jolies personnes de Spa, en les priant de se rendre à la fontaine à une heure après midi, vêtues de blanc, avec des plumes blanches, des bouquets, des écharpes de fleurs de bruyères et des rubans violets. Je laissai tous les hommes à l'entrée, et je fis placer, dans l'intérieur de la promenade, toutes les femmes différemment groupées, les unes se promenant, les autres assises, etc. Madame la duchesse d'Orléans vint après nous; elle trouva tous les hommes à l'entrée. La musique du Wauxhall, que j'avais placée à l'entrée aussi, joua dès qu'elle parut, et m'avertit de son arrivée. Aussitôt, suivie de ses quatre enfans, j'allai la recevoir à l'entrée de la promenade. Ses en-

[1] Surtout M. de Chartres et ses frères, qui avaient plus de force que Mademoiselle. Comme ils voulaient surprendre madame la duchesse d'Orléans, ils travaillaient en secret, se levaient à cinq heures du matin, faisaient deux lieues pour se rendre à ce bois, et travaillaient sans relâche pendant trois heures, ce qui a duré trois semaines.

(*Note de l'auteur.*)

fans tenaient des râteaux, pour marquer qu'ils venaient d'achever cette promenade, dont ils lui faisaient l'hommage : ce qu'exprima M. le duc de Chartres de très-bonne grâce. Après cette explication, ses enfans la quittèrent, et, par le chemin le plus court, furent se rendre au bosquet de l'autel. Toutes les allées étaient décorées de guirlandes de bruyères, dont la couleur violet-tendre formait un effet charmant avec la verdure. Les tapis des mêmes fleurs, qui couvraient en entier le bois, la profusion des guirlandes entrelacées aux arbres, les ruisseaux qui coupaient le gazon, dont plusieurs, roulant sur des cailloux et tombant sur des rochers, formaient des cascades; une centaine de jolies femmes, vêtues uniformément et dispersées dans cette promenade, la beauté du ciel : tout cela formait un ensemble dont il est difficile de se faire une idée. Nous fîmes promener madame la duchesse d'Orléans environ un quart d'heure. Au bout de ce temps, la musique cessa, et nous arrivâmes au bosquet de l'autel. Là elle retrouva, autour de l'autel, ses quatre enfans, et Henriette et Paméla formant le plus charmant groupe. L'autel et tout le bosquet étaient ornés de guirlandes de fleurs. Les enfans en tenaient qu'ils posaient sur l'autel. M. le duc de Chartres, assis

au pied, tenait un style, et paraissait écrire sur l'autel le mot *Reconnaissance*. Après avoir laissé le temps de contempler ce tableau, les enfans de madame la duchesse d'Orléans se jetèrent dans ses bras. Tout ce qui était là fondait en larmes : ce qui prouve que les émotions les plus vives sont souvent produites par les choses les plus simples.

On nous proposa d'aller au sommet d'une haute montagne où se trouve situé le vieux château de Franchimont, parce qu'on découvre de là une vue ravissante, et la plus riante, nous dit-on, de Spa; on nous apprit en même temps que le château renfermait plusieurs prisonniers pour dettes; là-dessus, M. le duc de Chartres s'écria, de premier mouvement : « Que, puisqu'il y avait des prisonniers dans le château, la belle vue ne lui paraîtrait nullement *riante*, » et sur-le-champ il proposa de faire une souscription pour les délivrer. J'approuvai fort cette idée, et, grâce aux soins et au zèle ardent de M. le duc de Chartres, la souscription fut bientôt remplie, et les prisonniers sortirent du château; alors, nous nous rendîmes à cette montagne, et, parvenu au sommet, M. le duc de Chartres, en jetant les yeux sur la prison vide, et les tournant ensuite sur une campagne immense, dit, avec une tou-

chante expression : « A présent, je conviens que cette vue est en effet aussi *riante* qu'elle est admirable ! »

Parmi les personnes que j'ai trouvées à Spa, de la meilleure société, je distinguai surtout miss Plunket, remplie de sensibilité : je fus assez heureuse pour pouvoir lui être utile ; elle vint avec nous à Sillery [1].

M. le duc de Liancourt [2] et l'abbé Delille étaient à ces eaux, nous les voyions tous les jours. M. de Liancourt fit un tour charmant à l'abbé Delille : il composa, sous le titre de couplets pour la fête de madame la duchesse d'Orléans, une romance bien dans les règles de la versification, mais la plus insipide qu'il put imaginer, et il mit au bas la signature de l'abbé Delille ; il la fit imprimer, avec des articles de nouvelles, dans un papier qu'il intitula *Gazette de Leyde*, et il ne fit tirer de cette composition qu'une demi-douzaine d'exemplaires, qu'il nous distribua, et que nous reçûmes à déjeûner au Wauxhall, avec l'abbé Delille, et comme étant

[1] Cette personne épousa M. de Chastellux ; c'est elle qui eut une place au Palais-Royal.

[2] Aujourd'hui le duc de Larochefoucauld-Liancourt.

(*Notes de l'auteur.*)

la véritable *Gazette de Leyde* répandue dans toute l'Europe. La colère de l'abbé Delille fut inexprimable ; il ne supportait pas l'idée que l'on pourrait, à Paris, le croire l'auteur de semblables couplets : son chagrin fut tel que je voulus le désabuser sur-le-champ. On ne me le permit pas, et on eut la cruauté de le laisser plusieurs jours dans cette peine d'esprit.

Je retrouvai à ces eaux le chevalier de Chastellux, qui, devenu amoureux d'une Irlandaise, qu'il a épousée depuis, et qui n'avait rien, lui n'ayant que du viager, vint me trouver, quoique brouillé avec moi depuis la publication d'*Adèle et Théodore*, pour me dire que, quoique j'eusse à me plaindre de lui, il venait avec confiance me demander de le servir dans une chose d'où dépendait le bonheur de sa vie. Cette manière a toujours été sûre avec moi. Je fis avec le plus grand zèle ce qu'il désirait; j'obtins la promesse d'une place pour celle qu'il épouserait, et ce ne fut assurément pas sans peine ; car M. le duc d'Orléans ne le voulait pas, et fit beaucoup de résistance à ce sujet. Enfin je l'emportai; le chevalier, qui prit le titre de marquis, épousa miss Plunket, au grand déplaisir de sa famille. Je me chargeai de tous les soins relatifs à ce mariage,

les achats pour le trousseau, et des présentations partout. Je l'introduisis dans le monde, où l'on était extrêmement prévenu contre elle. Cependant, malgré tous les chagrins que m'a causés madame de Chastellux, je conviendrai, avec mon impartialité ordinaire, qu'elle était aimable, spirituelle, qu'elle avait même d'excellentes qualités; qu'elle était bonne mère et qu'elle rendit heureux le chevalier de Chastellux, pendant le temps de son union avec lui. Le marquis de Chastellux fut infiniment sensible à tous ces procédés; mais il mourut quelques mois après son mariage. Madame de Chastellux ne songea qu'à m'ôter l'amitié de madame la duchesse d'Orléans, afin de me supplanter auprès d'elle. La révolution lui en fournit des moyens faciles.

Dans ce même voyage, nous passâmes trois jours à Givet, où M. de Valence donna une charmante fête à madame la duchesse d'Orléans. On y chanta de fort jolis couplets pour elle et ses enfans. Le lendemain, M. de Valence donna aussi à mes élèves, avec son régiment, des fêtes militaires également ingénieuses et magnifiques, entre autres l'attaque, la défense et l'embrasement d'un fort simulé, placé sur le sommet d'une montagne, etc. Après la prise du fort, le mili-

taire qui commandait les assaillans, vint présenter à M. le duc de Chartres son épée *victorieuse*. M. le duc de Chartres la lui remit, en lui disant : « Elle est en trop bonnes mains, pour que je puisse la recevoir. » Ce mot obligeant eut d'autant plus de succès qu'on n'avait pu le conseiller.

De Givet, monsieur le duc et madame la duchesse d'Orléans voulurent bien revenir à Paris par Sillery, où ils restèrent au château une quinzaine de jours, avec beaucoup d'autres personnes que M. de Sillery invita. Il donna de superbes fêtes à madame la duchesse d'Orléans : il avait déjà fort embelli Sillery, où il avait fait une chose unique sur les étangs, qui sont plus beaux qu'ailleurs, parce qu'une rivière les traverse. M. de Genlis y avait fait autant de petites îles que j'avais d'élèves, mais elles aboutissaient toutes par des ponts charmans à une grande île qui portait mon nom.

L'année suivante, M. le duc d'Orléans acheta la terre de Lamothe, sur le bord de la mer [1];

[1] Ainsi, ce prince, qu'on accusait très-injustement d'avarice, acheta une terre de deux ou trois cents mille francs, uniquement pour que ses enfans apprissent à connaître les coquillages, les poissons, les plantes de la mer, et pour qu'ils vissent avec

ous allâmes y passer six mois. L'on nous ap-
ortait successivement, chaque matin, tous les
oquillages et poissons de mer que nous vou-
ons voir vivans. Mes élèves y acquirent toutes
es connaissances locales qu'on pouvait y prendre.
Mademoiselle était si pieuse, si raisonnable,
instruite de la religion, que je lui fis faire
a première communion à onze ans. Quelque
emps auparavant nous fîmes ensemble le voyage
e la Trappe [1]. Les princesses du sang avaient,
ar leur naissance, et comme descendantes de
aint Louis, le droit d'entrer dans tous les cou-
ens d'hommes les plus austères; mais, jusque
à, lorsqu'elles avaient usé de ce droit, elles y
taient entrées ou ensemble, ou seules de fem-
nes, avec leurs pères ou leurs maris; ainsi, jus-
u'à cette époque, nulle particulière, sans ex-
eption, n'était entrée dans l'intérieur du couvent
le la Trappe. J'eus la prétention d'y entrer, et j'y
éussis. Je représentai qu'une gouvernante était
nséparable de son élève, à moins qu'elle ne la

étail des vaisseaux. Je citerai beaucoup d'autres traits de l'ex-
rême générosité de ce malheureux prince qui, sous ce rap-
ort, et à tant d'autres égards, a été si cruellement calomnié !...
(*Note de l'auteur.*)

[1] Juin 1788.

remît à sa mère ; mais que, me trouvant seul avec Mademoiselle, refuser de me laisser entrer avec elle, c'était la refuser elle-même, puisque je ne pouvais m'en séparer. On assembla le chapitre pour délibérer sur cette question, et le résultat fut tel que je le désirais. On me laissa entrer avec ma jeune princesse, et de ce moment, on me traita avec la plus grande obligeance. D'abord, nous entendîmes la lecture qui se faisait dans un cloître, tous les pères assis : c'était une espèce de sermon français; j'en ai retenu ce passage : « Fuyez loin de nous, vaines et trom-» peuses voluptés! c'est ici qu'on vous méprise » ou qu'on vous expie. » Le recueillement de ces religieux avait quelque chose de frappant et de touchant. Après la lecture nous allâmes dans un salon où l'ancien abbé, et l'abbé actuel, nous tinrent compagnie. Au bout de trois quarts d'heure, on nous mena au chœur; ce chœur était assez beau. Tous ces religieux chantant avec une piété d'ange, et de temps en temps se prosternant et restant ainsi dans un profond silence, jusqu'à ce qu'un coup de marteau leur donnât le signal de se relever; la majesté simple de l'église : toute cette réunion me causait une espèce de saisissement inexprimable. Après l'of-

e, nous sortîmes; on nous conduisit au pied un grand escalier qui menait aux cellules, là, nous fit arrêter; l'abbé, au bas de l'escalier, rameau à la main, bénissait l'un après l'au- les religieux qui défilaient tous devant lui s'inclinant profondément; ensuite ils mon- ient l'escalier pour s'aller coucher. Cette céré- onie finie, on nous reconduisit dans le salon où us soupâmes, et dans lequel nous restâmes à user jusqu'à dix heures avec les pères. Nous mes dans une chambre voisine le portrait de . de Rancé, beau tableau peint par Rigaud. . de Rancé était représenté écrivant. Ses traits ient réguliers, sa physionomie fine et spiri- elle; il ressemblait d'une manière frappante à . de Sillery [1], à l'exception qu'il n'avait pas ie si belle carnation. Je n'aurais jamais ima- né que le réformateur de la Trappe eût une lle figure. On trouvait encore dans l'apparte- ent de M. le duc de Penthièvre un tableau que . de Rancé rapporta de Rome, et qui représen- it saint Bernard mourant.

Le lendemain, après la messe, nous allâmes au fectoire voir dîner les pères. Il n'y avait point

[1] M. de Genlis s'appelait alors le marquis de Sillery. (*Note de l'auteur.*)

de nappe sur leur table, ils avaient chacun u serviette; leurs assiettes étaient d'étain, leurs co verts de buis; on leur servait à chacun une écuel de soupe, un plat de légume, deux ou trois por mes crues, un gros morceau de bon pain, u pot d'eau et un pot de bière. Un lecteur dans u chaire élevée faisait la lecture pendant leur repa Ensuite ce lecteur, qui était un des pères, dîna avec les domestiques; chacun des pères est lecte à son tour; les pères étaient servis par des pèr qui dînaient après, ainsi que le lecteur. Les fr res convers dînaient en même temps dans u salle à côté, qui n'était séparée de l'autre que p une arcade sans porte, de manière qu'on l voyait de la salle des pères; ils étaient servis p leurs confrères les frères convers [1]. De là, no

[1] L'établissement des frères convers, si contraire à l'humili chrétienne, ne se conçoit pas surtout dans les ordres austèr Par exemple, à la Trappe, où les travaux sont également pa tagés entre tous les individus, les frères convers n'y servaie point les pères; d'où venait donc cette distinction de salle et nom? Ce n'était point parce que les frères n'étaient pas prêtre car la plus grande partie des pères n'avaient point ce caractèr La raison fait aimer l'égalité, la religion la commande; c'éta une étrange contradiction de voir un religieux prosterné front dans la poussière, et qui cependant dédaignait de mang son pain bis et ses fèves à côté de quelques-uns de ses frères aus vertueux et aussi pieux que lui. Cette institution n'était p

llâmes à la bibliothéque : nous nous rendîmes ans la chapelle où se trouve le tombeau de M. e Rancé. Les cellules étaient très-petites : elles ontenaient une paillasse, une table de bois et n crucifix. Nous vîmes travailler les pères dans es jardins. Nous visitâmes l'apothicairerie, qui tait grande et bien fournie ; il y avait auprès un oli jardin botanique, rempli de plantes usuelles.

A présent je vais écrire tout ce que j'ai re- ueilli de la conversation des pères : 1°. L'histoire lu comte de Comminges est une fable, ainsi que es choses suivantes : qu'ils travaillent tous les ours à creuser leur tombe ; qu'ils font et défont les montagnes pour s'occuper ; qu'ils se disent, n se rencontrant, *il faut mourir* ; qu'ils portent ur leur cœur une pelote garnie de piquans, etc. Toutes ces choses sont absolument fausses. Ils ont maigre perpétuel ; ne mangent jamais de poisson, ni de sucre, ni œufs, ni huile, ni beurre, excepté un peu d'huile dans leurs salades. Le vi- naigre leur est permis, ainsi que le lait ; ce der-

très-ancienne, ce fut saint Gualbert qui institua les *frères lais*, en 1072, mais sans établir ces distinctions orgueilleuses ; j'ignore le nom de celui qui les réduisit à la condition de valets, mais il est à présumer que ce fut un moine *gentilhomme*.

(*Note de l'auteur.*)

nier aliment leur est interdit dans le carême ; ils ne boivent jamais de vin, mais en voyage, et hors de la Trappe, ils en peuvent boire, et manger du poisson et du beurre ; pour les affaires de la maison ils peuvent sortir et voyager. Leur habit, ainsi que celui des chartreux, est tout blanc ; ils ont la tête et la barbe rasées, et un grand capuchon qu'ils mettent à volonté. Ils couchent toujours tout habillés ; ils portent la chemise de laine, mais point de cilice ; toutes les mortifications de ce genre leur sont défendues par leur règle. On n'est reçu chez eux qu'à vingt ans, c'est-à-dire, admis au noviciat, qui est d'un an. Il n'y a que des infirmes qui fassent de petits ouvrages, tels que des chapelets, des cuillères de buis ; et l'hiver ils travaillent encore aux jardins, et puis font le travail de la maison, écossent les pois, préparent des légumes, serrent leurs grains, etc. Ces travaux se font toujours en commun. En comptant les pères et frères convers, il y avait environ cent vingt religieux. Ils étaient soixante pères ; dans ce grand nombre il n'y avait que dix-huit prêtres ; les autres, engagés de même par des vœux irrévocables, ne disaient point la messe, et n'étaient point dans les ordres sacrés, par un sentiment d'humilité, pensant qu'ils ne

sont ni assez bons ni assez vertueux pour pouvoir célébrer les saints mystères. L'abbé était élu pour sa vie, et nommé par la cour, d'après le suffrage des religieux, suffrage qui se donnait par la voie du scrutin, et qu'on envoyait cacheté à la cour. Il y avait trois *pères hôteliers* pour recevoir les étrangers et les pauvres qui se présentaient. Par leur institution et des fondations particulières de personnes pieuses, ils avaient assez de fonds pour donner à tous les pauvres voyageurs l'hospitalité pendant trois jours. Quand les logemens de la maison étaient remplis, ils les défrayaient à l'auberge; si, durant ces trois jours, les pauvres voyageurs tombaient malades, ils les soignaient jusqu'à parfaite guérison; leur chirurgien les visitait, et leur donnait des drogues de l'apothicairerie de la maison; les religieux allaient les voir aussi, pansaient leurs plaies etc., etc., [1]. Si les pauvres voyageurs manquaient d'argent pour continuer leur route, les religieux donnaient ce qui était nécessaire pour se rendre au lieu où ils voulaient aller. Il n'y avait point

[1] Leur charité était si active et si tolérante, qu'ils avaient appris à traiter les maladies honteuses, parce qu'une grande quantité de soldats passaient sur cette route, et qu'ils étaient souvent infectés de cet horrible mal.

(*Note de l'auteur.*)

de jour où il ne passât de ces pauvres voyageurs, entre autres beaucoup de soldats. Il est arrivé souvent que la reconnaissance et l'admiration que doivent inspirer tant de charité ont fixé parmi eux des gens qui en étaient l'objet. En effet, qui cherche la vertu dans toute sa perfection, ne la trouvera que là, sous une forme peut-être trop austère, mais si vraie, si sublime, qu'il n'est pas étonnant qu'une tête susceptible d'enthousiasme se décide à ce grand sacrifice. En outre ils secouraient et soignaient tous les pauvres des environs, à plusieurs lieues à la ronde. Je questionnai beaucoup de paysans, qui me parlèrent d'eux avec le respect et la vénération qu'on aurait pour des anges qui daigneraient se manifester à nous. Quels sont les particuliers, qui, avec les mêmes revenus, auraient pu faire autant de bien et par leurs exemples et par leurs charités ? Où trouvera-t-on de telles vertus, si la religion ne les inspire ? Ils ne recevaient jamais parmi eux les veufs dont les enfans n'étaient pas établis; quelque âge qu'eussent ces enfans, s'ils n'avaient pas un état qui assurât solidement leur existence, ils pensaient qu'un père ne peut alors disposer de sa liberté, et qu'il se doit tout entier à ses enfans. Lorsqu'ils ont fait profession, ils renoncent à toute espèce

de correspondance par lettres avec qui que ce soit. Ils ne reçoivent jamais de visites de leurs parens, à l'exception de père et mère, pourvu que ce soit rarement. Il leur est expressément défendu de témoigner l'ombre de la préférence à un de leurs confrères, devant tous s'aimer également. Si l'un d'eux s'apercevait qu'un de ses frères eût quelque amitié particulière pour lui, il était obligé, lorsqu'ils sont tous rassemblés, de demander la permission de parler, et alors tout haut de l'en accuser publiquement. Dans ce cas, les supérieurs imposent une pénitence à l'accusé qui ne doit jamais répondre pour chercher à s'excuser ou se justifier, alors même qu'il se croirait accusé à tort. Il doit penser que lorsque son frère l'accuse, il faut qu'il y ait donné lieu de quelque manière dont il peut ne se pas souvenir, et qu'enfin, dans tous les cas, il ne saurait hésiter à sacrifier son amour-propre à l'obéissance due à la règle. Dans ce cas, et dans tous les autres, où un religieux remarque un de ses frères en faute, de quelque genre que soit la faute, il doit l'en accuser publiquement, comme je l'ai dit, et toujours l'accusé doit rester muet et se soumettre avec résignation à la pénitence imposée; s'il lui échappait un seul mot pour se défendre, tous les religieux à l'in-

stant se prosterneraient à terre pour demander pardon à Dieu de son orgueil; mais c'est une chose qui n'arrivait jamais qu'aux novices et aux nouveaux profès, et encore très-rarement. Ce fut le frère Prosper, jeune religieux de vingt-huit ans et depuis huit ans à la Trappe, qui me conta ce détail.

Ce frère Prosper avait une physionomie charmante, de l'esprit et une candeur remarquable. Je l'ai prié de me dire naturellement si, parmi ses frères, il n'en connaissait pas un au fond de son cœur qui eût plus d'amitié pour lui que les autres. « Un seul ? m'a-t-il répondu, non en vérité, j'en pourrais plutôt nommer douze qu'un seul. » Cette réponse est jolie et prouve quelle tendre union régnait entre eux. Au reste, il m'a assuré que ses remarques sur cette douzaine ne méritaient pas d'accusation, parce qu'elles n'avaient pour objet que des premiers mouvemens absolument involontaires : « Par exemple, a-t-il dit, nous connaissons ceux qui nous aiment le mieux à mille petites choses purement machinales; dans nos travaux nous devons tous nous secourir avec zèle; si l'un de nous est trop chargé, s'il tombe, etc., nous devons voler à son secours; mais, dans ce cas, il y a toujours douze ou quinze

religieux qui courent avec plus de promptitude, et l'on connaît dans ces occasions, qui se répètent souvent, ceux qui nous aiment le mieux. Mais Dieu ne condamne pas ces inclinations naturelles, il ne désapprouve pas que nous aimions davantage au fond du cœur ceux qui nous paraissent les plus vertueux, pourvu que nous ne le témoignions pas de manière à blesser les autres, en montrant de la préférence, une estime particulière qui seraient des fautes graves contre la charité générale et qui altéreraient cette union universelle qui doit exister entre nous. »

Quand un religieux malade est condamné à n'avoir plus que quelques heures à vivre, on lui déclare qu'il doit recevoir l'extrême-onction; alors on le transporte à l'église, et c'est toujours là qu'il la reçoit; ensuite on le reporte dans son lit. Lorsqu'il touche à ses derniers momens, on sonne une cloche qui annonce à toute la maison qu'un des frères est à l'agonie; tous les religieux se rassemblent autour du mourant que l'on couche sur la cendre, et l'on fait tout haut des prières pour lui. Cette description fait frémir des gens du monde; cependant l'on doit concevoir qu'à la Trappe l'appareil de la mort et les solennités religieuses qui l'accompagnent ne sont

qu'augustes et consolantes; ce ne sont pour eux que les avant-coureurs d'un grand triomphe et d'un bonheur suprême. « La vie frugale et laborieuse que nous menons, nous dit le père Théodore, nous exempte des maladies violentes et putrides. Je n'ai jamais vu ici de maladies épidémiques, même durant le temps qu'elles régnaient dans le pays. Nous ne connaissons guère que les maladies de poitrine causées par le chant de l'église et par la loi qui nous oblige à nous relever la nuit. Quand on est constitué de manière à supporter ce danger, et qu'on a passé trente ans, on vit ici plus long-temps qu'ailleurs, et la vieillesse y est saine et vigoureuse; aussi ordinairement nous mourons avec toutes nos facultés. Depuis cinquante ans que je suis ici, je n'ai presque vu mourir que des religieux qui avaient toute leur connaissance et toute leur raison. Comme nous ne vivons que pour mourir avec sécurité, ce moment ici n'a rien de terrible; au contraire, quand nous assistons un de nos frères à la mort, il n'y a pas un de nous qui n'envie la couronne qu'il va recevoir et qui ne voulût être à sa place. Ce n'est pas que la vie nous soit odieuse, nous nous croyons aussi heureux qu'on peut l'être sur la terre, mais nous

éprouvons en mourant toute la joie que les plus douces et les plus hautes espérances peuvent donner. Je n'ai point vu de religieux qui n'ait reçu non-seulement sans crainte, mais avec une extrême satisfaction l'annonce d'une mort prochaine; j'en ai même vu beaucoup que cette annonce a tellement ranimés que leurs forces et leur vie en ont été prolongées d'une manière miraculeuse; presque tous ont dans ces derniers momens une vivacité, un feu, et une éloquence qui paraissent surnaturelles. Il y a peu de temps qu'un religieux, auquel on annonça qu'il n'avait pas un jour à vivre, fut tellement ranimé par cette parole qu'il nous dit qu'il sentait qu'il aurait la force d'aller à l'église recevoir l'extrême-onction sans être porté. En effet, quoique jusqu'à ce moment il eût été d'une faiblesse excessive, il se leva, marcha, traversa la maison, descendit les escaliers, alla à l'église, en revint, et, au grand étonnement du chirurgien, vécut encore deux mois. »

Ce même père Théodore qui nous a fait ce récit est l'ancien abbé; il avait vécu dans le monde avant d'embrasser cet état, il avait trente ans lorsqu'il entra à la Trappe; il avait quatre-vingts ans passés, beaucoup d'embonpoint, des dents, une très-belle tête et une fraîcheur réellement

étonnante; il avait des couleurs du plus beau rouge que j'aie jamais vu sur aucune joue. Il avait infiniment d'esprit, une politesse extraordinaire et une mémoire non moins surprenante: il n'avait rien oublié de ce qu'il avait lu d'intéressant avant de venir à la Trappe. Il me cita plusieurs traits d'histoire et une quantité de passages de La Bruyère qu'il savait encore par cœur : il nous conta plusieurs histoires intéressantes, entre autres celle-ci. « Il y a quelques années un jeune homme bien né, riche, d'une jolie figure, et le fils unique d'une mère tendre, entraîné par une vocation qu'il avait depuis l'âge de raison, vint ici, de l'aveu de sa mère, se présenter pour être reçu, on l'admit au noviciat. L'année du noviciat n'était pas encore tout-à-fait écoulée lorsque sa mère, se repentant du consentement qu'il lui avait arraché, arriva tout à coup à la Trappe; elle demanda son fils, qui alla la recevoir conduit par le père Théodore. L'entretien fut très-long, c'est-à-dire, le discours de la mère qui conjurait son fils de revenir avec elle, en assurant qu'elle le désirait surtout pour le bonheur de son fils. Ce dernier l'écoutait en silence sans l'interrompre; et quand elle eut fini de parler, « Ma mère, lui dit-il, daignerez-vous

répondre à une question que j'oserai vous faire? Supposons que je vous eusse quittée pour aller m'établir loin de vous dans un pays étranger où il vous serait impossible de venir; supposons que j'y eusse fait une grande fortune, que j'y eusse acquis de grands établissemens et des dignités éclatantes, et qu'il ne me fût permis de retourner vers vous qu'en renonçant à tous ces avantages, exigeriez-vous de moi ce sacrifice? » — « Non certainement, s'écria sa mère, je ne veux que votre bonheur. » — « Eh bien! ma mère, reprit le fils, je suis cet homme heureux, ou, pour mieux dire, je suis mille fois plus heureux que ne peuvent le rendre tous les honneurs et toutes les richesses de l'univers, et enfin mon bonheur est d'autant plus grand que l'inconstance de la fortune ne saurait me le ravir, et que la mort même, loin d'en être le terme, doit le rendre suprême et l'assurer éternellement; voyez donc l'étendue du sacrifice que vous me demandez! » A ces mots la mère se leva, embrassa son fils en pleurant, et partit. » Je pourrais citer bien d'autres traits de ce genre que j'ai recueillis du père Théodore, de l'abbé actuel, et des trois hôteliers. Ces cinq religieux avec lesquels je causai tant étaient tous également

obligeans; ils répondaient d'un air ouvert à toutes les questions; mais dès qu'on cessait de les questionner ils rentraient en eux-mêmes, baissaient les yeux et la tête, tombaient dans une espèce de méditation si profonde que je suis persuadée qu'ils se croyaient absolument seuls avec Dieu, et cela sans nulle espèce d'affectation, mais au contraire avec un naturel très-frappant. Dès qu'on leur parlait ils sortaient de cette rêverie, reprenant un visage obligeant et riant, ce qui durait tant qu'on les interrogeait. Ils observaient entre eux, à l'exception des supérieurs et des hôteliers, un silence éternel, mais ils pouvaient toujours, à de certaines heures, parler aux supérieurs quand ils avaient quelques demandes à leur faire; du reste, dans leurs travaux, ils s'exprimaient entre eux par signes. Il y a là tel religieux qui n'a parlé depuis beaucoup d'années que pour se confesser, pour lire et pour chanter les louanges de Dieu. Les hôteliers suivent comme les autres la loi du silence dans l'intérieur de la maison, et ne parlent qu'aux étrangers.

Il n'y avait pas un seul miroir à la Trappe, ni dans l'intérieur, ni dans les appartemens extérieurs. Beaucoup de religieux avaient absolumen oublié leur figure. Comme ils travaillent non-seu

lement dans leurs jardins, mais dehors, leurs portes du côté des jardins sont toutes grandes ouvertes, de manière que si un religieux voulait se sauver, il en a toute liberté; dans ce cas, personne ne cherche à l'en empêcher et encore moins à le poursuivre et à le ramener quand on s'aperçoit de sa fuite; au contraire, ils se trouvent heureux d'être débarrassés d'un mauvais sujet; mais la règle les oblige à le recevoir s'il revient, et leur prescrit d'imposer pour pénitence au coupable de rester enfermé autant de temps qu'il a passé absent, et de vivre avec du pain et de l'eau. Cependant l'abbé a le droit d'abréger autant qu'il veut ce temps d'expiation, ce qu'il fait toujours si le coupable témoigne du repentir; dans ce cas, quand l'absence aurait été de dix ans, on ne laisse jamais le coupable enfermé plus d'un an. Lorsqu'un homme se présente pour être reçu, on lui fait le détail le plus circonstancié de toutes les austérités; en outre, on l'assure que, quelque robuste que puisse être sa constitution, il est très-vraisemblable qu'il ne résistera pas, et qu'il y succombera au bout de deux ou trois ans, et c'est après ces avertissemens qu'on entre à la Trappe. Ils ne reçoivent jamais que des hommes grands, forts, et bien constitués; aussi ai-je été frappée

de la figure de ces religieux, qui sont en général d'une très-grande taille. Ils avaient depuis plusieurs années un chirurgien fort habile et jeune encore, qui s'était fixé à la Trappe par affection pour les pères, et qui vivait comme eux de leurs portions et suivait tous leurs offices quand ses occupations le lui permettaient; il exerçait gratis la médecine pour les pauvres, et faisait souvent dix ou douze lieues à pied pour les aller soigner. Il nous disait qu'il était impossible de vivre avec ces pères sans avoir le désir de les imiter, et qu'il ne les quitterait pas quand on lui offrirait toutes les fortunes du monde. Ces religieux avaient toute l'indulgence qui caractérise la véritable vertu : ils me contaient qu'un jour une femme déguisée en homme entra avec son mari, mais qu'elle ne vit rien, parce qu'on la reconnut sur-le-champ et qu'on la fit sortir. Je me récriais sur cette profanation, qui est un cas réservé et qui fait encourir l'excommunication; mais ils l'excusèrent très-naturellement en disant qu'elle était bien jeune, qu'elle n'avait sûrement pas senti la conséquence de cette action; et qu'à l'égard de son mari, on concevait qu'un mari pût avoir cette condescendance condamnable pour une femme qu'il aimait.

Ceux qui voyagent vont bien loin pour étudier les hommes, pour chercher à connaître ce que peuvent sur les esprits les institutions, les exemples, les lois, l'autorité, etc.; voilà bien près de nous des mœurs beaucoup plus austères que celles des anciens Lacédémoniens, des vertus infiniment plus sublimes que celles de ces sages de l'antiquité si fameux et si vantés; enfin, une petite république où toutes les passions dangereuses sont anéanties, où toutes les vertus sont portées à un degré de perfection qui semble au dessus de la nature. Est-ce donc là un tableau indigne de l'observation d'un véritable philosophe? Doit-on quitter cette enceinte respectable en disant : *Ce sont là des fous?* Avant de décider ainsi, commencez par me prouver que vous êtes sage; prouvez-moi du moins que vous êtes conséquent, que vous avez des principes quels qu'ils soient, et que vous y conformez vos mœurs. Vous croyez qu'on doit céder aux penchans que la nature nous donne, que c'est ainsi seulement qu'on peut être heureux; et pourquoi donc vous plaignez-vous sans cesse? pourquoi donc le bonheur vous fuit-il ou vous échappe-t-il toujours? pourquoi la paix de l'âme n'est-elle pour vous qu'un bien chimérique?

Mais, dit-on, à quoi bon toutes ces austérités absurdes? N'admirez donc pas les disciples de Pythagore qui passaient tant d'années sans parler [1]; n'admirez pas la sobriété de Diogène et de tant d'autres philosophes qui ne vivaient que d'herbes; n'admirez pas la patience d'Épictète et de Socrate, ni leur douceur, ni leur mépris pour les honneurs et les richesses!..... Ce n'est donc que dans les siècles passés et chez des païens que les exemples de ces grandes vertus peuvent vous toucher? Mais la tradition peut en exagérer les traits, et elle nous apprend que ces hommes rares eurent des erreurs et des faiblesses; et vous ne pouvez douter de ce qui existe si près de vous, et si vous trouvez quelque singularité dans la vie d'un père de la Trappe, du moins n'y trouverez-vous aucun des vices qu'on reproche aux philosophes du paganisme. Mais, répète-t-on encore, à quoi bon ces habits de laine, ces lits si durs, cette privation de toutes les choses commodes et agréables? A quoi bon! à donner aux pauvres tout l'argent que coûteraient des habits de soie, de bons lits, de jolis meubles, des mets recherchés, etc. Oserez-

[1] Ils étaient sept ans sans dire une parole, c'était là une de leurs épreuves.

(*Note de l'auteur.*)

vous dire aussi *à quoi bon* passer une partie du jour à labourer la terre? Au moins conviendrez-vous que ces travaux d'agriculture sont utiles et donnent un excellent exemple aux paysans du pays. Qui ne rougirait pas là d'être fainéant et paresseux? Mais enfin, *à quoi bon* passer tant d'heures dans une église? A quoi bon passez-vous tant d'années à Versailles [1], où vous vous ennuyez si mortellement? dans l'espoir toujours incertain et souvent trompé d'obtenir quoi? un vain titre, un ruban, un tabouret. Ce ne sont pas de telles frivolités qui les attirent et les retiennent à l'église, ce n'est pas l'espoir, c'est la certitude d'obtenir, non des biens fragiles et périssables, mais une éternelle félicité. Pensez, si vous voulez, que leur opinion n'est pas fondée; qu'importe? dès qu'ils sont persuadés. La récompense qu'ils se promettent étant certainement plus grande que celle que vous recherchez, ils ont assurément plus de plaisir à chanter les louanges de Dieu que vous n'en avez à faire votre cour; d'ailleurs les concurrens et l'incertitude vous tourmentent: pour eux, ils n'ont point de rivaux à craindre, ils sont assurés de recevoir le prix de leurs travaux; vous aspirez et ils atten-

[1] J'écrivais ce voyage en 1790.

dent : jugez combien ils sont plus heureux dans leur église que vous ne l'êtes dans *l'œil-de-bœuf*. Ainsi donc, quand leur opinion n'aurait pour base qu'une illusion, vous ne devez pas les appeler *des fous*, puisqu'ils sont vertueux, bienfaisans, utiles, et qu'ils se trouvent heureux ; et si leur opinion est fondée, quel nom leur est dû, et quel est celui que vous méritez? Quel sera votre destin dans l'éternité, et quel sera le leur ?

De la Trappe nous allâmes à Conches, et nous nous rendîmes à l'église, où j'éprouvai un embarras très-ridicule. Le curé conduisit les princes dans le chœur, et ensuite il monta à l'autel, et, après avoir fait quelques prières, il vint à moi, et me dit tous bas ces paroles : « Madame, voulez-vous me permettre de prendre le *seing* de Mademoiselle? » Le son de cette phrase me causa d'abord une telle surprise, que je restai interdite; enfin, avec un peu de réflexion, je compris qu'il demandait la signature de Mademoiselle, qu'elle inscrivit aussitôt sur les registres.

De Conches nous partîmes pour Navarre. Une dame de Conches, qui désira voir les princes pendant leur souper, nous avait fait la description des beautés de Navarre, en ajoutant que ce

qu'il y avait de *plus charmant* c'était, sur le bord de la rivière, une paysanne et un pêcheur de plâtre colorié; elle nous conta que ces figures étaient si naturelles, qu'un jour un homme de l'autre côté de la rivière gronda le pêcheur qui pêchait les belles carpes de M. le duc, et que, voyant le pêcheur persister, il lui jeta d'indignation une grosse pierre qui lui cassa un bras. La dame nous assura qu'il *en a coûté à M. le duc des sommes considérables* pour faire un bras à cette *belle statue coloriée*. Il y a cinq lieues de Conches à Navarre. Je crois que les jardins de Navarre étaient à cette époque, sans aucune comparaison, ce qu'il y avait dans ce genre de plus beau et de plus agréable en France; ils me paraissaient infiniment supérieurs à ceux de Chantilly; ils étaient immenses et réunis à une vaste et superbe forêt. Les eaux y étaient admirables; une belle et large rivière naturelle traversait les jardins, et y formait des ruisseaux, des cascades qui allaient nuit et jour et dans tous les temps. La beauté merveilleuse des ombrages et des eaux, cette majestueuse forêt qui entoure de toutes parts et couronne les jardins, la profusion des fleurs, l'énorme quantité d'arbres et d'arbustes rares, la magnificence des fabriques, la variété

des sites, le bon goût et l'extrême noblesse qui régnaient en général dans la distribution et le plan, la vaste étendue de ces jardins, rendaient ce lieu véritablement digne d'exciter la curiosité des amateurs des arts et des étrangers. En nous trouvant dans ce lieu enchanté, nous fûmes frappés d'une réflexion qui nous offrait un contraste singulier ; il nous parut bizarre de nous trouver tout à coup dans le *Temple de l'Amour*, en nous rappelant que la veille, à la même heure, nous avions été dans la cellule d'un père de la Trappe. Il y avait dans ces délicieux jardins plusieurs choses de mauvais goût; mais c'étaient de légers défauts parmi des beautés sans nombre et du plus grand genre. Par exemple, la grotte ne présentait qu'une grande masse, très-lourde et d'une vilaine forme, ce qui nous parut d'autant plus fâcheux qu'elle était très en vue et dans une situation ravissante; j'aurais voulu, à la place de ce mauvais rocher, un beau *Temple de la Gloire*, dans lequel on eût trouvé pour principal ornement l'épée de M. de Turenne, suspendue à la voûte; j'aurais voulu encore que la statue de ce grand homme eût décoré le fond du temple, et que des bas-reliefs eussent représenté ses victoires. En Angleterre, toutes

les fabriques de Bleinheim sont des monumens glorieux qui retracent les exploits du duc de Marlborough; les jardins de Navarre, aussi beaux que ceux de Bleinheim, pouvaient encore avoir cet intérêt si noble de rappeler à chaque pas la mémoire d'un héros, celle de nos armées et des époques glorieuses à la France. Au lieu de cela, on s'était contenté d'élever dans ce jardin un petit tombeau de gazon au cheval de bataille de M. de Turenne. Sur cette tombe mesquine, la Pie (cette jument célèbre) est représentée en petit, en bronze; aux quatre coins de la tombe sont des urnes de porphyre; le tout ressemblait comme le remarqua Paméla, à une garniture de cheminée. La femme et le pêcheur de plâtre, malgré la vive admiration de la dame de Conches, n'offraient pas des idées plus relevées et plus heureuses. Il était expressément défendu de cueillir des fleurs dans ces jardins, et d'y tuer aucun gibier et aucun oiseau. Aussi les oiseaux y étaient-ils en plus grand nombre et plus apprivoisés qu'ailleurs, aussi ce jardin avait-il un éclat et une fraîcheur remarquables. Je n'ai jamais vu tant de roses et de fleurs, entendu tant de chants et de ramages d'oiseaux, tant de murmures de torrens et de cascades.

Nous fîmes, le mois d'août suivant, un voyage à Saint-Valery, à cinq lieues de Lamothe[1]. Après avoir dîné dans une auberge sur le bord de la mer, on nous conduisit sur un vaisseau neuf qui n'était pas encore nommé. On désira que M. le duc de Chartres lui donnât son nom, et qu'il en fût sur-le-champ le parrain; j'y consentis avec d'autant plus de plaisir, que je n'avais jamais vu cette cérémonie. Il y avait sur le gaillard d'arrière une table couverte d'une nappe garnie de dentelle, et sur cette table un bénitier et des assiettes contenant du sel et du blé. Des prêtres, en habits sacerdotaux, entouraient la table. M. le duc de Chartres et Mademoiselle furent les parrain et maraine. Le curé leur fit un discours touchant, après quoi les prêtres ont chanté des prières. Ensuite le curé bénit le vaisseau. Il en fit le tour en y répandant du sel et du blé, symboles de l'abondance. Il me semble que cette bénédiction d'un vaisseau neuf, prêt à partir pour une longue et périlleuse navigation, est en effet un très-beau sujet de discours adressé à un jeune prince. On expliqua à mes

[1] Terre qui appartenait à M. d'Orléans, et qui est en Normandie, près de la ville d'Eu, et sur le bord de la mer. (*Note de l'auteur.*)

élèves, avec le plus grand détail, la manœuvre d'un vaisseau. Nous visitâmes aussi le chantier, où nous vîmes deux bâtimens en construction.

Nous visitâmes un village très-singulier, à trois petites lieues de Lamothe, nommé Cayeu. Il est sur le bord de la mer, et composé d'environ huit cents maisons. Le bord de la mer est là très-élevé, et n'est formé que par du sable excessivement fin que le vent y porte du rivage. Il en résulte que le vent, repoussant ce même sable de ce bord escarpé très au loin, il couvre en totalité, non-seulement tout l'espace occupé par le village, mais encore une grande étendue par delà; de manière qu'en marchant dans ce triste lieu on enfonce dans le sable jusqu'au dessus de la cheville du pied, et que, dans cette vaste étendue, il ne peut croître ni un arbre, ni un buisson, ni un seul brin d'herbe ou de mousse. On se croit là transporté dans les déserts arides et brûlans de l'Afrique; et, lorsque le vent est violent, ce qui est fréquent sur les côtes de la mer, le sable s'élève dans les airs en épais tourbillons et couvre entièrement ce malheureux village. Mais la pêche, et par conséquent une subsistance assurée, retiennent là ces infortunés habitans, malgré tant de calamités et mal-

gré la privation de la verdure, des fruits, des légumes, de l'eau douce, et de tout ce que la nature offre partout aux paysans les plus pauvres. Leur situation nous parut d'autant plus affreuse, qu'à cinq cents pas du terrain qu'ils occupent on trouve des prairies et des champs cultivés, et qu'ils ont ainsi sous les yeux un objet de comparaison bien affligeant pour eux. Je n'ai rien vu qui m'ait autant attristée que l'aspect de ce village. D'un côté, à son extrémité sur le bord de la mer, cette immense étendue d'eau sans limites; de l'autre, une vaste plaine de sable blanc, parsemée de méchantes cabanes de pêcheurs; pas une pointe de verdure, un soleil ardent qui se réfléchit sur un sable éclatant, un air obscurci et souillé par une poussière éternelle, le lugubre mugissement des flots, tout concourt à rendre ce village le plus affreux séjour de l'univers. Cependant on y vit, on y reste, et même la population y est très-considérable; on y trouve une multitude d'enfans. Quel est donc le pouvoir de l'habitude et de l'attachement à la vie! La subsistance de ces pêcheurs est assurée, et ils consentent à tout souffrir à condition d'être sans inquiétudes sur les moyens de prolonger cette pénible existence. Que dis-je? peut-être même que la

plus grande partie de ces habitans, objets de notre pitié, préfère cette terre dépouillée qui les a vus naître, aux champs fertiles de leurs voisins; car, comme l'a dit un poète connu :

È instinto di natura
L'amor del patrio nido [1].

De Lamothe nous allâmes au Havre-de-Grâce, où nous visitâmes les arsenaux et ensuite la jetée. Nous y vîmes un horrible monument de la cupidité et de l'iniquité des hommes; c'était un gros vaisseau très-lourd, qu'on appelle un *négrier*, bâtiment destiné à faire la traite des nègres; il était très-massif, parce qu'il était plein de cachots faits pour renfermer les malheureux nègres.

Du Havre nous nous rendîmes à Pontorson, où nous changeâmes de chevaux pour aller au mont Saint-Michel. Il n'y a que trois lieues; mais, pendant plus d'une lieue, les chemins étaient excessivement mauvais. Nous fûmes obligés d'en faire la plus grande partie à pied. Pour arriver au mont Saint-Michel, dans de certains temps, et le plus communément, il faut saisir l'heure de la marée, où la mer abandonne cette plage; mais, dans le moment où nous étions en

[1] « L'amour du nid paternel est un instinct de la nature. »

marche, la mer s'était retirée depuis quelques heures. Nous arrivâmes à la nuit tout-à-fait fermée : c'était un spectacle surprenant que les approches de ce fort, au milieu de la nuit, sur cette plage sablonneuse et nue, avec des guides portant des flambeaux et poussant des cris horribles, pour nous faire éviter des trous profonds et des endroits dangereux, de manière qu'il fallait faire mille et mille détours avant d'arriver. On voyait de très-près ce fort qui était tout illuminé, dans l'attente des princes; on croyait qu'on y touchait, et l'on tournait toujours sans l'atteindre. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on sonnait en honneur des princes; et cette triste mélodie ajoutait beaucoup à l'impression mélancolique que nous causaient tous ces objets nouveaux. C'est bien de ce château qu'on peut dire qu'il est posé

> Sur un rocher désert, l'effroi de la nature,
> Dont l'aride sommet semble toucher aux cieux ;

car en effet son élévation est prodigieuse, on ne peut s'en faire une idée. Son aspect est très-imposant par ses tours, ses fortifications et son architecture gothique qui le rend plus vénérable. Nous entrâmes d'abord dans une citadelle où des

gens du lieu, habillés en soldats, et avec des fusils, attendaient mes élèves. On n'envoyait dans cette forteresse des troupes qu'en temps de guerre; mais, en temps de paix, c'était le prieur qui était *commandant* du fort. Après avoir passé la citadelle, nous entrâmes dans la ville, qui était très-petite, et fort pauvre : c'est une longue rue extrêmement étroite, qui va toujours en montant et en tournant, et dans laquelle on ne peut aller qu'à pied. Tout le monde avait éclairé sa maison, et était sur le pas de sa porte. Après avoir ainsi grimpé pendant une demi-heure, escortés de tous les religieux et de gens qui portaient des lanternes, nous quittâmes la ville, et nous trouvâmes des escaliers très-raides et très-hauts, tout couverts de mousse et de ronces; il fallut monter environ quatre cents marches. De temps en temps on trouvait des repos, c'est-à-dire, de petites esplanades remplies d'herbages et de ronces, et allant toujours en montant. Cette *grimpade* est la chose la plus fatigante qu'on puisse imaginer; nous étions tous en nage, quoiqu'il ne fît pas chaud. Enfin, nous entrâmes dans une vaste église dont le chœur était très-beau et d'une grande noblesse : nous étions alors dans le couvent. Après avoir traversé l'église,

il fallut encore monter un escalier qui nous conduisit aux appartemens qui sont grands et propres. Au dessus de ces logemens il y avait encore quatre cents marches qui menaient à un belvédère placé au sommet de ce fort. L'air y était très-vif, mais sain ; on buvait de l'eau de citerne, qui n'était pas mauvaise. L'hiver y est extrêmement rigoureux, et commence avec l'automne; il n'y fait jamais bien chaud. Quelques maisons de la ville ont de très-petits jardins, et quelques habitans, des vaches; mais les religieux étaient obligés de prendre ailleurs leurs provisions, même du pain, parce qu'à cause de la cherté du bois, on n'en faisait point au mont Saint-Michel; on le faisait venir de Pontorson. On n'a du poisson, sur cette plage, que très-rarement et par hasard : ainsi, au milieu de la mer, on est encore obligé de l'acheter. Les religieux avaient, à une lieue et demie du fort, une maison de campagne avec un superbe jardin qui les fournissait de légumes. Ils étaient douze religieux, et ne recevaient point de novices. Il me parut qu'en général ils cherchaient, autant qu'ils le pouvaient, à adoucir le sort des prisonniers. Ils nous assurèrent qu'ils ne les renfermaient point à moins d'ordres très-positifs du roi, et

détaillés sur ce point, et que, même très-communément, ils les mènent promener aux environs.

Je les questionnai sur la fameuse *cage de fer;* ils m'apprirent qu'elle n'était point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes bûches laissant entre elles des intervalles à jour de la largeur de trois à quatre doigts. Il y avait environ quinze ans qu'on n'y avait mis de prisonniers à demeure, car on y en mettait assez souvent (*quand ils étaient méchans*, me dit-on) pour vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce lieu fût horriblement humide et malsain, et qu'il y eût une autre prison aussi forte, mais plus saine. Là dessus je témoignai ma surprise. Le prieur me répondit que son intention était de détruire un jour ce monument de cruauté. Alors Mademoiselle et ses frères se sont écriés qu'ils auraient une joie extrême de le voir détruire en leur présence. A ces mots, le prieur nous dit qu'il était le maître de l'anéantir, parce que monseigneur le comte d'Artois [1], ayant passé quelques mois avant nous au mont Saint-Michel, en avait positivement ordonné la démolition; le prieur ajouta que diverses raisons l'avaient forcé

[1] Maintenant S. M. Charles X.

de différer, mais qu'il allait accorder aux princes cette satisfaction le lendemain matin, et que ce serait certainement la plus belle fête qu'on leur eût jamais donnée. J'occupai la chambre où couchait M. l'abbé Sabathier, qui fut retenu dans cette prison pour une si belle cause [1]. Les religieux ne parlaient de lui qu'avec attendrissement et enthousiasme.

Quelques heures avant notre départ du mont Saint-Michel, le prieur suivi des religieux, de deux charpentiers, d'un suisse du château, et de la plus grande partie des prisonniers (nous avions désiré qu'ils vinssent avec nous), nous conduisit au lieu qui renfermait cette terrible cage. Pour y arriver, on était obligé de traverser des souterrains si obscurs, qu'il y fallait des flambeaux; et, après avoir descendu beaucoup d'escaliers, on parvenait à une affreuse cave où était l'abominable cage, d'une petitesse extrême, et posée sur un terrain humide où l'on voyait ruisseler l'eau. J'y entrai avec un sentiment d'horreur et d'indignation, tempéré par la douce pensée que du moins, grâce à mes élèves, aucun infortuné désormais

[1] Pour avoir parlé au parlement avec beaucoup d'énergie, contre des abus de la plus grande conséquence.

(*Note de l'auteur.*)

n'y réfléchirait douloureusement sur ses maux et sur la méchanceté des hommes. M. le duc de Chartres, avec l'expression la plus touchante, et une force au dessus de son âge, donna le premier coup de hache à la cage, ensuite les charpentiers en abattirent la porte et plusieurs pièces de bois. Je n'ai rien vu de plus attendrissant que les transports, les acclamations et les applaudissemens des prisonniers pendant cette exécution. C'était sûrement la première fois que ces voûtes retentissaient de cris de joie. Au milieu de tout ce tumulte, je fus frappée de la figure triste et consternée du suisse du château, qui considérait ce spectacle avec le plus grand chagrin. Je fis part de cette remarque au prieur, qui me dit que cet homme regrettait cette cage, parce qu'il la faisait voir aux étrangers. M. le duc de Chartres donna dix louis à ce suisse, en lui disant qu'au lieu de montrer à l'avenir la cage aux voyageurs il leur montrerait la place qu'elle occupait, et que cette vue leur serait sûrement plus agréable.... Après la messe, nous parcourûmes toute la maison; nous vîmes une énorme roue, au moyen de laquelle, avec des câbles, on montait par une fenêtre les grosses provisions pour le château; on attachait ces provisions sur la grève avec des câ-

bles qui tiennent à cette grande roue posée dans l'intérieur du fort à une ouverture de fenêtre, et la roue, en tournant, hisse et enlève tout ce qui est attaché au câble. De là, nous allâmes nous promener sur les terrasses ou parapets qui sont excessivement élevés. De ce lieu, la vue est admirable de tous côtés, on voit le *mont Tomblaine*, qui est plus grand que le mont Saint-Michel, et qui n'est point habité. Il est couvert de bons lapins, et à trois quarts de lieue du mont Saint-Michel, ce qui semble incroyable; car, comme il est isolé dans la mer ainsi que ce premier mont, et qu'on n'a point dans les environs d'objet de comparaison qui puisse faire juger de sa grandeur, il nous paraissait d'une petitesse extrême et à cent pas de nous. Ensuite nous vîmes ce qu'on appelle *la salle des Chevaliers*, qui est vaste et belle, et soutenue par des colonnes; elle tire son nom de l'usage qu'avaient les chevaliers de Saint-Michel d'aller à ce mont. La bibliothéque était fort médiocre; ce qui me fit de la peine, en songeant combien une bonne collection de livres serait utile et même nécessaire à des prisonniers.

La tradition superstitieuse rapportait que Saint-Michel avait fait des miracles sur ce mont alors habité par des ermites; qu'ensuite le saint or-

donna d'y bâtir, et que ce mont s'appela d'abord *Mont de Tombe*, à cause de sa forme. Les anciens ducs de Normandie, et d'autres princes, firent des pélerinages à ce mont, et des présens que nous vîmes dans le trésor de l'église. On y faisait encore des pélerinages, et on nous chargea de médailles et de petites coquilles d'argent, comme on en donne aux pélerins. Nous obtînmes pour plusieurs prisonniers une permission qu'ils désiraient ardemment, celle de nous suivre jusqu'au bas du château. Il y en avait un qui, enfermé depuis quinze mois, n'avait pas eu jusqu'à ce jour la liberté de sortir du haut du fort; lorsqu'il se trouva hors du couvent sur la petite esplanade, et surtout lorsqu'il eut aperçu l'herbe qui couvre les marches de l'escalier, il éprouva un mouvement de joie et d'attendrissement impossible à dépeindre : il me donnait le bras, et à chaque pas que nous faisions il s'écriait avec transport : *O quel bonheur de marcher sur l'herbe!* [1]

Je fus charmée d'avoir vu ce lieu si triste mais

[1] En arrivant à Paris, nous fîmes beaucoup de démarches infructueuses en sa faveur. Mais M. le duc de Chartres eut le bonheur d'obtenir sur-le-champ la délivrance d'un de ces prisonniers, et de contribuer à celle d'un autre encore.

(*Note de l'auteur.*)

singulier, ce château amphibie, rejeté tour à tour par la mer et par la terre; car ce mont est pendant une partie du jour une île isolée au milieu des flots, et pendant l'autre partie il se trouve posé sur une vaste étendue de sable aride.

En quittant le mont Saint-Michel, nous passâmes à Saint-Mâlo, où nous vîmes un exemple très-singulier de ce que peut l'activité réunie à l'industrie. Il y avait dans cette ville, quinze ans auparavant, un négociant nommé Dubois qui se ruina; n'ayant plus rien au monde, il se disposait à passer aux Indes, lorsqu'un vaisseau qu'on croyait perdu entra dans le port. Dubois avait des intérêts sur ce bâtiment qui avait gagné des richesses immenses, et qui rapportait à Dubois six cent mille livres; avec cette somme il fit d'autres entreprises qui prospérèrent. Alors il obtint la permission de construire un port à ses frais à une petite lieue de Saint-Mâlo, dans un endroit nommé *Montmarin*. Ce port était achevé, et était en petit exactement semblable à celui de Brest. Dubois fit bâtir là un joli château qu'il habitait, et il se mit à construire des vaisseaux qu'il vendait, de manière que cette portion de terre, conquise par le travail et l'industrie, était devenue la propriété de Dubois, et une espèce de répu-

blique fondée et gouvernée par lui. On trouvait à Montmarin une multitude d'ouvriers, parce que tout s'y fabriquait, cordes, câbles, voilures, charpenterie, etc. Dubois prêtait de l'argent à des armateurs, mais dans ce cas il exigeait pour gage et sûreté des vaisseaux qu'il mettait dans son port. Il en a six de cette sorte dans ce moment, avec des pavillons de diverses nations. Cet homme singulier était très-hospitalier, et recevait à merveille les étrangers et tous ceux qui allaient le voir.

Depuis long-temps la révolution se préparait, elle était inévitable ; le respect pour la monarchie était tout-à-fait détruit, et il était de bon air de braver en tout la cour, et de se moquer d'elle. On n'allait faire sa cour à Versailles qu'en se plaignant et en gémissant; on répétait que rien n'était ennuyeux comme Versailles et la cour, et tout ce que la cour approuvait était désapprouvé par le public; les pièces de théâtre applaudies à Fontainebleau étaient communément sifflées à Paris. Un ministre disgracié était sûr de la faveur du public, et, s'il était exilé, tout le monde s'empressait de l'aller voir, non par véritable grandeur d'âme, mais pour suivre cette mode de dénigrer et de blâmer tout ce que faisait la cour. Les finances étaient en fort mauvais état ; on ima-

gina, pour y remédier, d'assembler les états-généraux. Il n'y a rien de pis que de demander des conseils en demandant de l'argent, car on reçoit toujours alors des conditions fort dures. Quelques personnes dans la société prévirent des troubles et des orages, mais en général la sécurité alla jusqu'à l'extravagance. M. le duc d'Orléans et M. de Lauzun étant un soir chez moi (l'assemblée des notables était déjà réunie), je dis que j'espérais que ces assemblées réformeraient beaucoup d'abus; M. le duc d'Orléans prit la parole, et soutint qu'on ne supprimerait seulement pas les lettres de cachet; M. de Lauzun et moi nous soutînmes le contraire : un pari s'engagea entre M. le duc d'Orléans et M. de Lauzun; ils l'écrivirent, et m'en firent dépositaire; je l'ai gardé pendant plus de quinze ans. Ils pariaient cinquante louis. Et M. le duc d'Orléans soutenait, comme je l'ai déjà dit, contre l'opinion contraire de M. de Lauzun, que l'assemblée des états ne produirait la réforme d'aucun abus, pas même celui des lettres de cachet. J'ai montré cet écrit successivement à plus de cinquante personnes, et ces idées de M. le duc d'Orléans étaient celles de presque tous les gens de la société. On regardait une révolution comme une chose impossible. Cette

sécurité a été bien funeste, elle a empêché de prendre les précautions qui auraient pu la prévenir.

Dans les commencemens de la révolution M. l'abbé Cérutti [1] vint chez moi, me demander de donner de temps en temps quelques morceaux de moi, pour un journal intitulé, *la Feuille villageoise*, dont il était rédacteur. Il m'sssura que cette feuille était faite dans les sentimens les plus pacifiques et les plus moraux. Je consentis à y travailler, et je donnai plusieurs morceaux, sous le titre de *Lettres de Marie-Anne ;* mais, comme ces lettres étaient fort religieuses, l'abbé Cérutti revint, pour me demander de me contenter de morale, et de ne pas faire mention de la religion. Je connaissais cette phrase, je savais ce qu'elle voulait dire; je répondis fort sèchement que je ne donnerais plus rien à *la Feuille villageoise*, et de ce moment je cessai d'y travailler. Je donnai successivement mes Discours moraux sur l'é-

[1] Cet abbé italien, aujourd'hui presque oublié, ent en son temps une célébrité assez grande. Il avait, très-jeune encore, obtenu dans une même année trois palmes académiques, à Montauban, à Lyon, à Toulouse. L'abbé Cérutti mourut au mois de mars 1792. Il était né à Turin en juin 1738.

(*Note de l'éditeur.*)

ducation de monseigneur le dauphin; sur les écoles cloîtrées, que je proposais pour remplacer les couvens de religieuses, dont je déplorais la perte; sur l'Éducation du peuple; sur la Gymnastique appliquée à l'éducation; sur l'Éducation publique, etc., etc. Tous ces Discours parurent dans le cours de l'année 1790; ils sont réunis en un volume, et se trouvent dans mes œuvres [1].

Je n'étais d'aucun parti, que de celui de la religion. Je désirais la réforme de certains abus, et j'ai vu avec joie la démolition de la Bastille, l'abolition des lettres de cachet et des droits de chasse: c'était tout ce que j'avais désiré, ma politique n'allait pas au delà de cela. En même temps personne plus que moi n'a vu avec douleur et horreur les excès qui ont été commis, dès les premiers momens de la prise de la Bastille, dont, comme je l'ai dit, je n'ai aimé que la démolition. Je n'en pensai pas moins que cet acte arbitraire du peuple était un attentat à la souveraineté légitime; mais je ne pus me défendre d'une vive émotion, en voyant la démolition de ce terrible monument, dans lequel avaient été renfermées

[1] Sous le titre de *Discours moraux*.

(*Note de l'auteur.*)

et même avaient péri, sans aucunes formes judiciaires, tant de victimes innocentes [1].

Le désir de faire tout voir à mes élèves (ce qui, dans cette occasion, m'entraîna dans une démarche imprudente) m'engagea à revenir de Saint-Leu, passer quelques heures à Paris, pour voir, du jardin de Beaumarchais, tout le peuple de Paris se relayer pour abattre et démolir la Bastille. Il est impossible de se faire une idée de ce spectacle, il faut l'avoir vu, pour se le représenter tel qu'il était : ce redoutable fort était couvert d'hommes, de femmes et d'enfans travaillant avec une ardeur inouie, et jusque sur les parties les plus élevées du bâtiment, et de ses tours. Ce nombre étonnant d'ouvriers volontaires, leur activité, leur enthousiasme, le plaisir de voir tomber ce monument affreux du despotisme [2], ces mains vengeresses, qui semblaient être celles de la Providence, et qui anéantissaient avec tant de rapidité l'ouvrage de plusieurs siè-

[1] Voyez les Mémoires de Dangeau.

(*Note de l'auteur.*)

[2] On sait que la plupart de ces emprisonnemens avaient lieu sans que le roi en eût connaissance, et que la *griffe* d'un ministre mal intentionné suffisait pour donner à une lettre de cachet toute son extension.

(*Note de l'auteur.*)

cles, tout ce spectacle parlait également à l'imagination et au cœur. Personne n'a été plus épouvanté que moi des excès commis à la prise de la Bastille; mais, comme aussi j'ai été témoin, pendant plus de vingt ans, des emprisonnemens arbitraires, comme je n'avais jamais jeté les yeux, sans frémir, sur cette citadelle, j'avoue que sa démolition m'a causé l'émotion et la joie la plus vive. J'eus aussi la curiosité de voir le club des Cordeliers; j'en ai fait la description la plus fidèle dans *les Parvenus* [1]. Dans ces premiers

[1] Nous allâmes aux Cordeliers; je vis là des orateurs savetiers et porte-faix, et même leurs épouses et leurs *amantes*, monter dans la tribune, et parler avec une grande force de poitrine contre les nobles, les prêtres, et même avec plus de verve encore contre les riches. Je remarquai entre autres une poissarde qui répéta plusieurs fois qu'il ne fallait plus souffrir de préjugés *mobilières* (elle voulait dire *nobiliaires*); mais personne de la société ne fit attention à cette petite méprise, et la harangueuse n'en fut pas moins applaudie. Au reste, j'observais que le plus grand plaisir de tous ces personnages était de contrefaire sérieusement le président et les membres des grandes assemblées. Tous ces artisans, rassemblés là pour raisonner à l'instar des chefs de la république, me représentaient des enfans mal élevés, et livrés à eux-mêmes, jouant à un vilain jeu, dont la forme les divertissait et les occupait beaucoup plus que le fond, et se croyant hors de l'enfance parce qu'ils imitaient ridiculement quelques manières des personnes qui les gouvernaient. Si on leur eût retranché la tribune, leur président et sa sonnette,

temps de la révolution, l'aîné de mes élèves eut un premier mouvement de générosité et de grandeur d'âme, que je ne puis passer sous silence : il apprit, en ma présence, qu'un décret venait d'annuler les droits d'aînesse; aussitôt il embrassa M. le duc de Montpensier, en s'écriant : « Ah! que cela me fait plaisir! » Il fut reçu au club des Jacobins, par la volonté de M. le duc d'Orléans, et non assurément par la mienne; et cependant il faut se rappeler que cette société n'était nullement alors ce qu'elle a été depuis : néanmoins ses sentimens étaient déjà fort exagérés; je l'avais fait recevoir, un an auparavant, de la Société philanthropique, dont M. de Charost[1] était le président; mais, comme je viens de

et les formules de police établies à la Convention et aux Jacobins, ils auraient trouvé fort peu d'intérêt dans leurs assemblées.

(Les Parvenus, ou les Amours de Julien Delmours.)

[1] Armand-Joseph de Béthune-Charost, né le 1er juillet 1728, fut un de ces hommes rares qui ne semblent vivre que pour les autres, et dont l'existence entière fut un long acte de bienfaisance, une charité toujours active, et qui ne s'est jamais interrompue. Il établit des ateliers de charité, fondés pour les femmes en couches, pour les orphelins, pour les paysans ruinés par la grêle ou l'incendie; des établissemens de bienfaisance; soutint un grand nombre d'écoliers indigens, qui, par ses secours, devinrent des citoyens utiles. Il perça des routes, et favorisa le

le dire, je ne l'ai point fait recevoir de celle des Jacobins. Cependant ce fut là le prétexte qu'on employa pour éloigner de moi madame la duchesse d'Orléans.

Dès que M. le duc de Chartres eut atteint sa dix-septième année, M. le duc d'Orléans me déclara que son éducation était finie, et l'on forma sa maison; mais M. le duc de Chartres eut assez de raison et d'attachement pour moi, pour me dire, qu'il viendrait, tous les jours, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, prendre ses leçons à Belle-Chasse, et il n'y a jamais manqué; ce qui est admirable dans un jeune homme qu'on avait rendu son maître. Voici les hommes distingués que j'avais attachés à son éducation, et qui le restèrent à sa personne : M. Pieyre [1], dont le

développement de l'agriculture. M. de Charost prit la petite-vérole en continuant de visiter l'institut des Sourds-Muets, où elle exerçait ses ravages, et dont il était un des administrateurs. Cette maladie l'emporta, le 27 octobre 1800, à l'âge de soixante-douze ans.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] *L'École des pères*, première pièce de cet auteur, eut quarante représentations dans la même année. Cette pièce fut souvent reprise, le public l'a toujours revue avec plaisir, et elle est restée au répertoire. Le roi Louis XVI donna à M. Pieyre, au sujet de cette pièce, un témoignage flatteur de sa bienveillance, en lui envoyant une belle épée. (*Note de l'éditeur.*)

mérite seul et les talens m'engagèrent uniquement à demander une place pour lui, qu'il n'avait point sollicitée, et je ne le connaissais pas personnellement; mais nous avions été à la première représentation de sa pièce intitulée, *l'École des Pères;* et l'estime pour l'ouvrage m'en donna une telle pour l'auteur, qui était alors fort jeune, que je désirai vivement qu'il fût attaché à mon élève, non comme instituteur, mais en qualité de secrétaire des commandemens; j'en parlai à M. le duc d'Orléans, et cela fut fait tout de suite. Je n'ai eu lieu que de m'en applaudir, à tous égards, ayant toujours trouvé en M. Pieyre autant d'amitié pour moi, d'attachement pour M. le duc de Chartres, et de perfection de conduite durant l'éducation, qu'il a de vertus et de qualités sociales [1]. Il mit beaucoup d'agrément dans notre intérieur, par ses talens et son amabilité; lorsque nous donnions de petites fêtes, il les embellissait par des couplets et des vers charmans : il en a fait beaucoup pour moi. Je citerai la pièce suivante (qui n'a jamais

[1] J'en sais une, entre autres (et non par lui), qui est véritablement admirable; c'est une espèce de secret que sa modestie me défend de révéler.

(*Note de l'auteur.*)

été imprimée), parce qu'elle prouve particulièrement son amitié pour moi :

Lorsque de sa morale et sublime et touchante,
Que des traits de vertu dans ses écrits semés,
Mon cœur et mon esprit charmés,
Admiraient Sillery, mais l'admiraient absente,
J'étais loin d'espérer qu'à mes vœux complaisante,
La Fortune voulût m'en rapprocher un jour,
Et qu'heureux habitant de ce riant séjour,
J'y cueillerais les fleurs que ma main lui présente.
Que j'aime cet asile où, riches en talens,
Les neveux de nos rois sont autant de modèles,
Où tous les dons les plus brillans
Ne se montrent qu'ornés des grâces naturelles!
Sous votre nom, le dieu du goût
Y règle l'emploi des journées;
Par les beaux-arts et l'étude enchaînées,
Sans un moment perdu, sans le moindre dégoût,
Les heures coulent fortunées.
Dans ces lieux enchantés, qu'habitent la candeur,
La gaîté pure, et l'aimable innocence,
Je trouve la raison sous les traits de l'enfance,
Et je vois la vertu décorant la grandeur.
O vous qui, renonçant, dans la fleur de votre âge,
A la pompe des cours, à l'attrait des plaisirs,
Qui, faite pour briller et fuyant tout hommage,
A d'utiles talens consacrez vos loisirs,
Qui, par l'art de penser, par les grâces du style,
Entre Locke et Rousseau vous assurez un nom,
Et joignant aujourd'hui l'exemple et la leçon,
Nous faites voir aisé ce qu'on crut difficile,

Jouissez du bonheur que préparent vos soins
Aux brillans rejetons d'une tige chérie :
Ils seront les soutiens, l'amour de la patrie.
Déjà de leur mérite on voit mille témoins
Célébrer votre gloire, et terrasser l'envie.
Bientôt vous entendrez tout le peuple français,
Joyeux de voir combler une douce espérance,
Exalter votre nom, dans sa reconnaissance,
Et, de vos longs travaux recueillant les succès,
Offrir à votre cœur sa digne récompense.

M. Merys, dont j'ai déjà parlé, et qui fut secrétaire des commandemens, après avoir été beaucoup trop passionné pour moi, a fini, comme plusieurs autres, par une grande aversion, et beaucoup d'ingratitude. Je plaçai aussi auprès de M. le duc de Chartres un parent de M. de Bonnard, nommé M. de Broval, que me recommanda madame Necker, et qui fut agréé, à ma seule recommandation. Je fis donner les grandes places à MM. de Grave et de Saint-Blancard. M. d'Avarey, que j'avais beaucoup vu à Spa, et qui était si distingué par son esprit et les qualités de son cœur, me demanda de m'intéresser pour le chevalier de Grave; je promis, et je tins parole. M. d'Avarey me l'amena à Belle Chasse, je formai avec lui une liaison fort intime. Je travaillais, dans ce temps, à ma botanique de fleurs

artificielles; il me demanda un arbuste de mon ouvrage, je lui donnai, dans une caisse, un grenadier [1]; il eut l'air d'attacher le plus grand prix à ce don d'amitié : je le comptais de bien bonne foi au rang de mes amis, et depuis la restauration je n'ai pas entendu parler de lui! Cette conduite ne m'empêchera pas de rendre justice à ses bonnes qualités : il en a d'excellentes, sa tendresse pour sa mère a été touchante et parfaite, ses mœurs ont toujours été irréprochables [2].

Un trait d'ingratitude que j'ai éprouvé, et qui surpasse tous les autres, est celui-ci : J'ai dit que MM. de Queissat avaient un quatrième frère, qui, absent lors de leur malheureuse affaire, n'y fut point compris; il était à Paris et libre, tandis que ses frères étaient en prison. Il venait tous les jours au Palais-Royal me donner de leurs nouvelles, et prendre mes commissions pour eux, et pour Gerbier, leur avocat; il n'alla point en Corse, et resta à Paris. Deux ou trois ans avant la révolution, il voulut se marier à une jeune

[1] Dans l'antiquité, cette fleur était consacrée à l'amitié. (*Note de l'auteur.*)

[2] Tout ceci était écrit long-temps avant sa mort. (*Note de l'auteur.*)

personne de Bordeaux, et, comme protestant, il éprouva beaucoup de difficultés de la part de l'archevêque de Bordeaux, qui était M. de Cicé. Il eut recours à moi, et vint me prier d'écrire à l'archevêque, qui était dans ce moment à Paris; quoique je ne le connusse point, je fis ce qu'il désirait. L'archevêque eut la bonté de venir à Belle-Chasse, nous causâmes de cette affaire, toutes les difficultés s'aplanirent, et le mariage se fit. Dans la première année de la révolution, M. de Queissat s'attacha particulièrement à M. de La Fayette, qui passait alors pour haïr M. le duc d'Orléans. Que cela fût ou non, M. de Queissat crut lui plaire, en me dénonçant comme ayant un amas d'armes à Belle-Chasse; sur cette dénonciation extravagante, M. de La Fayette envoya des alguasils à Belle-Chasse, pour y faire une visite de la cave au grenier. Tous mes élèves ont été témoins de ce fait ridicule; ils étaient tous rassemblés autour de moi, et nous faisions une lecture, quand on vint m'annoncer cette étrange visite, et son motif. Sans montrer le moindre étonnement, je donnai l'ordre de faire entrer, et je continuai ma lecture : on entra, le chef de la bande s'approcha de moi pour m'exhiber son ordre d'un ton fort emphatique et pour

me demander les clefs de mes armoires; j'en avais deux dans ma poche, je n'interrompis ma lecture que pour écouter sa phrase, et je lui répondis laconiquement : *Cherchez*. Je lui donnai mes deux clefs; mais je ne me retournai point vers lui, je ne le regardai point et je continuai ma lecture. J'éprouvai, dans ce moment, que l'indignation, qui va jusqu'au dernier degré de mépris, peut donner le calme et le sang-froid le plus parfait. Ces exécuteurs du despotisme révolutionnaire furent outrés de ce dédain : ce qu'ils montrèrent par la recherche la plus ridiculement minutieuse. Enfin ils s'en allèrent sans avoir pu trouver d'autres armes que deux ou trois fleurets, un carquois et des flèches qui appartenaient à mes élèves.

Avant de terminer ce qui me reste à dire sur l'éducation de mes élèves, je dois rendre un compte rapide des différens moyens que j'ai employés pour former également leur cœur et leur esprit. J'ai déjà dit qu'outre le journal de M. Lebrun, écrit par lui chaque jour, et contenant tout ce qui se passait soir et matin, dans mon absence, journal sur lequel j'inscrivais, à la marge, mes observations, j'écrivais uniquement pour mes élèves et pour leurs père et mère (qui n'ont

jamais voulu les lire), des extraits détaillés de ce journal, dont chaque article était signé par les princes et Mademoiselle. Ils se trouvent dans les *Leçons d'une Gouvernante*, que je fis imprimer en 1790, sous les yeux de M. le duc et de Mme la duchesse d'Orléans. Ainsi, rien n'est plus authentique [1]. Je crois devoir donner ici quelques morceaux détachés de ces extraits. Il faut savoir d'abord que je leur donnais presque tous les jours des sujets de composition, que je faisais aussi de mon côté, pour les leur communiquer quand ils m'avaient lu ceux qu'ils m'apportaient.

Voici quelques-unes de mes compositions :

COMMENT ON DOIT SE CONDUIRE AVEC SES AMIS.

Il faut d'abord, comme nous l'avons dit, les bien choisir. Pour cela, savoir si l'homme avec

[1] En quittant la France en 1791, je déposai tous ces journaux entre les mains de M. Gabiou, notaire, avec permission de les faire lire à ceux qui pourraient douter de leur parfaite conformité avec les leçons imprimées d'une gouvernante. A mon retour en France, M. Gabiou me les rendit, avec l'honnêteté scrupuleuse qui le distingue. J'ai remis tous ces journaux manuscrits à M. le duc d'Orléans.

(*Note de l'auteur.*)

lequel on a envie de se lier a une bonne réputation; s'il passe pour avoir de l'élévation d'âme; s'il est bon fils; s'il vit avec ses parens; si ses parens ont de la considération dans le monde; si lui-même passe pour avoir de l'esprit, de l'instruction; s'il a des manières nobles et un bon ton. Si toutes ces conditions sont remplies, on peut commencer à se lier avec cet homme, mais il ne faut pas encore s'y livrer entièrement; il faut l'étudier, observer s'il est discret, sincère, ce qu'on peut voir dans mille petites choses, remarquer s'il a de la sûreté dans la société, s'il est incapable de faire une tracasserie ou une fausseté; et si, au bout du temps nécessaire pour s'assurer de ces choses, on lui trouve toutes ces vertus, on peut rechercher son amitié.

Quand vous aurez des amis, vous aurez des moyens certains de connaître s'ils vous sont véritablement attachés; en voici les marques indubitables. S'ils sont excessivement réservés dans les demandes de grâces qu'on peut vous faire, et que vous pouvez accorder;

S'ils ne vous demandent jamais une grâce qui pourrait vous faire commettre une injustice à l'égard d'un autre;

S'ils ne vous flattent point;

S'ils vous donnent des conseils utiles, au risque de vous déplaire pour le moment;

S'ils vous avertissent de vos fautes;

S'ils vous portent de tout leur pouvoir à l'amour de vos devoirs;

S'ils emploient tout leur crédit auprès de vous, à entretenir l'union qui doit régner entre vous, et à vous confirmer dans la pensée que votre principal devoir est de faire le bonheur de votre père et de votre mère, que la félicité de votre vie est attachée à les chérir toujours, à les consulter en tout, à ne leur rien cacher, à avoir en eux une confiance intime et particulière, et enfin à vivre dans la plus tendre union avec vos frères et votre sœur. Si vous trouvez des amis qui agissent et parlent ainsi, vous pourrez leur donner votre confiance. Vous en trouverez peu de cette sorte; mais tous ceux qui se conduiront autrement ne mériteront pas le nom d'amis: et si vous rencontrez des gens qui, directement ou indirectement, cherchent à diminuer la tendresse que vous devez à monseigneur ou à madame, soyez sûrs qu'ils n'auront aucun sentiment vrai pour vous, et qu'ils seront infiniment méprisables et dangereux. Si vous trouvez des amis dignes de vous, vous leur devrez tous les services que vous pour-

rez leur rendre sans faire d'injustices à d'autres. Vous leur devrez de les prévenir dans ce qu'ils pourraient raisonnablement désirer. Vous leur devrez de vous occuper de leur avancement, outre les grâces que vous pouvez leur accorder par vous-même d'en demander pour eux à la cour, et avec une vive chaleur et une grande persévérance. Il faudra ensuite vous intéresser à tout ce qui les concernera, et en même temps que vous leur témoignerez de la confiance, paraître désirer la leur, c'est-à-dire, les questionner avec intérêt sur leurs affaires, sur leurs sentimens, et les faire parler d'eux autant que vous leur parlerez de vous. Si vous ne paraissez les aimer que pour en être écoutés, vous aurez des *confidens*, mais vous n'aurez point d'amis. C'est pourquoi en général les princes n'en ont point. Je ne parle point des soins tendres que vous devrez à vos amis quand ils seront malades, ou dans l'affliction, cela va sans dire. Voilà ce qu'il faudra être pour vos amis intimes, c'est-à-dire, pour un ou deux hommes. Outre ces amis véritables, vous pourrez encore avoir quelques liaisons, auxquelles dans le monde on donne le nom d'amitié, mais qui ne sont, au vrai, que des liaisons de société. Il y a encore des devoirs pour ces liaisons, mais ils sont très-subor-

donnés à ceux de la véritable amitié : ces devoirs consistent à rendre quelques services, et à montrer dans toutes les occasions un air d'intérêt et une estime constante. Je trouve que si vos frères avaient véritablement à se plaindre de quelqu'un qui n'aurait point été votre ami, vous devriez à vos frères de ne pas former une liaison particulière avec cette personne. Mais si vous aviez une amitié toute formée pour quelqu'un, et qu'un de vos frères prît de l'éloignement pour cette personne, ce ne serait pas une raison de rompre avec elle, à moins que la personne n'eût eu un procédé décidément mauvais pour votre frère, ou bien qu'elle ne cherchât à vous désunir et à vous brouiller avec votre frère; comme dans l'un ou l'autre cas elle ferait une chose méprisable, elle ne serait plus digne alors de votre amitié. Sans cela vous ne devez pas perdre un ami, parce que sa société cesserait de convenir à vos frères; vous devez faire cette convention entre vous, parce qu'elle est extrêmement raisonnable. Mais si monseigneur ou madame se brouillait avec un de vos amis, vous devriez cesser de le voir, à moins qu'ils ne vous ordonnassent le contraire. Certains que monseigneur et madame ont trop d'expérience et de raison pour agir par fantaisie, par

prévention ou par caprice, vous ne pouvez douter, quand ils prendront de l'éloignement pour quelqu'un, qu'ils n'en aient d'excellentes raisons, et leur conduite à cet égard doit régler la vôtre et fixer votre opinion. Vous ne devez point souffrir que l'on accuse sans preuves, en secret auprès de vous, vos amis de quelques torts envers vous. Défiez-vous de toute personne qui cherchera à vous dire du mal de vos amis : la basse envie est presque toujours le motif de ces délations, et quand elles ne sont point appuyées de preuves positives, on doit les mépriser, et imposer silence, par un air de froideur et de parfaite incrédulité, à ceux qui font ces noirceurs. Mais, enfin, si l'on vous disait que votre ami a un tort, et qu'on vous en donnât des preuves, quelque grand que fût ce tort, quelque positives que vous parussent les preuves, vous manqueriez à tous les devoirs de l'amitié, si sur cela seul vous vous décidiez à vous éloigner de votre ami. Ce qui paraît une preuve certaine, peut n'être qu'une illusion ou une imposture ; voilà ce qu'une âme sensible doit se dire quand on accuse et qu'elle aime : ainsi, avant de prendre un parti, vous devez avoir une explication franche et claire avec votre ami, car ce n'est qu'ainsi qu'il peut se justifier, et vous

vous rendrez coupables si vous ne lui en fournissez pas tous les moyens qui dépendent de vous. Si dans cette explication il se justifie, vous avez le bonheur de conserver un ami que ce procédé vous attachera plus fortement encore; s'il ne peut se justifier, alors, sans éclat et sans scène, vous vous éloignerez peu à peu de lui, et de cette manière vous le pourrez sans injustice. Voilà, mes enfans, les principaux devoirs de l'amitié. S'ils sont si étendus, jugez donc de ce qu'on doit à ses frères, qui sont des amis bien plus chers et bien plus vrais que tous ceux qu'on peut former dans le monde; jugez donc de ce qu'on doit à un tendre père, à une tendre mère, qui sont bien véritablement nos premiers amis, et les seuls qu'on puisse croire aveuglément en toutes choses!

DE LA SURETÉ DANS LA SOCIÉTÉ.

Elle consiste, non-seulement à garder avec une inviolable fidélité les secrets qui nous sont confiés, mais à ne rien répéter de ce qui se dit dans une société un peu particulière, c'est-à-dire, de gens qui vivent souvent ensemble; et même, si dans un cercle nombreux quelqu'un disait quelque chose d'inconsidéré, ou une méchanceté

sur un autre, on ne doit ni citer la chose en nommant la personne, ni même citer le propos sans nommer. Si ce propos fait du bruit et que, sachant que vous étiez présens quand il a été tenu, on vous interroge, il faut absolument refuser de répondre, et dire que vous ne voulez point être mêlés dans des tracasseries, et que par conséquent vous ne répondrez point à de pareilles questions. Si vous voyez des trahisons ou des perfidies, il faut n'y tremper en rien; les détester au fond du cœur; mais ne point vous mêler de faire avertir ceux que l'on trompe, à moins que ce ne soient des personnes qui vous seraient extrêmement chères: sans cela, croyant rendre des services, vous feriez mille tracasseries. On ne peut avoir de sûreté dans la société, quand on est ou *bavard*, ou *moqueur*, ou *médisant*, parce que le *bavard*, afin de parler, dit mille choses inconsidérées et compromet tout le monde; que le *moqueur*, pour faire une mauvaise plaisanterie, fait souvent des méchancetés et des indiscrétions; et que le *médisant* répète le mal qu'il sait des autres, ce qui est très-condamnable et très-haïssable, et que de plus, même sans le vouloir, il calomnie fréquemment en répétant le mal qu'on lui a dit qui est toujours exagéré, et très-souvent faux.

Souvent dans des momens d'humeur, il arrive qu'on parle légèrement des gens qu'on aime le mieux : cela est excessivement condamnable, et j'espère que cela ne vous arrivera jamais; mais il faudra l'excuser dans les autres, surtout quand vous serez sûrs qu'ils ont un bon cœur; de manière que si des personnes que vous aimeriez, et qui seraient aussi unies entre elles, avaient en votre présence de ces torts, vous feriez très-mal de les en avertir réciproquement : il faudrait au contraire les adoucir et employer votre crédit auprès d'elles, à prévenir une brouillerie, et faire tout ce que vous pourriez pour les rapprocher et les réunir, en leur cachant tout ce qui pourrait les aigrir l'un contre l'autre. Voilà comme il faudra vous conduire constamment, surtout dans l'intérieur de votre famille, avec vos frères, votre sœur et vos belles-sœurs, etc. Quand vous verrez quelque froid entre eux, ce qui, j'espère cependant, n'arrivera point, mais est possible, il faudra ne prononcer que des paroles de paix et de conciliation, et ne pas dire un seul mot qui pût aigrir. On doit se conduire ainsi dans une société intime avec ses amis, à plus forte raison avec ses frères et sœurs, ce devoir alors est encore plus sacré. Il y a encore une chose qui ôte beaucoup

de discrétion, et par conséquent de sûreté dans la société, c'est la sotte vanité de vouloir paraître instruit de tous les secrets des personnes avec lesquelles on vit. Il n'y a cependant rien de si sot, et qui fasse autant mépriser, que de trahir un secret, pour faire voir qu'on le sait. Il faut aussi, pour être sûr dans la société, se préserver d'une curiosité frivole, qui d'ailleurs marque toujours peu d'esprit ; ces gens qui veulent savoir tout ce qui se passe et connaître toutes les petites intrigues, sont très-oisifs et passent dans la société pour des esprits dangereux.

Vous voyez qu'il faut posséder beaucoup de qualités, pour avoir de la sûreté dans la société ; aussi la société fait-elle un si grand cas de cette vertu, qu'elle compte pour rien toutes les autres vertus sans celle-là. Et rien n'est plus naturel, puisqu'en effet il n'y a point de vertu dont la société retire autant d'avantages. Ainsi efforcez-vous donc de l'acquérir dès à présent, et de vous corriger de tous les défauts qui vous empêcheraient de l'avoir.

INSTRUCTIONS SUR CE QU'ILS DOIVENT AUX PERSONNES EMPLOYÉES A LEUR ÉDUCATION.

MONSEIGNEUR et Madame, dans les retraites et les bienfaits qu'ils accordent et qu'ils accorderont aux personnes qui ont été et qui seront employées à votre éducation, récompensent les soins dont vous êtes l'objet; mais cette récompense, quelque noble qu'elle puisse être, loin de vous dispenser de témoigner votre reconnaissance particulière, est un excellent exemple que leur vertu vous donne, et qui doit augmenter en vous le désir de vous acquitter personnellement quand vous le pourrez. Il est temps, mes enfans, que vous songiez avec détail de quelle manière vous devez payer un jour ces dettes sacrées pour un cœur sensible et reconnaissant. Je vous l'ai dit mille fois, mais puisque vous aimez ce Journal, que vous vous plaisez à le relire, je vais rassembler ici tous vos devoirs sur ce point. — Vous devez à tout ce qui porte le nom de Rochambeau quelques égards particuliers et des preuves d'intérêt. A madame Desrois [1] de l'amitié et des ser-

[1] Feu madame la marquise de Rochambeau a été gouvernante de MM. de Chartres et de Montpensier, depuis leur naissance, jusqu'à l'âge de cinq ans; et madame Desrois, pendant le même espace de temps, a été leur sous-gouvernante. (*Note de l'auteur.*)

vices; vous pourriez lui en rendre d'essentiels, en protégeant particulièrement son gendre, qui est d'ailleurs un très-bon sujet. Quand vous serez vos maîtres, vous vous informerez alors de la situation du moment de Prieur et de Nonon [1] et s'il y manque quelque agrément, vous vous empresserez de le leur procurer avec une bonté, un air d'intérêt qui fera leur bonheur, et vous leur continuerez toujours votre protection qui vous honorera vous-mêmes. Vous répandrez sur M. Merys, M. Meeke, s'il vous reste, vos maîtres, vos gens, etc., une infinité de petites grâces, dont vous pourrez disposer, suivant leur mérite, leurs talens, leurs services. A l'égard de M. l'abbé Guyot et de M. Lebrun, vous sentirez quelle tendre amitié vous leur devez toute votre vie. Vous devez leur rendre leur existence agréable et chère, en leur montrant une constante amitié et

[1] Mademoiselle Nonon est morte il y a deux ans. Quand elle quitta mademoiselle d'Orléans, dont elle était femme de chambre, j'obtins pour elle, de M. d'Orléans, une gratification de soixante louis et une pension viagère de deux mille francs; depuis sa mort, M. de Chartres et M. de Montpensier ont pris des renseignemens sur sa famille; ils ont découvert qu'elle avait un frère infirme et pauvre, et ils ont pris l'engagement de lui faire une pension viagère de six cents livres.

(*Note de l'auteur.*)

de tendres égards. M. l'abbé Guyot avec sa retraite, et son abbaye, sera fort à son aise; ainsi vous ne pourrez lui témoigner votre reconnaissance que par des procédés, des services, des sollicitations, des grâces pour ses parens, des soins, s'il était malade, ainsi qu'à M. Lebrun; ces soins-là seront si justes, pour des personnes qui vous en auront tant rendu de semblables dans le cours de votre éducation! Pour moi, savez-vous comment vous pourrez me récompenser? Il faut bien vous le dire, puisque je ne veux de vous ni *pensions*, ni *présens*, ni *soins*, ni *grâces*, et que je veux cependant que vous vous acquittiez envers moi. Eh bien, ce sera, *en suivant tous les conseils qui seront écrits dans ce livre.* Vous me devez encore, et c'est pour vous que je vous le demande, de montrer de l'intérêt et de l'amitié pour mes filles, pour les objets qui me touchent et qui m'appartiennent, pour mon neveu qui, je crois, méritera personnellement vos bontés, parce qu'il a de l'esprit et un excellent naturel. Réfléchissez à tout cela, chers enfans, et repensez-y souvent. A propos de cela, je vous dirai qu'il m'a paru que vous étiez trop froids pour madame Desrois, vous lui parlez à peine, vous ne lui montrez aucune amitié, vous ne deman-

dez jamais de ses nouvelles, cela est mal et ridicule [1]; je vous le répète, je vous en conjure, songez donc davantage à vos devoirs, et croyez que le vrai bonheur, la véritable gloire consistent à les remplir tous.

EXAMEN DE CONSCIENCE QUE JE FIS POUR MES ÉLÈVES.

« Ai-je rempli mes devoirs envers Dieu, en-
» vers mon créateur? L'ai-je prié avec ferveur,
» avec confiance? Ai-je écouté avec respect et
» sans distraction les instructions chrétiennes et
» les lectures de piété? Ai-je pensé aujourd'hui
» aux objets du monde que je dois le plus aimer,
» à mon père, à ma mère? Ai-je rempli tous
» mes devoirs envers mes parens? Ai-je été sen-
» sible et doux envers ma sœur et mes frères?
» docile, reconnaissant et appliqué avec mes
» instituteurs? N'ai-je désobligé personne? N'ai-je
» à me reprocher aucune médisance? Ai-je été

[1] Ils avaient cette froideur pour elle, parce qu'elle s'était brouillée publiquement avec moi, sans motif et sans explication, quoique je lui eusse rendu de très-grands services auprès de M. le duc d'Orléans.

(*Note de l'auteur.*)

» parfaitement sincère? Ai-je été sobre, discret,
» charitable, modeste, courageux, autant qu'on
» peut l'être à mon âge? N'ai-je pas donné quel-
» ques marques de faiblesse, de mollesse si mé-
» prisables dans un homme? Ai-je fait enfin tout
» le bien que j'ai pu faire? Ai-je eu toutes les
» attentions que je devais avoir pour toutes les
» personnes absentes et présentes auxquelles je
» dois de l'affection, du respect, de la reconnais-
» sance, de l'amitié, des égards et des soins [1] ?»

Il faudra vous examiner à chacune de ces questions, demander à Dieu pardon de vos fautes, le supplier de vous faire la grâce de n'y plus retomber, et vous promettre de réparer dès le lendemain vos omissions, vos oublis, vos négligences, enfin toutes les fautes que vous aurez commises.

RÉPRIMANDE A M. LE DUC DE CHARTRES.

Je suis contente de vous tous. M. le duc de Chartres est un peu plus à la société et moins occupé de me poursuivre et se mettre *dans ma*

[1] Je donnai cet examen de conscience à M. Lebrun, qui, depuis ce temps-là, l'a lu tous les soirs à nos élèves. Je composais

poche ; il sait combien de prix j'attache à son amitié, mais il ne doit attribuer qu'à la mienne la manière fâcheuse dont je le reçois souvent lorsqu'il oublie tout ce qu'il doit aux autres pour me suivre, se mettre à côté de moi, et enfin ne s'occuper que de moi, ce qui lui donne l'air niais d'un petit garçon qui n'ose pas s'éloigner une minute de son mentor. D'ailleurs toutes ces préférences exclusives sont importunes et ne constituent pas la véritable amitié ; ce ne sont point ces petites démonstrations qui la fortifient : il faut laisser les caresses et ces manières aux femmelettes. La confiance, l'estime, les procédés soutenus, l'inviolable fidélité, voilà ce qui nourrit l'amitié. Enfin je ne trouve rien de plus puéril, de moins fait pour un homme, que cette manière d'aimer que vous avez continuellement avec moi, et qui fait que vous n'écoutez et ne regardez que moi ; que vous avez une tristesse invincible quand vous ne pouvez vous placer en voiture à côté de moi, etc., etc. Vous n'imaginez pas à quel point ces manières vous rendent

alors pour eux l'ouvrage que j'ai fait imprimer depuis, et qui a pour titre : *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la philosophie.*

(*Note de l'auteur.*)

maussade pour les autres; vous devez être certain que je vous aime dans tous les momens de ma vie, mais si vous avez envie de me plaire, soyez aimable pour tout le monde.

DÉSINTÉRESSEMENT DE M. LE DUC DE CHARTRES.

M. LE DUC DE CHARTRES m'a écrit ce matin la lettre la plus touchante; en voici quelques traits, copiés littéralement d'après cette lettre que je conserverai toute ma vie, comme une chose très-précieuse à mon cœur : « *Je me priverai de mes menus plaisirs jusqu'à la fin de mon éducation, c'est-à-dire jusqu'au premier avril* 1790, *et j'en consacrerai l'argent à la bienfaisance. Tous les premiers du mois nous en déciderons l'emploi : je vous prie d'en recevoir ma parole d'honneur la plus sacrée. Je préférerais que ceci ne fût que de vous à moi; mais vous savez bien que tous mes secrets sont et seront toujours les vôtres.* »

Puisque vous m'en laissez la liberté, il est juste que j'écrive ceci sur ce journal où j'écris scrupuleusement toutes vos fautes. Il est juste que j'offre un tel exemple. Quand vous faites mal,

je vous blâme sans aucun ménagement; quand vous faites bien, je vous loue sans tournure : je vous dis, en toute chose, l'exacte et simple vérité. Je dirai donc à M. le duc de Chartres que, depuis un an surtout, son caractère a prodigieusement gagné : il était né bon; mais il devient éclairé et vertueux. Il n'a rien de la frivolité de son âge; il dédaigne sincèrement les puérilités qui occupent tant de jeunes gens; les airs, la parure, les bijoux, les colifichets de tout genre, la fureur de suivre le premier les modes nouvelles, etc. Il n'a aucun attachement à l'argent, il est désintéressé, méprise le faste, et il est par conséquent très-noble; enfin il a un excellent cœur; qualité qui vous est commune à tous, et qui peut, avec de la réflexion, produire toutes les autres. M. le duc de Montpensier est moins exempt de fantaisies et de frivolités, il est moins doux, moins facile à vivre, mais il est plus jeune; il a un penchant et une admiration naturelle pour tout ce qui est honnête, et un fond de droiture et d'équité qui le caractérisent particulièrement. Il a beaucoup de délicatesse dans les sentimens, et son imagination est très-vive. Ce qui lui manque surtout, c'est de savoir modérer et bien diriger son amour-pro-

pre; il le porte quelquefois sur des minuties, ce qui rétrécit l'âme et l'esprit : quand il se corrigera de ce défaut, il acquerra toutes les qualités qui lui manquent; il ne sera plus susceptible; il ne s'occupera plus d'un gilet ou d'un habit; il ne se moquera plus de mille puérilités qui sont en elles-mêmes fort indifférentes. Au reste, tout ceci n'est relatif qu'au passé; car je n'ai pas le moindre reproche à lui faire sur son caractère et sa conduite depuis l'institution des prix.

Je dois aussi rendre compte, rapidement, de l'état de mon cœur et de mon esprit durant cette suite d'années. J'ai dit que ces années furent heureuses : elles le furent de fait, jusqu'à l'époque où je perdis ma fille, ma mère et madame de Puisieux; ce qui ne fut que vers la fin de l'éducation; mais je n'ai point senti ce bonheur comme je l'aurais dû. J'ai toujours voulu être aimée des gens avec lesquels j'ai vécu, la haine *de loin* ne me fait rien du tout; je la supporte bien différemment *de près*. J'étais chérie de tous mes élèves, mais sans cesse tourmentée par les jalousies, les faussetés et les tracasseries de M. l'abbé Guyot, et par les inconséquences, la faiblesse et l'ingratitude de M. Lebrun. Il n'y a rien que je

n'aie fait en patience, en douceur, en générosité, pour les rendre mes amis, mais toujours en vain. En outre j'avais sujet d'être mécontente de quelques-uns de mes amis; depuis que j'étais auteur, je ne trouvais plus en eux la même confiance, ils me supposaient des prétentions et un amour-propre que je n'avais pas, et ils se plaisaient sans cesse à me contredire : ils affectaient de croire que je n'avais du bon sens et de l'esprit qu'une plume à la main, ou en parlant d'éducation et de littérature, que sur tout le reste j'étais à peu près inepte; ainsi l'on se moquait de mes avis, et l'on trouvait un grand plaisir à faire tout le contraire de ce que je conseillais; j'ai dépeint toutes ces choses d'après nature, dans ma nouvelle intitulée : *la Femme Auteur.* Une femme, dans cette carrière, doit s'attendre en effet à beaucoup plus d'injustice qu'un homme; mais les hommes mêmes doivent en éprouver beaucoup dans la société. Lorsque dans le grand monde, on est absolument forcé de reconnaître à quelqu'un un genre de supériorité, on ne manque guère en général de s'en arroger d'autres, quelque frivoles qu'ils puissent être; c'est pourquoi on répète sans cesse sur les hommes d'un esprit supérieur ces lieux communs : sortez-les

de leur art, de leur talent, de leur écritoire, ils ne sont bons à rien. Cette petite satisfaction des gens médiocres et des sots est absurbe, car l'homme qui peut faire un ouvrage de génie, serait fort en état, en le voulant, de donner un bon conseil dans le commerce de la vie, ou sur les détails d'un ménage.

Je fus, dans ce temps, l'objet de folies qui m'excédèrent. L'abbé Maristini, comme je l'ai dit, donnait tous les jours, après le dîner, une leçon d'italien à mes élèves; un jour à Saint-Leu, au lieu de les suivre après la leçon, il resta seul avec moi. Suivant ma coutume j'écrivais, il s'approche de ma table. Je lui demande ce qu'il veut; et sans nulle préparation, il se jette à mes genoux, et me fait la déclaration d'amour la plus formelle et la plus ridicule. Dans ce momoment, le vannier avec lequel je faisais des paniers entre, et le voit dans cette situation; il sortit précipitamment; et tout le monde, dans la maison, sut cette aventure. Je lui écrivis le jour même, pour lui dire que je le priais de demander sa démission; c'était la manière la plus honnête de le renvoyer. Il me répondit, en italien, une lettre remplie d'extravagances, d'amour et de menaces. Il se mit au lit, en se disant

fort malade. Il eut en effet la fièvre et la jaunisse, il resta dans sa chambre trois semaines, au bout desquelles, sur la fin d'octobre, nous retournâmes à Paris. Alors, sans parler de sa folie, il fit à M. le nonce de telles plaintes de la manière dont je l'avais traité, que cet ambassadeur, M. Doria, m'écrivit pour m'en faire des reproches. Je le fis prier de vouloir bien m'accorder un moment d'audience, il vint à Belle-Chasse. Je lui contai la chose, je lui montrai la première lettre de l'abbé Maristini, et cinq ou six autres du même genre qu'il m'avait écrites depuis; le nonce fut confondu de cet excès d'emportement et d'impudence. Il me dit qu'il allait renvoyer cet extravagant en Italie. J'en fus ainsi débarrassée; mais cette histoire me força d'écrire une quantité de lettres, d'en lire, d'avoir une infinité d'ennuyeuses explications, de chercher un autre aumônier et un autre maître d'italien; enfin de perdre un temps énorme, chose qui m'a toujours désolée.

Au lieu de retourner en Italie, l'abbé Maristini passa en Angleterre; il y fit un libelle contre moi, intitulé *la Comtesse de Genlis dévoilée* avec la traduction anglaise en regard. Il n'attaquait point ma réputation dans cet écrit ridicule

qui était uniquement rempli de déclamations véhémentes contre mon caractère impérieux et *furibond*. Il revint depuis en France, il y tomba dans la misère, et il mourut aux Incurables, deux ans avant mon retour à Paris.

Je ne fus pas heureuse en maître d'italien, il me fut impossible d'en trouver un ecclésiastique. Il me fallut deux personnes pour remplacer l'abbé Maristini; je pris pour aumônier M. l'abbé Famin, ecclésiastique estimable, et d'une très-agréable société; et pour maître d'italien, M. de la R***, qui me fut vivement recommandé. J'en fus très-contente pendant deux ou trois ans. Au bout de ce temps, étant à Saint-Leu, un soir, après la leçon des princes, il resta dans ma chambre; et au bout de quelques minutes, il vint se jeter à mes pieds, en fondant en larmes. Cette action me rappela si vivement l'abbé Maristini, que je restai pétrifiée. Mais, M. de la R*** me causa un autre genre de surprise. Il me dit que, dévoré de remords, il voulait m'ouvrir son cœur, et qu'il était le plus grand des *scélérats*; ce qui me fit une peur épouvantable. Je le questionnai en frémissant; et il m'avoua, avec des sanglots véritablement convulsifs, qu'il était un moine apostat. Il avait chez

lui une femme qui passait pour être la sienne, et qui portait son nom. Il me demandait d'intercéder auprès de M. le nonce, pour obtenir sa réconciliation avec l'église, se soumettant d'avance à la pénitence qui lui serait imposée. Je fis ce qu'il souhaitait; M. le nonce eut la bonté de faire, à cet égard, ce qu'on pouvait raisonnablement désirer. M. de la R*** retourna sur-le-champ en Italie, pour aller se remettre dans son couvent auprès de Naples.

M. Merys, que j'aimais pour son beau talent, et pour son amabilité particulière, eut la même folie que l'abbé Maristini; mais du moins, en le disant aux autres, il ne me la déclara jamais; elle me causa beaucoup de gêne, mais j'eus l'air de l'ignorer, et je tolérai son humeur continuelle et ses susceptibilités. J'ignorais qu'il passait une partie des nuits dans mon grand corridor, où je ne pouvais entendre marcher, parce qu'il y avait un tapis. Ma chambre avait trois portes, l'une donnait à droite, dans celle de Mademoiselle; l'autre à gauche, dans celle de Paméla; et la troisième dans le corridor. J'avais fait condamner celle-là, et, en outre, pour ôter le bruit, j'avais fait mettre une porte battante et rembourrée du côté du corridor. M. Merys se mettait

entre ces deux portes pour écouter ce qu'il pouvait entendre dans ma chambre quand tout le monde était couché. Communément je jouais de la guitare pendant une demi-heure, ensuite je parlais tout haut, et toute seule, suivant ma très-ancienne coutume. Je composais des espèces de petits romans, que je mettais en conversations; et, comme j'avais le talent de prendre toutes sortes de voix différentes, je l'employais quand je faisais parler mes personnages imaginaires, ce qui donnait à mes scènes et à mon oreille une illusion ravissante. M. Merys, derrière la porte battante, qui ne perdait pas un seul mot de ces dialogues, les prit pour une réalité; et la chose lui parut si extraordinaire, qu'il lui fut impossible de ne pas la confier à deux ou trois personnes. De confidence en confidence, le bruit se répandit que je donnais asile, et que je cachais à Saint-Leu une jeune personne que ses parens voulaient forcer à épouser un monstre, dont elle m'avait conté les choses les plus étranges et les plus épouvantables. On ne pouvait comprendre dans quel endroit il m'était possible de la cacher dans le château; on s'épuisait vainement en conjectures pour le deviner; mais on s'accordait à dire qu'il était certain que toutes les nuits j'a-

vais des entretiens avec elle jusqu'à trois heures du matin. Cette singulière histoire circula dans le monde, et parvint jusqu'à M. le duc d'Orléans, qui vint exprès à Saint-Leu pour m'en parler : j'éclatai de rire, et je n'eus pas de peine à le dissuader. On trouvera sans doute que ces entretiens imaginaires étaient une véritable folie ; je l'avouerai moi-même, mais en même temps je puis assurer qu'ils m'ont procuré les plus beaux momens de ma vie et les plus grandes consolations, ils étaient pour moi d'une illusion si parfaite, qu'ils valaient la réalité. Je me créais ainsi des amis dont je n'étais jamais mécontente, et qui me dédommageaient des injustices et de l'ingratitude. Ceux-là m'ont suivie partout, et n'ayant pu trouver un bonheur réel, j'ai su du moins employer la vivacité de mon imagination à m'en former un idéal ; mais ce bonheur ne fut jamais parfait, et ne pouvait l'être. Cet usage d'une imagination si flexible et si mobile, ne fut point coupable, il fut mal dirigé ; il aurait fallu consacrer entièrement à la religion cette faculté, sans y mêler des illusions romanesques et terrestres : au lieu de *rêver*, il fallait *méditer*, et j'aurais alors reçu du ciel toutes les lumières, et toutes les consolations qui m'étaient si nécessaires.

Plusieurs années avant la révolution, je repoussai un honneur que l'on voulait me faire, dont je me trouvai tout-à-fait indigne. M. le marquis de Villette fit, dans son château de Ferney, une espèce de temple, construit pour renfermer le cœur de M. de Voltaire, il imagina d'en décorer l'intérieur des portraits gravés des personnages célèbres hommes et femmes, que M. de Voltaire avait honorés de son amitié, en conséquence il envoya un dessinateur chez toutes ces personnes, pour prendre leurs profils d'après nature. M. de Villette m'envoya ce dessinateur, avec une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle il m'annonçait qu'il m'avait *réservé une place dans le cœur de M. de Voltaire*. On imagine bien que je ne donnai point de séance; je fis une réponse *pleine de modestie*, dans laquelle je reconnaissais *humblement* que je n'avais aucun droit qui pût me faire prétendre à cette faveur. M. de Villette me trouva fort ridicule; il se plaignit de ma lettre, je me moquai de la sienne; et je n'ai jamais conçu comment il avait pu faire une telle proposition à une personne dont les principes étaient déjà si connus. Il est vrai que je n'avais pas encore publié *Adèle et Théodore*; mais le *Théâtre d'Éducation*, donné tout entier, faisait assez con-

naître mes opinions et mes principes religieux.

On ne manqua pas de mettre dans le *cœur* de M. de Voltaire madame Dubocage [1], pour laquelle M. de Voltaire a fait tant de vers à sa louange, entre autres ceux-ci, sur sa mauvaise traduction du *Paradis perdu :*

Milton, dont vous suivez les traces,
Vous prête ses transports divins :
Ève est la mère des humains,
Et vous êtes celle des Grâces.

Comment n'eût-elle pas séduit
La raison la plus indomptable ?
Vous lui donnez tout votre esprit,
Adam était bien pardonnable.

Sa faute a perdu l'univers ;
Elle ne doit plus nous déplaire,
Et son erreur nous devient chère,
Dès que nous lui devons vos vers.

.....
Etc., etc.....

Tels étaient les éloges de M. de Voltaire, dès qu'on était prosterné devant lui et devant *la phi-*

[1] Toute la gloire contemporaine de madame Dubocage s'est éclipsée. Personne ne lit plus ses vers, toute sa renommée se fonde, non sur ses ouvrages, mais sur les ouvrages qui parlent d'elle. Née en 1710, morte en 1802.

(*Note de l'éditeur.*)

losophie. Et c'est à peu près dans ce temps qu'il écrivait à madame du Châtelet : *Rousseau est retourné à Bruxelles faire de mauvaises odes* [1].

Quelques années avant la révolution, j'eus beaucoup de rapports avec trois hommes de lettres célèbres. Quand le vieux duc d'Orléans mourut, j'approuvai sincèrement le prince son fils, qui se détermina à faire une action qui a été juste-

[1] En revoyant ce volume, fait il y a long-temps, pour le livrer à l'impression, les vers de Voltaire pour madame Dubocage me rappellent une anecdote piquante, du moins par le contraste, et que je trouve dans les Mémoires de M. Grimm, rendant compte de la réception que fit M. de Voltaire à madame Dubocage, *aux Délices*. Je vais copier littéralement cet article, c'est M. Grimm qui parle : « Je me trouvai à cette fête, et je » pourrais en donner des détails, que l'héroïne du jour a elle-» même ignorés. M. de Voltaire se tourmenta, toute la journée, à » faire un quatrain pour elle, et n'en put jamais venir à bout. » Le dieu des vers, prévoyant l'usage qu'il voulait faire de ses » talens, s'était retiré de lui. Le souper arrive, point de vers. » Le chantre de Henri IV, dans son désespoir, se fait apporter » des lauriers, en fait une couronne, qu'il pose sur la tête de » la pauvre *Colombiade*, en lui faisant les cornes de l'autre » main, et tirant sa langue d'une aune, aux yeux de vingt » personnes qui étaient à table. Et moi, qui crois religieuse-» ment à l'hospitalité, et qui la soutiens d'institution divine, » j'étais assez fâché de voir le premier poète de la France la » violer envers une bonne femme, qui prenait toutes ses plai-» santeries au pied de la lettre. »

(*Note de l'auteur.*)

ment louée. Son père faisait des pensions à quelques savans, chaque pension était de six cents francs; M. le duc d'Orléans déclara, de lui-même, qu'il les continuerait; mais je l'engageai à donner, de plus, les mêmes pensions à un même nombre de gens de lettres : alors il me chargea de lui désigner ceux auxquels je croyais le plus de talens. Je lui nommai sur-le-champ MM. de La Harpe et Marmontel, devenus mes ennemis; je lui indiquai ensuite M. Palissot [1], que je ne connaissais pas du tout, mais qui avait un mérite à mes yeux, celui d'être antiphilosophe; M. Gaillard, et M. Bernardin de Saint-Pierre, qui venait de donner son bel ouvrage, intitulé, *les Études de la nature*. M. le duc d'Orléans me chargea d'annoncer à ces messieurs, avec les formes les plus convenables pour eux, cette décision, ce que je fis, et ce qui fut très-bien reçu. J'avais été enchantée *des Études de la nature ;* je le témoignai à M. de Buffon, que je n'ai jamais trouvé injuste que pour cet ouvrage, ce qui ne m'ôta

[1] Palissot avait été reçu maître ès-arts à douze ans, bachelier de théologie à seize; il était à dix-neuf ans, marié, père, et auteur de deux tragédies; à quatre-vingts son esprit était encore plein de feu, et sa conversation vive et animée. Né en 1730, mort en 1814.

(*Note de l'éditeur.*)

pas mon opinion. M. de Saint-Pierre était alors dans la plus grande pauvreté; cette pension lui fit un plaisir inexprimable, et il m'écrivit pour me témoigner la plus vive reconnaissance. Je savais qu'il avait un petit jardin; et je lui envoyai, de la part de mes élèves, six beaux orangers, et une trentaine de pots de fleurs, et je menai M. le duc de Chartres et ses frères lui faire une visite. Alors il vint à Belle-Chasse, et, de ce moment, il montra pour moi l'attachement le plus tendre; ce qui dura six mois, avec la même vivacité; mais, malheureusement, au bout de ce temps, M. de Sillery, qui l'aimait beaucoup, lui fit une plaisanterie en contre-vérité, que M. de Saint-Pierre prit au sérieux. M. de Sillery crut qu'il badinait, et continua sur le même ton; mais, à son grand étonnement, cette conversation, qui était pour M. de Saint-Pierre une véritable dispute, finit par une scène inouie. M. de Saint-Pierre, furieux, se leva, en disant qu'il ne reviendrait jamais chez moi. M. de Sillery courut après lui, le rappela vainement; M. de Saint-Pierre s'en alla outré de colère. Je n'avais été pour rien dans cette scène; je m'étais bien aperçue que M. de Saint-Pierre avait pris tout de travers la plus aimable plaisanterie, et même la plus obligeante, puisqu'elle

était évidemment une contre-vérité. J'avais inutilement fait des signes, et tâché d'interrompre ce petit dialogue. J'écrivis à M. de Saint-Pierre, pour lui expliquer la chose : il me répondit sèchement que M. de Sillery l'avait *insulté* de la manière la plus *brutale*, et qu'il ne me reverrait jamais; ce qui était fort injuste, même dans sa ridicule opinion, puisque personnellement je n'avais aucune part à son mécontentement. Je lui répliquai avec douceur et beaucoup d'amitié; rien ne put le calmer; et, en effet, il ne revint plus chez moi. Un tel procédé m'ôta toute espèce de regret; je n'ai jamais connu d'homme de lettres moins fait pour la société et moins aimable. Rousseau était susceptible, mais au moins il connaissait le monde; il était incapable de se fâcher d'une manière aussi stupide, et il avait un agrément infini dans la conversation, chose dont M. de Saint-Pierre était tout-à-fait dépourvu. Par la suite, quand je suis revenue d'Allemagne en France, je l'ai rencontré, quelques années après, chez une de mes amies, et il me demanda à venir me voir. Je ne m'en souciais nullement; et je lui répondis que je vivais dans une solitude absolue, que je ne recevais personne; il insista, mais inutilement. Outre sa conduite avec moi, je lui savais

surtout mauvais gré de celle qu'il avait eue dans la révolution. Il n'a participé à aucune cruauté; mais, pour un homme qui avait toujours montré des principes religieux, il s'est conduit très-lâchement, en acceptant, sous Robespierre, une place de professeur de l'instruction publique, puisque la religion était absolument bannie de l'éducation et de l'instruction. Le meilleur ouvrage de M. de Saint-Pierre est *les Études de la nature*. Son petit roman de *Paul et Virginie* est rempli de détails charmans, mais on y trouve des scènes très-faibles; et il en est une qui est à la fois fausse et grossière, celle où l'innocente et pure Virginie seule, en se levant un matin, se trouve tellement *embrasée des feux de l'amour*, que, pour conserver sa pureté, elle s'inonde d'eau froide. Les regrets de Paul, après sa mort, manquent tout-à-fait d'énergie et de vérité. *La Chaumière indienne*, du même auteur, n'est pas un bon ouvrage; je crois que c'est le seul d'un style du genre gracieux, dans lequel on ait mis le mot *croupion*. L'auteur dit que les canards, en volant, rasaient les eaux avec *leurs croupions*. Les autres gens de lettres avec lesquels je fis connaissance, à la mort du vieux duc d'Orléans, furent M. Palissot, auquel, outre la pension de M. le duc d'Orléans,

j'en avais fait avoir une de M. de Calonne ; je me brouillai même pour cela avec ce ministre, parce qu'après m'en avoir promis une par écrit de deux mille francs, ce que j'avais annoncé à M. Palissot, il voulut ensuite ne la donner que de mille; ce qui me mit tellement en colère, que j'écrivis à M. de Calonne, que, s'il ne tenait pas sa promesse, je ferais imprimer sa lettre. M. de Calonne donna la pension de deux mille francs, mais devint mon ennemi. Je ne vis M. Palissot qu'après avoir fait toutes ces choses : il m'avait écrit des lettres remplies d'éloges passionnés qui ne m'avaient pas plu, parce qu'il me parut peu délicat de me louer ainsi, quand je sollicitais une pension pour lui. Enfin, il vint pour me remercier; je le trouvai aimable et causant bien; il avait déjà cinquante-huit ans; il m'amusa beaucoup, en me contant une infinité d'anecdotes scandaleuses contre les philosophes. Il fit un très-grand éloge de mes ouvrages dans un livre qu'il publia dans ce temps; et, depuis, quand j'ai été proscrite, et qu'il resta en France, il publia une nouvelle édition de son ouvrage, dans laquelle il rétracta tous les éloges qu'il m'avait prodigués, en disant dans cet article qu'il n'avait loué ainsi mes talens que *par reconnaissance*, parce qu'alors je lui avais rendu de grands services.

Je ne crois pas que jamais la bassesse et l'ingratitude aient osé se montrer aussi naïvement. Quand je rentrai en France, je le trouvai au nombre de mes plus ardens ennemis; ensuite, comme je l'ai dit, il eut le désir de renouer avec moi. Dans le temps de notre liaison, il protégeait un jeune poète très-inconnu alors, c'était M. Chénier. Palissot me demanda de me le présenter, pour entendre la lecture d'une tragédie qu'il venait de finir, j'y consentis. Cette pièce intitulée *Azémire*, et pillée de cinq ou six autres tragédies, surtout de *Zaïre*, était détestable; je tâchai inutilement de le détourner de la faire jouer. Palissot la trouvait admirable, et son avis prévalut. M. Chénier voulut d'abord la faire jouer à Fontainebleau, où était la cour : il me demanda d'obtenir cette grâce de M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, de qui cela dépendait. J'écrivis à M. le duc d'Aumont, qui me fit une réponse très-polie, dans laquelle il demandait qu'on lui confiât la pièce pour la lire : ce qui déplut beaucoup à M. Chénier, qui me dit qu'il était impossible qu'un premier gentilhomme de la chambre pût avoir en littérature le sens commun. Cependant il envoya son manuscrit à M. le duc d'Aumont,

avec une lettre remplie d'éloges *sur son esprit et sur son goût*. M. le duc d'Aumont, après avoir lu cette tragédie, me la renvoya, en m'écrivant qu'il croyait impossible qu'elle réussît; que cependant, si je persistais dans ma sollicitation, il la ferait jouer à Fontainebleau, mais qu'il me conjurait de la relire avec attention, et qu'il *osait croire* que je serais de son avis. Je ne pus me dispenser de montrer cette lettre à M. Chénier; sa fureur fut inexprimable, il débita un torrent d'injures contre M. le duc d'Aumont, sur les gentilshommes de la chambre, et en général sur les grands seigneurs de la cour; c'est pourquoi, au commencement de la révolution, il fit paraître un pamphlet, dans lequel il disait, en propres termes, que tous les seigneurs de la cour étaient *des valets*, et les dames *des servantes*. Cependant M. le duc d'Aumont avait fort bien jugé : à ma sollicitation réitérée, il fit jouer *Azémire*, qui n'alla pas jusqu'à la fin. M. Chénier et M. Palissot dirent qu'ils en étaient charmés, parce que cela prouvait qu'elle était bonne, et que cette injustice de la cour la ferait applaudir davantage à Paris. En général, cela était vrai; mais la pièce était si mauvaise que, pour cette fois, le public fut de l'avis de la cour; elle fut

sifflée à Paris, et ne reparut plus. M. Chénier me lut aussi une petite comédie intitulée *le Page* [1], que M. Palissot, avec ses préventions ordinaires pour M. Chénier, appelait *un petit diamant;* je la trouvais ce qu'elle était, une platitude de mauvais goût. Je n'exprimai pas mon jugement en de tels termes, mais je dis nettement que je ne l'aimais pas. M. Chénier me soutint que c'était parce qu'il lisait mal, et il ajouta que le talent de mademoiselle Contat la ferait aller aux nues; malgré toutes les grâces de cette actrice, *le petit diamant*, qui n'avait pas *l'éclat du verre, en eut la fragilité : il se brisa,* sans retour, à la première représentation, et on n'en entendit plus parler. Ce fâcheux début dans la carrière littéraire ne diminua rien de l'arrogance de M. Chénier, mais il augmenta beaucoup sa morosité naturelle; cependant il était toujours très-gracieux pour moi. Il fit des couplets très-galans pour ma fête, et à un petit spectacle de cette

[1] Les biographes de M. J. Chénier, soit par ignorance, soit par obligeance, n'ont point parlé de cette comédie. On sait que Chénier, fils d'un consul général de France, dans le Levant, était né à Constantinople, et qu'il est mort à Paris, d'une maladie de langueur, en 1811, à l'âge de quarante-sept ans.

(*Note de l'éditeur.*)

fête, placé auprès de moi, et me parlant tout bas, sa galanterie devint de si mauvais ton, et les expressions de ce qu'il appelait son *admiration passionnée* si impertinente, que je fus obligée de la réprimer, par tout le dédain qu'on peut montrer. Furieux, il me fit cette réponse, à laquelle je ne change rien : « *Vous avez raison, je ne suis ni un grand seigneur, ni un duc.* » En effet, lui répliquai-je, il n'y en a point d'assez mal élevés, pour s'exprimer avec si peu de délicatesse, et je lui tournai le dos. De ce moment, il me jura une haine éternelle, mais il la dissimula jusqu'à la révolution : il continua à venir chez moi, j'eus l'air d'avoir parfaitement oublié la petite scène dont je viens de rendre compte.

Lorsqu'au commencement de la révolution il fit paraître le pamphlet dont j'ai cité une phrase, et qui était d'un bout à l'autre grossièrement insultant pour la noblesse, je lui fis fermer ma porte : il revint trois fois, mais sans entrer, et je ne l'ai pas revu depuis. Quand il donna son *Charles IX*, je fus très-curieuse de voir cette pièce, dans laquelle il a si indignement calomnié les personnages historiques, entre autres le cardinal de Lorraine, qui fait jurer sur la sainte

nostie que l'on commettra les assassinats qu'il ordonne! Ce crime extravagant, de l'invention de M. Chénier, fit tout le succès de la pièce. Il est permis dans les tragédies, les poèmes et les romans, d'embellir les personnages historiques que l'on met en scène, mais il ne l'est pas de leur attribuer des forfaits qu'il n'ont pas commis. Calomnier leur mémoire est un crime plus lâche encore que celui de profaner leurs tombes. Je menai mes élèves à la première représentation de cette pièce; comme ce n'était pas le jour de notre loge, j'en avais loué une qui était fort en vue; à la scène exécrable du serment, je me levai et j'emmenai mes élèves : cette action ne pouvait manquer d'être fort remarquée; on en parla beaucoup, elle mit le comble à la haine envenimée que me portait M. Chénier, et qu'il a conservée dans toute son énergie [1].

Il a eu le tort beaucoup plus grand de laisser périr son malheureux frère qu'il aurait pu sauver, en employant tout son crédit durant le règne de la terreur. On a même dit généralement qu'il avait participé à sa condamnation, ce que je ne puis croire; mais cette odieuse imputation

1. Jusqu'à sa mort.

(*Note de l'auteur.*)

fut accréditée par son silence dans ce temps, car il aurait pu alors sans danger s'en justifier hautement. Cette horrible exagération d'une mauvaise action donna lieu à une anecdote très-vraie et très-curieuse. La célèbre actrice, mademoiselle Dumesnil [1], existait encore à cette époque, mais elle était très-vieille et très-infirme; M. Chénier ne l'avait jamais vue, et sans se faire annoncer, il se rendit un matin chez elle; il la trouva dans son lit, et si souffrante, qu'elle ne répondait rien à tout ce qu'il lui dit d'obligeant; cependant M. Chénier la conjura de lui dire uniquement un vers, un seul vers de tragédie, afin, ajouta-t-il, qu'il pût se vanter de l'avoir entendue déclamer, et mademoiselle Dumesnil, faisant un effort sur elle-même, lui adressa ce vers de l'un de ses plus beaux rôles :

« Approchez-vous, Néron, et prenez votre place. »

Je fis aussi connaissance à Belle-Chasse avec l'auteur d'un ouvrage qui, sans être bon, était agréable dans son genre, et dont l'onction me

[1] Mademoiselle Dumesnil, née à Paris en 1713, est morte, à Boulogne-sur-Mer, en 1803. Elle était retirée du théâtre depuis près d'un demi-siècle.

(*Note de l'éditeur.*)

plut : il est intitulé *les Délices de la Religion.* L'auteur avait un nom ridicule, il s'appelait l'abbé Lamourette; il a joué depuis dans la révolution un très-mauvais rôle, en acceptant un évêché après les censures du pape. Comme ensuite il ne voulut pas renoncer à la religion, il fut guillotiné, et mourut dans de grands sentimens de piété [1].

Enfin, ce ne fut qu'à Belle-Chasse que j'eus des liaisons avec madame Necker; et, avant la révolution, elle me prévint, m'écrivit les lettres les plus obligeantes, et vint me voir : elle m'amena sa fille, qui n'était point encore mariée, et

[1] L'abbé Lamourette, de la congrégation des lazaristes, était, avant la révolution, grand-vicaire de l'évêque d'Arras. Il avait été professeur et ensuite supérieur du séminaire de Toul. On croit qu'il est l'auteur du *Projet d'adresse au peuple français*, présenté par Mirabeau à l'Assemblée constituante. *Les Délices de la Religion*, ou *le Pouvoir de la Religion pour nous rendre heureux*, parut en 1789. L'auteur de cet ouvrage en avait déjà publié deux autres, le premier, intitulé, *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, ou *Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes de ce siècle;* le second, *Pensées sur la philosophie de la foi.* Le but de Lamourette était de prouver qu'il y a une analogie parfaite entre le système du christianisme et les idées naturelles. Né en 1742, mort sur l'échafaud en 1794.

(*Note de l'éditeur.*)

qui avait seize ans. Cette jeune personne n'était pas jolie, mais elle était très-animée et parlait beaucoup trop, mais avec esprit. Je me souviens que je fis une lecture à madame Necker d'une de mes pièces du *Théâtre des jeunes personnes*, celle qui a pour titre *Zélie* ou *l'Ingénue*, que je n'avais point encore fait imprimer, dont la traduction anglaise a été depuis jouée très-souvent à Londres, et dont M. de Tressan fit un roman qu'il me dédia [1]. Je lus donc cette pièce à ma-

[1] Le comte de Tressan, parent de M. de Genlis, était également distingué comme militaire, comme savant et comme littérateur, aussi fut-il reçu à l'Académie des sciences et à l'Académie française. Ses romans de chevalerie : *Petit Jehan de Saintré*, les *Trois Cousines*, etc., obtinrent une grande vogue. Il eut aussi le talent de la poésie; sa charmante *Épître à Fanchon* (si ridiculement imitée, et pillée, depuis, par M. de Rivarol) eut beaucoup de succès. On a retenu de lui plusieurs chansons satiriques qui ne sont que trop bien faites, entre autres celle qu'il adressait à un grand seigneur, célèbre alors dans la société par la réunion de tous les agrémens qui peuvent plaire et séduire. Après lui avoir prodigué les louanges les plus flatteuses, M. de Tressan terminait ainsi cette chanson :

« Les dieux t'auraient trop bien traité,
» S'ils t'avaient donné le courage. »

Ce tour malin d'esprit contrastait singulièrement avec son ton doux et poli et ses manières affectueuses, ce qui fit dire de lui qu'on pouvait le comparer à une guêpe tombée dans un pot de confiture.

dame Necker, sa fille était en tiers avec nous. Je ne puis exprimer l'enthousiasme et les démons–

Il y avait dans sa constitution une particularité dont je tiens le détail de lui-même; jamais dans sa longue carrière l'ivresse ni les maladies n'avaient un instant altéré sa raison; il s'était enivré plusieurs fois dans sa jeunesse, alors ses jambes tremblaient et ne pouvaient le soutenir, mais il ne déraisonnait point, et il n'eut jamais le transport au cerveau. Je l'avais vu la veille de sa mort ayant parfaitement toute sa tête. Cette mort me toucha d'autant plus que j'en fus la cause innocente : tous les ans, le jour de sainte Félicité ma patronne (le 10 juillet), mes élèves et mes enfans me donnaient une fête à Saint-Leu, j'y invitai M. de Tressan, il y vint en m'apportant de charmans couplets. Le soir je le pressai de coucher à Saint-Leu, parce qu'il avait beaucoup plu les jours précédens, et que les chemins étaient mauvais, il voulut absolument s'en aller après souper; il partit, il versa et se donna un violent coup à la tête, ne se fit point saigner, un abcès se forma, et il mourut au bout de quarante jours. Il se réconcilia avec la religion, il avait reçu tous les sacremens quand j'allai le voir, je le trouvai dans les meilleurs sentimens. L'abbé de Tressan, son fils, était dans sa chambre. Il lui dit de me conter ce qui était arrivé la veille, et l'abbé m'apprit que d'Alembert ayant su qu'il avait reçu les sacremens était venu le voir pour lui en faire les plus violens reproches; que M. de Tressan avait répondu, qu'il fallait être bien barbare pour venir ainsi troubler ses derniers momens, et qu'il avait ajouté : Au reste, que vous importe? et même si vous aviez de l'humanité, ne seriez-vous pas charmé de me voir en mourant une grande consolation? M. de Tressan avait plus de quatre-vingts ans.

(*Note de l'auteur.*)

trations de cette jeune personne pendant cette lecture; elle m'étonna, sans me plaire; elle pleurait, faisait des exclamations à chaque page, me baisait les mains à toutes minutes; elle m'embarrassa beaucoup. J'étais loin d'imaginer que cette même personne serait un jour mon ennemie. Madame Necker l'avait fort mal élevée, en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées, avec la foule des beaux-esprits de ce temps, qui tous entouraient mademoiselle Necker; et tandis que sa mère s'occupait des autres personnes, et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux-esprits dissertaient avec mademoiselle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres auraient mieux valu pour elle. Elle apprit à parler vite et beaucoup sans réfléchir, et c'est ainsi qu'elle a écrit. Elle eut fort peu d'instruction, n'approfondit rien; elle a mis dans ses ouvrages, non le résultat de souvenirs de bonnes lectures, mais un nombre infini de réminiscences, de conversations incohérentes. Madame Necker était une personne vertueuse, calme, sèche et compassée, sans imagination; elle avait pris, de ses liaisons avec M. Thomas, un langage emphatique qui contrastait singulièrement avec la froideur de ses

sentimens et de ses manières : elle était étudiée en tout ; elle se composait un rôle pour toutes les situations, pour le monde, et pour le commerce intime de la vie ; elle le dit elle-même dans ses Souvenirs. Elle y donne des règles sur la manière dont on doit causer tête à tête avec son amie. Au reste, avec ces préparations, elle était toujours égale, obligeante ; et même, ne calculant que sur l'amour-propre des autres, elle était constamment louangeuse à l'excès [1]. Voici une anecdote curieuse sur madame Necker, que je tiens de l'homme du monde le plus incapable de faire un mensonge, le marquis de Chastellux. « Dînant

[1] Madame Necker recevait tous les vendredis les personnes de Paris les plus distinguées par leurs talens et leur esprit. Madame Necker était à la tête de l'association qui voulut ériger une statue à Voltaire ; ce fut à cette occasion que Voltaire lui écrivit : « J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie. » M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage ; mais, » madame, il faudrait que j'eusse un visage, on en devinerait » à peine la place : mes yeux sont enfoncés de trois pouces, » mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui » ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti ; ce » que je vous dis là n'est point coquetterie, c'est une pure vé- » rité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état : » M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui, et, pour moi, » j'ai tant d'amour-propre que je n'oserais jamais paraître en sa » présence. »

(*Note de l'éditeur.*)

chez madame Necker, il arriva le premier, et de si bonne heure, que la maîtresse de la maison n'était pas encore dans le salon. En se promenant tout seul, il aperçut à terre, sous le fauteuil de madame Necker, un petit livre; il le ramassa et l'ouvrit : c'était un petit livre blanc, qui contenait quelques pages de l'écriture de madame Necker. Il n'aurait certainement pas lu une lettre; mais croyant ne trouver que quelques pensées spirituelles, il lut sans scrupule : c'était *la préparation* du dîner de ce jour, auquel il était invité; madame Necker l'avait écrite la veille, il y trouva tout ce qu'elle devait dire aux personnes invitées, les plus remarquables : son article y était, et conçu dans ces termes : *Je parlerai au chevalier de Chastellux de la Félicité publique* [1] et d'*Agathe* [2].

Madame Necker disait ensuite qu'elle parlerait à madame d'Angeviliers *sur l'amour*, et qu'elle élèverait *une discussion littéraire* entre MM. Marmontel et de Guibert. Il y avait encore d'autres préparations que j'ai oubliées. Après avoir lu ce petit livre, M. de Chastellux s'empressa de le re-

[1] La *Félicité publique*, ouvrage du chevalier de Chastellux.

[2] Une jolie comédie de lui, qui n'a jamais été imprimée.
(*Notes de l'auteur.*)

mettre sous le fauteuil. Un instant après, un valet de chambre vint dire que madame Necker avait oublié, dans le salon, ses tablettes, il les chercha et les lui porta. Ce dîner fut charmant pour M. de Chastellux, parce qu'il eut le plaisir d'entendre madame de Necker dire, mot à mot, tout ce qu'elle avait écrit sur ses tablettes.

M. Necker, qui a mis tant de pompe et de morgue dans ses écrits, avait beaucoup plus de naturel dans sa conversation. Il devait à sa figure courte, massive et commune, un air de bonhomie qui, joint à une conversation spirituelle, et en général un peu caustique, lui donnait quelque chose d'original. Il avait beaucoup d'esprit, et il aurait été un bon écrivain s'il ne se fût pas formé à l'école emphatique de M. Thomas. La noblesse naturelle de ses sentimens l'aurait rendu l'homme le plus distingué si elle n'eût pas été ternie par l'ostentation et par tous les ridicules que peuvent donner un orgueil et des prétentions sans mesure. J'ai dîné deux fois chez madame Necker; elle venait souvent à Belle-Chasse. Je n'ai jamais demandé un seul service à M. Necker, mais je me passionnai pour son *Compte rendu;* et lorsque M. Necker fut exilé, avec ordre de ne s'établir qu'à quarante lieues de Paris

au plus près, M. de Sillery m'autorisa à lui offrir, pour un an, la terre de Sillery. Il ne l'accepta point, parce qu'il obtint la permission de se fixer à Saint-Ouen ; mais cette offre valait bien un souvenir. Lorsque, depuis, j'ai été fugitive en Suisse, je n'écrivis point à madame Necker ; néanmoins elle ne pouvait ignorer ma situation, et, à sa place, j'aurais cru devoir quelques marques d'intérêt à une personne qui m'en avait donné une si peu équivoque.

J'ai beaucoup critiqué madame de Staël, leur fille, dans mes ouvrages, mais uniquement sur des principes qu'elle a jugés elle-même répréhensibles, puisqu'elle en a fait depuis une sincère abjuration ; mais, loin d'avoir jamais attaqué sa personne et ses talens, j'ai toujours trouvé un grand plaisir à lui rendre une entière justice, et même à conter plusieurs traits de sa vie qui n'étaient pas connus, et qui honorent également son âme et son caractère.

J'éprouvai à Belle-Chasse, durant l'éducation, comme je l'ai dit, une suite de contrariétés ; mais j'étais parfaitement heureuse dans toutes les choses essentielles : mes élèves étaient dociles et charmans, leur éducation était généralement admirée, leurs progrès me récompensaient de tous

mes soins. Je désirais que les princes apprissent le grec. Ils n'en avaient nulle envie, et je ne voulais pas les y forcer. Je pris un maître pour moi; ils me virent, avec admiration, lire les caractères grecs. J'affectai un grand enthousiasme pour le grec; et, au bout de six semaines, ils me demandèrent un maître. Alors j'attachai à leur éducation un excellent helléniste, et un homme aussi vertueux qu'instruit, M. Le Coupey. J'en restai à mes racines grecques, qui m'ont servi pour la botanique et pour la connaissance des étymologies des mots de notre langue. Mes élèves apprirent parfaitement le grec, et dans ma chambre.

Ce fut à Belle-Chasse que m'arrivèrent les événemens les plus brillans de ma vie, les mariages de mes filles. Ce fut madame de Pont, intendante de Moulins, une de mes amies, qui me donna l'idée du mariage de la seconde. M. de Genlis n'avait point encore hérité de madame la maréchale d'Étrée; ses dettes l'avaient forcé de vendre la terre de Sissy. Les grâces que j'avais obtenues au Palais-Royal pour le mariage de ma fille aînée m'ôtaient la possibilité d'en demander de nouvelles pour celui de la seconde. Ainsi, je ne pouvais espérer de lui faire faire un bon ma-

riage, et c'était pour moi le sujet d'une inquiétude continuelle. Madame de Pont me conseilla de profiter de l'amitié que madame de Montesson avait pour M. le vicomte de Valence, qui l'engagerait facilement à lui donner ma fille en mariage et à la doter. Madame de Pont se chargea de lui en parler; et, comme elle l'avait prévu, ma tante, qui n'aurait pas fait la moindre chose pour tout autre mariage, fit pour celui-ci au delà de tout ce que nous avions imaginé. Il fut convenu qu'elle prendrait ma fille chez elle. Pulchérie fut mariée, par l'évêque de Comminge, dans la chapelle de la maison de ma tante, et, quelques jours après, elle l'emmena à sa terre de Sainte-Assise. M. de Valence avait vingt-neuf ans, ma fille en avait dix-sept; sa figure était charmante, son cœur excellent, ses principes aussi purs que son âme. Elle avait de l'instruction, des talens; elle peignait les fleurs, la miniature, faisait des camées charmans; elle lisait tout haut, avec une perfection rare, la prose et les vers; il y avait dans son esprit un mélange de finesse et de délicatesse qui lui a donné par la suite un charme particulier dans la société; enfin, corrigée de l'excès de vivacité qu'elle avait montré dans son enfance, elle était devenue aussi

douce, aussi facile à vivre, qu'elle était naturellement bonne, obligeante et sensible. Voilà ce qu'elle était quand je me séparai d'elle, et ce qu'elle est toujours à mes yeux.

J'avouerai, avec la sincérité que je me suis promis d'avoir toujours dans cet ouvrage, que mon ambition pour ma fille l'emporta, dans cette occasion, sur ma prévoyance et sur mes lumières; en principe, le motif qui me décida aurait dû m'empêcher de songer à cette alliance. Ce qu'on disait des sentimens de madame de Montesson pour M. de Valence n'était sans doute pas vrai; mais tout ce qu'elle faisait pour lui était si extraordinaire, que le monde fut confirmé dans ses conjectures à cet égard, et l'on fut universellement persuadé qu'elle ne faisait ce mariage que pour saisir le seul moyen d'attacher à jamais, auprès de sa personne, celui qu'elle aimait. C'était déjà un grand scandale, et je n'aurais pas dû le donner. J'aurais dû me dire que madame de Montesson, très-incapable par elle-même d'être un bon mentor, aurait de plus, dans cette situation, l'inconvénient de ne pouvoir jamais aimer véritablement ma fille, et que d'ailleurs j'agirais contre toute idée morale, en profitant d'un sentiment que l'on jugeait coupable, quel-

que *platonique* qu'il pût être, pour satisfaire des vues ambitieuses; mais je me rassurai, sans m'abuser entièrement, en me disant que peut-être cette liaison de ma tante n'avait rien de criminel; que d'ailleurs, en supposant que M. de Valence eût été l'amant de madame de Montesson, âgée alors de quarante-sept ans, il cesserait certainement de l'être en épousant une personne charmante de dix-sept ans, et qu'enfin ma fille ayant une grande confiance en moi, je pourrais lui donner tous les conseils utiles à son bonheur. Enfin, mon ambition en ceci n'étant que relative, je ne me la reprochais pas; je n'ai jamais eu d'ambition personnelle pour moi, car je n'appelle pas ambition le désir de se distinguer, sans brigue et sans cabale, par les talens et le mérite, mais j'ai constamment méprisé pour moi la fortune. En même temps, j'ai toujours été ambitieuse pour ceux que j'ai aimés; c'est une manière moins répréhensible de l'être, mais elle est toujours blâmable, et surtout quand il s'agit du bonheur de ses enfans. Je dois ajouter ici, comme mère et comme écrivain parfaitement véridique, que ma fille porta, à son début dans le monde, les sentimens et les principes les plus parfaits: elle donna promptement, après son mariage,

une preuve de la générosité de son âme. M. de Valence fit une perte considérable au jeu, et pour l'empêcher de recourir à madame de Montesson, comme il l'avait déjà fait tant de fois; elle lui donna d'elle-même tous ses diamans : elle en avait reçu, à son mariage, de forts beaux de M. le duc d'Orléans. M. de Valence les vendit, et paya sa dette, et jamais depuis madame de Valence n'a demandé cette somme, qui ne lui a point été rendue. Je pourrais citer d'elle une infinité de traits aussi généreux.

Je dois ici réfuter une histoire très-scandaleuse et très-fausse qu'on fit dans le temps sur madame de Montesson, au sujet du mariage de ma fille; cette calomnie fut généralement répandue, on la trouve imprimée dans plusieurs libelles, la voici. On conta qu'un jour M. le duc d'Orléans, que l'on croyait absent, entra inopinément dans le cabinet de ma tante, et trouva M. de Valence à ses pieds; et que ma tante sans s'émouvoir, et avec une présence d'esprit *admirable*, dit au prince, en montrant M. de Valence : « Il me demande instamment, comme vous voyez, la main de ma nièce. » On prétendit que cet incident fut la seule cause du mariage de ma fille; je puis certifier que cette anecdote est de

pure invention et dénuée de tout fondement.

A la mort du vieux duc d'Orléans, je demandai au prince son fils, pour mon frère, la plus belle place du Palais-Royal, celle de chancelier; et j'y étais autorisée par le service immense que mon frère lui avait rendu. Deux ans avant la mort du vieux duc d'Orléans, M. le duc de Chartres se trouva dans un tel embarras d'affaires, que je le vis au désespoir, parce que ses gens d'affaires, lui avaient dit qu'il ne pouvait éviter de faire banqueroute à ses créanciers. Dans cette extrémité, je lui proposai de consulter mon frère, qui, par une heureuse spéculation, empêcha la banqueroute, paya toutes les dettes, donna de l'argent comptant [1]. Tout cela fut imaginé, arrêté et conclu avec une extrême promptitude; mon frère refusa tout salaire, toute récompense, et se borna à demander vaguement la protection du prince, ainsi la place de chancelier lui était bien due. Cependant (chose qui me blessa profondément) ce ne fut pas sans peine que je l'obtins. C'était la première grâce que je demandais

[1] En prenant sur le jardin du Palais-Royal, pour bâtir les boutiques et les galeries qu'on y voit aujourd'hui; ce qui valut des sommes immenses.

(*Note de l'auteur.*)

à M. le duc d'Orléans; cette grâce n'était qu'une justice, et pour l'obtenir je fus obligée de menacer très-sérieusement M. le duc d'Orléans de quitter l'éducation de ses enfans, et de me retirer. Enfin, mon frère eut cette place, et, par l'opération des boutiques du Palais-Royal, il augmenta considérablement les revenus de M. le duc d'Orléans; et en tout, pendant le temps de son administration, il arrangea ses affaires avec autant d'intelligence et de talent que de probité.

Ce fut encore à Belle-Chasse que M. de Genlis, après le mariage de sa seconde fille, hérita de madame la maréchale d'Étrée. Tout le monde croyait, et nous ne doutions pas que, malgré la dernière volonté de son père, la maréchale d'Étrée ne laissât tout son bien à mon beau-frère, qui lui faisait, ainsi que ma belle-sœur, la cour la plus assidue, tandis que M. de Genlis et moi ne la voyions que très-rarement. Elle mourut subitement d'apoplexie, comme toutes les personnes du nom de Louvois. On ne trouva point d'abord de testament; alors la succession eût été partagée entre des collatéraux, ce que l'on crut pendant trois jours. Durant ce temps, on faisait publiquement l'inventaire des meubles, on allait vendre un grand secrétaire, lorsque l'acquéreur,

en l'examinant et le touchant, fit partir un ressort qui découvrit un petit recoin, dans lequel on vit un porte-feuille de velours bleu, brodé d'or. On ouvrit le porte-feuille, et l'on y trouva le testament qui instituait M. de Genlis légataire universel; on l'envoya chercher, pour lui apprendre cet événement, dont il vint sur-le-champ m'instruire à Belle-Chasse. Se trouvant tout à coup possesseur de plus de cent mille livres de rente, sans compter les bijoux, les diamans et le mobilier, il m'offrit et me pressa de quitter Belle-Chasse, et de reprendre ma place naturelle qui était avec lui. C'était mon devoir, mais je voulais finir ce que j'avais commencé; j'étais attachée à mes élèves, il me paraissait ignoble de les quitter parce que je devenais riche: mon amour-propre ne supportait pas l'idée qu'un gouverneur et une gouvernante, en terminant leur éducation, m'en enlèveraient tout l'honneur. Ainsi, malgré les instances de M. de Genlis, je persistai dans une résolution qui m'a coûté bien cher. Si j'eusse rempli mon véritable devoir, qui était de me réunir à lui, surtout quand il me le demandait et le désirait si vivement, j'aurais pu facilement par la suite l'engager à quitter la France, quand je la quittais moi-même; il pou-

vait, à cette éqoque, sans aucune difficulté, emporter au moins une centaine de mille francs, nous aurions vécu paisiblement dans les pays étrangers, et il n'aurait pas péri sur un échafaud! Cette pensée terrible est pour moi la cause d'un remords éternel : depuis sa mort, elle ne m'a jamais quittée; je l'ai exprimée dans mon ouvrage intitulé *les Parvenus* [1].Le journal d'*É-*

[1] Édélie, à la Terre-Sainte, dans la vallée de Josaphat, écrit, sur son journal, ce qui suit :

..... O que je crains d'examiner ma vie!... Cependant j'ai fait du bien, j'ai plaint, j'ai secouru les malheureux; mais ai-je eu cette économie rigoureuse que commande la charité? Non sans doute, et prodiguer l'argent, le perdre, le dépenser en futilités, n'est-ce pas frustrer le pauvre de ce qui lui appartient? Ai-je toujours tressailli et versé des larmes en entendant prononcer ces paroles déchirantes : *Mes enfans manquent de pain!* Combien de fois ne les ai-je pas écoutées sans émotion! Infortunés! ô mes frères, qui, dans un tel état, n'avez pu m'attendrir, vous serez tous ici au grand jour de la révélation, pour déposer contre moi et pour me reprocher ma dureté, ma barbarie! et je me croyais sensible et bienfaisante! Du moins, mes jours ont coulé dans l'innocence.... Oui, aux yeux du monde, et suivant ses idées; mais Dieu, qui lit au fond des cœurs, n'a-t-il pas vu dans le mien une passion adultère, et la plus violente qui fut jamais! je nourrissais en secret ce penchant criminel : que dis-je en secret? l'aveu ne m'en est-il pas échappé de mille manières? Il est vrai que l'objet d'un sentiment si tendre n'en a jamais connu l'excès, ni les tourmens que m'ont causés et la jalousie et l'absence, et tant de mortelles inquiétudes! Mais je n'ai pu

délie écrit dans la vallée de Josaphat, en parlant d'une situation semblable, ne peint rien que

cacher entièrement ce coupable amour; je l'ai nourri, il a rempli mon cœur et mon imagination. De quelle vertu, de quel mérite puis-je donc me glorifier?... Comme épouse, j'ai suivi tous mes devoirs durant la révolution, et au péril de ma vie; je voulais fuir, l'infortuné refusa de quitter Paris : je restai pour partager ses dangers..... Ciel!.... quelle réflexion terrible vient tout à coup m'épouvanter!..... Si je l'eusse aimé, si, depuis le premier instant de notre union, j'eusse constamment rempli tous les devoirs d'affection qu'imposent un nœud si saint, des sermens si sacrés, j'aurais eu sur lui l'ascendant suprême que donne toujours un grand sentiment uni à la vertu. Il était sensible et bon; sa tendresse eût, avec le temps, été le prix de la mienne: j'aurais épuré son âme et ses mœurs, et, à l'époque sanglante où je tremblai pour ses jours, j'aurais eu le pouvoir de l'arracher de la France, et il vivrait!..... Je suis coupable de sa mort! O pensée foudroyante qui me poursuivra jusqu'au dernier soupir! Et cette mort que je pouvais empêcher, cet odieux et criminel veuvage légitimeraient les sentimens qui m'ôtèrent ceux d'une épouse vertueuse et fidèle? C'est sur sa mort que je fonde le bonheur du reste de mes jours? Détestables illusions, évanouissez-vous! le bonheur n'est plus pour moi sur la terre, que dans le repentir et l'expiation..... O toi qui m'apparaîtras dans ce lieu formidable où tous les crimes se révèlent! ombre irritée de mon malheureux époux, ô pardonne! les dangereuses années de ma jeunesse ne sont point encore écoulées, il me reste encore un avenir, je le consacre à ta mémoire! Dieu des cœurs repentans, source éternelle de miséricorde et d'amour, ce ne sera point en vain que tu auras daigné faire briller à mes yeux la céleste lumière! Se voir sans illusion, se connaître soi-

je n'aie ressenti. Combien de fois j'ai pensé depuis, qu'il n'est rien de plus beau que le devoir; que les actions qui paraissent les plus nobles et les plus généreuses, qui empêchent de le suivre, ne sont que des torts réels, ou des illusions de la vanité !....

M. de Genlis fit sur-le-champ un digne emploi de sa fortune inattendue, et assura à son frère, qui était ruiné, quinze mille livres de rente, réversibles sur la tête de sa femme, et qui étaient si bien assurées, que l'un et l'autre en ont joui jusqu'à leur mort; ce qui était d'autant plus louable de la part de M. de Genlis, que jamais son frère, avant sa ruine, ne lui avait rendu un service d'argent, et que même, pendant les trois années que nous avons passées à Genlis, mon mari lui paya une pension. Peu de temps après

même, c'est se condamner. Je viens de me juger, et tu viens de m'absoudre. Je te dévoue mon existence entière. C'est la diriger vers son véritable but, c'est avant le temps se placer dans le ciel !... Livrée sans réserve au charme d'adorer la perfection suprême, non je ne fais point de sacrifices, je cède avec transport à une irrésistible impulsion, je ne me détache point des êtres que je chéris : désormais je prierai pour eux avec espoir; et cette absence d'un moment pourrait-elle affliger mon cœur? ce cœur brûlant qui s'élance dans l'éternité, avec la certitude d'y retrouver tout ce qu'il aime?

(Journal d'Édélie, dans les Parvenus, tom. III, pag. 24 et suiv.)

son héritage, M. de Genlis prit le nom de marquis de Sillery.

J'avais toujours eu un désir passionné de faire un petit voyage en Angleterre. Enfin j'y cédai un peu avant la révolution. C'est la seule fois que je me sois séparée de mes élèves durant leur éducation, et ce ne fut que pour six semaines. Je les laissai tous à Saint-Leu. Ma mère voulut bien me remplacer auprès de Mademoiselle. M. Lebrun et l'abbé Guyot me remplacèrent auprès des princes. Mon voyage en Angleterre fut excessivement brillant. Nulle femme ne pouvait entrer dans la chambre des communes. Cette chambre, par un arrêté particulier, m'accorda la permission d'assister à une séance. Je n'eus pas la permission d'y mener avec moi une autre femme. Ce fut milord Inchiquin qui m'y conduisit. On ne jouait point la tragédie l'été; on donna pour moi une représentation d'*Hamlet*. Le récit de toutes ces choses fut mis dans tous les papiers anglais, avec les réflexions les plus obligeantes pour moi. On inséra aussi dans ces papiers une infinité de vers faits pour moi, entre autre une belle ode par M. Hayley, et qui se trouve dans ses œuvres. Je reçus des marques d'intérêt et d'estime des personnages les plus distingués de l'Angleterre, entre

autres de MM. Fox, Sheridan, Hayley, lord Mansfield, lady Stormont, la duchesse de Devonshire, M. Swinburne, MM. Paradice et Planta, directeurs du Muséum; le chevalier et lady Hume, M. Burke, lady Harcourt, monsieur et mademoiselle Wilkes, miss Burney, auteur de *Cecilia;* lord William Gordon, etc., etc., toutes personnes avec lesquelles je n'avais jamais eu le moindre rapport avant mon voyage. Je ne fis point mettre toutes ces choses dans nos papiers français; je ne les mandai même pas à mes amis : je me contentai de les écrire dans mon journal. Il est vrai que je fus, dans ce voyage, tellement livrée à la société, que j'écrivis bien peu de lettres : toutes mes heures étaient employées en courses, en visites et en fêtes. Le prince de Galles, dont toute la maison était partie pour Britelstone [1], eut la bonté de m'envoyer lord Gordon, que je ne connaissais pas, pour m'inviter, chez ce même lord Gordon, à une fête qu'il ne pouvait me donner chez lui. J'y allai. La fête fut charmante, et le prince rempli de grâce pour moi. Il avait alors une très-belle figure, et le sourire le plus agréable que j'aie jamais vu, chose

[1] Que l'on prononce et que souvent même on écrit Brighton. (*Note de l'auteur.*)

qui a toujours eu pour moi un charme particulier. Le fameux M. Burke, que je ne connaissais que de réputation, quitta sa maison de campagne pour venir me prendre à Londres, en m'offrant de me mener voir l'université d'Oxford, en m'arrêtant trois jours à sa maison de campagne, qui était sur la route. J'y consentis. Dans cette course nous nous arrêtâmes d'abord chez la duchesse de Portland, qui se trouvait sur notre chemin. C'est elle qui jadis avait donné un asile à J.-J. Rousseau, qui ensuite se brouilla très-injustement avec elle.

Au moment où nous arrivâmes, on nous apprit que la duchesse était à la mort, elle mourut dans la nuit, mais on nous ouvrit son parc, où nous nous promenâmes trois heures : il était superbe, on y trouve une chose très-curieuse, les restes des fortifications très-bien conservées d'un camp danois. Je passai trois jours très-agréables chez M. Burke, je vis là M. Windham, qui a été si célèbre depuis : il était de la société la plus douce et la plus aimable ; j'y vis aussi le chevalier Reinolds, le meilleur peintre de portraits de l'Angleterre. M. Burke me conduisit à Oxford, où nous passâmes deux jours. J'admirai dans la chapelle du Christ les beaux vitraux peints nouvel-

lement alors par Reinolds; il y avait représenté l'Espérance d'une manière ingénieuse, elle était vue par derrière, la tête élevée vers les cieux, et les bras tendus vers des nuages. Il y a un vague dans cette idée, qui convient parfaitement au sujet.

De retour à Londres, je reçus un message de la reine, qui m'envoya M. Duluc [1], son lecteur, pour m'inviter à aller à Windsor, où elle passait

[1] Auteur de plusieurs ouvrages scientifiques et très-estimés; on sait qu'en général la place de lecteur chez les princes n'est guère qu'un titre honorifique; mais la reine d'Angleterre avait beaucoup d'instruction, elle aimait véritablement la lecture, de sorte qu'à Windsor, où cette princesse vivait sans représentation, M. Duluc était appelé tous les jours pour faire une lecture de trois ou quatre heures; il trouvait toujours la reine seule dans son cabinet, et lisait tandis qu'elle brodait ou travaillait à de la tapisserie; mais ce qui est remarquable, c'est l'extravagante sévérité de l'étiquette dans un pays où l'on a tant disputé sur la liberté et les droits de l'homme. M. Duluc m'a conté qu'il avait toujours fait ses lectures tête à tête avec la reine, sans avoir jamais eu la permission de s'asseoir; il était constamment debout, immobile à sa place, et lisant à haute voix, pendant trois ou quatre heures, comme je l'ai déjà dit: et la reine écoutait et brodait tranquillement, sans faire la plus légère attention à la situation pénible de son malheureux lecteur. Jamais nos princes n'ont donné l'exemple de cet étrange oubli de la bonté et de l'humanité.

(*Note de l'auteur.*)

l'été; c'était une fort grande distinction, car elle n'y recevait jamais d'étrangères. Je dînai à Windsor, chez madame de Lafitte, sous-gouvernante des princesses, avec laquelle j'avais eu un commerce de lettres, parce qu'elle m'avait envoyé un petit ouvrage d'elle (*des Entretiens d'une Gouvernante avec ses Élèves*) dont, à sa prière, j'ai été l'éditeur, et auquel j'ai fait une préface. J'eus une audience particulière de plus de deux heures avec la reine, il ne s'y trouva que les princesses, ses filles, et sa dame d'honneur, lady Pembroke, qui me présenta, et que j'avais beaucoup vue jadis à l'Ile-Adam. La conversation fut très-animée, je trouvai la reine également obligeante et spirituelle; je fus surtout charmée de la princesse royale, qui a été depuis reine de Wurtemberg. La reine eut la bonté de m'envoyer une corbeille remplie de superbes ananas; et, sachant que j'aimais la botanique, elle me fit dire qu'elle avait fait donner l'ordre à M. Iton, jardinier de ses jardins de Kew, de me laisser cueillir toutes les plantes que je voudrais mettre dans mon herbier, et de me donner toutes les graines que je pourrais désirer. Je n'ai point vu de jardin de plantes aussi charmant que celui de Kew; toutes les plantes aquatiques y sont dans de grandes pièces

d'eau, les plantes saxatiles y sont placées parmi des rochers. Outre que cet arrangement forme un coup d'œil très-pittoresque, il donne aux plantes toute la vigueur et toute la beauté qu'elles peuvent avoir, en les plaçant dans les lieux qui leur conviennent. Je fis dans ce voyage la conquête de la rose mousseuse.

Lord Mansfield [1], grand juge d'Angleterre, m'écrivit pour me demander à me voir. Je reçus avec plaisir ce respectable vieillard, rempli d'esprit et d'instruction. Je ne sais comment il apprit que le dix juillet était le jour de ma fête, il m'envoya une corbeille remplie de roses mousseuses; je n'en avais jamais vu, cette belle fleur m'enchanta; et quand je partis, il m'en donna dans une caisse un rosier tout entier, que j'apportai à Paris, et qui a été le premier qu'on y ait vu [2]. Je fis une course à Blenheim, la duchesse de Marlborough y était : comme je ne la connaissais pas du tout, je ne demandai point à la voir, on ne me demanda pas mon nom, et je

[1] Il avait eu des liaisons intimes avec Pope, et l'on voyait chez lui plusieurs portraits de ce poète célèbre.
(*Note de l'auteur.*)

[2] Et que je donnai au fameux fleuriste Descemet.
(*Note de l'auteur.*)

parcourus le château et le parc, sans être connue; mais, en m'en allant, on m'apporta un grand registre, sur lequel on me pria d'écrire mon nom; je partis aussitôt après. La duchesse, à qui on porta le registre, certaine que je m'arrêterais à *Turn-Pike*, m'envoya un valet de chambre, porteur d'une immense corbeille pleine d'ananas, pour le moins aussi beaux que ceux de Windsor. J'offris une guinée au valet de chambre, qui la refusa, en me disant : « *Madame, je ne peux pas l'accepter : je suis Français.* » Ce mot me fit sentir combien j'étais moi-même Française aussi.

Je vis avec un grand détail tout ce qu'il y a de curieux à Londres et dans ses environs. M. Horace Walpole, l'ami si intime de madame du Deffant, me donna à déjeûner dans son prieuré gothique. On me donna une fête dans les jardins du poète Walter, dans la partie déserte, où se trouvent des précipices d'une profondeur effrayante ; au fond d'un de ces précipices, on voit un pont rompu, avec une statue antique mutilée et si belle, que le chevalier Reinolds avait offert, pour l'obtenir, douze mille francs et un bon tableau de lui, et on refusa ce marché.

Puisque je parle des choses curieuses qui se

trouvent en Angleterre, afin de rassembler les principales, je vais donner ici le détail de celles qui m'ont le plus frappée dans mes deux voyages, et je commencerai par conter l'histoire des deux amies de Langollen, que je n'ai connue qu'à mon second voyage, fait avec mademoiselle d'Orléans. Nous étions à Bury, où nous rassemblions presque tous les jours une petite société bien choisie. Un soir, la conversation tomba sur l'amitié, et je dis que je ferais volontiers un grand voyage pour voir deux personnes unies depuis long-temps par une véritable amitié. « Eh bien, madame, reprit M. Stuart [1], allez à Langollen, vous verrez là le modèle d'une amitié parfaite; et ce tableau vous plaira d'autant plus, qu'il vous sera offert par deux jeunes femmes, et charmantes sous tous les rapports. Voulez-vous savoir l'histoire de Lady Éléonore Buttler et de miss Ponsomby, sœur du fameux orateur du parlement d'Irlande? » — « J'en serais charmée. » — « Je vais vous la raconter.

« Lady Éléonore Buttler, âgée aujourd'hui » d'environ vingt-huit ans (1788), naquit à

[1] Depuis lord Castelreagh, qui est mort il y a deux ans, premier ministre, et ayant pris le nom de lord Londonderry.
(*Note de l'auteur.*)

» Dublin. Orpheline au berceau, riche héritière,
» aimable et jolie, elle fut recherchée par les
» meilleurs partis d'Irlande ; mais elle annonça
» de bonne heure une grande répugnance à se
» donner un maître. Ce goût d'indépendance
» qu'elle ne dissimula jamais ne fit aucun tort à
» sa réputation, sa conduite a toujours été par-
» faite : nulle femme n'est plus distinguée
» qu'elle par la douceur, la modestie et par
» toutes les vertus qui embellissent son sexe.
» Dès sa première enfance elle se lia de la plus
» tendre amitié avec miss Ponsomby ; par un
» hasard, qui frappa leur imagination, elles
» étaient nées à Dublin, dans la même année,
» le même jour, et elles devinrent orphelines à
» la même époque. Il leur fut aisé de se per-
» suader que le ciel les avait formées l'une pour
» l'autre, c'est-à-dire pour se consacrer mutuel-
» lement leur existence, afin de faire ensemble
» le voyage de la vie, au sein de la paix, d'une
» confiance intime et d'une douce indépendance.
» Leur sensibilité devait réaliser cette illusion.
» Leur amitié s'accrut tellement avec l'âge, qu'à
» dix-sept ans elles se promirent de conserver
» toujours leur liberté et de ne se séparer jamais.
» Elles formèrent dès lors le projet de se retirer

» du monde et de se fixer pour toujours dans
» une profonde solitude. Ayant entendu parler
» des sites charmans de la principauté de Galles,
» elles s'échappèrent secrètement, pour aller
» choisir leur retraite. Elles allèrent à Langollen,
» et trouvèrent là, sur le sommet d'une mon-
» tagne, une petite chaumière isolée, dont la
» situation leur parut délicieuse. Ce fut là qu'elles
» résolurent de s'établir. Cependant les tuteurs
» des jeunes fugitives envoyèrent sur leurs tra-
» ces, et on les ramena à Dublin. Elles annon-
» cèrent qu'elles retourneraient sur leur mon-
» tagne aussitôt qu'elles auraient atteint leur
» majorité. En effet, à vingt et un ans, malgré
» les prières et les représentations de leur parens
» et de leurs amis, elles quittèrent sans retour
» l'Irlande et volèrent à Langollen. Miss Pon-
» somby n'est pas riche; mais lady Éléonore
» possède une fortune considérable; elle acheta
» la petite cabane de paysans et la propriété de
» la montagne; elle fit bâtir là une chaumière,
» très-simple en apparence, mais dont l'intérieur
» est de la plus grande élégance. Sur la plate-
» forme de la montagne on a formé autour de
» la maison une cour et un jardin de fleurs;
» une haie de rosiers est la seule clôture de cette

» habitation champêtre. Un chemin commode » pour les voitures, et dont l'art adoucit la pente » rapide, fut pratiqué dans la montagne, on » conserva sur cette montagne quelques sapins » antiques d'une élévation prodigieuse; on y » planta des arbres fruitiers et surtout une » grande quantité de cerisiers, qui donnent les » plus belles et les meilleures cerises de l'An- » gleterre. Les deux amies possèdent encore, au » pied de la montagne, une prairie pour leurs » troupeaux, une belle ferme et un jardin po- » tager. Ces deux personnes extraordinaires, » ayant l'une et l'autre l'esprit le plus cultivé et » des talens charmans, sont dans cette solitude » depuis sept ans sans avoir jamais découché » une seule fois. Cependant elles ne sont point » sauvages; elles vont quelquefois en visite dans » les châteaux voisins, et elles reçoivent, avec » autant de grâce que de politesse, les voyageurs » qui passent en Irlande ou qui en reviennent, » et qui leur sont recommandés par leurs an- » ciennes amies. »

Il fut décidé dans la même soirée que nous partirions incessamment pour Langollen.

Ce village n'a pas la riche apparence des autres villages de l'Angleterre, mais rien n'égale

la propreté de l'intérieur des maisons, et c'est là, parmi les paysans, la véritable preuve de l'aisance. Langollen entouré d'ombrages et de prairies délicieuses, par la fraîcheur de leur verdure, est situé au pied de la montagne des deux amies, qui forme là une majestueuse pyramide couverte d'arbres et de fleurs. Nous arrivâmes à la chaumière une heure avant le coucher du soleil. Les deux amies avaient reçu le matin, par un courrier, la lettre qui m'avait été donnée pour elles. Nous fûmes accueillis avec une grâce, une cordialité, un charme de bonté dont il serait impossible de donner l'idée. Je ne me lassais point de contempler ces deux personnes si intéressantes par leur union, et si extraordinaires par leur genre de vie. Je ne vis rien en elles de cette vanité qui jouit de la surprise des autres. Elles s'aimaient, et elles étaient là avec une telle simplicité, que l'étonnement se changeait bientôt en attendrissement. Tout était vrai, tout était naturel dans leurs manières et dans leurs discours : une chose bien singulière, c'est qu'étant depuis tant d'années dans une retraite profonde elles parlaient français avec autant de facilité que de pureté. Je fus aussi très-frappée du peu de rapports qui se trouvaient entre elles. Lady Éléonore avait

un charmant visage, éclatant de fraîcheur et de santé; tout en elle annonçait la vivacité et la gaîté la plus franche. Miss Ponsomby avait une belle figure pâle et mélancolique. Il semblait que l'une était née dans cette solitude tant elle y était à son aise; car on voyait, à son air dégagé, qu'elle n'avait pas conservé le moindre souvenir du monde et de ses vains plaisirs; l'autre, pensive et recueillie, avait trop de candeur et d'innocence pour que l'on pût imaginer que le repentir l'avait conduite dans le désert; mais on aurait cru qu'elle y conservait quelques regrets douloureux. Toutes les deux avaient la politesse la plus noble et l'esprit le mieux cultivé. Une très-belle bibliothéque, composée d'excellens livres anglais, français et italiens, était pour elles une source inépuisable d'amusemens et d'occupations variées et solides; car la lecture n'est véritablement profitable que lorsqu'on a le temps de relire. L'intérieur de la maison était ravissant par la juste proportion et la distribution des pièces, l'élégance des ornemens et des meubles et la vue admirable que l'on découvre de toutes les fenêtres. Le salon était décoré de paysages charmans, dessinés et peints d'après nature par miss Ponsomby. Lady Éléonore était très-

bonne musicienne; l'une et l'autre avaient rempli leur habitation solitaire de broderies d'un travail merveilleux. Miss Ponsomby, qui possédait la plus belle écriture que j'aie jamais vue, avait fait des recueils de morceaux choisis en vers et en prose, écrits de sa main et ornés de vignettes et d'arabesques du meilleur goût, ce qui formait la collection la plus précieuse. Ainsi les arts étaient cultivés là avec autant de succès que de modestie : on en admirait les fruits et les productions avec un sentiment qu'on n'éprouvait point ailleurs. On était charmé de voir que tant de mérite était, dans ce paisible séjour, à l'abri de la satire et de l'envie, et que des talens sans ostentation et sans orgueil n'avaient jamais désiré là que le suffrage de l'amitié! Cette soirée fut un enchantement pour moi, aucune réflexion fâcheuse n'en troubla la douceur. J'allai me coucher : mais j'avais la tête si remplie de tout ce que je venais de voir et d'entendre, que mes pensées me tinrent long-temps lieu de sommeil. Enfin, j'allais m'endormir lorsque les sons les plus mélodieux me réveillèrent. Très-surprise, j'écoute : ce n'était point de la musique, c'était une mélodie vague et céleste qui pénétrait jusqu'au fond de l'âme. A force d'attention,

je connus qu'un vent assez violent, qui venait de s'élever, la produisait. Mon oreille distinguait dans le lointain le bruit et le sifflement ordinaires causés par un orage; mais les vents, changeant de nature en approchant de cet asile de la paix et de l'amitié ne formaient plus, lorsqu'ils frappaient ses arbres et ses murs, qu'une harmonie enchanteresse. J'étais fort disposée à croire aux prodiges; néanmoins je voulais approfondir celui-ci; mais je n'osais me lever : j'étais retenue par la crainte de réveiller mademoiselle d'Orléans, très-fatiguée du voyage et couchée dans un lit près du mien. Tout à coup la tempête se calma, les sons harmonieux parurent être emportés avec les vents qui s'éloignaient. Il me sembla que ce concert céleste se perdait dans les nuages, je croyais en élevant la tête vers les cieux en mieux recueillir les derniers accords; j'écoutais avec saisissement, et, comme sainte Cécile, si j'eusse tenu ma harpe, je l'aurais laissé échapper de mes mains, et toute musique terrestre m'eût paru bien insipide dans ce moment.

Le lendemain matin tout ce mystère fut éclairci. En ouvrant ma fenêtre je trouvai sur le balcon, une espèce d'instrument qui m'était inconnu, que l'on appelle en Angleterre une *eolian*

harpe, une harpe éolienne; instrument inventé pour rendre harmonieux le vent, qui, lorsqu'il frappe ces instrumens, produit en effet des sons ravissans. Il est assez naturel qu'un tel instrument ait été inventé dans une île orageuse, au sein des tempêtes dont il adoucit la tristesse.

Je me promenai toute la matinée avec les deux amies. Rien n'égale la beauté des sites qui environnent, et que domine la montagne, dont elles occupaient le sommet. Il semblait, à cette élévation, qu'elles étaient les souveraines de toute cette belle contrée. Au nord elles avaient la vue du village et d'une forêt; au midi une longue rivière baigne le pied de la montagne, et fertilise d'immenses prairies, au delà desquelles on découvre un amphithéâtre de collines chargées d'arbres et de rochers.

Au milieu de ce séjour sauvage, s'élève une tour majestueuse qui paraît être le phare de ce rivage, et qui n'est qu'un débris d'un château magnifique, habité jadis par le prince souverain du pays. Toute cette côte solitaire était jadis florissante et peuplée; elle était alors livrée à la seule nature, on n'y voyait plus que des troupeaux de chèvres et quelques pâtres dispersés, assis sur les rochers, et jouant de la harpe irlan-

daise [1]. En face de ce tableau agreste et mélancolique, les deux amies avaient fait poser un siége de verdure, ombragé par deux peupliers, et c'était là, me dirent-elles, que souvent en été elles venaient relire les poésies d'Ossian.

J'éprouvai, dans cette journée, des impressions bien différentes de celles qui m'avaient causé tant d'enthousiasme la veille. La réflexion et la raison dissipèrent toutes les illusions qui m'avaient fait envier le sort des deux amies. Je les trouvais toujours aussi aimables, aussi intéressantes; mais je sentais qu'il fallait plutôt les plaindre que les admirer. Sur cette terre, où tout nous échappe successivement, il faut conserver plusieurs liens ou les rompre tous, pour se donner sans réserve à l'Être éternel, qui peut seul réaliser nos espérances, et fixer notre cœur incertain. Dans l'état

[1] Cette harpe n'est pas comme la nôtre. Les cordes sont de laiton, elle en a deux rangs placés de manière que la basse se trouve vis-à-vis le dessus. Nous entendîmes à notre auberge un vieux pâtre qui vint en jouer devant nous, et qui nous fit grand plaisir, car il en joua fort agréablement. Son genre de musique était singulier, mais chantant. Quoique ces harpes n'aient point de pédales elles sont beaucoup moins bornées que les petites harpes dont on joue dans les rues en Allemagne et en France.

(*Note de l'auteur.*)

naturel de société, les affections de famille forment, dans le cours de la vie, une succession nécessaire de consolations : un époux console de la perte d'une mère; par la suite, la main d'un enfant chéri essuiera d'autres larmes; un frère partage nos chagrins domestiques; un ami fidèle dédommage de la trahison d'un faux ami. Cultivons donc toutes nos relations. Ah! dans cette carrière épineuse que nous devons parcourir, ne rejetons aucun de nos appuis naturels, si l'un nous manque, un autre au moins soutiendra notre faiblesse!

Le plus grand des malheurs pour un cœur profondément sensible est de nourrir un sentiment exclusif et passionné pour un être dépendant et fragile, dont mille événemens peuvent le séparer et que la mort peut lui ravir. Quelque pure que puisse être cette affection, elle sera toujours la source de tourmens inévitables; si elle est exempte de remords, elle ne saurait l'être d'inquiétudes déchirantes.

Ces idées firent une telle impression sur mon esprit, que je ne vis plus dans les deux amies que des victimes imprudentes de la plus dangereuse exaltation de tête et de sensibilité. Après un tel état et de tels engagemens, elles étaient, pour ja-

mais, enchaînées sur cette montagne!... Mais que leur avenir est effrayant! si l'une devait survivre à l'autre, et, sans aide comme sans consolation, se trouver, seule, chargée du soin sacré de lui rendre les derniers devoirs, d'ordonner ses funérailles!.... ou si toutes les deux, devenant infirmes en même temps, privées de l'ouïe et de la vue, passaient les dernières années de leur vie, sans se voir, sans s'entendre, sans pouvoir se soigner mutuellement, ensemble et séparées, puisqu'elles ne pourraient plus exister l'une pour l'autre! situation bizarre autant que déplorable, et dont la constance de l'amitié ne pourrait qu'aggraver l'horreur! aux yeux des gens du monde, le sort d'une carmélite doit paraître moins à plaindre. Si nos philosophes s'attendrissent sur les privations qu'elle éprouve dans sa jeunesse, du moins il est impossible qu'ils ne conçoivent pas que sa vieillesse doit être parfaitement heureuse. Avec quelle sérénité, avec quelle joie elle s'avance vers la tombe!..... et l'on ne songe pas assez que la vieillesse est l'état le plus long de la vie, il peut durer quarante ans.

Les amies de Langollen avaient un moyen de s'assurer une vieillesse heureuse; c'était d'élever et d'adopter des enfans, et de se former ainsi une

famille étrangère qui pût égayer leur solitude, et soigner un jour leurs vieux ans. J'ignore si elles ont suivi mon conseil ; depuis mon retour en France j'ai reçu de leurs nouvelles, et j'ai appris avec un véritable chagrin que miss Ponsomby était menacée d'hydropisie. Les religieuses seules peuvent se passer de familles, elles sont entièrement dévouées à Dieu ; d'ailleurs elles ont des compagnes de tout âge, et leur vieillesse s'écoule en paix, sous la protection active et généreuse de la charité chrétienne.

Je ne dois pas quitter Langollen sans parler des mœurs admirables des habitans de cette partie de la principauté de Galles : les deux amies nous contèrent que leur probité est si reconnue, que très-souvent quittant leurs montagnes pour faire une promenade aux environs, elles laissaient la clef à leur chaumière, sans que jamais on leur ait dérobé la moindre chose, et cependant elles avaient une argenterie considérable, et une infinité de petits meubles précieux qu'on aurait pu facilement emporter. On retrouvait aussi dans les auberges de Langollen toute la propreté anglaise.

Je vis aussi dans le second voyage la charmante ville de Bury. Le cimetière de cette ville est surtout remarquable par la beauté des monumens

antiques dont il est entouré; on me conta que ce cimetière est le lieu de rendez-vous des amans, pendant le printemps et l'été [1]; ils s'y réunissent le soir au clair de la lune. Il me semble qu'il n'y a qu'un amour légitime, profond et pur, qui puisse s'exprimer dans un tel lieu. Le vice, ou un sentiment léger, formé par le caprice, ne se plairaient point parmi ces tombeaux, ces ruines et sous l'ombrage du cyprès. Là, on ne saurait prononcer avec légèreté, et sans y penser, le serment d'aimer jusqu'à la mort! Je me représente avec intérêt deux jeunes amans, gênés par un tuteur avare et farouche (car je veux qu'ils ne soient point sous l'autorité des auteurs de leurs jours, puisqu'ils se donnent un rendez-vous secret), je les vois arriver et se trouver seuls ensemble pour la première fois de leur vie. Je les vois s'approcher avec le saisissement et l'innocence d'une première passion, s'asseoir sur une tombe en face d'un de ces tombeaux gothiques

[1] Dans presque tous les villages d'Angleterre le cimetière de la paroisse devient chaque soir le rendez-vous des amans. Ces cimetières sont généralement entourés, dans leur pourtour intérieur, d'une allée de tilleuls et d'allées sablées, par lesquelles on passe pour se rendre à l'église, construite au milieu du cimetière et séparée de tout autre bâtiment.

(*Note de l'éditeur.*)

dont ce lieu est entouré. Je vois couler leurs larmes !..... L'agitation violente qu'ils éprouvent forme un contraste frappant avec la tranquillité même de cet asile de la mort ! C'est ici que toutes les passions humaines viennent s'anéantir pour l'éternité, et c'est ici, jeunes amans, que vous osez vous livrer au sentiment le plus tumultueux qui puisse troubler l'âme ; c'est ici que vous jurez d'aimer éternellement !.... Ils parlent !.... Avec quelle attention je les écoute !.... Le calme de la nuit, la douce clarté de la lune, les reflets harmonieux qu'elle produit sur ces vénérables monumens ; ces sapins et ces cyprès qui s'élèvent avec majesté parmi ces tombeaux, et dont les belles formes pyramidales se dessinent en noir foncé sur ces tours antiques ; cette réunion d'objets imposans, funèbres, religieux, en inspirant une profonde mélancolie, exalte tous les sentimens. Que l'entretien de ces amans sera touchant et pur !..... C'est dans des fêtes, c'est au bal que les amans emploient le langage fantastique des poètes ; c'est là que l'on parle à sa maîtresse de ses grâces, de sa beauté, et qu'on la compare à Vénus ; mais ici l'amour s'exprime comme la sainte amitié ; son langage est celui de l'âme, de la vertu, et c'est l'Éternel qu'on prend à témoin

du serment que l'on croit irrévocable. Hélas! ce serment, peut-être, est prononcé sur la tombe d'une victime de l'amour!..... Ah! s'il en est ainsi, ce fut une femme, sans doute..... La séduction ou l'inconstance d'un ingrat a creusé son tombeau!.... Peut-être fut-elle l'amie de celle qui foule aux pieds sa cendre, et qui s'expose aux mêmes dangers!.... Imprudente et jeune amante! rappelle-toi ce souvenir. Oh! tu viens rêver au bonheur sur les bords d'un abime; tu paieras cher un moment d'illusion; tu as perdu pour long-temps la paix et la tranquillité!.... Cependant tu sortiras pure de ce premier entretien; mais n'en accorde pas un second, tu y perdrais l'innocence: va, tu as connu de l'amour tout ce qu'il a de doux et d'enchanteur; il n'est pas en son pouvoir de te rendre jamais le charme de ce premier rendez-vous.

Le gendre de Richardson existait encore, il s'appelait M. Bridget: c'était un savant de l'académie royale de Londres; il était fort sauvage, mais, comme il possédait un portrait original de Richardson, j'eus grande envie de le voir. Je lui écrivis pour lui demander la permission d'aller chez lui, il eut la politesse de venir me prendre. Je parcourus sa maison avec le plus grand

intérêt, j'y vis le portrait de grandeur naturelle et à l'huile de Richardson : il était blond, d'une petite taille, un peu gros, sa physionomie et ses yeux étaient remplis de douceur. Le chevalier Reinolds m'avait fait voir un portrait original en miniature de Milton, qui avait une figure dans le genre de celle de Richardson. J'eus le plaisir de m'asseoir, dans le jardin de M. Bridget, sur le banc de Richardson ; le bras droit de ce banc s'ouvrait et renfermait une écritoire : il composait et écrivait là une partie de la matinée. M. Bridget me prit tellement en amitié, qu'il me proposa de me donner un manuscrit du roman de Paméla, avec des corrections à la marge des propres mains de Richardson ; mais il exigeait ma parole d'honneur que je le traduirais moi-même littéralement. Comme il m'eût été impossible de le traduire sans y faire beaucoup de changemens, je ne voulus pas prendre cet engagement ; mais je lui offris de le faire traduire sous mes yeux, avec tout le soin possible ; il refusa cette proposition. Richardson n'est pas entré à Westminster ; les Anglais ne font pas de cet auteur autant de cas que nous, parce qu'il n'est pas compté au rang des bons écrivains, et qu'il a mal dépeint le grand monde qu'il ne connaissait pas ;

mais il a si bien peint le cœur humain, les passions et la vertu, il a si bien connu le cœur d'une femme honnête, ingénue et sensible, qu'il méritera toujours d'être placé au premier rang des moralistes. M. Bridget me mena dans l'église de Sainte-Bridge, où, sans aucun monument, reposent les cendres de Richardson. M. Bridget me conta que l'année d'auparavant il avait mené dans cette même église madame de Tessé, qui avait fait un petit voyage en Angleterre, et qu'elle s'était prosternée sur cette tombe, qui n'est autre chose qu'une grande pierre sur le pavé de l'église. M. Bridget ajouta que Mme de Tessé avait fait tant de gémissemens et versé tant de larmes, qu'il avait été effrayé, craignant qu'elle ne s'évanouît. Je ne fis point toutes ces démonstrations, je n'épouvantai point M. Bridget par ma douleur, et cependant il fut si persuadé de mon admiration pour son beau-père, qu'il me promit de lui-même de faire pour moi ce qu'il n'avait fait pour personne, de m'envoyer une copie en miniature du portrait de Richardson : il me tint parole : un mois après mon retour en France, je reçus ce précieux portrait.

Mademoiselle Wilkes, fille du célèbre Wilkes, du parti de l'opposition, vint me voir : c'était une

personne de trente-cinq ans, fort laide, mais très-spirituelle, sachant beaucoup de langues, et d'une instruction fort remarquable; elle fut si aimable pour moi, que je me liai intimement avec elle. Son père était très-fameux par ses querelles avec le gouvernement, la hardiesse de ses opinions, et la violence avec laquelle son parti l'avait fait nommer lord-maire. Je dînai deux fois chez lui, sa conversation était amusante; il avait beaucoup vu Voltaire pendant son séjour à Londres; il me dit que Voltaire savait très-mal l'anglais, qu'il n'était pas en état de sentir la beauté des poètes. Il me conta beaucoup de traits de sa jalousie et de son animosité contre Pope; tout le monde sait qu'il eut la bassesse de le dénoncer comme *papiste*. Je vis chez M. Wilkes une chose qui me surprit étrangement: lorsque M. Wilkes quitta la place de lord-maire, la ville de Londres, selon l'usage, lui fit un présent: elle lui donna un superbe morceau d'argenterie, représentant en plein relief l'assassinat de César au sénat. Ce présent fut fait avant la révolution, dont il semblait être un prélude; il était placé pompeusement sur la cheminée du salon.

Toutes mes occupations et mes courses ne m'empêchèrent pas, à mon premier voyage,

de prendre, pendant mon séjour à Londres, deux maîtres, l'un de déclamation anglaise, l'autre était un bijoutier qui m'apprit à faire de jolis ouvrages en semences de perles collées.

Je lus beaucoup d'ouvrages anglais et je fus frappée du mépris ridicule que les écrivains de ce pays affectent pour les autres nations. Ce manque de dignité et de bienséance en est un aussi de grandeur et de goût. Avec quelle injustice ils ont jugé notre littérature en pillant et copiant nos écrivains ! Dryden, dans sa tragédie de la Mort d'Antoine et de Cléopâtre, déchire tous nos poètes ; il prétend que nos auteurs dramatiques ont une délicatesse ridicule ; il ajoute : « Leurs héros sont les gens les plus civils qui » respirent ; mais leur bonne éducation s'étend » rarement jusqu'à un mot de bon sens, tout » leur esprit est dans leurs cérémonies ; ils man- » quent du génie qui anime notre théâtre, et » par conséquent il est indispensable, puisqu'ils » ne peuvent plaire, que du moins ils prennent » garde d'offenser. Mais comme l'homme le plus » poli dans la société est communément le plus » stupide, ainsi ces auteurs nous endormiront » tant qu'ils craindront de blesser les bonnes » mœurs en nous faisant pleurer ou rire. » Dans

tout ceci, nulle exception pour Corneille et Racine. Au contraire, Dryden dit positivement que les pièces de Corneille sont froides et mauvaises; que celles de Racine sont fades et sans génie. Il se moque surtout de la tragédie de Phèdre et de la sottise d'Hippolyte, qui ne dit pas nettement à son père que Phèdre a voulu le corrompre (j'adoucis le mot qu'il emploie). Tous les auteurs anglais, et même le sage Adisson, n'ont pas été plus équitables pour nous. Comment sommes-nous représentés dans les comédies anglaises ? Les Français y sont constamment traités comme des fats imbéciles, et, ce qui peut paraître singulier, comme des poltrons. Enfin on ne met les Français sur le théâtre anglais que pour les représenter sous les traits les plus odieux et les plus ridicules. Dans les ouvrages les plus nouveaux on retrouve la même injustice et la même haine. Que l'on compare tout ceci avec la généreuse bonhomie de nos auteurs, qui ont tant loué les écrivains anglais et leur nation! Que l'on compare l'équité anglaise et l'équité française, le goût anglais et le goût français! C'est, je crois, sans vanité nationale, tout ce que nous pouvons désirer de plus avantageux pour nous.

Le sujet de la mort de Lucrèce est un de ceux

que notre délicatesse repousse de la scène. Nous ne supporterions pas la vue d'une héroïne souillée, alors même qu'elle ne serait déshonorée que par une violence. Lucrèce reparaissant sur le théâtre après le crime du fils de Tarquin inspirerait une sorte de dégoût. Cette délicatesse n'appartient qu'à nous ; les Allemands, les Anglais surtout, ne la conçoivent point. Ils assistent sans répugnance à la *Belle Pénitente* de Rowe, quoique Caliste, cette belle pénitente, n'ait ni noblesse, ni remords, ni vraie passion, et qu'elle calomnie indignement Lotatio, l'ami de son mari. Un père qui condamne sa fille à afficher son déshonneur en la forçant de demeurer dans une chambre tendue de noir, à côté du cadavre de son séducteur, ne serait à nos yeux qu'un barbare et un insensé. L'*Orpheline* d'Otway n'est ni plus décente ni plus raisonnable que la *Belle Pénitente* de Rowe ; cette pièce cependant a beaucoup de réputation en Angleterre. Deux frères qui se battent, dont l'un est tué, et dont l'autre se tue, parce que l'un a souillé la couche de l'autre, et Monimia, adultère innocente, mettant fin à ses jours par le poison, nous inspireraient moins de pitié que d'horreur. L'*Amboina*, tragédie fameuse de Dryden, offre un inconce-

vable tissu d'horreurs. C'est encore une femme exposée aux yeux des spectateurs après avoir subi le dernier des outrages. Les Hollandais sont peints dans cette pièce comme des monstres et de véritables bêtes féroces : la nation batave tout entière est accusée de la dépravation et de la cruauté la plus monstrueuse.

Les comédies anglaises, à l'exception d'un très-petit nombre, sont le véritable opprobre de leur théâtre, et les pièces même que l'on veut bien dire qui ne le déshonorent pas sont telles néanmoins qu'on n'en permettrait certainement pas la représentation sur la scène française. Toutes les pièces de *Congrève*, sous le rapport des mœurs, sont généralement infâmes; celles de *Wicherley* sont de la même immoralité; *Farquhar*, le plus gai des auteurs comiques anglais, n'est ni plus moral, ni plus décent que les autres, et surtout sa pièce intitulée, *Trip to the Jubilee*, offre les scènes les plus choquantes. Le fameux *Fielding* a fait des comédies absurdes et infâmes, *Otway*, si indécent dans ses tragédies, s'est surpassé lui-même, en ce genre, dans ses comédies. La plume d'une femme ne pourrait faire l'extrait de sa pièce intitulée, *The soldier's fortune;* on y trouve tout ce que la dépravation des mœurs, la bas-

sesse de sentiment et de langage, peuvent offrir de plus choquant, elle est en cinq actes. *L'Atheist*, du même, en cinq actes, n'est pas moins révoltante; elle ne contient aucun raisonnement contre l'athéisme et en faveur de la religion; tous les personnages en sont vicieux, les mœurs exécrables. L'athée, se croyant près de mourir, fait la plus abominable confession à un vieux débauché déguisé en prêtre; on y voit un père libertin et ruiné, à la charité de son fils qui le réprimande et souvent lui refuse de l'argent. Dryden, qui dénigre tant notre théâtre, a fait une comédie intitulée *The kind keepen*. Dans ce sens *keepen* signifie un libertin qui entretient des courtisanes. Voici la plus belle scène de la pièce : Un jeune homme est aimé de trois femmes; l'une d'elles s'introduit en son absence et à son insu dans sa chambre; peu de temps après elle l'entend venir avec une autre femme et elle se cache sous le lit. Le jeune homme entre et s'assied sur le lit avec sa maîtresse; il devient bientôt fort pressant et la femme cachée sous le lit, à chaque entreprise lui pique les jambes avec une épingle, et sa jalousie n'épargne pas sa rivale. Le jeune homme croit d'abord naïvement qu'il est tourmenté par les puces : ensuite il croit que c'est sa

maîtresse qui lui fait ces petites niches, il s'en plaint; elle-même, qui se sent piquer, l'accuse d'une plaisanterie qui lui paraît assez déplacée en ce moment; et comme ils se disputent là dessus, on entend venir la troisième femme, car on avait eu l'imprudence de laisser la clef à la porte. Alors le jeune homme fait cacher sa maîtresse dans le lit et sous la couverture. La troisième entre, elle jette un coup d'œil pénétrant sur le lit; elle conçoit de justes soupçons et, feignant de se trouver mal, elle va se jeter, à corps perdu, sur le lit; celle qui est dedans se relève pour ne pas étouffer; celle qui est dessous en sort par l'effroi que lui causent la secousse et les cris. Voilà deux beaux coups de théâtre, voilà de fortes conceptions dramatiques que ne produiront jamais nos têtes, que *Dryden* appelle frivoles et légères. Dans sa pièce intitulée *The spanish fuar*, pièce très-goûtée en Angleterre, cet auteur a représenté, sur la scène, un véritable prêtre qui, pour de l'argent, que lui donne un jeune homme, facilite des rendez-vous et donne à une femme mariée, en la confessant, et des lettres d'amour et les plus infâmes conseils.

Les Anglais se permettent sans cesse des moqueries indécentes sur la religion catholique et

les calomnies les plus atroces contre les ministres de notre culte; tandis que nous, observateurs scrupuleux et fidèles des égards dus aux nations étrangères, nous croirions, en nous conduisant ainsi, manquer de goût et de bienséance. Notre nation, qui passe pour être si légère et si frivole, est cependant celle qui se montre le plus amie de la décence et de la pudeur; notre public est le seul qui commande le respect; le seul qui se croie outragé lorsqu'on ose lui offrir des tableaux licencieux; le seul enfin, qui soit austère dans ses amusemens. Cette délicatesse, unie à tant de gaîté, forme le caractère national, le plus aimable et le plus beau. La nation anglaise, dont on loue tant la raison, est celle, au contraire, qui affiche le plus scandaleux mépris de toute bienséance et qui regarde comme des chefs-d'œuvre les dégoûtantes peintures de la plus vile dépravation.

La mode, être à la mode, sont des choses auxquelles on attachait infiniment plus de prix à Londres qu'à Paris; et les modes les plus extravagantes, celles qui sont dangereuses, ont été inventées à Londres, telles que les *Wiskys*, les voitures démesurément élevées, les siéges où les cochers risquent de se tuer s'ils tombaient. Que

dire des jockeys, ces malheureux enfans que l'on enveloppe dans des couvertures de laine, que l'on chauffe, que l'on fait suer afin de les maigrir et de les réduire au poids convenable? Toutes ces inventions ne sont pas très-sensées; les Anglais raisonnables ne font rien de tout cela, mais les Français les plus légers n'ont rien imaginé de pareil. Jamais on n'a vu dans nos journaux les détails frivoles des modes nouvelles [1] et des habits des femmes; les journaux anglais les plus estimables contiennent toutes ces puérilités et en outre, à toutes les fêtes de la cour, on y trouve la description la plus minutieuse des vêtemens et de la parure de la reine, des princesses et de toutes les dames.

Les arts les plus frivoles sont les mieux payés en Angleterre : les chanteurs et les danseurs ne font de véritables fortunes qu'à Londres. Le goût des romans et des contes de revenans est certainement plus vif en Angleterre qu'en France; enfin le luxe des Anglais surpasse de beaucoup le nôtre.

On juge les Anglais et les Français comme on juge communément les individus dans la société,

[1] Ceci fut écrit avant la révolution.
(*Note de l'auteur.*)

sur l'extérieur, qui trompe si souvent. Les gens gais passent facilement pour des étourdis ; les gens taciturnes se font, à peu de frais, une réputation de sagesse.

Les Anglais exaltent sans cesse le mérite de leur nation; vanité respectable que nous n'avons pas assez, il serait à désirer que nous nous rendissions un peu plus de justice. On reprochait à M. de Donézan de se vanter toujours : *Je le fais à dessein*, répondit-il ; *c'est toujours une voix de plus et celle qui s'exprime le mieux sur ce point.* Quand tous les écrivains d'une nation s'accordent à répéter la même chose, cela produit beaucoup de voix de plus.

Enfin je retournai en France, mon passage fut très-orageux : j'éprouvai une des plus terribles tempêtes que l'on ait vues dans ce détroit. J'arrivai à Saint-Leu au bout de six semaines d'absence : la joie de mes élèves fut extrême, ainsi que la mienne.

Peu de temps après mon premier voyage, le mariage de Mademoiselle avec M. le duc d'Angoulême fut arrêté; nous allâmes à Versailles, où elle fut baptisée. L'entrevue avec M. le duc d'Angoulême se fit ensuite : dès ce moment, on parla publiquement de ce mariage. Des paroles

données, on décida que le mariage se ferait aussitôt que le jeune prince aurait l'âge fixé par la loi, il lui manquait trois mois. On désigna les dames qui seraient attachées à la princesse : je fus consultée là dessus avec beaucoup de bonté, et l'on me chargea de nommer à quelques places subalternes, et de choisir deux femmes de chambre de plus, qu'il fallait donner à la princesse; Monsieur [1] daigna m'écrire de sa main, pour me *recommander* (ce fut son expression) une femme qui avait été attachée à son éducation, et pour laquelle il désirait une place de femme de chambre auprès de la future duchesse d'Angoulême. Ainsi je puis dire aujourd'hui, avec vérité, qu'un de nos rois m'a fait l'honneur de m'écrire *une lettre de sollicitation*. La révolution, qui survint soudainement dans ce temps, renversa tous ces projets, ainsi que tant d'autres. Le court espace de quelques mois suffit pour anéantir les espérances les mieux fondées, ainsi que les sécurités les plus raisonnablement établies, et pour ouvrir un champ sans limites aux ambitions les plus inattendues et les plus démesurées.

[1] Depuis, Louis XVIII. (*Note de l'auteur.*)

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES NOMS

CITÉS DANS LE TROISIÈME VOLUME.

ABÉONE et ADÉONE, déesses qui présidaient au départ et au retour, 110.

ABISSOLA, village où sont les palais de Rovère et de Durazzo, 23.

ADAM (madame), laitière famense, 91.

ADÈLE et THÉODORE, roman de madame de Genlis, cité, 44, 95, 96, 110, 114, 127, 159, 161, 162, 163, 164,

ADHÉMAR (le comte d'), 77, 78.

ADISSON, cité, 95, 339.

AGLEBERT (madame), 192.

ALBANI (le cardinal), 43.

ALBANI (la villa), 43, 44.

ALBARET (le comte d'), 79.

ALBENGA (la ville d'), 21. Description des environs de cette ville, 22, 23.

ALBINORI, marmiton, 123.

ALCYON (M.), botaniste. 144.
ALEMBERT (M. d'), 96, 97, 98, 107, 162, 181,
ALLÉGORIES, PORTRAITS; espèce de composition, 106.
AMÉLIE (la princesse), électrice de Saxe, 80.
AMIS, comment on doit se conduire avec eux, 253 *et suiv.*
ANANAS en pleine terre, à Naples, 53.
ANDLAU (madame d'), mère de madame de Genlis, 10, 117, 118, 119.
ANGIVILLIERS (madame d'), 97.
ANGIVILLIERS (M. d'), 298.
ANGLAIS (caractère des), 343 *et suiv.*
ANGOULÊME (le duc d'), 346, 347.
ANNALES DE LA VERTU, ouvrage de madame de Genlis, 170.
APOPLEXIE, personnes de la famille de Louvois mortes d'apoplexie foudroyante, 177.
ARTAXERCE, opéra, joué à Forli, 60.
ARTOIS (le comte d'), 233.
AUBERVAL (M. d'), maître des ballets, 156.
AUMONT (le duc d'), 287, 288.
AVAREY (M. d'), 249.
AVEUGLE DE SPA (l'), 192.

BAISEMAIN, 50, 52.
BAPTÊME *ou* BÉNÉDICTION D'UN NAVIRE, 226.
BARBANTANE (madame de), 84, 85.
BARBANTANE (le chevalier de), 89.
BARCAROLES, vénitiennes, 36.
BARTHÈS (le médecin), 129.
BASTARD (M. de), 114.
BASTILLE; madame de Genlis désirait la destruction de cette prison d'état, 242. — Démolition de la Bastille, 243.
BEAUJOLAIS (le comte de), 154, 155.

Beaux-esprits du XVIIIe siècle, ton de leur société, 101, 102, 103.
Belle-Chasse (le couvent de), 84, 85, 114, 116, 117, 122, 251.
Belzunce (la comtesse Émilie de), 98.
Bergers et Bergères véritables, 22.
Bernardin de Saint-Pierre, 282, 283, 284, 285.
Bernis (le cardinal de), 36 *et suiv.*, 42, 43, 57.
Bernis (le chevalier de), 36, 40, 41, 58.
Bethisy (le marquis de), 78.
Bienveillance; différence entre ce sentiment et l'amitié, 103.
Bleinheim; tous les monumens y retracent les exploits de Marlborough, 225.
Blot (madame de), 6, 163.
Boismont (l'abbé de), 79.
Bolbec (l'abbaye de), 67.
Bonnard (M. de), 130, 131, 133, 135, 136.
Bordeaux (la ville de), 11 *et suiv.*
Bourdeguierre (la), petite ville; beauté du point de vue, 19.
Boufflers (Amélie de), 163.
Boufflers (le chevalier de), 79.
Bourbon (la duchesse de), 84.
Brancas (le marquis de), 9.
Bridget (M.), 334 *et suiv.*
Brigands des États romains, 39.
Brostoski (M.), 11.
Broval (M. de), 249.
Bucentaure (fête du), 34.
Buffon (M. de), 107, 130, 136, 180, 181.
Buis, ornement du jardin de Durazzo, 23.
Bureaux d'esprit, 101.
Burke (M.), 313, 314.
Burney (miss), 313.

Bury (la ville et la ceinture de), 331.
Busca (vieille femme), 143.
Buttler (lady Éléonore), 319 *et suiv.*

Cage de bois du Mont-Saint-Michel, 233, 234, 236, 237.
Calone (M. de), 286.
Camille, *ou* le souterrain, opéra tiré d'*Adèle et Théodore*, 165.
Camoens, 179.
Campan (madame), 124.
Cardinaux romains déguisés, 39.
Carnaval a Venise, 35.
Caroline, reine de Naples, 50, 51.
Caroline, fille aînée de madame de Genlis. Beauté de cette jeune personne, 120.
Casimir (M.), 184.
Castera (M.) 179.
Castras, jouent au théâtre les rôles de femmes, 60. Beauté de leur voix, 60.
Cavale. (*Voyez* Haquenée), 42.
Catherine II, 190.
Cayeu, village près de la mer, 227, 228, 229.
Célibat. Ses inconvéniens, surtout pour les femmes, 329, 330.
Cerifalco (la duchesse de), 44, 45, 46, 165.
Cerifalco (le duc de), 45, 46.
Cérutti (l'abbé), 241.
Chiampfort, 164.
Chanoinesse mariée, 61.
Charité (trait de), 122.
Charost (le duc de Béthune), 245.
Charpentier, claveciniste, 121.

CHARTRES (le duc de), 5, 12, 13, 14, 62, 63, 74, 78, 88, 89, 90, 91, 94, 124, 127, 130, 131, 132, 133, 134, 139, 143, 171, 306.
CHARTRES (la duchesse de), 7, 11, 12, 14, 18, 24, 29, 30, 48, 51, 55, 61, 62, 63, 66, 74, 75, 76, 116, 127, 128, 129, 133, 134, 139, 169.
CHARTRES (le jeune duc de), 172, 185, 194, 195, 196, 200, 226, 235, 245, 246, 268, 269, 270, 283.
CHARTREUSE de Saint-Martin, à Naples, 55.
CHASTELLUX (madame de), 197, 198, 199.
CHASTELLUX (le chevalier, depuis marquis de), 70. 81, 164, 198, 297, 298, 299.
CHAUVIGNY (mademoiselle de), 7.
CHÉNIER (M. J.), 287 *et suiv.*
CHERIN, généalogiste, 77.
CHEVALIERS DU CYGNE (roman de madame de Genlis), 4.
CHEVAUX sur le théâtre, en Italie, 60.
CHINERY (madame), 185.
CHOISEUL STAINVILLE (mademoiselle de), 192.
CICÉ (M. de), archevêque de Bordeaux, 251.
CIMETIÈRE DÉCOUVERT à Saint-Leu. Présages, 159.
CIMETIÈRES sont en Angleterre le lieu du rendez-vous des amans, 332.
CLERMONT D'AMBOISE (le marquis de), 15, 17, 50, 51.
CLÈVES (le château de), 189.
CLOTILDE (madame), 58.
CLUGNY (M. de), intendant de Bordeaux, 11.
CLYGNY (la baronne de), 12.
COIGNY (le chevalier de), 163.
COMMINGE (l'évêque de), 302.
COMMINGE. L'histoire de ce fameux comte est fabuleuse, 205.
COMTESSE DE CHAZELLES (la), comédie de Montbrun, 173.
COMTESSE DE GENLIS DÉVOILÉE (la), libelle de l'abbé Maristini, 274.

Conches (le curé de); demande singulière de ce curé, 222.
Condé (le prince de), 74, 163.
Condillac cité, 56.
Congrève, 341.
Convers (les Frères), établissement contraire à l'humilité chrétienne, 204.
Conversations d'Émilie (les), ouvrage de madame d'Épinay, 174, 175.
Conversations imaginaires. Méprise plaisante à laquelle elles donnent lieu, 278.
Conversazione, cercles italiens, 42.
Cordeliers. Description d'une séance de cette Société populaire, 244.
Corneille, 339.
Corniche (Chemin de la). Description de cette route, 16 *et suiv.*
Correspondance littéraire de Grimm, citée, 98.
Coureur du duc de Chartres (Bonne action de ce prince), 90.
Coudray (M. du), 137.
Cour (la); il était du bon air de la braver, 239.
Craon (la princesse de), 78.
Crébillon cité, 168.
Crest (M. du), frère de madame de Genlis, 86, 87, 143, 306, 307.
Crucifix, tableau de Michel-Ange, 55.
Crussol (madame de), 78.
Custine (le comte de), 78.

Damade, négociant de Bordeaux; affaire du chevalier de Queissat, 69, 75.
Damas (madame de), mère de madame de Simiane, 65.
Dangeau (les Mémoires de), 243.

DAVID (le peintre), 146, 158.
DELILLE (l'abbé), 197, 198.
DEPIN (la comtesse), 118.
DESROIS (madame), 263, 265.
DEVIN du faubourg Saint-Marceau. Prédiction accomplie, 63, 64.
DEVONSHIRE (la duchesse de), 313.
DIDEROT, 98.
DISCOURS MORAUX, ouvrage de madame de Genlis, 242.
DOMESTIQUES. Maîtres qui se laissent dominer par eux, 119.
DONÉZAN (monsieur de), 79, 346.
DORIA (nonce du pape), 144, 274.
DRYDEN, 338, 340, 342, 343.
DUBOCAGE (madame), 280, 281.
DUBOIS, négociant de Saint-Malo, 238.
DUCLOS, 100.
DEFFANT (madame du), 101 *et suiv.*
DUFRESNE (M.), 118, 119.
DULUC (M.), 315.
DUMESNIL (mademoiselle), 292.
DURAZZO (ancien palais des), 23.
DURFORT (le chevalier de), 79, 132, 135.

ÉCOLE DES PÈRES (l'), comédie, 246.
ÉDITIONS DES OUVRAGES; nombre des exemplaires plus grand en France qu'en Angleterre, 176.
ÉDUCATION. Instruction sur ce que les élèves, et en particulier les princes, doivent aux personnes employées à leur éducation, 253 et suiv.
ÉMILE (l'), cité, 142.
EVSLY, libraire anglais, 176.
ENTRETIENS IMAGINAIRES, 277, 278.
ÉPINAY (madame d'), 98, 99, 107, 174, 175, 176.

ÉTATS-GÉNÉRAUX ; assemblés pour remédier au désordre des finances, 240.
ÉTICKHAUSEN (jardinier), 91, 92.
ÉTIQUETTE DE LA COUR DE NAPLES, 50; de la cour de France; 50.
ÉTRÉE (la maréchale d'), 177, 178, 301, 307.
EXAMEN DE CONSCIENCE, fait par madame de Genlis pour ses élèves, 266 et 267.
EZE (la tour d'). Beauté de la situation de cette tour, 17.
FAMIN (l'abbé), 275.
FAUCHE (libraire), 189.
FODOAS (madame de), 78.
FEMMES (rôles de), joués par des castras, 60.
FERDINAND, roi de Naples, 49, 51, 52, 53.
FERDINAND (l'archiduc), 25, 30.
FÊTES (à Bordeaux), 11, 12; (à Marseille), 13; (à Toulon), 13; (à la cour de Modène), 27; (à Venise), 34; (à Naples), 48; (à Spa), 192, 208; (à Givet), 199; (à Sillery), 100.
FEUILLE VILLAGEOISE (la), journal de l'abbé Cérutti, 241.
FIELDING, 341.
FIGURES DE NAPLES, 54.
FITZ-GERALD (M.), 134.
FITZ-GERALD (madame). *Voyez* Paméla, 134.
FLAVIGNY (la comtesse de), 56.
FLEURY (la marquise de), 62, 78.
FLORIAN, 183.
FOLLE DE REGGIO, 27.
FONTANES (M.), 112.
FORGES (eaux de), 65.
FORET (madame), 91.
FORLI, opéra qu'on joue dans cette ville, 59, 60.
FORTH (M. de), Anglais, 124.

Fox, 313.
Français. Caractère national, 344 *et suiv.*
Françaises présentées a la cour de Naples, 50; à la cour de France, 50.
Francavilla (la princesse de), 53, 54.
Franchimont. Montagne près de Spa, 196.

Gabiou (M.), notaire, 253.
Galien (cité), 143.
Gaillard (l'historien), 112, 161, 164, 282.
Gama (Vasco de), 145.
Galles (le prince de), 313.
Gand (le vicomte de), 183.
Ganganelli (le pape), 38.
Garat (M.), 71.
Genlis (le marquis de), 116, 301.
Genlis (le comte de), 7, 9, 11, 31, 37, 54, 74, 126, 200, 203, 283, 284, 300, 307.
Gentilshommes; mépris qu'ils affectaient pour la classe roturière, 69.
Geoffrin (madame), 101.
Gérard (la comtesse), 121.
Gerbier (l'avocat), 71, 73, 75, 83, 84, 85.
Gillier (M.), 9.
Givet (la ville de), 199.
Gluck, 1.
Gondoliers vénitiens, 35, 36.
Gordon (lord William), 313.
Gouvernante des princesses; de quelle manière elles étaient traitées, 88.
Grave (le chevalier de), 249.
Grand Vainqueur (guinguette), 8.
Grenadier (La fleur du) était consacrée à l'amitié, 250.

GRIM, 96, 98, 99, 106, 186, 281.
GUIBERT, 298.
GUINGUETTES DE PARIS (par qui visitées), 8.
GUYOT (l'abbé), 133, 137, 138, 264, 265, 271, 312.

HAINAULT (le président), 106, 108.
HAQUENÉE BLANCHE envoyée au pape par le roi de Naples, 42.
HARCOURT (lady), 313.
HARPE, instrument inconnu en Italie à l'époque où la duchesse de Chartres y fit un voyage, 33, 51, 52, 53.
HARPE ÉOLIENNE, 325, 326, 327, 328.
HARPE (M. de La), 79, 109, 110, 111, 113, 145, 160, 161, 162, 169, 170, 179, 282.
HARNILLE (madame d'), 78.
HAYLEY, 312, 313.
HELVÉTIUS, 98.
HÉRICOURT (M. d'), 166.
HERMITES DES MARAIS PONTINS, 47.
HINNER, harpiste, 53.
HOLBACH (le baron d'), 98.
HORRIN (valet de chambre), 93, 123.
HOUDETOT (madame d'), 97, 100.
HUME (lady), 337.
HUME (le chevalier), 313.

INCHIQUIN (le lord), 312.
INFANT DE PARME, 56.
INFANTE DE PARME, 56, 57.
ITON (M.), botaniste, 316.

JACOBINS (la Société des), 243.
JARDINI (M.), Russe, 74.
JARGON parlé par un roi légitime et par un usurpateur, différence de l'effet produit, 52.

JEANNE DE NAPLES, tragédie de M. de La Harpe, 169.
JEANNE DE NAPLES, tragédie de Magnon, 170.
JEANNETTE, conductrice de l'aveugle de Spa, 192.
JOINVILLE (la comtesse de), nom sous lequel la duchesse de Chartres voyage, 18.
JOURNAL D'ÉDUCATION, 252.
JUMILHAC (madame de), 78.

LACLOS, 166.
LAFARE (le marquis de), 106.
LA FAYETTE (M. de la), 251.
LAFITTE (madame de), 316.
LALIVE (mademoiselle de). *Voyez* d'Houdetot, 100.
LAMOTHE (terre de), 200, 226.
LAMOTHE (le poète), 106.
LAMOURETTE (l'abbé), 293.
LANGUES (manière de les apprendre aux enfans), 124, 142, 143.
LANNOY (le comte de), 64.
LASCARIS (le comte de), 26.
LAZZARONI, 54, 55.
LAUZUN (le duc de), 163, 190, 191, 240.
LAWOESTINE (le marquis de Beuloer), 126, 128, 182.
LAWOESTINE (madame de), 128, 146, 168, 182. — Son portrait, 183.
LEBRUN (M.), 137, 138, 252, 264, 265, 267, 271, 312.
LEÇONS d'une gouvernante; ouvrage de madame de Genlis, cité, 134, 140, 149, 253.
LEFÈVRE (poète), 173.
LÉGITIMITÉ (la) annoblit tout, 52.
LÉVEILLÉ, devin, 64.
LIANCOURT (le duc de la Rochefoucauld), 197.
LIAISONS DANGEREUSES, roman de Laclos, 166, 167, 173.

LIGNE (le prince de), 3.
LITIÈRES, pour le voyage de la Corniche, 20, 21.
LITTÉRATEURS du dix-huitième siècle, n'avaient pas la connaissance des langues vivantes, 179.
LOMBARDIE; esprit de ce pays, 24.
LOUIS XVI, 183.
LOUIS (architecte), 12.
LOUVOIS; fatalité attachée aux personnes de cette famille, 177.
LUSIADE (la), 179.
LUXEMBOURG (la maréchale de), 162.
LYON, 60.

MAÇONS NORMANDS. Belle action, 67.
MADEMOISELLE, fille du duc de Chartres, 93, 201, 222, 226, 346.
MAGNON, auteur d'une tragédie de Jeanne de Naples, 170.
MAINE (la duchesse du), 105.
MAINTENON (madame de), citée, à propos des bonnes ménagères, 94.
MAISONNEUVE (M. de), 8, 9, 10.
MARLBOROUGH, 225.
MARLBOROUGH (la duchesse de), 317.
MANSFIELD (lord), 313, 517.
MANUSCRITS brûlés d'Herculanum, 53.
MANTOUE (la ville de), 30, 31.
MARIAGE du duc d'Angoulême avec Mlle d'Orléans, projeté e rompu, 346.
MARIE (l'archiduchesse), 25.
MARISTINI (l'abbé), 144, 173, 174.
MARMONTEL, cité, 166, 176, 179, 282, 298.
MARSEILLE (la ville de), 13.
MÉMOIRE; observation sur la perte de cette faculté, 46.

MEEKE (M.), 264.
MÉNAGE, bonne ménagère, 92, 93.
MERCURE DE FRANCE (le), cité, 79.
MÉRODE (M. de), 65.
MÉRODE (la comtesse de), 63, 64, 65.
MERYS (M.), peintre, 144, 145, 193, 249, 264, 276, 277.
MEULAN (madame de), 164.
MICHEL-ANGE; son tableau du Crucifix, à Naples, 55.
MILLER (madame), 168.
MIREPOIX (madame de), 106.
MODÈNE (le duc de), 24, 25.
MODÈNE (la ville de), 27.
MODES; prix qu'on y attache à Londres, 344.
MOEURS, 100.
MOEURS des Romains, 38.
MOINES au spectacle, 60.
MONACO (la ville de), 18.
MONACO (la princesse de), 192.
MONDE (le grand), peint par madame de Genlis, 167, 168.
MONT-CENIS; passage de ce mont, 58.
MONTESSON (madame de), 62, 80, 97, 116, 172, 173, 302, 305.
MONTFALCON, *voyez* Adhémard.
MONTHION (M. de), 114, 174, 175.
MONTPENSIER (le duc de), 142, 147, 150, 153, 154, 172, 264, 270.
MONT-SAINT-MICHEL, 229, 230, 231. 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238.
MONT-TOMBLAINE, 236.
MONVILLE (M. de), 79.
MOUCHES LUISANTES, 30.
MOUSTIERS (M. de), 15, 17.

MUSIQUE ; application qu'elle exige, 121. Méthode d'enseignement, 152.

NAÏVETÉ de la duchesse de Chartres, 24.
NAPLES, 47 *et suiv.*
NAPOLÉON ; éloges qui lui sont dus pour la route du Mont-Cenis, 59.
NAVARRE (la terre de), 222, 223. — Les jardins, la rivière et la forêt, 223, 224.
NAVIRE NÉGRIER (description d'un), 229.
NECKER (M.), 299, 300.
NECKER (madame), 249, 293, 296, 297, 298, 299.
NECKER (mademoiselle), 293, 296, 297.
NICE (la ville de), 16, 17. — Séjour peu convenable aux poitrinaires, 17.
NIDISDALE (M. de), 15, 17.
NOÉ (le vicomte de), 13.
NONON (mademoiselle), 264.
NOTABLES (l'assemblée des), 240.
NOVÈRE, compositeur de ballets, 60.
Numa Pompilius, ouvrage de Florian, où se trouve le portrait de la fille de madame de Genlis, 183.

OPÉRAS italiens joués à Forli, 59.
OPÉRAS composés en napolitain, 52.
ORLÉANS (le duc d'), 80, 116. — Sa mort, 172. — Anecdote, 305, 306.
ORLÉANS (le duc d'); le duc de Chartres prend ce nom, 172, 185, 198.
ORLÉANS (la duchesse de Chartres devenue duchesse d'), 172, 185, 193, 194, 195, 200.
ORLÉANS (d'); mademoiselle de Chartres prend ce nom, 129, 130, 151, 152, 153, 193, 223, 226, 346.
ORLÉANS (d'), une des deux jeunes princesses meurt, 129,

ORPHÉE et EURIDICE, ballet de Novère, 60.
OTWAY, 340.
OURS (bouillon d'), 14.

PACHEROTTI, chanteur italien, 60.
PALESTRINA (le prince de), 43, 44, 46.
PALISSOT, 282, 285, 286.
PALLADIO (architecte), 32.
PAMÉLA, 126, 146, 156, 157.
PANCKOUKE (imprimeur), 74, 75.
PANTHEMONT (le couvent de), 84.
PARADICE (M.), 313.
PARFILAGE; ce que c'était, 162, 164.
PARFILEUSES (les) se déchaînent contre le roman d'*Adèle et Théodore*, 162.
PARME (la ville de), 66.
PARVENUS (les), ouvrage de madame de Genlis, 244, 309 *et suiv.*
PAUSILIPPE, 54.
PEMBROKE (lady), 316.
PENTHIÈVRE, (le duc de), 6, 116.
PHILANTHROPIQUE (la société), 243.
PHILOSOPHIE, méprisée par les élèves de M. de Genlis, 180, 181.
PICCINI, musicien, 121.
PIÉMONT (le prince de), 58.
PIEYRE (M.), 246, 248, 249.
PLANTA (M.), 313.
PLUNKET (miss). *Voy.* Chastellux, 197.
POITRINAIRES; le séjour de Nice leur est contraire, 17.
POLIGNAC (la duchesse de), 126.
PONSOMBY (miss), 319 *et suiv.*
PONT (M. de), 134.
PONT (madame de), 301, 302.

POPE, 317.
PORTEURS de la corniche; caractère de ces hommes, 20.
PORTICI, 54.
PORTLAND (la duchesse de), 314.
POTOCKA (madame de), 7, 8, 9, 12, 190.
POTOCKI (le comte Jean), 190.
PRÉJUGÉS, 159.
PRÊTRES; respect qu'on leur porte à Rome, 39. — Vont au spectacle, 60. — Mariés, 61.
PRÉVÔT (l'abbé); ses Voyages, 145.
PRINCES; ce qu'ils doivent aux personnes employées à leur éducation, 263.
PRINCESSES DU SANG; droit d'entrée dans les couvens d'hommes, 210.
PRISONNIERS, au mont Saint-Michel, 234, 235, 236, 237.
PRISONNIERS, à la Bastille, 243.
PRISONNIERS pour dettes, délivrés, 196.
PROSPER (le frère trappiste), 210.
PUISIEUX (madame de), 101, 177.
PULCHÉRIE, fille de madame de Genlis, 121, 123, 302.

QUEISSAT (le chevalier de), 68 *et suiv.*
QUEISSAT (les trois frères de); leur procès, 70 *et suiv.*
QUEISSAT (un autre frère du chevalier de), 250, 251.

RACINE, 339.
RANCÉ (portrait de M. de) à la Trappe, 203. Son tombeau, 205.
RECHTEREN (la comtesse de), 190, 191.
REINE D'ANGLELTERRE (la), 315, 316.
RELIGIEUSES. Seules elles peuvent se passer de famille, 331.
RELIGION (la) considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie. Ouvrage de madame de Genlis, 180.

Remy (l'abbé), 160, 161, 162.
Remouchant, grotte près de Spa, 187.
Réprimande au duc de Chartres, 267.
Révolution, préparée par le changement dans les mœurs et le manque de respect pour la cour, 239. — Considérée comme une chose impossible, 240.
Reynière (M. de la), 168, 169.
Reynolds, 318.
Rhullière, 113, 164, 165, 166, 167.
Richardson, 334 *et suiv.*
Rochambeau (madame de), 77, 263.
Romanzoff (le comte), 186, 187, 188.
Rome, 36. Gouvernement de la ville, 38. — État du pays, 38, 39.
Rose, jeune laitière, 97.
Roses mousseuses. Madame de Genlis la première les a fait connaître en France, 317.
Rosset (le président de), 79.
Rouffignac (M. de), 14, 15.
Rouge. Age auquel les femmes devaient le quitter, 81.
Rousseau (J.-J.), 98, 100, 142, 284, 314.
Rousseau (J.-B.), 281.
Rovère (palais des), 23.
Rowe (le poète), 340.
Rully (la comtesse de), 11, 17, 29, 33, 34.

Sabathier (l'abbé), 234.
Saint-Blancard (M. de), 249.
Saint-Lambert, 101.
Saint-Leu (maison de campagne), 143, 146, 159, 184.
Saint-Malo (la ville de), 238.
Saint-Michel (les chevaliers de), 236.
Saint-Pierre de Rome (l'église de), 41, 42.
Saint-Valery (ville), 226.

SAUVENIÈRE (eaux de la), à Spa, 193.
SATYRESSE, bas-relief, 43.
SAUVIGNY (M. de), 4, 109, 111.
SAVONNE (ville de), 23. — Vue entre cette ville et celle d'Annaye, 23.
SAXE-GOTHA (la princesse de), 99.
Scala Santa, à Rome, 40.
SCHOMBERG (M. de), 79, 96, 132, 135, 180.
SELKIRCK, matelot anglais, 47.
SHAKSPEARE, 179.
SERCEY (César de), 155.
SERCEY (Henriette de), 145, 156, 157.
SHERIDAN, 313.
SILLERY (M. de Genlis prend le nom de marquis de), 307, 308, 309, 311, 312.
SIMON, charron, 58.
SNELGRAVE (voyageur), 145.
SOCIÉTÉ (de la sûreté dans la), 259 *et suiv.*
SOLITAIRES de Normandie.—Sujet de ce conte trouvé à Forges, 66.
SOUBISE (le prince de), 128.
SPA (voyage à), 185, 190, 191, 192, 197.
STAEL (madame de), 300.
STORMONT (Lady), 313.
STUART (M.); depuis lord Castelreagh, et ensuite lord Londonderry, 319.
SUÈDE (le roi de) dote la conductrice de l'aveugle de Spa, 192.
SUPERSTITION (trait de), 63.
SWINBURNE (M.). 313.
SYMS (Nancy). *Voyez* Paméla, 126.

TERNI (la cascade de), 36.
TESSÉ (madame de), 336.

THÉATRE D'ÉDUCATION, de madame de Genlis, vendu au bénéfice de MM. de Queissat, 74, 75, 96.
THÉATRES D'ITALIE, 60.
THÉODORE (le père), trappiste, 212, 213, 215.
THIARS (M. de), 132, 135.
THOMAS, 112, 296, 299.
TIRLEMONT (la ville de), 185.
TOUR-DU-PIN (le vicomte de la), 79.
TOULON (la ville de), 13.
TRAPPE (voyage à la), 201 *et suiv.* — Fables sur cette maison, 205. — Régime intérieur, 205, 206. — Ce couvent est ouvert aux étrangers, 207. — Charité des trappistes envers les soldats et les voyageurs, 207. — Leurs règles, leurs austérités, 208, 209. — Union parmi eux; frère Prosper, 210. — Leur mort; soins, cérémonies, 211, 212. — Le père Théodore; bonheur des trappistes sur la terre, 212, 213. — Miracle opéré en eux, par la piété, 213, 214. — Histoire d'un jeune trappiste, 214, 215. — Méditation, silence, 216. — Facilité de s'échapper, 217. — Retour, expiation, 217. — Conditions pour être reçu, 217. — Charité des trappistes, 218. — Femme déguisée en homme, à la Trappe, 218. — Trappistes; voyages, 219.
TRAPPISTES; mœurs des trappistes, 235. — Défense et apologie de leurs mœurs et de leurs austérités, 220, 221, 222.
TRESSAN (le comte de), 294, 295.
TRESSAN, prêtre, de la famille des Tressan, qui avait été marié, et portait la croix de Saint-Louis, 61.
TURENNE, 224.
TURIN (la cour de), 58.

VAISSEAUX ILLUMINÉS, 12.
VALBELLE (madame de), 77.

VALENCE (Monsieur de), 123, 124, 199, 200, 302, 303, 304, 305.
VALENCE (madame de), 304, 305.
VALOIS (le duc de), 67, 130, 140, 141, 142, 147, 153, 171; devient duc de Chartres.
VALLIÈRE (la duchesse de la), 100.
VAUDREUIL (le comte de), 78.
VAUXELLES (l'abbé de), 112.
VEILLÉES DU CHATEAU CITÉES, 175, 176.
VEILLEUSES; dames auxquelles on donnait ce nom, 3.
VENISE, 32, 33, 34, 35.
VERTU (la) et la Vérité; vers sur les figures de l'une et de l'autre, 111.
VÉSUVE, 54.
VIGNE; manière de la cultiver en Italie, 24, 54.
VIGNETTE DU THÉATRE D'ÉDUCATION, 75.
VILLETTE (le marquis de), 279.
VIOMÉNIL (le baron de), 74, 82, 85, 91.
VOLTAIRE, 113, 279, 280, 281, 297, 337.
VOYAGE DE LA DUCHESSE DE CHARTRES EN ITALIE, 11 *et suiv.*

WALPOLE (Horace), 318.
WALTER (le poète), 318.
WILKES (M.), 337.
WILKES (Mademoiselle), 313, 336.
WINDHAM (M.), 314.
WINCKELMANN, 42.
WURTEMBERG (la reine de), 316.

ZUGMANTEL (le baron de), Suisse, ambassadeur de France à Venise, 32.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

UNIVERSITY OF TORONTO
APR 22 1976

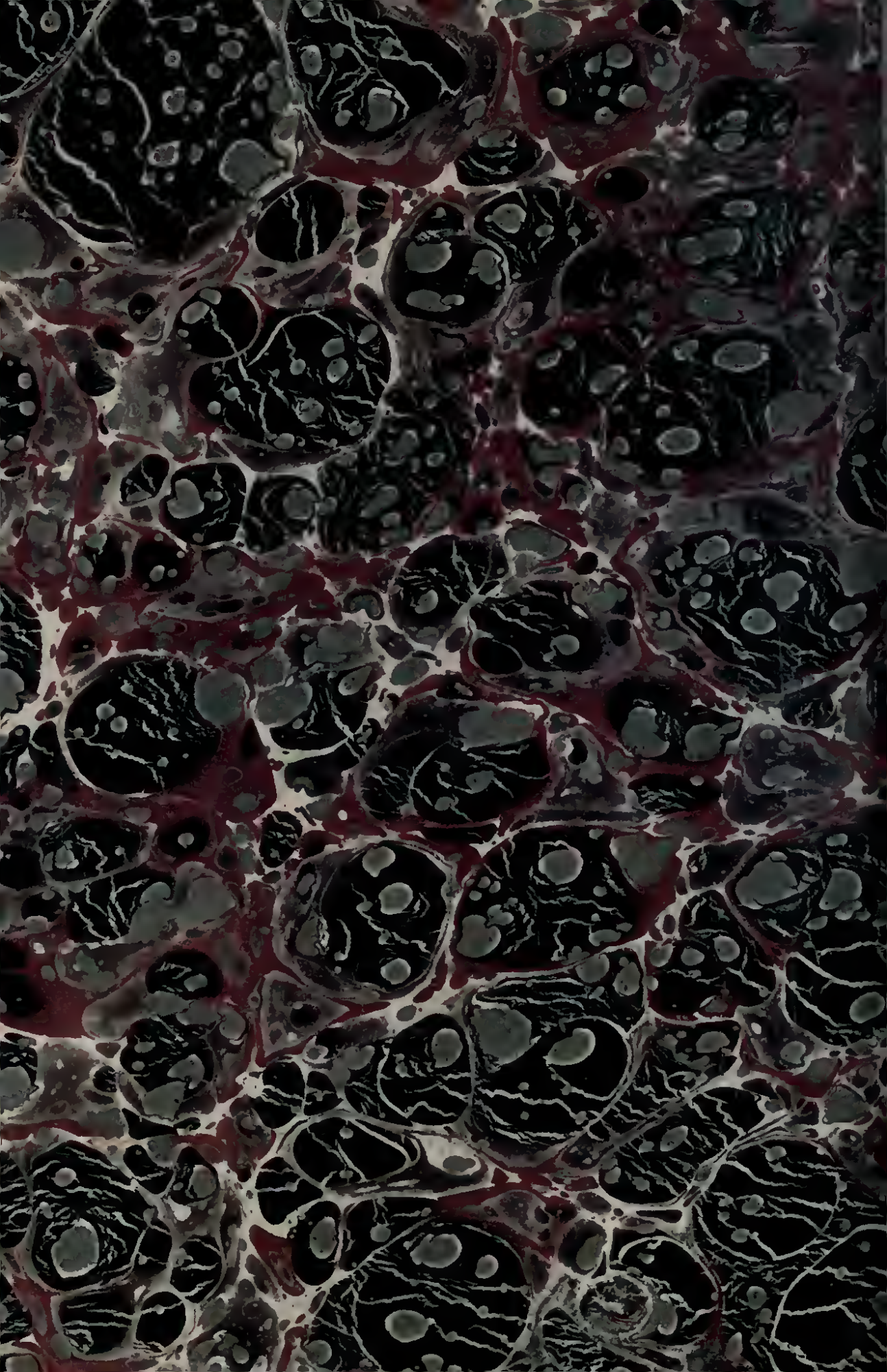

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
L46
G343
1825b
t.3

Genlis, de, Madame
Memoires inedits de
Madame la comtesse de Genlis